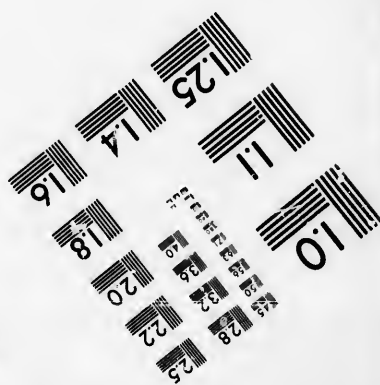
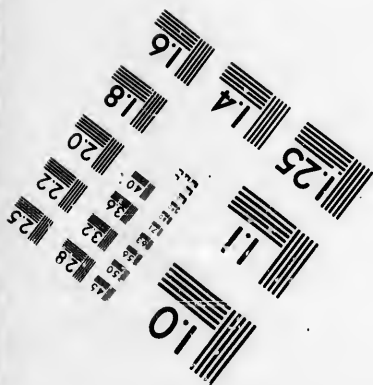
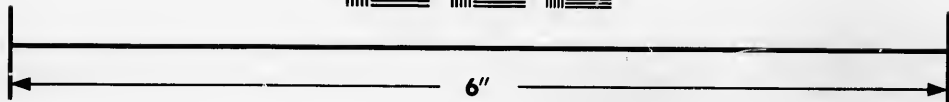
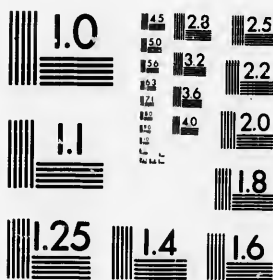


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

© 1986

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Only edition available/
Seule édition disponible

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.

Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

Les pages 87, 88, 94, 95, 117 & 118 manquent et les pages 89, 92, 101 & 104 se répètent.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

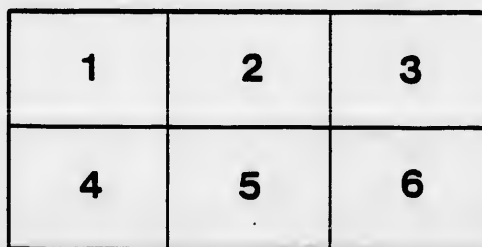
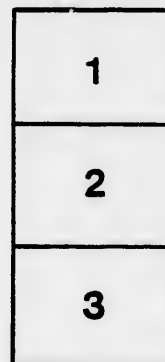
Seminary of Quebec
Library

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Séminaire de Québec
Bibliothèque

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

é
détails
s du
modifié
r une
image

s

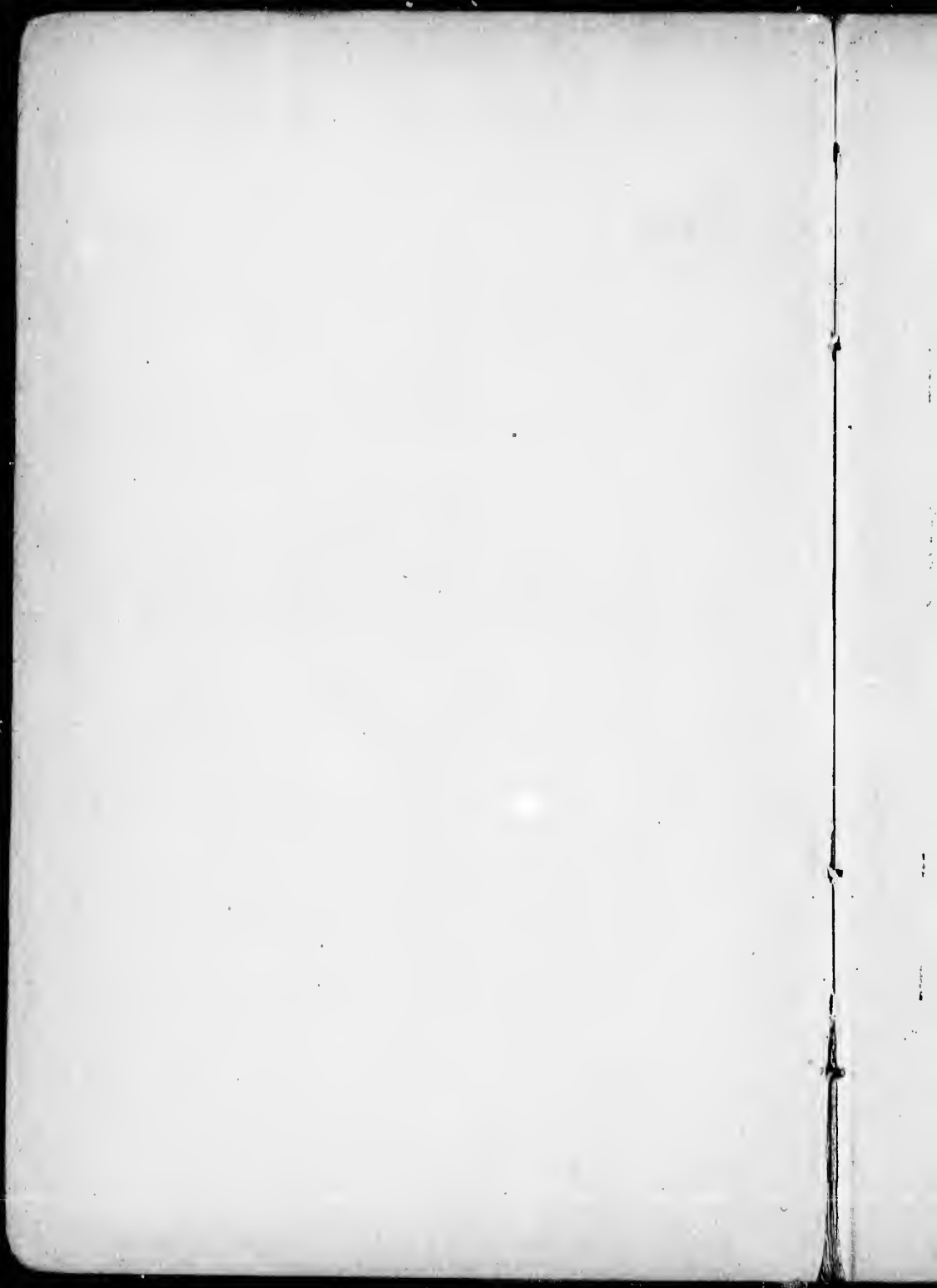
errata
to

pelure,
on à

104 se répètent.



32X



NOUVELLE
GRAMMAIRE FRANÇAISE
COMPLÈTE

Bibliothèque,
Le Séminaire de Québec,
3, rue de l'Université,
Québec 4, QUE.

362

Ora Patry

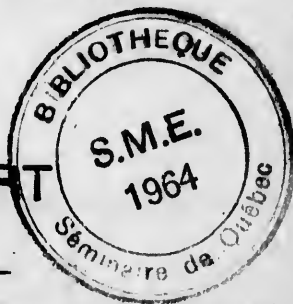
NOUVELLE

GRAMMAIRE FRANÇAISE

COMPLÈTE

PAR

E. ROBERT



Ouvrage approuvé par le Conseil de l'Instruction publique.



MONTREAL

CHEZ LES CLERCS DE SAINT-VIATEUR

MILE-END, près Montréal.

**Enregistré conformément à l'Acte du Parlement du Canada,
en l'année mil huit cent soixante-dix-huit, par J.-B. MANSEAU,
Clerc de St-Viateur, au bureau du Ministre de l'Agriculture.**

PRÉFACE

En composant cette nouvelle Grammaire nous n'avons pas eu la présomption d'établir des principes nouveaux ou de suivre un ordre contraire à l'ordre suivi par nos devanciers ; cependant notre plan est différent, nous le croyons aussi plus avantageux, et tel est le motif qui nous a fait entreprendre ce travail.

Nous avons essayé de rendre cette Grammaire tout à la fois simple, claire, peu volumineuse et complète, afin qu'elle convienne également aux élèves les plus faibles, comme aux plus avancés, et soit utilement consultée par tous en conservant son caractère de livre classique. A cet effet, nous avons employé trois différents caractères, suivant l'importance des règles.

En outre, à la fin de presque chaque page, nous avons placé des notes, les unes purement grammaticales, les autres historiques et philologiques. Professeurs et élèves trouveront plaisir et profit à les consulter.

Nous avons tenu à la rendre *complète* dans tout le sens du mot, afin que dans une difficulté grammaticale quelconque, chacun puisse avec confiance y chercher la solution. Les règles délicates et difficiles de *même*, de *leur*, de *tout*, des *collectifs*, des *participes présents*, etc., ont été abordées avec courage et résolues, nous l'espérons, avec bonheur.

Les définitions trop abstraites, les longues dissertations, etc., ont été impitoyablement écartées. Faire un gros volume, noyer une difficulté dans un déluge de mots, raisonner, discuter et ne pas conclure, telle n'a pas été notre manière de procéder. Nous avons marché sans cesse à la lumière de l'Académie, des grands écrivains et des meilleurs grammairiens modernes ; notre tâche, rendue ainsi plus facile, a consisté surtout à être clair, brief, substantiel, complet, ne laissant rien dans l'obscurité ou le demi-jour, ne livrant rien à l'arbitraire. La grammaire, comme le dictionnaire, n'est pas seulement nécessaire à l'élève, elle a, comme le dictionnaire, sa place marquée sur le bureau du professeur, de l'écrivain, etc. Ouverte et consultée à chaque instant, elle doit répondre brièvement, sans ambages. Le dictionnaire de l'Académie est le dépôt des formes durables et des variations de notre langue ; aussi dans les opinions contestées et dans les cas douteux, l'avons-nous pris constamment pour guide.

Certains esprits vains et superbes voudraient secouer le joug de l'Académie et s'affranchir des règles de la grammaire. Ils ont organisé une espèce de croisade contre Vaugelas, et notre belle langue, la langue de Pascal, de Racine, de Bossuet, de Fénelon, etc., est livrée à tous les caprices d'une imagination furibonde. En politique, sans autorité, on va à l'anarchie ; en littérature, en grammaire, sans autorité, sans règle, on va à la barbarie.

Les lignes suivantes d'un linguiste célèbre seraient-elles le présage de notre décadence : " On dirait que l'instinct construit les mots et que la réflexion les gâte, en un mot, la perfection des langues semble en raison inverse de la civilisation ; les langues se déforment à mesure que la société se civilise."

En 1650, Péliisson disait en propres termes : " Nos auteurs les plus corrects et les plus polis deviendront barbares en peu d'années."

Lisez les journaux, certains petits journaux surtout, vous trouverez là ce qu'un célèbre écrivain appelait naguère " la phraséologie et le jargon modernes." On formerait annuellement un gros volume en recueillant uniquement les fautes de syntaxe dont fourmillent ces journaux.

Nous voudrions réagir contre ces tendances funestes, et empêcher de tomber dans l'abaissement et le discrédit cette langue que parlent depuis plus d'un siècle toutes les cours de l'Europe, que savent maintenant tous les peuples, et qui ne saurait être désormais étrangère à aucun homme civilisé.

Deux choses peuvent entraîner cette belle langue à sa ruine : 1° le néologisme ; 2° l'ignorance ou le mépris des règles de la grammaire.

NOUVELLE
GRAMMAIRE FRANÇAISE
COMPLÈTE

INTRODUCTION.

1. La Grammaire est l'art de parler et d'écrire correctement (1).
2. Pour parler et pour écrire on se sert de *mois*.
3. Les mots sont composés de *lettres*.
4. L'ensemble de ces lettres se nomme l'*Alphabet*.
5. L'*Alphabet français* se compose de vingt-cinq lettres divisées en *voyelles* et en *consonnes*.
6. Il y a six *voyelles* et dix-neuf *consonnes*.
7. Les voyelles sont: *a, e, i, o, u, et y*.
8. On les appelle *voyelles* parce que seules elles forment une *voix*, un *son*.
9. On range encore parmi les voyelles six autres sons simples: *eu, ou, an, in, on, un*. On nomme les quatre dernières *voyelles nasales*, attendu qu'on les prononce du nez.
10. Les consonnes sont: *b, c, d, f, g, h, j, k, l, m, n, p, q, r, s, t, v, x, z*.

(1) La *grammaire* n'est pas une science, mais un art; c'est au moins l'opinion de l'Académie.

Le mot *grammaire* signifie *lettre, littérature*. Il y a deux sortes de *grammaires*: la *grammaire générale* qui traite des principes communs à toutes les langues, et la *grammaire particulière* qui traite des principes particuliers d'une langue.

11. On les appelle *consonnes* parce qu'elles ne forment une *voix*, un *son* qu'avec le secours des voyelles (1).

12. Les voyelles sont *longues* ou *brèves*.

13. Les voyelles longues sont celles sur lesquelles on appuie plus longtemps que sur les autres en les prononçant.

14. Les voyelles brèves sont celles sur lesquelles on passe rapidement.

Ainsi : *a* est long dans *pâte* (pour faire du pain) et bref dans *patte* (d'un animal) ; *e* est long dans *tête* et bref dans *trompette* ; *i* est long dans *gîte* et bref dans *petite* ; *o* est long dans *apôtre* et bref dans *mode* ; *u* est long dans *flûte* et bref dans *culbute*.

15. Il y a trois sortes d'*e* : l'*e muet*, l'*e fermé* et l'*e ouvert*.

L'*e muet* est celui dont le son est peu sensible, comme dans *table*, *monde*, et quelquefois nul, comme dans *joie*, *paiement*, *il priera*.

L'*e fermé* est celui qui se prononce la bouche presque fermée, comme dans *célébrité*, *clocher*, *nez*.

L'*e ouvert* est celui qui se prononce la bouche un peu plus ouverte que pour l'*e fermé*, comme dans *père*, *succès*, *modèle*.

16. Pour marquer les différentes sortes d'*e* et les voyelles longues, on se sert de trois petits signes qu'on appelle *accents*, savoir : l'*accent aigu* (é), l'*accent grave* (è), et l'*accent circonflexe* (ê).

L'*accent aigu* se met sur l'*e fermé* : *santé*, *café*.

L'*accent grave* se met généralement sur l'*e ouvert* : *progrès*, *succès*.

L'*accent circonflexe* se met sur les voyelles longues : *apôtre*, *flûte*, *tempête*.

(1) Le mot *consonne* est formé du latin *cum* (avec) et du verbe français *sonner* ; il signifie, par conséquent, qui *sonne avec*, parce qu'en effet, les consonnes ne peuvent sonner qu'avec une voyelle.

Les consonnes sont *simples* ou *composées*. On partage les consonnes *simples* en cinq familles : les *labiales*, qui se prononcent des lèvres : *b, p, v, m*, etc. ; les *palatales*, qui se prononcent du palais : *c, k, q, g, gn, ch*, etc. ; les *dentales*, qui se prononcent des dents : *t, n, l, s*, etc. ; les *linguales*, qui se prononcent de la langue : *r*, etc. ; les *gutturales*, qui se prononcent particulièrement du gosier : *k, q, h* (aspirés), etc.

Les consonnes composées sont : *dr, fr, cr, gl, dr, tr*, etc., etc. Les consonnes *e, l, m, n, r* sont appelées *liquides*, parce que ces lettres se joignent facilement aux autres consonnes, et peuvent former une sorte d'articulation double : *cl, pl, cr, pr, tr*.

Lié fermé ne porte pas toujours l'accent aigu, comme on le voit dans *rocher, nez, horloger* ; les consonnes finales en tiennent lieu (1).

17. *i* Y est mis pour deux *i* dans pays et ses dérivés, ainsi que dans les mots où il se trouve entre deux voyelles ; pays crayon, royaume, se prononcent *païs, crai-ion, roi-iaume*. Hors de là il ne représente qu'un *i* : martyr, symétrie.

18. La lettre *h* est muette ou aspirée ; elle est muette quand elle est nulle dans la prononciation. Exemple : l'*homme, l'honneur l'humilité*, qu'on prononce comme s'il y avait l'*omme, l'onneur, l'umilité* ; elle est aspirée quand elle fait prononcer avec aspiration la voyelle qui la suit, c'est-à-dire en la détachant de la lettre précédente ; ainsi l'on écrit et l'on prononce séparément : la *haine*, et non pas l'*haine* ; les *héros*, et non pas comme s'il y avait les *zéros*.

19. On appelle *syllabe* une ou plusieurs lettres qu'on prononce en une seule émission de voix : *pain* n'a qu'une syllabe, *bonté* en a deux, *quantité* trois.

20. Tout mot d'une syllabe, comme *roi, feu*, est un *monosyllabe* ; le mot de deux syllabes, comme *bonté, jeudi*, est un *dissyllabe* ; le mot de trois syllabes, comme *étude, dimanche*, est un *trissyllabe* ; et, en général, on appelle *polysyllabe* un mot qui a plus d'une syllabe.

21. Une *diphthongue* est la réunion de deux sons, qui néanmoins ne forment qu'une syllabe, comme *ia, ie, ieu, oin, etc.*, dans *diacre, pitié, Dieu, soin*.

22. Il y a dans la langue française dix espèces de mots que l'on appelle les parties du discours, savoir : le *nom, l'article, l'adjectif, le pronom, le verbe, le participe, l'adverbe, la préposition, la conjonction et l'interjection*.

(1) Il ne faut pas confondre les accents avec la syllabe accentuée ou accent tonique, syllabe d'un mot qui doit être prononcée d'un ton plus marqué. L'accent tonique tombe sur la dernière syllabe, si elle n'est pas muette ; si elle est muette, l'accent tombe sur l'avant-dernière syllabe. Ex. : *santé, bonheur, nous travaillons ; gloire, charitable, conseil*.

23. On appelle ces mots les parties du discours, parce qu'on ne peut former un discours, exprimer sa pensée sans le secours de ces différents mots (1).

24. On les divise en deux classes :

25. Les mots *variables*, c'est-à-dire ceux dont la terminaison varie, change ; ce sont : le *nom*, l'*article*, l'*adjectif*, le *pronom*, le *verbe* et le *participe*.

Les mots *invariables*, c'est-à-dire ceux dont la terminaison ne change jamais ; ce sont : l'*adverbe*, la *préposition*, la *conjonction* et l'*interjection*.

CHAPITRE PREMIER.

DU NOM OU SUBSTANTIF.

26. Le *nom* ou *substantif* est un mot qui sert à nommer, à désigner une personne, un animal ou une chose, comme *Pierre*, *agneau*, *maison* (2).

27. Il y a un moyen de reconnaître qu'un mot est un nom : c'est de voir si l'on peut mettre avant ce mot l'article *le*, *la* ou *les*. Ainsi le mot *ciel* est un nom, parce qu'on peut dire *le ciel* ; le mot *bonté*, est un nom, parce qu'on peut dire *la bonté*.

28. Il y a deux sortes de noms : le nom *commun* et le nom *propre*.

29. Le nom commun est celui qui convient à toutes les personnes ou à toutes les choses de même

(1) C'est-à-dire, les parties de *la langue*.

Sauf l'article, inconnu aux Romains, nous avons reçu du latin toutes les autres parties du discours.

Il y a trois sortes de langages : le langage *mimique*, le langage *parlé* et le langage *écrit*.

On appelle *langue morte* celle qu'on ne parle plus, comme le latin, le grec.

On appelle *langue vivante* celle qu'on parle actuellement, comme l'anglais, le français, l'espagnol, etc.

(2) Les noms de choses qui frappent nos sens, comme *soleil*, *montagne*, *arbre*, sont appelés noms *concrets* ; ceux qui sont conçus seulement par notre esprit, comme *faiblesse*, *profondeur*, *docilité*, sont appelés noms *abstrait*.

espèce ; ainsi le mot *homme* convient à tous les hommes, le mot *ville* convient à toutes les villes : *homme* et *ville* sont des noms communs (1).

30. Le nom propre est celui qui sert à distinguer une personne d'une autre personne ou une chose d'une autre chose de même espèce ; le mot *Adam* sert à distinguer un homme des autres hommes, le mot *Paris* distingue cette ville des autres villes : *Adam*, *Paris*, sont des noms propres (2).

31. Il faut commencer par une *majuscule*, ou grande lettre, tous les noms propres, le premier mot d'un discours, et celui qui suit immédiatement un point.

32. Il y a des noms singuliers qui expriment une réunion de personnes ou de choses ; on les appelle *collectifs*. La *foule*, la *multitude*, un *peuple*, une *armée* sont des noms collectifs.

33. Les collectifs sont *généraux* ou *partitifs* : généraux lorsqu'ils expriment une collection entière : la *foule des humains*, c'est-à-dire tous les humains ; la *multitude des étoiles*, c'est-à-dire toutes les étoiles ; ils sont *partitifs* lorsqu'ils expriment une collection partielle, et alors ils sont ordinairement précédés des mots *un*, *une*. *Une foule d'enfants accoururent* ; *une multitude d'hommes reçoivent des secours*.

34. On appelle *nom composé* une réunion de mots équivalant à un seul nom, comme *chef-d'œuvre*, *garde-*

(1) Tous les noms communs ont commencé par être des adjectifs, et ce travail de transformation des adjectifs en noms se continue encore aujourd'hui. Ainsi on disait au moyen âge : une *fenêtre-croisée*, (c'est-à-dire une fenêtre garnie de barres disposées en croix) ; un *serviteur domestique* (par opposition aux *serviteurs de la glèbe*) ; un *porc sanglier* (par opposition à *porc domestique* ; *sanglier*, qui signifie *solitaire*, et *singulier*, ne sont qu'un même mot) ; *vêtement lingé* (c'est-à-dire un *vêtement de lin*) ; un *cheval coursier* (c'est-à-dire un *cheval de course*, par opposition à cheval de labeur, de trait). Le *temps jour*, le *temps matin*, le *temps hiver*, etc. sont devenus simplement *jour*, *matin*, *hiver*. Dans ces différentes expressions, l'adjectif a fini par absorber le nom et devenir le nom même de l'objet. Ainsi on a dit : une *croisée*, un *domestique*, un *sanglier*, un *linge*, un *coursier*, le *jour*, le *matin*, l'*hiver*, comme nous disons aujourd'hui un *mort*, au lieu d'un *homme mort*, un *mortel*, au lieu d'un *être mortel*, etc.

(2) Tous les noms propres ont commencé par être des noms communs, rappelant le pays d'origine : *Berry*, *Germain*, *Breton* ; le lieu d'habitation : *Dubuisson*, *Duyré*, *Duval* ; la profession : *Pateur*, *Meunier*, *Charpentier* ; une qualité ou un défaut du corps : *Lelong*, *Lenoir*, *Lebeau*, *Le-petit*, etc. Les noms des localités, des rivières, etc., furent aussi, à l'origine, des noms communs.

champêtre, arc-en-ciel; ces mots sont ordinairement joints par le trait d'union (1).

DU GENRE ET DU NOMBRE.

35. Les noms ont deux propriétés : le genre et le nombre.

Le genre est la distinction des êtres *mâles* et des êtres *femelles*.

37. Il y a deux genres : le *masculin* et le *fémmin* ; le masculin pour les noms d'êtres mâles : *un roi, un lion*, et le féminin pour les noms d'êtres femelles : *une reine, une lionne*.

38. On a aussi donné par imitation le genre masculin

(1) La langue française, en nous basant sur le Dictionnaire de l'Académie française, comprend environ 27,000 mots (édition de 1835). Mots primitifs ou français populaires, 12,000, dont 3,800 d'origine latine, et 400 d'origine allemande; les autres ont été créés par des mots simples, tels que *faible*, qui a produit *faiblesse, faiblir, faiblement*. Mots d'origine étrangère, c'est-à-dire empruntés à l'italien, à l'espagnol, etc. : 1,000.

Mots d'origine savante, tirés du grec ou du latin : 14,000.
 Dans le premier siècle avant l'ère chrétienne, les Romains, sous la conduite de César, soumièrent la Gaule, après dix ans de guerre et la réduisirent en province romaine. Les Gaulois finirent par parler la langue des vainqueurs tout en lui imprimant des changements, comme les Arabes de l'Algérie se sont fait un français défiguré, qu'ils emploient dans leurs rapports avec nous. De cette altération progressive du latin populaire, sortirent plusieurs langues locales distinctes : le normand, le picard, le bourguignon et enfin le français ; ce dernier dialecte n'était à l'origine que le dialecte parlé dans l'Île-de-France, province dont Paris était la capitale. Les rois capétiens, d'abord humbles seigneurs de l'Île-de-France et de l'Orléanais, s'annexent successivement le Berry, la Picardie, la Touraine, etc., et apportent dans ces nouvelles provinces le dialecte de l'Île-de-France, le français, qui était la langue du roi, et devint la langue des écrivains et des gens du gouvernement. Les autres se conservèrent dans le peuple sous le nom de patois; d'où l'on voit que les divers patois et le français ont une mère commune, qui est la langue latine.

Le latin produisit de la même manière l'italien, le provençal, l'espagnol et le portugais. C'est pour cette raison que ces langues avec le français portent le nom de langues romanes.

Le français se divise même en deux grandes langues, représentant les deux races rivales du Nord et du Midi. Au nord de la Loire, ce fut la langue d'oïl, et au sud de la Loire, ce fut la langue d'oc (ces noms bizarres viennent de ce que l'affirmation ou était oïl au Nord, et oc au Midi).

Les patois illoisins, provençaux, languedociens et gascons, ne sont que les débris de cette langue d'oc qui brilla d'un si vif éclat au temps des troubadours. Ainal le latin populaire après avoir absorbé le gaulois, nommé aussi langue celtique (cette langue s'est conservée dans la Bretagne où elle forme le patois bas-breton), devint peu à peu la langue romane, à laquelle les Barbares ajoutèrent un certain nombre de mots allemands. A ce fonds sont venus s'ajouter quelques autres mots italiens, espagnols, allemands, anglais. Les savants ont importé même certains mots grecs et latins postérieurs à la naissance de la langue.

ou le genre féminin à des choses qui ne sont ni mâles ni femelles, comme un livre, la lune, le monde.

39. REMARQUE. On reconnaît qu'un nom est du genre masculin quand on peut mettre *le* ou *un* devant ce nom : *le chemin, un chapeau*. On reconnaît qu'il est du genre féminin quand on peut mettre *la* ou *une* : *la vigne, une pomme*.

Liste des noms sur le genre desquels on se trompe le plus souvent.

NOMS MASCULINS.

abîme	astérisque	esclandre	monticule
acabit	atome	escompte	obélisque
acrostiche	auditoire	espace (étendue)	obstacle
acte	augure	étage	obus
adage	auspice	évangile	office
âge	autel	éventail	omnibus
air	automate	exemple	ongle
albâtre	automne	exorde	onguent
alvéole	balustre	girofle	opprobre
amadou	centime	héliotrope	orage
amalgame	cigare	hémisphère	orbe
ambe	cloporte	hémistiche	orchestre
ambre	concombre	héritage	organe
amiante	crabe	horoscope	orifice
amidon	décombres	hospice	ouvrage
anachronisme	échange	hôtel	panache
anathème	éclair	hyménée	parafe
anchois	ellébore	incendie	période
angle	éloge	indice	pétale
anévrisme	emblème	interligne	platine
anis	emplâtre	interstice	pourpre (malaplenrs [die])
anniversaire	empois	intervalle	quaine
antidote	entre-côte	inventaire	rebours
antipode	entr'acte	isthme	sarigette
antre	épiderme	ivoire	squelette
apanage	épilogue	légume	ulcère
apogée	épisode	leurre	ustensile
apologue	épithalame	limbes	vestige
armistice	équilibre	losange	vivres.
arrosoir	équinoxe	mânes	
artifice	érysipèle	midi	

NOMS FÉMININS.

accolade	atmosphère	épopée	obsèques
agrafe	avant-scène	équerre	office (garde-
aire	cuiller	équivoque	offre (manger)
alarme	dinde	esquisse	ole
alcôve	drachme	estampe	omoplate
amnistie	ébène	estime	orbite
amorçe	écaille	étable	oufe
anagramme	écarlate	extase	oufre
ancré	éclipse	fibre	paroi
anecdote	échappatoire	fourmi	patère
antichambre	écharde	horloge	perce-neige
apostrophe	écritoire	huile	pédale
apothéose	écume	hydre	période
après-dînée	effigie	hypothèque	prémises
après-midi	églogue	idole	réglisse
après-soupée	enclume	image	sandaraque
arabesques (pl.)	énigme	immondices	sentinelle
argile	épice	insulte	stalle
armoire	épigraphe	jujube	ténèbres
arrhes	épithète	nacre	varice.
artère	éptre	oasis	

40. Quelques noms ont la même forme pour le masculin et le féminin. Tels sont : acquéreur, agresseur, amateur, censeur, docteur, défenseur, écrivain, auteur, éditeur, imposteur, imprimeur, intercesseur, littérateur, malfaiteur, oppresseur, partisan, peintre, soldat, général, philosophe, poète, possesseur, professeur, compositeur, sauveur, sculpteur, souscripteur, successeur, traducteur, etc. Une femme poète, médecin, auteur, professeur, etc. Cette femme a été le *traducteur* d'Homère. Madame de Staël avait des prétentions à être un grand *philosophe*. Elle resta *possesseur* de tout l'héritage, etc. Cette jeune fille est un *peintre* habile.

Avocat, dans le sens ordinaire, n'a pas de féminin ; il fait *avocate* lorsqu'il se dit d'une personne qui intercede pour une autre : *sa mère fut son avocate*. (Acad.)

41. Le nombre est la désignation d'un ou de plusieurs êtres.

42. Il y a deux nombres : le *singulier*, qui ne désigne

qu'une seule personne ou qu'une seule chose : *un homme, une table*, et le *pluriel*, qui en désigne plusieurs : *des hommes, des tables*.

43. Il y a des noms qui ne s'emploient pas au singulier, comme *ancêtres, funérailles, mœurs, obsèques* ; d'autres qui ne s'emploient pas au pluriel ; tels sont : la *paresse, la faim, la soif, l'humanité*.

DE LA FORMATION DU PLURIEL DANS LES NOMS.

44. RÈGLE GÉNÉRALE. On forme le pluriel des noms en ajoutant un *s* à la fin : *une place, des places ; une ville, des villes*.

EXCEPTIONS.

45. 1^{re} Exception. Les noms terminés au singulier par *s, x, z*, ne changent pas au pluriel : *un fils, des fils ; une croix, des croix ; un nez, des nez*.

2^{me} Exception. Les noms terminés au singulier par *au* ou par *e* prennent *x* au pluriel : *un tonneau, des tonneaux ; un bateau, des bateaux ; un feu, des feux*. Il n'y a qu'une seule exception, c'est *landau*, dont le pluriel se forme par *s* : *des landaus* (1).

3^{me} Exception. Les noms en *ou* suivent la règle générale, c'est-à-dire prennent *s* au pluriel : *un sou, des sous ; un verrou, des verrous*. Il faut en excepter : *bijou, caillou, chou, genou, hibou, joujou* et *pou* qui prennent *x* : *des bijoux, des cailloux, des choux, des genoux, des hiboux, des joujoux, des poux*.

4^{me} Exception. Les noms terminés en *al* font leur pluriel en *aux* : *le mal, les maux ; un cheval, des chevaux* (2).

(1) On peut y ajouter *bleu* : les *bleus de Prusse* sont estimés.

(2) Pour comprendre comment certains noms en *al* ou en *ail*, ont pu faire leur pluriel en *aux*, il faut savoir que *l* précédé d'une voyelle s'est souvent changé en *u*. Ainsi dans l'origine de la langue française, on disait *chevar* ou *cheval*, *chevel* ou *cheveu*, *chou* pour *chou*. De même les terminaisons *ot, oil, ouil* finirent par se résoudre en *ous* et *aux*. Il n'y a pas un siècle que l'on écrivait encore un *sol*, deux *sols*, tout en prononçant un *sou*, deux *sous*, et dans plusieurs provinces, les paysans disent encore un *chevau*. La trace en est aussi restée dans *cheveu-léger*, *audire*, *Vaugirard*. Les mots *ciel, aieul, ceil*, subissent des modifications analogues.

Dans le vieux français, les trois lettres *s, x, z*, étaient employées indifféremment l'une pour l'autre ; on pouvait écrire la *vois*, la *votz*, la *vois* ; l'*x* a prévalu à cause de l'origine latine *vox*.

Cependant *aval* (endossement d'un billet), *bal*, *cal*, *cantal* (fromage), *carnaval*, *nopal* (plante), *pal*, *régal*, *sandal* (bois), *chacal*. et les autres noms d'animaux, à l'exception de cheval, font leur pluriel en *als* : *des avals*, *des bals*, *des carnivals*, *des chacals*, etc. *Cérémonial* n'a pas de pluriel (1).

46. Les noms en *ail*, forment leur pluriel par un *s* : *un éventail*, *des éventails* ; *un gouvernail*, *des gouvernails* ; *un détail*, *des détails*. Excepté : *bail*, *émaïl*, *corail*, *vitrail*, *soupirail*, *ventail*, *travail*, qui font *baux*, *émaux*, *coraux*, *vitraux*, *soupiraux*, *vantaux*, *travaux*.

47. *Travail* fait au pluriel *travaux*, quand il signifie machine où l'on ferre les chevaux vicieux.

Ail fait *aïls* au pluriel. Les botanistes disent *aïls* au pluriel : *la famille des aïls* ; *il cultive des aïls de plusieurs espèces*. (Acad.)

Bercail et *bétail* n'ont pas de pluriel ; *bestiaux* est un pluriel dont le singulier est inusité.

Ciel fait *ciels* dans *ciels de lit*, *ciels de carrière*, *ciels de tableau*, et dans le sens de climat : *l'Italie est sous un des plus beaux ciels* ; dans tous les autres cas il fait *cieux* : *la voûte des cieux*, *l'immensité des cieux*.

Œil fait *yeux* au pluriel : *des yeux noirs*, *des yeux bleus*. L'Académie n'admet guère le pluriel *œils* que dans *œil-de-bœuf*, *des œils-de-bœuf* (petites lucarnes). Elle dit : *les yeux du pain*, *du fromage*, *du bouillon* ; tailler à deux *yeux* à trois *yeux*.

Le pluriel d'*aïeul* est *aïeux*, quand il ne s'agit que des ancêtres en général : *nos aïeux étaient plus simples que nous* ; *ce droit lui vient de ses aïeux*. Et *aïeuls* s'il s'agit de grand-père : *il possède encore ses aïeuls*. Au féminin : une *aïeule*, des *aïeules*.

48. L'Académie conserve toujours le *t* au pluriel des noms en *ant* et en *ent*, quel que soit le nombre de syllabes dont ils se composent : *la dent*, *les dents* ; *le talent*, *les talents* ; *l'appartement*, *les appartements*.

(1) Les noms en *aux* venant d'un singulier en *al* s'écrivent toujours *aux* et non *eaux*.

CHAPITRE II. DE L'ARTICLE.

49. L'article est un petit mot qui se met devant les noms communs pour annoncer qu'ils sont pris dans un sens déterminé (1).

50. Quelquefois l'article précède les noms propres, mais alors il y a un nom commun sous-entendu.—Ex : la *France*, la *contrée* appelée *France* ; le *Rhin*, le fleuve appelé *Rhin* ; les *Pyrénées*, les *montagnes* appelées *Pyrénées*.

51. Nous n'avons en français qu'un article : *le* pour le masculin singulier, *la* pour le féminin singulier, *les* pour le pluriel des deux genres : *les plantes*, *les arbres* (2).

52. L'article est sujet à deux espèces de changements, *l'élision* et *la contraction*.

53. On appelle *élision*, la suppression de *e* ou de *a* qu'on remplace par une apostrophe devant une voyelle ou une *h* muette, pour éviter la rencontre désagréable de deux voyelles.

Ainsi : *l'argent* et non pas *le argent*, *l'oreille* et non pas *la oreille*, *l'histoire* et non pas *la histoire*.

(1) Le nom commun désignant un genre, une espèce ou un individu particulier, est pris dans un sens déterminé.

Il désigne un genre lorsque, pris dans sa plus grande étendue, il embrasse la totalité des êtres ou des objets : *les hommes sont mortels* ; *le cheval est un animal utile*. Ici le *cheval* signifie tous les chevaux.

Il désigne une espèce lorsque les êtres ou les objets nommés sont distingués de ceux du même genre : *les enfants studieux sont chéris de leurs maîtres* ; *les fruits que j'ai cueillis* ; *l'homme faible se laisse gouverner par ses passions*.

Il désigne un individu particulier lorsqu'il représente un seul être ou un seul objet : *la ville d'Orléans* ; *l'empereur de Russie*.

Si le nom commun ne désigne ni un genre, ni une espèce, ni un individu particulier, il est employé dans un sens indéterminé, c'est-à-dire que les êtres ou les objets nommés sont représentés d'une manière vague ou générale, sans aucune idée qui les précise : *un chapeau de paille*, *un arbre chargé de fruits*, *une couverture de lit*, *agir en homme*.

(2) Plessis-lez-Tours. *Lez* est une ancienne préposition signifiant à côté de. C'est comme si l'on disait : *Plessis à côté de la ville de Tours*.



EXCEPTION.—L'article ne s'élide pas devant *un, onze, oui*. On dit *le un, le onze, le oui*.

54. On appelle *contraction* la réunion de l'article *le, les* avec une des prépositions *à, de*. Ainsi on dit : *du pain, pour de le pain ; des soldats, pour de les soldats ; au jardin, pour à le jardin ; aux armes, pour à les armes*.

55. Cependant devant une voyelle ou une *h* muette, on remplace *au, du, par à le, de le*, avec apostrophe. Ainsi l'on dit : *à l'oiseau, et non pas au oiseau ; à l'honneur, et non pas au honneur ; de l'enfant, de l'homme ; et non du enfant, du homme*.

CHAPITRE III.

DE L'ADJECTIF.

56. L'adjectif est un mot qui sert à *qualifier* ou à *déterminer* les noms (1).

57. De là deux sortes d'adjectifs : les adjectifs *qualificatifs* et les adjectifs *déterminatifs*.

58. L'adjectif *qualificatif* est celui qui exprime la qualité bonne ou mauvaise d'une personne ou d'une chose : *enfant studieux, fruit amer* ; les mots *studieux* et *amer* sont des *adjectifs qualificatifs*.

59. On reconnaît, en général, qu'un mot est adjectif quand on peut y joindre les mots *personne* ou *chose*. Ainsi, *modeste, agréable*, sont des adjectifs qualificatifs, parce qu'on peut dire : *personne modeste, chose agréable* (2).

(1) *Adjectif* vient du latin *adjectivus*, signifiant *qui s'ajoute* ; l'adjectif étant, en effet, une qualité qui s'ajoute à un nom.

(2) On distingue trois degrés de signification dans les adjectifs : le *positif*, le *comparatif* et le *superlatif*.

Le *positif* n'est autre chose que l'adjectif même, [sans comparaison : Dieu est bon, la journée est belle.

Le *comparatif* exprime la comparaison, et toute comparaison a pour résultat l'égalité, la supériorité ou l'infériorité. De là trois sortes de comparatifs. Le comparatif d'égalité que l'on forme en mettant *aussi, autant* devant l'adjectif : *la rose est AUSSI BELLE que la tulipe ; il est modeste AUTANT QU'HABILE*.

Le comparatif de supériorité se forme en mettant *plus* devant l'adjectif : *la rose est PLUS BELLE que la violette*. Le comparatif d'infériorité se forme en mettant *moins* devant l'adjectif : *la violette est MOINS BELLE que la rose*.

Nous avons en français trois adjectifs qui expriment seuls une comparaison : *meilleur*, au lieu de *plus bon*, qui ne se dit pas ; *moindre* au lieu de *plus petit* ; *pire* au lieu de *plus mauvais*.

Il y a deux sortes de superlatifs : le superlatif absolu, qui exprime la qualité

60. Les adjectifs qualificatifs qui dérivent des verbes, comme *rampant, tremblant, charmant*, etc., se nomment *adjectifs verbaux*.

Le nom peut être employé comme adjectif qualificatif : *Alexandre était roi de Macédoine* ; *roi* joue ici le rôle d'un adjectif. De même, l'adjectif peut être employé comme nom : *joindre l'utile à l'agréable* ; *le sage obéit à Dieu*. *Utile, agréable* et *sage* sont ici employés comme noms.

61. Plusieurs mots joints par un trait d'union forment ce qu'on appelle un *adjectif composé*. Tels sont *nouveauté, mort-ivre, clair-semé*, etc.

62. L'adjectif n'a par lui-même ni genre ni nombre, mais il prend le genre et le nombre du nom qu'il qualifie.

FORMATION DU FÉMININ DANS LES ADJECTIFS.

63. On forme le féminin d'un adjectif en ajoutant un *e* muet au masculin : *confus, confuse* ; *grand, grande* ; *saint, sainte* ; *vrai, vraie* ; *zélé, zélée*, etc. (1)

EXCEPTIONS.

64. 1^{re} Exception. Les adjectifs terminés au masculin par un *e* muet ne changent pas au féminin :

Un *serviteur fidèle*, une *leçon utile*, un *goût agréable*.

65. 2^{me} Exception. Les adjectifs terminés au masculin par *el, eil, ien, et, on*, doublement au féminin la consonne finale et y ajoutent un *e* muet : *éternel, éternelle* ; *ver-*

dans un très-haut degré, absolument, sans comparaison : *la rose est une TRÈS-BELLE fleur* ; *Paris est une FORT BELLE ville* ; *cet enfant sait toujours bien sa leçon, même quand elle est LE PLUS DIFFICILE*.

Le superlatif *relatif* exprime la qualité dans un très-haut degré *relativement*, c'est-à-dire avec comparaison. On le forme en mettant l'article ou un adjectif possessif devant le comparatif : *la rose est LA PLUS BELLE des fleurs* ; *les qualités du cœur ne sont pas LES MOINS PRÉCIEUSES* ; *Joseph est LE MOINS INTELLIGENT de nos élèves* ; *c'est MON MEILLEUR AMI*, etc.

(1) Le latin formait son féminin en *a* ; *a* final donnant toujours un *e* muet en français, *cet e* devint pour notre langue le signe distinctif du féminin.

meil, vermeille ; chrétien, chrétienne ; muet, muette ; bon, bonne.

Excepté : *complet, concret, discret, inquiet, replet, secret, qui font, complète, concrète, discrète, inquiète, replète, secrète.*

67. 3^e Exception. Les adjectifs *épais, nul, gros, gentil, exprès, profès*, doublent aussi la consonne finale devant l'*e* muet : *épaisse, nulle, grosse, gentille, expresse, professe. Bas, gras, las, sot, vieillot, paysan, font basse, grasse, lasse, sotté, vieilloté, paysanne.*

Les autres adjectifs en *as, ot, an*, ne doublent pas au féminin la consonne finale : *ras, rase ; dévot, dévoté ; sultan, sultane.*

68. 4^e Exception. Les adjectifs en *f* font leur féminin en *ve* : *naïf, naïve ; bref, brève.*

69. 5^e Exception. Les adjectifs en *x* font leur féminin en *se* : *boiteux, boiteuse ; jaloux, jalouse.*

Cependant *doux, faux, préfix, roux*, font *douce, fausse, préfixe, rousse.*

70. 6^e Exception. Les adjectifs en *gu* prennent au féminin *e* surmonté d'un tréma : *aigu, aiguë ; ambigu, ambiguë.*

Les adjectifs *beau, nouveau, fou, mou, vieux*, font au féminin *belle, nouvelle, folle, molle, vieille.*

71. Les adjectifs suivants ont un féminin très-irrégulier.

Ce sont :

Bénin,	bénigne.	Frais,	franche.
Malin,	maligne.	Ammoniac,	ammoniaque.
Devin,	devineresse.	Public,	publique.
Tiers,	tierce.	Caduc,	caduque.
Long,	longue.	Grec,	grecque.
Oblong,	oblongue.	Turc,	turque.
Blanc,	blanche.	Favori,	favorite.
Franc,	franche.	Coi,	coite.
Sec,	sèche.	Sacristain,	sacristine. (1)

(1) Jointés à un nom, les adjectifs *borgne, turogne, mulâtre, nègre*, s'emploient pour les deux genres : *une femme turogne, une personne mulâtre*. S'ils ne sont pas jointés à un nom, ils font *borgnesse, turognesse, mulâtresse, nègresse* : c'est une *turognesse, une nègresse*.

72. REMARQUE. *Franc* (idiome) fait *franque* au féminin : la langue *franque* ; *muscat* fait *muscade* : raisin *muscat*, noix *muscade*.

Dispos, *a julin*, *châtain*, *fat*, *vélin*, n'ont pas de féminin. *Grognon*, *témoin*, *rosat*, *capot*, *contumax* servent pour les deux genres ; *canine*, *céréale*, *pluviale* ne s'emploient pas au masculin.

7. Les adjectifs en *eur* ou en *teur* qui sont formés d'un participe présent, tels que : *trompeur* de *trompant*, *menteur* de *mentant*, font leur féminin en *euse* : *trompeur*, *trompeuse* ; *menteur*, *menteuse*.

ON RECÈPTE :

1° Exécuteur,
Inspecteur,
Inventeur,
Persécuteur,
Gouverneur,
Défendeur,
Enchanteur,
Vengeur,

qui sont au féminin

{ exécutrice.
inspectrice.
inventrice.
persécutrice.
gouvernante.
défenderesse.
enchauteresse.
vengeresse.

2° Bailleur (de fonds),
Chasseur (en poésie),
Demandeur (en justice),
Pêcheur (en péché),
Vendeur (terme de pratique),
Chanteur (à grand talent),
Débiteur (qui doit),
Procureur (mandataire),

qui sont au féminin

{ bailleresse.
chasseresse.
demanderesse.
pêcheresse.
venderesse.
cantatrice.
débitrice.
procuratrice.

74. Les adjectifs en *teur* qui ne sont pas formés d'un participe présent, font leur féminin en *trice* : *délateur*, *délatrice* ; *protecteur*, *protectrice* ; *accusateur*, *accusatrice*, etc.

Cependant *serviteur* fait *servante* au féminin (1).

(1) D'autres noms masculins ont un correspondant féminin très-irrégulier ; nous allons donner les principaux, en ajoutant que ces mots sont plus souvent employés comme noms que comme adjectifs : *acteur*, *actrice* ; *tuteur*, *tutrice* ; *lecteur*, *lectrice* ; *gouverneur*, *gouvernante* ; *ambassadeur*, *ambassadrice* ; *héros*, *héroïne* ; *traître*, *traîtresse* ; *hôte*, *hôtesse* ; *prophète*, *prophétesse* ; *prince*, *princesse* ; *empereur*, *impératrice* ; *roi*, *reine* ; *compagnon*, *compagne* ; *amateur* sert pour les deux genres ; *imposeur* ne s'emploie pas au féminin. *Débiteur* fait *débiteuse* dans : une *débiteuse* de nouvelles, et *scélérates* pour signifier *qui doit* : elle est ma *débitrice*.

75. Les adjectifs *majeur*, *mineur*, *meilleur*, et ceux qui sont terminés au masculin en *érier*, comme *antérieur*, *supérieur*, prennent un *e* muet, selon la règle générale : *majeur*, *majeure* ; *meilleur*, *meilleure* ; *supérieur*, *supérieure*.

Les adjectifs terminés au masculin par *er* font *ère* au féminin : *léger*, *légère* ; *amer*, *amère* ; *altier*, *altière*.

FORMATION DU PLURIEL DANS LES ADJECTIFS.

77. Le pluriel des adjectifs se forme comme dans les noms en ajoutant un *s* au singulier : *bon*, *bonne* ; *bons*, *bonnes*.

78. 1^{re} Exception. Les adjectifs terminés au singulier par *s* ou *x* ne changent point au pluriel masculin : Un *nuage épais*, des *nuages épais* ; un *homme heureux*, des *hommes heureux*.

79. 2^e Exception. Les adjectifs en *eau* : *beau*, *jumeau*, *nouveau*, prennent *x* au pluriel : *beaux*, *jumeaux*, *nouveaux*.

80. 3^e Exception. Les adjectifs en *al* changent, pour la plupart, cette finale en *aux* : *libéral*, *libéraux* ; *moral*, *moraux* ; *original*, *originaux*. Excepté : *amical*, *fatal*, *filial*, *frugal*, *glacial*, *natal*, etc., qui prennent un *s* au pluriel (1).

81. REMARQUE. Plusieurs adjectifs en *al*, comme *diagonal*, *pénal*, *patronal*, etc., n'ont pas de pluriel masculin.

ACCORD DES ADJECTIFS AVEC LES NOMS.

82. Tout adjectif doit être du même genre et du

(1) Voici un certain nombre d'adjectifs en *al* qui forment leur pluriel masculin en *aux* : *abbatial*, *amical*, *anormal*, *arsénical*, *baptismal*, *biennal*, *brutal*, *cérébral*, *cérémonial*, *chirurgical*, *claustral*, *collégial*, *colossal*, *crural*, *dental*, *doctrinal*, *dotal*, *équinoxial*, *fécal*, *ascal*, *grammatical*, *guttural*, *idéal*, *lacrymal*, *lustral*, *marital*, *matrimonial*, *musical*, *nasal* (méd.), *nuptial*, *partial*, *pectoral* (méd.), *primordial*, *proverbiale*, *pyramidal*, *rural*, *sacramental*, *synodal*, *tibial*, *total*, *transversal*, *triennal*, *tribunal*, *vénal*, *vertical*, *vital*, *vocal*, etc., etc.

Quelques autres font leur pluriel masculin en *als*. Ainsi on trouve dans de bons auteurs : des *hommes jovials*, des *combats navals*, les effets *théâtrals*, les sons *finals*, des *cerges pascais*, des *enfants bancais*. L'Académie ne se prononce pas sur le pluriel des uns et des autres de ces adjectifs.

même nombre que le nom auquel il se rapporte : *un homme instruit, une femme instruite ; des hommes instruits, des femmes instruites.*

83. Quand un adjectif se rapporte à deux noms singuliers, on met cet adjectif au pluriel, parce que deux singuliers valent un pluriel : *la justice et la vérité sont éternelles.*

84. Quand un adjectif qualifie deux noms de différents genres, cet adjectif se met au masculin pluriel : *mon père et ma mère sont contents.*

DES ADJECTIFS DÉTERMINATIFS.

85. Les *adjectifs déterminatifs* sont ceux qui déterminent la signification des noms auxquels ils sont joints.

Tels sont : *mon, cet, dix, quelques*, etc.

Dans *mon livre, cette table, dix plumes, quelques amis*, le sens des mots *livre, table, plumes, amis*, est précis, déterminé ; il ne s'agit point d'un livre, d'une table, de plumes, d'amis quelconques, mais il est question d'un livre particulier (mon livre), d'une table particulière (cette table), etc.

Les mots *mon, cet, dix, quelques*, qui précisent ainsi la signification des noms, sont des adjectifs déterminatifs.

Ainsi l'adjectif déterminatif diffère de l'article en ce qu'il détermine le nom par lui-même, au lieu que l'article indique seulement qu'il est pris dans un sens déterminé.

86. Il y a quatre sortes d'adjectifs déterminatifs : les adjectifs *numéraux*, les adjectifs *possessifs*, les adjectifs *démonstratifs* et les adjectifs *indéfinis*.

DES ADJECTIFS NUMÉRAUX.

87. Les *adjectifs numéraux* sont ceux qui déterminent la signification du nom, en y ajoutant une idée de nombre ou d'ordre : *vingt écoliers, le dernier bureau.*

88. Il y a deux sortes d'adjectifs numéraux : les *cardinaux* et les *ordinaux*.

89. Les adjectifs numéraux *cardinaux* expriment le nombre, comme *un, deux, trois, quatre, dix, vingt, cent, mille*, et les *ordinaux* marquent l'ordre, le rang, comme *premier, second, deuxième, troisième, dixième, vingtième, centième, millième*, etc.

90. Les mots *millier, million, milliard, billion*, etc., sont des noms et prennent, comme les autres, *s* au pluriel : *un millier, des milliers, un million, deux millions*, etc.

DES ADJECTIFS POSSESSIFS.

91. Les adjectifs possessifs sont ceux qui déterminent la signification du nom, en y ajoutant une idée de possession, comme *mon papier, votre jardin, son épée*, c'est-à-dire le papier qui est à *moi*, le jardin qui est à *vous*, l'épée qui est à *lui*.

Voici les adjectifs possessifs :

SINGULIER		PLURIEL
masculin	féminin	des deux genres
Mon,	ma,	mes.
Ton,	ta,	tes.
Son,	sa,	ses.
Notre,	notre,	nos.
Votre,	votre,	vos.
Leur,	leur,	leurs.

92. Au féminin, devant une voyelle ou une *h* muette, on emploie par euphonie, c'est-à-dire pour la douceur de la prononciation, *mon, ton, son*, au lieu de *ma, ta, sa*. On dit *mon âme* et non *ma âme*, *son histoire* et non *sa histoire*.

DES ADJECTIFS DÉMONSTRATIFS.

93. Les adjectifs démonstratifs déterminent le nom en y ajoutant une idée d'indication : *cette pomme, ces enfants*.

Ces adjectifs sont :

Pour le masculin singulier, *ce, cet*.

Pour le féminin singulier, *cette*.

Pour le pluriel des deux genres, *ces*.

94. REMARQUE. On met *ce* devant une consonne ou une *h* aspirée : *ce héros* ; *cet* devant une voyelle ou une *h* muette : *cet arbre, cet habit*.

DES ADJECTIFS INDÉFINIS.

95. Les adjectifs indéfinis déterminent le nom en y ajoutant une idée vague et générale : *quelques fruits, certains amis*.

Les adjectifs indéfinis sont :

Chaque,	Tout,	Maint,
Nul,	Quelque,	Certain,
Aucun,	Plusieurs,	Quel,
Même,	Tel,	Quelconque.

CHAPITRE IV.

DU PRONOM.

96. Le pronom est un mot qui tient la place du nom et en prend le genre et le nombre. Ainsi, au lieu de dire : *votre oncle n'est plus ici ; votre oncle est parti de bonne heure ; votre oncle reviendra demain* ; on dira en se servant du pronom *il* : *votre oncle n'est plus ici ; il est parti de bonne heure ; il reviendra demain* (1).

97. On distingue cinq espèces de pronoms : les pronoms *personnels*, les pronoms *démonstratifs*, les pronoms *possessifs*, les pronoms *relatifs* et les pronoms *indéfinis*.

DES PRONOMS PERSONNELS.

98. Les pronoms *personnels* sont ceux qui désignent particulièrement les *personnes*.

(1) *Pronom* est formé du mot latin *pro*, signifiant *pour*, à la place de, et du mot français *nom* ; de là *pronom*, c'est-à-dire *pour le nom, et qui rappelle l'idée*.

99. Il y a trois *personnes* ou rôles (1).

La première personne est celle qui parle : *je marche, nous écrivons.*

La deuxième personne est celle à qui l'on parle : *tu marches, vous écrivez.*

La troisième personne est celle de qui l'on parle : *il marche, elles écrivent.*

100. Les pronoms personnels sont :

Pour la 1^{re} personne : *je, me, moi, nous.*

Pour la 2^e personne : *tu, te, toi, vous.*

Pour la 3^e personne : $\left\{ \begin{array}{l} \textit{il, ils, elle, elles, lui, eux, se, soi,} \\ \textit{en, y, leur, le, la, les} \end{array} \right.$ (2).

101. *Le, la, les* ne sont pronoms personnels que lorsqu'ils accompagnent un verbe : *je les connais* (3).

102. *Leur* est pronom lorsqu'il est joint au verbe, et alors il ne prend jamais *s* : *vous leur écrivez* ; il est adjectif possessif et variable lorsqu'il est placé devant un nom : *leurs enfants.*

103. *En* est tantôt pronom et tantôt préposition : il est pronom quand il est mis pour *de lui, d'elle, d'eux, d'elles, de cela.* Ex. : *ce sont des personnes vraiment charitables, j'en ai reçu de grands services* ; c'est-à-dire, *j'ai reçu d'elles* ; *vous en avez*, c'est-à-dire *de cela*, etc. *En*, préposition, a toujours un régime : *se battre en brave, voyager en Suisse, agir en ami.*

DES PRONOMS DÉMONSTRATIFS.

104. Les pronoms *démonstratifs* sont ceux qui servent à *montrer* les personnes ou les choses dont ils tiennent la place.

(1) Ce mot *personne* vient du latin *persona*, personnage de théâtre, rôle. À la seconde personne du singulier on emploie quelquefois, par politesse, *vous* au lieu de *tu*. — Exemple : *Madame, je vous remercie* ; *monsieur, vous êtes bien bon.*

Les représentants de l'autorité, les orateurs, les auteurs, etc., emploient ordinairement *nous* au lieu de *je* ; — Ex. : *nous avons ordonné que*, etc. ; *fidèle à nos serments, nous avons arrêté que*, etc. ; *nous sommes décidé à ne reculer devant aucun sacrifice*, au lieu de dire : *j'ai décrété, j'ai arrêté, je suis décidé.*

Il va sans dire qu'alors les adjectifs et les participes passés correspondants, s'accordant avec *je*, sous-entendu, doivent être mis au singulier.

(2) Il ne faut pas confondre *y* adverbe avec *y* pronom personnel. *Y* adverbe signifie là : *j'y vais, je m'y plais*, c'est-à-dire *je vais là, je me plais là* ; *y* pronom signifie à cette chose, à cela : *je m'y applique*, c'est-à-dire *je m'applique à cette chose, à cela* ; *j'y travaille*, c'est-à-dire *à cette chose, à cela.*

(3) En effet, dans ces cas, *le, la, les*, et même *leur*, signifient *lui, elle, eux, elles, à eux, à elles.* Je *les connais*, c'est-à-dire, *je connais eux, elles* ; *je le vois*, *je vois lui* ; *je leur écris*, *j'écris à eux, à elles*, etc.

Ces pronoms sont :

Celui, celui-ci, celui-là, celle, celle-ci, celle-là, ce, ceci, cela, ceux, ceux-ci, ceux-là, celles, celles-ci, celles-là.

106. REMARQUE. *Ce*, suivi d'un nom, est adjectif démonstratif : *ce papier, ce tableau* ; dans tous les autres cas il est pronom : *ce qui me plaît, c'est sa modestie.*

DES PRONOMS POSSESSIFS.

106. Les pronoms *possessifs* sont ceux qui ajoutent une idée de possession au nom dont ils tiennent la place.

Ces pronoms sont :

SING. MASC.	SING. FÉM.	PLUR. MASC.	PLUR. FÉM.
Le mien,	la mienne.	Les miens,	les miennes.
Le tien,	la tienne.	Les tiens,	les tiennes.
Le sien,	la sienne.	Les siens,	les siennes.
Le nôtre,	la nôtre.	Les nôtres,	les nôtres.
Le vôtre,	la vôtre.	Les vôtres,	les vôtres.
Le leur,	la leur.	Les leurs,	les leurs.

107. REMARQUE. On met un accent circonflexe sur l'o de *nôtre, vôtre*, pronoms possessifs, et jamais sur celui de *notre, votre*, adjectifs possessifs : *votre cheval est plus joli que le nôtre.*

DES PRONOMS RELATIFS.

108. Les pronoms *relatifs* sont ainsi nommés parce qu'ils se trouvent toujours en relation, en rapport immédiat avec le nom ou le pronom qu'ils représentent (1).

Ces pronoms sont :

SING. MASC.	FÉMININ.	PLUR. MASC.	FÉMININ.
Lequel,	laquelle,	lesquels,	lesquelles.
Duquel,	de laquelle,	desquels,	desquelles.
Auquel,	à laquelle,	auxquels,	auxquelles.

Pour les deux genres et les deux nombres : *qui, que, quoi, dont.*

(1) Les pronoms relatifs sont aussi appelés *conjonctifs*, parce que, tout en tenant la place d'un nom, ils servent à joindre ensemble deux propositions.

109. *Qui, que, quoi, lequel, etc.*, sont *interrogatifs* quand ils n'ont pas d'antécédent, et qu'on peut les remplacer par *quelle personne* ou *quelle chose*. Ex. : *qui a parlé?* c'est-à-dire, *quelle personne a parlé?* *Que faites-vous?* c'est-à-dire, *quelle chose faites-vous?*

110. Le mot précédent, auquel se rapporte le pronom relatif, se nomme l'*antécédent du pronom*. Ainsi dans ces phrases : *l'enfant qui lit, vous que j'appelle, la personne dont vous parlez*; *enfant* est l'antécédent de *qui*, *vous* est celui de *que* et *personne* celui de *dont*.

111. *Que* peut être pronom relatif, ou adverbe, ou conjonction. *Que* est pronom relatif s'il peut se remplacer par *lequel, laquelle, lesquels, lesquelles*, ou lorsqu'il est après un autre pronom : *ce que vous voulez*, c'est-à-dire, la chose que vous voulez; *c'est vous que j'attends*. *Que* est adverbe lorsqu'il signifie *combien* : *que de beaux fruits!* c'est-à-dire, *combien de beaux fruits!* Lorsqu'il ne peut être remplacé ni par *lequel, laquelle*, ni par *combien*, *que* est conjonction : *je veux que tu viennes*.

DES PRONOMS INDÉFINIS.

112. Les pronoms *indéfinis* sont ceux qui représentent les personnes ou les choses d'une manière vague et générale.

Ces pronoms sont :

On (1), *chacun, autre, autrui, personne, quiconque, quelqu'un, l'un, l'autre, l'un et l'autre, rien, aucun, plusieurs, nul, tel*.

Les quatre derniers : *aucun, plusieurs, nul, tel*, sont des adjectifs *indéfinis* s'ils sont suivis d'un nom : *plusieurs enfants, nul homme*, etc.

113 *Personne* est pronom lorsque ce mot est employé sans article ni adjectif déterminatif, et alors il signifie *nul, aucune personne* : *personne n'est exempt de la mort*. Dans les autres cas, *personne* est nom : *une personne est entrée; voici la personne que vous demandez*.

(1) *On* dérive de *homo*, et n'est autre chose que le mot *homme*. *L'on* équivaut donc à *homme* précédé de l'article. Les grammairiens ont donc eu tort d'avancer que dans *l'on* la lettre *l* est une lettre euphonique. *On* était une ancienne forme du mot *homme*, c'est à cause de cette origine qu'il est ordinairement masculin.

114. Rien est pronom et invariable quand il signifie *aucune chose* : *je n'ai rien promis, je ne veux rien* ; il est nom s'il est accompagné d'un article ou d'un adjectif déterminatif : *un rien lui fait peur* ; il s'amuse à faire des *riens*.

114 bis. Les mots *tout, certains, autre* sont pronoms indéfinis s'ils tiennent la place d'un nom : *tout passe, certains l'ont dit*.

CHAPITRE V.

DU VERBE.

115. Le *verbe* est un mot qui exprime l'*état* ou l'*action*, c'est-à-dire que l'on *est* ou que l'on *fait* quelque chose.

Ex. : *Mon frère est intelligent, la terre tourne ; est* marque l'état, *tourne* marque l'action (1).

116. Il n'y a, proprement dit, qu'un seul verbe, et c'est le verbe *être* ; on l'appelle aussi verbe *substantif*, parce qu'il *subsiste* par lui-même. Tous les autres renferment en eux le verbe *être* et un adjectif ou attribut. En effet, *aimer, finir, rendre* sont pour *être aimant, être finissant, être rendant*. On les appelle, pour cette raison, *verbes adjectifs*.

117. On reconnaît qu'un mot est verbe quand on peut mettre devant ce mot un des pronoms *je, tu, il, nous, vous, ils* ; ainsi *lire* et *dormir* sont des verbes, parce qu'on peut dire : *je lis, tu lis, il lit, etc. Je dors, tu dors, il dort, etc.*

DU SUJET.

118. On nomme *sujet* du verbe la personne ou la chose qui fait l'action ou qui est dans l'état exprimé par le verbe.

On trouve le sujet en plaçant immédiatement avant le verbe la question *qui est-ce qui?* pour les personnes, et

(1) Le mot *verbe* signifie *parole, mot par excellence, terme essentiel, sans lequel il serait impossible d'énoncer un jugement*. Nous avons environ 8,000 verbes.

qu'est-ce qui ? pour les choses. *J'aime Dieu, Paul étudie, la pluie tombe.*

Qui est-ce qui aime Dieu ? je ou moi. Qui est-ce qui étudie ? Paul. Qu'est-ce qui tombe ? la pluie. Je est le sujet de aime, Paul celui de étudie, et pluie celui de tombe (1).

ACCORD DU VERBE AVEC SON SUJET.

119. 1^{re} RÈGLE. Tout verbe s'accorde en nombre et en personne avec son sujet : *je parle ; parle* est au singulier et à la première personne, parce que son sujet *je* est du singulier et de la première personne.

Vous parlez ; parlez est au pluriel et à la seconde personne, parce que son sujet *vous* est du pluriel et de la seconde personne.

120. REMARQUE. Les noms représentent toujours la troisième personne ; en conséquence, le verbe devra être mis à la troisième personne du singulier, s'il a pour sujet un nom singulier, et à la troisième personne du pluriel, s'il a pour sujet un nom pluriel : *l'enfant dort, c'est-à-dire, il dort ; ces hommes travaillent, c'est-à-dire, ils travaillent ; ces dames se promènent, c'est-à-dire, elles se promènent.*

121. Quelquefois le sujet d'un verbe est un autre verbe à l'infinitif ; dans ce cas, on met la troisième personne du singulier.

Ex. : *Médire est une infamie.*

Le pronom indéfini *on* est toujours sujet ; il est de la troisième personne du singulier : *on vient, on t'a appelé.*

À l'impératif, le sujet est toujours un pronom sous-entendu.

Ex. : *répondez, c'est-à-dire, vous, répondez.*

Le sujet est quelquefois sous-entendu, comme dans : *il dort et mange bien ; c'est comme s'il y avait : il dort bien et il mange bien.*

Le sujet peut se trouver placé après le verbe. Ex. : *Vient-il ? Que dit votre oncle ? Où sont les ennemis ?*

122. 2^e RÈGLE. Quand un verbe a deux sujets singuliers il se met au pluriel, parce que deux singuliers valent un pluriel.

(1) L'emploi de l'une des questions *qui est-ce qui ?* ou *qu'est-ce qui ?* suppose évidemment la connaissance du sujet ; aussi quelques grammairiens emploient-ils seulement la question *qui ?* plus courte, et préférable à tous égards.

Si vous voulez savoir mon nom, allez

DU VERBE

25

La peine et le plaisir passent comme une ombre.

Mon frère et ma sœur lisent.

123. 3^e RÈGLE. Si le verbe a plusieurs sujets, il se met au pluriel, et si les sujets sont de différentes personnes, on le fait accorder en personne avec celle qui a la priorité : la première personne a la priorité sur la seconde, et la seconde sur la troisième :

Pierre et Jean travaillent.

Vous et votre frère dormiez.

Votre père et moi nous irons vous voir (1).

DU COMPLÈMENT.

124. On appelle *complément* le mot qui achève d'exprimer l'idée commencée par un autre mot. Ainsi quand je dis : *Dieu veut notre bonheur, cet homme aspire à une place* ; *bienheur* est le complément de *veut* et *place* celui de *aspire*. Le complément est aussi appelé *régime*, parce qu'il est régi par le mot dont il dépend.

125. REMARQUE. Le nom, l'adjectif, le pronom, le verbe, le participe et même l'adverbe, peuvent avoir un complément.

Ex. : *La joie du cœur, utile à ses parents, estimé de tous, etc.*

Nous ne parlerons ici que des compléments du verbe.

126. Les verbes ont deux sortes de compléments : le *complément direct* et le *complément indirect*.

DU COMPLÈMENT DIRECT.

127. Le complément *direct* est celui qui complète, sans le secours d'aucun autre mot, l'idée commencée par le verbe.

128. On le reconnaît en plaçant, après le verbe, *qui* ou *quoi* ; *qui* ? pour les personnes et *quoi* ? pour les choses.

Ex. ; *J'aime mon frère ; les hommes craignent la mort.* *J'aime qui ?* mon frère ; les hommes craignent *quoi ?* la mort. *Mon frère* est le complément direct de *j'aime*, et *la mort*, celui de *craignent*.

(1) L'usage veut que, par politesse, celui qui parle se nomme le dernier.

129. Le complément est direct, quoique précédé de *à* ou *de*, s'il répond à la question *qui?* ou *quoi?* comme dans : *aimer à lire, boire de l'eau, craindre de mourir*. Aimer *quoi?* à lire; boire *quoi?* de l'eau : craindre *quoi?* de mourir.

DU COMPLÉMENT INDIRECT.

130. Le complément *indirect* est celui qui ne complète l'idée commencée par le verbe qu'avec le secours d'une préposition, comme *à, de, pour, dans, avec*, etc. Il répond à l'une des questions *à qui?* *à quoi?* *de qui?* *de quoi?* *pour qui?* *pour quoi?* etc. EXEMPLE : *J'ai parlé à votre père ; le renard se moqua du corbeau*. *J'ai parlé à qui?* à votre père; le renard se moqua *de quoi?* du corbeau; *à votre père, du corbeau*, sont les compléments indirects des verbes *j'ai parlé, se moqua*.

131. Le complément indirect prend le nom de complément *circonstanciel* lorsqu'il répond à des questions autres que, *à qui, à quoi, de qui, de quoi?* Il marque alors une circonstance quelconque de but, de moyen, de manière, d'opposition, de quantité, de temps, de lieu, etc., et répond aux questions suivantes : *où? d'où? par où? quand? comment? pourquoi? pour quel motif?* Ex. : Les serpents se cachent *sous les fleurs*; admirez un guerrier *dans l'action*, un pilote *dans la tempête*, et la vertu *dans les revers*; à *vingt ans*, on ne compte pas les années; à *soixante ans*, on compte les jours. Les serpents se cachent *où? sous les fleurs*; admirez un guerrier *quand? dans l'action*, etc.

Quelquefois la préposition est sous-entendue devant le complément circonstanciel : ce voyageur reviendra l'année prochaine (*quand? pendant l'année prochaine*); il dort douze heures (il dort *combien? pendant douze heures*).

REMARQUES PARTICULIÈRES SUR LES COMPLÉMENTS.

132. REMARQUE. *Le, la, les*, devant un verbe, ou après un verbe auquel ils sont joints par un trait d'union, sont pronoms et compléments directs de ce verbe : *je les attends*, c'est-à-dire *j'attends eux (les mis pour eux)*.

133. REMARQUE. Le pronom relatif *que* est complément direct du verbe qui le suit : *les livres que j'ai reçus*; *que* mis pour *lesquels* (livres).

Que peut être employé pour *durant* ou *pendant lequel, laquelle* : *les trois ans qu'il a régné*, c'est-à-dire, *durant lesquels* il a régné.

134. REMARQUE. *Lui, leur, dont, en, y*, sont compléments indi-

rects à cause de la préposition qu'ils renferment ; ils sont pour à lui, à eux, duquel, de cela, à cela : je leur écris, j'écris à eux ; je lui ai parlé, j'ai parlé à lui, etc.

135. *Me, te, se, nous, vous*, sont compléments directs quand ils sont mis pour moi, toi, lui, nous, vous : je m'instruis, j'instruis moi ; je t'écoute, j'écoute toi ; il se flatte, il flatte lui, etc.

Ils sont compléments indirects quand ils sont mis pour à moi, à toi, à lui, à nous, à vous : il me parle, il parle à moi ; il t'a écrit, il a écrit à toi ; il se nuit, il nuit à lui, etc.

DES DIFFÉRENTES SORTES DE VERBES ADJECTIFS (1).

136. Il y a cinq sortes de verbes adjectifs : le verbe *actif*, le verbe *passif*, le verbe *neutre*, le verbe *pronominal* et le verbe *unipersonnel*.

137. Le verbe *actif* est celui qui exprime une action faite par le sujet et a un complément direct. Ex : J'écris une lettre ; on attend la réponse ; Édouard appelle son frère.

138. On reconnaît qu'un verbe est *actif* quand on peut mettre *quelqu'un* ou *quelque chose* après ce verbe. Ainsi *appeler, réciter*, sont des verbes actifs, parce qu'on peut dire : *appeler quelqu'un, réciter quelque chose*.

139. Le verbe *neutre*, comme le verbe *actif*, est celui qui exprime une action faite par le sujet, mais il en diffère en ce qu'il ne saurait avoir un complément direct : *nous allons en Espagne, tu partiras avec nous* (2).

Les verbes *actifs* qui n'ont pas de complément direct, deviennent accidentellement *neutres* : je lis, j'étudie ; et réciproquement, les verbes *neutres* qui ont un complément direct, deviennent accidentellement *actifs* : tu parles le langage de la charité.

140. On connaît qu'un verbe est neutre quand on ne peut pas mettre après lui *quelqu'un* ou *quelque chose*. Ainsi : *dormir, rire*, sont des verbes neutres, parce qu'on ne peut pas dire : *dormir quelqu'un, rire quelque chose*.

(1) Les verbes *adjectifs* sont aussi appelés *attributifs*, parce que, avec l'idée du verbe être, ils renferment celle d'un attribut.

Le verbe *actif* et le verbe *neutre* sont appelés dans certaines grammaires, le premier, verbe *transitif*, et le second, verbe *intransitif*, parce que, dans l'un de ces verbes, l'action du sujet est transmise directement au complément et que, dans l'autre, elle lui est transmise indirectement.

(2) On l'appelle *neutre* parce qu'il n'est ni *actif* ni *passif* : neutro signifie ni l'un ni l'autre.

141. Le verbe *passif* est le contraire du verbe *actif*; il marque que l'action *exprimée* par le verbe est reçue, soufferte par le sujet, comme quand je dis: *Edouard est chéri de son oncle.*

On fait passer une phrase de l'actif au passif en prenant le complément direct du verbe actif pour en faire le sujet du verbe passif, et le sujet pour en faire le complément indirect. Forme active: *Le chat mange la souris*; forme passive: *la souris est mangée par le chat.*

142. Les verbes *pronominaux* sont ceux dont le sujet *fait et reçoit* tout à la fois l'action marquée par le verbe, comme quand je dis: *je me brosse.* Ces verbes se conjuguent toujours avec deux pronoms de la même personne: *je me promène, tu te reposes, il se fâche.*

Les verbes pronominaux, énonçant une action qui *retombe*, qui *se réfléchit* sur le sujet, ont aussi reçu le nom de *réfléchis*.

143. Quelquefois il n'y a qu'un pronom énoncé, c'est lorsque le sujet est exprimé, comme dans: *Paul se souvient, ces enfants s'amuse.*

144. On appelle verbes *essentiellement pronominaux* ceux qui ne peuvent être conjugués sans deux pronoms de la même personne, comme *je me souviens, je me repens, je m'empare*; on ne saurait dire: *je souviens, je repens, j'empare.*

144 bis. Les verbes *essentiellement* pronominaux ont toujours pour complément direct leur second pronom, à l'exception du verbe *s'arroger*, où le pronom complément est toujours complément indirect.

145. Dans les verbes pronominaux, le premier pronom est toujours sujet, et le second, complément.

146. Le complément direct est quelquefois un autre mot que *me, te, se, nous, vous.* Ex: *il s'est mordu la langue*; *il s'est promisc une belle montre*; les compléments directs sont *la langue, une belle montre.*

147. On appelle verbes *accidentellement pronominaux* ceux qui peuvent être conjugués avec un seul pronom, comme *se louer, se flatter*; on peut dire: *je loue, je flatte.*

148. Le verbe *unipersonnel*, qu'on nomme aussi *impersonnel*, ne s'emploie dans chaque temps qu'à la troisième personne du singulier: *il faut, il pleut.*

Dans les verbes *unipersonnels*, le pronom *il* n'est que le sujet apparent, le sujet réel est ordinairement placé après le verbe, comme dans : *il est un Dieu dans le ciel*, pour : *un Dieu est dans le ciel* ; *il est nécessaire de prier*, pour, *prier est nécessaire* ; ou bien il reste dans l'esprit, comme dans : *il neige, il tonne*.

149. Les verbes *unipersonnels* sont *essentiels* ou *accidentels* ; ils sont *essentiellement* unipersonnels quand ils ne s'emploient qu'à la troisième personne du singulier, comme : *il neige, il tonne, il faut*, etc. ; ils sont *accidentellement* unipersonnels quand la forme unipersonnelle ne leur est pas essentielle ; tels sont *tomber, répandre*, etc. : *il est tombé* beaucoup de neige, *il se répand* des bruits étranges.

DES MODIFICATIONS DU VERBE.

150. On appelle modifications du verbe certains changements de forme ou de terminaison qu'éprouve le verbe.

151. On en distingue quatre : le *nombre*, la *personne*, le *mode* et le *temps*.

DU NOMBRE.

152. Le nombre est la forme que prend le verbe pour indiquer s'il est singulier ou pluriel : *tu parles, nous parlons* ; *il se tait, ils se taisent*.

DE LA PERSONNE.

153. La personne est la forme que prend le verbe pour indiquer que son sujet est de la première, de la seconde ou de la troisième personne : *je donnai, tu donnas, il donna*.

DU MODE (1).

154. On appelle mode les différentes formes que prend le verbe pour exprimer l'état ou l'action.

155. Il y a cinq modes : l'*indicatif*, le *conditionnel*, l'*impératif*, le *subjonctif* et l'*infinitif*.

156. Les quatre premiers modes, admettant la dis-

(1) Mode veut dire manières.

inction des personnes, se nomment modes *personnels* ; l'infinitif, ne l'admettant pas, est désigné sous le nom de mode *impersonnel*.

157. L'indicatif présente l'action d'une manière certaine et absolue : *je lis, il lira*.

158. Le conditionnel la présente sous l'idée d'une condition : *j'écrirais, si je le pouvais*.

159. L'impératif la présente sous l'idée du commandement, du désir : *honorez vos parents, craignons le Seigneur*.

160. Le subjonctif la présente comme subordonnée et dépendante : *il veut que je parte, je crains qu'il ne périsse*.

161. L'infinitif enfin exprime l'action d'une manière vague et générale, sans désignation de nombre ni de personne : *servir Dieu, c'est régner ; travailler, c'est s'enrichir*.

DU TEMPS.

162. Le temps est la forme que prend le verbe pour marquer à quelle partie de la durée répond ou l'état ou l'action exprimée par le verbe.

163. La durée comprend trois époques : le *présent*, le *passé* et le *futur*.

164. L'instant de la parole est un point indivisible : il n'y a donc qu'un présent. Mais cet instant est précédé et suivi de plusieurs autres : il y a donc plusieurs passés et plusieurs futurs.

165. Il y a en tout huit temps pour les trois époques, savoir : un pour le présent, cinq pour le passé et deux pour le futur.

166. Le présent exprime l'action dans le moment où elle a lieu : *j'écris, je parle*.

167. Les cinq temps qui marquent le passé sont :

168. 1° L'imparfait, qui exprime l'action comme présente relativement à une autre action ou à une époque passée : *j'écrivais quand vous entrâtes*.

169. 2° Le passé défini, qui l'exprime comme ayant eu lieu dans un temps dont toutes les parties sont écoulées : *il vint nous voir la semaine dernière*.

170. 3° Le passé indéfini, qui l'exprime comme ayant eu lieu dans un temps complètement écoulé ou non : *j'ai vu votre père hier, je l'ai revu aujourd'hui*.

171. 4° Le passé antérieur, qui l'exprime comme ayant eu lieu immédiatement avant une autre action ou une époque passée :

quand j'eus terminé mon devoir, je partis ; hier, j'eus fini à huit heures.

172. 5° Le plus-que-parfait, qui l'exprime comme ayant eu lieu avant une autre action ou une époque passée, qui a pu ne pas suivre immédiatement : j'avais terminé quand vous entrâtes ; j'avais fini à huit heures.

173. Les deux temps qui marquent le futur sont :

1° Le futur simple, qui exprime une action à faire : je lirai demain.

2° Le futur antérieur, qui exprime que l'action aura lieu avant une autre action également à venir : j'aurai dîné, quand vous viendrez.

174. Les temps se divisent encore en temps simples et en temps composés.

175. Les temps simples d'un verbe sont ceux où il n'entre que le verbe : je dors, je dormis, je dormais, etc.

176. Les temps composés sont ceux qui prennent avoir ou être : j'ai dormi, j'avais dormi ; je suis parti, j'étais parti, etc.

177. Conjuguer un verbe, c'est le réciter ou l'écrire avec toutes ses formes de modes, de temps, de nombres et de personnes.

178. Il y a quatre conjugaisons que l'on distingue par les terminaisons du présent de l'infinitif.

179. La première conjugaison est terminée en *er*, comme *aimer* ; la deuxième en *ir*, comme *finir* ; la troisième en *oir*, comme *recevoir* ; la quatrième en *re*, comme *rendre*.

180. Les verbes *avoir* et *être*, lorsqu'ils servent à conjuguer les autres verbes, prennent le nom d'*auxiliaires*.

181. Les temps composés prennent l'*auxiliaire avoir* dans tous les verbes actifs, dans la plupart des verbes neutres et dans certains verbes unipersonnels ; mais tous les verbes passifs, les verbes pronominaux et la plupart des verbes unipersonnels, prennent l'*auxiliaire être*.

182. REMARQUE. Dans les temps composés, on trouve la lettre finale du participe passé masculin en se demandant comment il fait au féminin : ainsi, *fait*, *reçu*, *pris*, *couvert*, font au féminin *faite*, *reçue*, *prise*, *couverte*. Retranchez l'*e* muet et vous avez la terminaison du participe au masculin. Il faut excepter *absoute* et *dissoute*, qui font au masculin : *absous*, *dissous*.

RADICAL ET TERMINAISON.

183. On distingue dans un verbe le *radical* et la *terminaison*.

184. Le radical est la première partie du verbe, celle qui ne change pas. La terminaison est la dernière partie du verbe; elle varie suivant le mode, le temps, le nombre et la personne.

1 4 bis. On obtient le radical d'un verbe en ôtant de l'infinitif la terminaison en *er*, *ir*, *oir*, ou *evoir*, *re*. Ainsi *aim*, *fin*, *rec*, *rend*, sont les radicaux des verbes *aimer*, *finir*, *recevoir*, *rendre*. Tous les verbes français, à l'exception des verbes irréguliers et des verbes défectifs, peuvent se conjuguer d'après cette règle (1).

VERBE AUXILIAIRE AVOIR.

INDICATIF.

PRÉSENT.

SING.	{	J'ai.
		Tu as (2).
		Il ou elle a
PLUR.	{	Nous avons.
		Vous avez.
		Ils ou elles ont.

IMPARFAIT.

J'avais.
Tu avais.
Il avait.
Nous avions.
Vous aviez.
Ils avaient.

(1) Nous formons des verbes nouveaux à l'aide des noms et des adjectifs; en général, les noms forment les verbes en *er*: *végaler*, *végaler*; *don*, *donner*; *chant*, *chanter*, etc.; les verbes en *ir* sont tirés des adjectifs: *faible*, *faiblir*; *sourd*, *assourdir*; *doux*, *adoucir*, etc. Depuis l'origine de la langue, il ne s'est pas ajouté un seul verbe en *oir* ou en *re* au petit nombre de ceux que nous avait légués le latin. Aussi ces deux conjugaisons sont-elles appelées *conjugaisons mortes*, par opposition aux deux premières appelées, à bon droit, *conjugaisons vivantes*.

(2) En général les secondes personnes du singulier finissent par *s*.

PASSE DÉFINI.

J'eus.
 Tu eus.
 Il eut.
 Nous eûmes.
 Vous eûtes.
 Ils eurent.

PASSE INDÉFINI.

J'ai eu.
 Tu as eu.
 Il a eu.
 Nous avons eu.
 Vous avez eu.
 Ils ont eu.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

J'eus eu.
 Tu eus eu.
 Il eut eu.
 Nous eûmes eu.
 Vous eûtes eu.
 Ils eurent eu.

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'avais eu.
 Tu avais eu.
 Il avait eu.
 Nous avions eu.
 Vous aviez eu.
 Ils avaient eu.

FUTUR.

J'aurai.
 Tu auras.
 Il aura.
 Nous aurons.
 Vous aurez.
 Ils auront

FUTUR ANTÉRIEUR.

J'aurai eu.
 Tu auras eu.
 Il aura eu.
 Nous aurons eu.
 Vous aurez eu.
 Ils auront eu.

CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

J'aurais.
 Tu aurais.
 Il aurait.
 Nous aurions.
 Vous auriez.
 Ils auraient.

PASSÉ.

J'aurais eu.
 Tu aurais eu.
 Il aurait eu.
 Nous aurions eu.
 Vous auriez eu.
 Ils auraient eu.

On dit aussi :

J'eusse eu.
Tu eusses eu.
Il eût eu.
Nous eussions eu.
Vous eussiez eu.
Ils eussent eu.

IMPÉRATIF.

Aie.
 Ayons.
 Ayez.

SUBJONCTIF.**PRÉSENT OU FUTUR.**

Que j'aie.
 Que tu aies.
 Qu'il ait.
 Que nous ayons.
 Que vous ayez.
 Qu'ils aient.

IMPARFAIT.

Que j'eusse.
 Que tu eusses.
 Qu'il eût.
 Que nous eussions.
 Que vous eussiez.
 Qu'ils eussent.

PASSÉ.

Que j'aie eu.
 Que tu aies eu.
 Qu'il ait eu.
 Que nous ayons eu.
 Que vous ayez eu.
 Qu'ils aient eu.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que j'eusse eu.
 Que tu eusses eu.
 Qu'il eût eu.
 Que nous eussions eu.
 Que vous eussiez eu.
 Qu'ils eussent eu.

INFINITIF.**PRÉSENT.****Avoir.****PASSÉ.****Avoir eu.****PARTICIPE.****PRÉSENT.****Ayant.****PASSÉ.****Eu, eue, ayant eu.****VERBE AUXILIAIRE *ÊTRE*.****INDICATIF.****PRÉSENT.**

Je suis.
 Tu es.
 Il ou elle est.
 Nous sommes.
 Vous êtes.
 Ils ou elles sont.

IMPARFAIT.

J'étais.
 Tu étais.
 Il était.
 Nous étions.
 Vous étiez.
 Ils étaient.

Il est trop de bonheur d'être à la

DU VERBE

pages 33 35

PASSÉ DÉFINI.

Je fus.
Tu fus.
Il fut.
Nous fûmes.
Vous fûtes.
Ils furent.

PASSÉ INDÉFINI.

J'ai été.
Tu as été.
Il a été.
Nous avons été.
Vous avez été.
Ils ont été.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

J'eus été.
Tu eus été.
Il eut été.
Nous eûmes été.
Vous eûtes été.
Ils eurent été.

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'avais été.
Tu avais été.
Il avait été.
Nous avions été.
Vous aviez été.
Ils avaient été.

FUTUR.

Je serai.
Tu seras.
Il sera.
Nous serons.
Vous serez.
Ils seront.

FUTUR ANTÉRIEUR.

J'aurai été.
Tu auras été.
Il aura été.
Nous aurons été.
Vous aurez été.
Ils auront été.

CONDITIONNEL.

PRÉSENT

Je serais.
Tu serais.
Il serait.
Nous serions.
Vous seriez.
Ils seraient.

PASSÉ.

J'aurais été.
Tu aurais été.
Il aurait été.
Nous aurions été.
Vous auriez été.
Ils auraient été.

On dit aussi :

J'eusse été.
Tu eusses été.
Il eût été.
Nous eussions été.
Vous eussiez été.
Ils eussent été.

IMPÉRATIF.

Sois.
Soyons.
Soyez.

SUBJONCTIF.**PRÉSENT OU FUTUR.**

Que je sois.
 Que tu sois.
 Qu'il soit.
 Que nous soyons.
 Que vous soyez.
 Qu'ils soient.

IMPARFAIT.

Que je fusse.
 Que tu fusses.
 Qu'il fût.
 Que nous fussions.
 Que vous fussiez.
 Qu'ils fussent.

PASSÉ.

Que j'aie été.
 Que tu aies été.
 Qu'il ait été.
 Que nous ayons été.
 Que vous ayez été.
 Qu'ils aient été.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que j'eusse été.
 Que tu eusses été.
 Qu'il eût été.
 Que nous eussions été.
 Que vous eussiez été.
 Qu'ils eussent été.

INFINITIF.**PRÉSENT.**

Être.

PASSÉ.

Avoir été.

PARTICIPE.**PRÉSENT.**

Étant.

PASSÉ.

Été, ayant été.

PREMIÈRE CONJUGAISON EN *ER*.VERBE *AIMER*.(Radical *aim*, terminaison *er*.)

INDICATIF.

PRÉSENT.

J'aim e.
 Tu aim es.
 Il aim e.
 Nous aim ons.
 Vous aim ez.
 Ils aim ent.

IMPARFAIT.

J'aim ais (1).
 Tu aim ais.
 Il aim ait.
 Nous aim ions.
 Vous aim iez.
 Ils aim aient.

PASSÉ DÉFINI.

J'aim ai.
 Tu aim as.
 Il aim a.
 Nous aim âmes.
 Vous aim âtes.
 Ils aim èrent.

PASSÉ INDÉFINI.

J'ai aim é.
 Tu as aim é.
 Il a aim é.
 Nous avons aim é.
 Vous avez aim é.
 Ils ont aim é.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

J'eus aim é.
 Tu eus aim é.
 Il eut aim é.
 Nous eûmes aim é.
 Vous eûtes aim é.
 Ils eurent aim é (2).

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'avais aim é.
 Tu avais aim é.
 Il avait aim é.
 Nous avions aim é.
 Vous aviez aim é.
 Ils avaient aim é.

(1) Autrefois la terminaison de l'imparfait de l'indicatif était en *ois, ois, oit* : je chantais, tu chantais, il chantoit (que l'on prononça dès le dix-septième siècle : je chantais, tu chantais, il chantait). C'est à la fin du dix-huitième siècle que l'on remplaça *o* par *a* ; ce changement ne fut sanctionné par l'Académie qu'en 1835.

(2) Il y a dans les quatre conjugaisons un quatrième passé dont on se sert rarement : *J'ai eu aimé, tu as eu aimé, il a eu aimé, nous avons eu aimé, vous avez eu aimé, ils ont eu aimé.*

FUTUR.

J'aim erai.
 Tu aim eras.
 Il aim era.
 Nous aim erons.
 Vous aim erez.
 Ils aim eront.

FUTUR ANTÉRIEUR.

J'aurai aim é.
 Tu auras aim é.
 Il aura aim é.
 Nous aurons aim é.
 Vous aurez aim é.
 Ils auront aim é.

CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

J'aim erais.
 Tu aim erais.
 Il aim erait.
 Nous aim erions.
 Vous aim eriez.
 Ils aim eraient.

PASSÉ.

J'aurais aim é.
 Tu aurais aim é.
 Il aurait aim é.
 Nous aurions aim é.
 Vous auriez aim é.
 Ils auraient aim é.

On dit aussi :

J'eusse aim é.
Tu eusses aim é.
Il eût aim é.

Nous eussions aim é.
Vous eussiez aim é.
Ils eussent aim é.

IMPÉRATIF.

Aim e.
 Aim ons.
 Aim ez.

SUBJONCTIF.

PRÉSENT OU FUTUR.

Que j'aim e.
 Que tu aim es.
 Qu'il aim e.
 Que nous aim ions.
 Que vous aim iez.
 Qu'ils aim ent.

IMPARFAIT.

Que j'aim asse.
 Que tu aim asses.
 Qu'il aim ât.
 Que nous aim assions.
 Que vous aim assiez.
 Qu'ils aim assent.

PASSÉ.

Que j'aie aim é.
 Que tu aies aim é.
 Qu'il ait aim é.
 Que nous ayons aim é.
 Que vous ayez aim é.
 Qu'ils aient aim é.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que j'eusse aim é.
 Que tu eusses aim é.
 Qu'il eût aim é.
 Que nous eussions aim é.
 Que vous eussiez aim é.
 Qu'ils eussent aim é.

INFINITIF.	PARTICIPE.
PRÉSENT.	PRÉSENT.
Aimer.	Aimant.
PASSÉ.	PASSÉ.
Avoir aimé.	Aimé, aimée, ayant aimé.

Conjuguer de même : chanter, parler, porter, mépriser, veiller, regarder, brûler, etc. (1)

DEUXIÈME CONJUGAISON EN IR.

VERBE FINIR.

(Radical *fin*, terminaison *ir*.)

INDICATIF.	PASSÉ DÉFINI.
PRÉSENT.	
Je fin is.	Je fin is.
Tu fin is.	Tu fin is.
Il fin it.	Il fin it.
Nous fin issons.	Nous fin îmes.
Vous fin issez.	Vous fin îtes.
Ils fin issent.	Ils fin irent.
IMPARFAIT.	PASSÉ INDÉFINI.
Je fin issais.	J'ai fin i.
Tu fin issais.	Tu as fin i.
Il fin issait.	Il a fin i.
Nous fin issions.	Nous avons fin i.
Vous fin issiez.	Vous avez fin i.
Ils fin issaient.	Ils ont fin i.

(1) On peut y ajouter : donner, autoriser, entraîner, dédaigner, embarrasser, demander, sauter, frapper, garder, aborder, chercher, former, flûter, inventer, estimer, traîner, apporter, adorer, diviser, travailler, gagner, habiter, habiter, visiter, arrêter, etc., etc.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

J'eus fin i.
 Tu eus fin i.
 Il eut fin i.
 Nous eûmes fin i.
 Vous eûtes fin i.
 Ils eurent fin i.

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'avais fin i.
 Tu avais fin i.
 Il avait fin i.
 Nous avions fin i.
 Vous aviez fin i.
 Ils avaient fin i.

FUTUR.

Je fin irai.
 Tu fin iras.
 Il fin ira.
 Nous fin irons.
 Vous fin irez.
 Ils fin iront.

FUTUR ANTÉRIEUR.

J'aurai fin i.
 Tu auras fin i.
 Il aura fin i.
 Nous aurons fin i.
 Vous aurez fin i.
 Ils auront fin i.

CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

Je fin irais.
 Tu fin irais.
 Il fin irait.
 Nous fin irions.
 Vous fin iriez.
 Ils fin iraient.

PASSÉ.

J'aurais fin i.
 Tu aurais fin i.
 Il aurait fin i.
 Nous aurions fin i.
 Vous auriez fin i.
 Ils auraient fin i.

On dit aussi :

J'eusse fin i.
Tu eusses fin i.
Il eût fin i.
Nous eussions fin i.
Vous eussiez fin i.
Ils eussent fin i.

IMPÉRATIF.

Fin is.
 Fin issons.
 Fin issez.

SUBJONCTIF.

PRÉSENT OU FUTUR,

Que je fin isse.
 Que tu fin isses.
 Qu'il fin isse.
 Que nous fin issions.
 Que vous fin issiez.
 Qu'ils fin issent.

IMPARFAIT.

Que je fin isse.
 Que tu fin isses.
 Qu'il fin it.
 Que nous fin issions.
 Que vous fin issiez.
 Qu'ils fin issent.

PASSÉ.	INFINITIF.
Que j'aie fin i.	PRÉSENT.
Que tu aies fin i.	Fin ir.
Qu'il ait fin i.	PASSÉ.
Que nous ayons fin i.	Avoir fin i.
Que vous ayez fin i.	PARTICIPE.
Qu'ils aient fin i.	PRÉSENT.
PLUS-QUE-PARFAIT.	Fin issant.
Que j'eusse fin i.	PASSÉ.
Que tu eusses fin i.	Fin i, fin ie, ayant fin i.
Qu'il eût fin i.	
Que nous eussions fin i.	
Que vous eussiez fin i.	
Qu'ils eussent fin i.	

Conjuguer de même : *obéir, punir, guérir, avertir, languir, enhardir, unir, agir*, etc. (1).

TROISIÈME CONJUGAISON EN OIR.

VERBE RECEVOIR.

(Radical *rec*, terminaison *voir*.)

INDICATIF.	IMPARFAIT.
PRÉSENT.	
Je reç ois.	Je rec evais.
Tu reç ois.	Tu rec evais.
Il reç oit.	Il rec evait.
Nous rec evons.	Nous rec evions.
Vous rec avez.	Vous rec eviez.
Ils reç oivent.	Ils rec evaient.

(1) On peut y ajouter : *embellir, remplir, saisir, rafraîchir, approfondir, unir, adoucir, ficher, nourrir, choisir, accomplir, bannir, ensevelir, maigrir, ternir, enrichir, établir, pallier*, etc., etc.

PASSÉ DÉFINI.

Je reç us.
 Tu reç us.
 Il reç ut.
 Nous reç ûmes.
 Vous reç ûtes.
 Ils reç urent.

PASSÉ INDÉFINI.

J'ai reç u.
 Tu as reç u.
 Il a reç u.
 Nous avons reç u.
 Vous avez reç u.
 Ils ont reç u.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

J'eus reç u.
 Tu eus reç u.
 Il eut reç u.
 Nous eûmes reç u.
 Vous eûtes reç u.
 Ils eurent reç u.

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'avais reç u.
 Tu avais reç u.
 Il avait reç u.
 Nous avions reç u.
 Vous aviez reç u.
 Ils avaient reç u.

FUTUR.

Je rec evrai.
 Tu rec evras.
 Il rec evra.
 Nous rec evrons.
 Vous rec evrez.
 Ils rec evront.

FUTUR ANTÉRIEUR.

J'aurai reç u.
 Tu auras reç u.
 Il aura reç u.
 Nous aurons reç u.
 Vous aurez reçu.
 Ils auront reç u.

CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

Je rec evrais.
 Tu rec evrais.
 Il rec evrait.
 Nous rec evrions.
 Vous rec evriez.
 Ils rec evraient.

PASSÉ.

J'aurais reç u.
 Tu aurais reç u.
 Il aurait reç u.
 Nous aurions reç u.
 Vous auriez reç u.
 Ils auraient reç u.

On dit aussi :

J'eusse reç u.
Tu eusses reç u.
Il eût reç u.
Nous eussions reç u.
Vous eussiez reç u.
Ils eussent reç u.

IMPÉRATIF.

Reç ois.
 Rec evons.
 Rec evez.

SUBJONCTIF.

PRÉSENT OU FUTUR.

Que je reç oive.
 Que tu reç oives.
 Qu'il reç oive.
 Que nous rec evions.
 Que vous rec eviez.
 Qu'ils reç oivent.

IMPARFAIT.

Que je reç usse.
 Que tu reç usses.
 Qu'il reçût
 Que nous reç ussions.
 Que vous reç ussiez.
 Qu'ils reç ussent.

PASSÉ.

Que j'aie reç u.
 Que tu aies reç u.
 Qu'il ait reç u.
 Que nous ayons reç u.
 Que vous ayez reç u.
 Qu'ils aient reç u.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que j'eusse reç u.
 Que tu eusses reç u.
 Qu'il eût reç u.
 Que nous eussions reç u.
 Que vous eussiez reç u.
 Qu'ils eussent reç u.

INFINITIF.

PRÉSENT.

Rec evoir.

PASSÉ.

Avoir reç u.

PARTICIPE.

PRÉSENT.

Rec evant.

PASSÉ.

Reç u, reç ue, ayant reç u.

Ainsi se conjuguent : *devoir, apercevoir, concevoir, percevoir*, et tous ceux dont l'infinitif est en *evoir*. Tous les autres verbes en *oir*, comme *pouvoir, valoir, etc.*, sont irréguliers.

QUATRIÈME CONJUGAISON EN *RE*.

VERBE *RENDRE*.

(Radical *rend*, terminaison *re*.)

INDICATIF.

PRÉSENT.

Je rend s.
Tu rend s.
Il rend.
Nous rend ons.
Vous rend ez.
Ils rend ent.

IMPARFAIT.

Je rend ais.
Tu rend ais.
Il rend ait.
Nous rend ions.
Vous rend iez.
Ils rend aient.

PASSÉ DÉFINI.

Je rend is.
Tu rend is.
Il rend it.
Nous rend îmes.
Vous rend îtes.
Ils rend irent.

PASSÉ INDÉFINI.

J'ai rend u.
Tu as rend u.
Il a rend u.
Nous avons rend u.
Vous avez rend u.
Ils ont rend u.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

J'eus rend u.
Tu eus rend u.
Il eut rend u.
Nous eûmes rend u.
Vous eûtes rend u.
Ils eurent rend u.

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'avais rend u.
Tu avais rend u.
Il avait rend u.
Nous avions rend u.
Vous aviez rend u.
Ils avaient rend u.

FUTUR.

Je rend rai.
Tu rend ras.
Il rend ra.
Nous rend rons.
Vous rend rez.
Ils rend ront.

FUTUR ANTÉRIEUR.

J'aurai rend u.
Tu auras rend u.
Il aura rend u.
Nous aurons rend u.
Vous aurez rend u.
Ils auront rend u.

CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

Je rend rais.
 Tu rend rais.
 Il rend rait.
 Nous rend rions.
 Vous rend riez.
 Ils rend raient.

PASSÉ.

J'aurais rend u.
 Tu aurais rend u.
 Il aurait rend u.
 Nous aurions rend u.
 Vous auriez rend u.
 Ils auraient rend u.

On dit aussi :

J'eusse rend u.
Tu eusses rend u.
Il eût rend u.
Nous eussions rend u.
Vous eussiez rend u.
Ils eussent rend u.

IMPÉRATIF.

Rend s.
 Rend ons.
 Rend ez.

SUBJONCTIF.

PRÉSENT OU FUTUR.

Que je rend e.
 Que tu rend es.
 Qu'il rend e.
 Que nous rend ions.
 Que vous rend iez.
 Qu'ils rend ent.

IMPARFAIT.

Que je rend isse.
 Que tu rend isses.
 Qu'il rend it.
 Que nous rend issions.
 Que vous rend issiez.
 Qu'ils rend issent.

PASSÉ.

Que j'aie rend u.
 Que tu aies rend u.
 Qu'il ait rend u.
 Que nous ayons rend u.
 Que vous ayez rend u.
 Qu'ils aient rend u.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que j'eusse rend u.
 Que tu eusses rend u.
 Qu'il eût rend u.
 Que nous eussions rend u.
 Que vous eussiez rend u.
 Qu'ils eussent rend u.

INFINITIF.

PRÉSENT.

Rend re.

PASSÉ.

Avoir rend u.

PARTICIPE.

PRÉSENT.

Rend ant.

PASSÉ.

Rend u, rend ue, ayant
 rend u.

OBSERVATIONS SUR LES VERBES DES QUATRE CONJUGAISONS.

Première conjugaison.

185. Dans les verbes terminés à l'infinitif par *cer*, comme *placer*, *percer*, on met une cédille sous le *ç* devant les voyelles *a*, *o* : *il plaça*, *nous perçons*.

Ainsi se conjuguent : *balancer*, *pincer*, *lancer*, *forcer*, *amorcer*, *tracer*, *menacer*, *avancer*, *enfoncer*, *prononcer*, *renoncer*, *glacer*, *percer*, *ensemencer*, *influencer*, etc.

186. Dans les verbes en *ger*, comme *ranger*, *manger*, le *g* prend un *e* muet devant les voyelles *a*, *o* : *nous rangeons*, *je mangeais*.

Ainsi se conjuguent : *corriger*, *nager*, *juger*, *ravager*, *songer*, *changer*, *voyager*, *arranger*, *interroger*, *partager*, *plonger*, *ronger*, *saccager*, *charger*, *alléger*, *allonger*, *arranger*, *interroger*, *manger*, *ménager*, *venger*, *affliger*, etc.

187. Les verbes en *eler*, ou *eter*, comme *appeler*, *jeter*, prennent deux *i* ou deux *t* devant un *e* muet : *j'appelle*, *j'appellerai* ; *il jette*, *il jettera* (1).

Ainsi se conjuguent : *chanceler*, *catcheter*, *projeter*, *ciseler*, *renouveler*, etc. (2) ; mais on écrira avec un seul *i* ou un seul *t* : *je révèle*, *tu répètes*, ces verbes étant terminés par *eler*, *eter*, et non par *eler*, *eter* (3).

188. Les verbes dont le participe présent est terminé par *yant* prennent un *y* et un *i* aux deux premières personnes plurielles de l'imparfait de l'indicatif et du présent du subjonctif : *nous essayions*, *vous essayiez* ; *que*

(1) L'Académie ne double pas la consonne des verbes *acheter*, *banqueter*, *brequeter*, *bosseler*, *botteler*, *bourreler*, *breveter*, *celer*, *ciseler*, *colleter*, *congeler*, *cordeler*, *ciêneler*, *coupletter*, *crocheter*, *déceler*, *décoller*, *dépeler*, *déchiqueter*, *démanteler*, *denteler*, *écarteler*, *épousseter*, *étiquler*, *geler*, *haïeler*, *harcèler*, *marteler*, *marteler*, *modeler*, *pailletter*, *peler*, *racheter*, *trompeter* (ne pas confondre *trompeter*, publier à son de trompe, avec *trompeller*, jouer de la trompette).

(2) On conjugue de même : *atteler*, *amonceler*, *souffleter*, *ensorceler*, *dételer*, *étinceler*, *ficeler*, *niveler*, *rappeler*, *décacheler*, *seuilleter*, *suiveler*, *interjeter*, *rejeter*, *épeler*, etc.

(3) Conséquemment les verbes qui ont deux *i* ou deux *t* à l'infinitif, comme *appeller*, *querèler*, *émièler*, *souffèler*, *regèler*, etc., gardent les deux *i* ou les deux *t* dans toute la conjugaison.

nous payions, que vous payiez (1). Ces verbes changent aussi l'y en i devant l'e muet : je paie, tu paies, il paiera.

Ainsi se conjuguent : *côtoyer, coudoyer, ennuyer, effrayer, employer, noyer, tutoyer, essayer*, etc. (2).

189. Si le verbe est terminé en *ayer* ou *eyer*, comme *payer, rayer, balayer, grasseyer*, il est d'usage de conserver l'y : je paye, je raye, tu balaye, il grasseye.

190. Tout en autorisant à écrire ces verbes avec un i devant un e muet, l'Académie donne la préférence à l'y.

191. Les verbes dont le participe présent est terminé par *iant*, prennent deux i aux deux premières personnes plurielles de l'imparfait, de l'indicatif et du présent du subjonctif : nous priions, vous priiez que nous riions, que vous riiez.

Ainsi se conjuguent : *décrier, manier, plier, sacrifier, vérifier, supplier, négocier, rectifier, apprécier*, etc. (3).

192. REMARQUE. Quoiqu'ils n'appartiennent pas à la première conjugaison, les verbes *fuir, rire, voir, croire*, doivent suivre la même règle que les verbes ci-dessus, parce qu'ils sont terminés au participe présent par *iant* ou par *yant*.

193. Les verbes qui ont à l'avant-dernière syllabe un e muet, le changent en è ouvert lorsque la syllabe qui suit est muette : *amener, j'amène, nous amèneront ; achever, j'achève, nous achèveront*.

194. Les verbes qui ont à l'avant-dernière syllabe un é fermé le changent aussi en è ouvert avant une syllabe muette, excepté au futur et au conditionnel, *céder, je cède, ils cèdent, nous céderons ; protéger, je protège, ils protègent, tu protégerais ; régner, je règne, il régnera*.

195. REMARQUE. Les verbes terminés par *éer* sont exceptés de la règle ci-dessus, ils conservent l'é fermé dans toute la conjugaison. *créer, je crée, je créerai*.

196. Les verbes en *éer*, comme *créer, suppléer*, prennent deux e de suite dans toute la conjugaison, excepté devant les voyelles a, o, i : *je créai, nous suppléons, vous*

(1) Le verbe *avoir* fait exception : que nous ayons, que vous ayez.

(2) Conjuguez de même : *balayer, nettoyer, aboyer, essayer, rudoyer, déployer, délayer, déblayer, ployer, octroyer, défrayer, broyer, appuyer*, etc.

(3) Conjuguez de même : *terrifier, varier, nier, innier, colorier, dédicier, associer, licier, simplifier, varier, remercier, amplifier, boafier, expier, gratifier, paier*, etc.

créiez, etc. Le participe passé féminin prend trois *e* : *créée*, *suppléée* (1).

OBSERVATIONS SUR LES VERBES DE LA SECONDE
CONJUGAISON.

197. *Bénir* fait au participe passé *béni*, *bénite*, en parlant des choses consacrées par les prières de l'Église, et *béni*, *bénie* dans tous les autres cas : *pain béni*, *eau bénite* ; *nation bénie de Dieu*.

19 . Quoique se disant des choses consacrées par une cérémonie religieuse, *béni* ne prend pas le *t* s'il est conjugué avec l'auxiliaire *avoir* : le prêtre *béni* les drapeaux ; les drapeaux *ont été bénis* ; l'eau qu'on a *bénie* est *bénite*.

19 . *Hair* prend deux points sur l'*i* dans toute la conjugaison, excepté au singulier du présent de l'indicatif et de l'impératif : *je hais*, *tu hais*, *il hait* ; *hais*.

20 . *Fleurir*, employé au figuré, c'est-à-dire dans le sens de prospérité, fait *florissait* à l'imparfait de l'indicatif et *florissant* au participe présent : *Athènes florissait sous Périclès* ; *les lettres florissant sous Louis XIV*.

OBSERVATIONS SUR LES VERBES DE LA TROISIÈME
CONJUGAISON.

201. *Apercevoir*, *concevoir*, *percevoir*, *décevoir*, *devoir* et *redevoir* sont les seuls verbes de la troisième conjugaison qui se conjuguent sur *recevoir*. *Devoir* et *redevoir* prennent un accent circonflexe au participe passé masculin singulier : *dû*, *redû*.

REMARQUES SUR LES VERBES DE LA QUATRIÈME
CONJUGAISON.

202. Les verbes en *indre* et en *soudre* perdent le *d* aux trois personnes singulières du présent de l'indicatif ; elles se terminent par *s*, *s*, *t* : *je peins*, *tu peins*, *il peint* ; *je résous*, *tu résous*, *il résout*. Tous les autres verbes en *dre* conservent les finales *ds*, *ds*, *d* : *je perds*, *tu mords*, *il apprend*.

(1) Ainsi se conjuguent les verbes suivants qui sont les seuls en *êr* : *récréter*, *grêter*, *agrêter*, *désagrêter*, *rugrêter*, *procrêter*.

VERBE CONJUGUÉ INTERROGATIVEMENT.

VERBE *CHANTER*.

INDICATIF.

PRÉSENT.

Chanté-je ?
 Chantes-tu ?
 Chante-t-il ? (1)
 Chantons-nous ?
 Chantez-vous ?
 Chantent-ils ?

IMPARFAIT.

Chantais-je ?
 Chantais-tu ?
 Chantait-il ?
 Chantions-nous ?
 Chantiez-vous ?
 Chantaient-ils ?

PASSÉ DÉFINI.

Chantai-je ?
 Chantas-tu ?
 Chanta-t-il ?
 Chantâmes-nous ?
 Chantâtes-vous ?
 Chantèrent-ils ?

PASSÉ INDÉFINI.

Ai-je chanté ?
 As-tu chanté ?
 A-t-il chanté ?
 Avons-nous chanté ?
 Avez-vous chanté ?
 Ont-ils chanté ?

PASSÉ ANTÉRIEUR.

Eus-je chanté ?
 Eus-tu chanté ?
 Eut-il chanté ?
 Eûmes-nous chanté ?
 Eûtes-vous chanté ?
 Eurent-ils chanté ?

PLUS-QUE-PARFAIT.

Avais-je chanté ?
 Avais-tu chanté ?
 Avait-il chanté ?
 Avions-nous chanté ?
 Aviez-vous chanté ?
 Avaient-ils chanté ?

(1) Le *t* n'est pas une lettre arbitrairement choisie pour adoucir la prononciation, il vient du latin où il termine la troisième personne du singulier des verbes actifs. Naturellement, dans les premiers temps de notre langue, il se conservait partout à la 3^e personne du singulier: *il aime*; et il était muet, comme il l'est encore aujourd'hui dans *ils parlent, ils chantent*, etc. Plus tard, il disparut de la première conjugaison, mais il persista dans la forme interrogative: *aime-t-il? parle-t-il?*

FUTUR.

Chanterai-je ?
 Chanteras-tu ?
 Chantera-t-il ?
 Chanterons-nous ?
 Chanterez-vous ?
 Chanteront-ils ?

FUTUR ANTÉRIEUR.

Aurai-je chanté ?
 Auras-tu chanté ?
 Aura-t-il chanté ?
 Aurons-nous chanté ?
 Aurez-vous chanté ?
 Auront-ils chanté ?

CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

Chanterais-je ?
 Chanterais-tu ?
 Chanterait-il ?

Chanterions-nous ?
 Chanteriez-vous ?
 Chanteraient-ils ?

PASSÉ.

Aurais-je chanté ?
 Aurais-tu chanté ?
 Aurait-il chanté ?
 Aurions-nous chanté ?
 Auriez-vous chanté ?
 Auraient-ils chanté ?

AUTRE PASSÉ.

Eussé-je chanté ?
 Eusses-tu chanté ?
 Eût-il chanté ?
 Eussions-nous chanté ?
 Eussiez-vous chanté ?
 Eussent-ils chanté ?

REMARQUES.

203. 1° L'impératif, les temps du subjonctif et ceux de l'infinif ne s'emploient pas interrogativement.

204. 2° Le passé antérieur interrogatif ne s'emploie guère que dans les tournures suivantes : *à peine eus-je chanté ; à peine eus-je fini*, etc.

205. 3° La première personne du singulier de l'indicatif ne s'emploie pas non plus interrogativement, quand elle n'a qu'une syllabe ; ainsi on ne dit pas : *prends-je ? vends-je ? sers-je ? tais-je ? sors-je ?* (1) Cependant l'usage autorise : *ai-je ? dis-je ? dois-je ? suis-je ? crois-je ? vois-je ? fais-je ? puis-je ?*

206. 4° On met un trait d'union entre le verbe et le sujet dans les temps simples : *recevais-je ? rendis-je ?* et un trait d'union entre l'auxiliaire et le sujet dans les temps composés : *avait-il reçu ? eurent-ils rendu ?*

(1) On prend alors une autre tournure et l'on dit : *est-ce que je prends ? est-ce que je vends ? est-ce que je sors ?* etc.

207. 5° L'e muet qui termine le verbe se change en *é* fermé devant le pronom *je*: *aimé-je? eussé-je fini?* (1).

6° Quand le verbe est à la troisième personne du singulier et finit par une voyelle, on met entre le verbe et un des sujets *il, elle, on*, la lettre euphonique *t*, qui se met entre deux traits d'union: *aime-t-il? a-t-on reçu? a-t-il fini?* (2).

7° On écrit *chanté-je? parlé-je?* au présent de l'indicatif, et *chantai-je? parlai-je?* au passé défini. La différence de signification empêche de confondre ces temps; le premier signifie: *est-ce que je chante? est-ce que je parle?* et le second: *est-ce que je chantai? est-ce que je parlai?*

FORMATION DES TEMPS.

210. Les temps des verbes se divisent en temps *primitifs* et en temps *dérivés*.

2° Les temps primitifs sont ceux qui servent à former tous les autres; il y en a cinq: le *présent de l'infinitif*, le *participe présent*, le *participe passé*, le *présent de l'indicatif* et le *passé défini*.

3° Les temps dérivés sont ceux qui sont formés des temps primitifs.

4° L'INFINITIF PRÉSENT forme deux temps:

1° *Le futur simple*, en changeant *r, oir, re*, en *rai*: *aimer, j'aimerai; finir, je finirai; recevoir, je recevrai; rendre, je rendrai.*

2° *Le conditionnel présent*, en changeant *r, oir, ou re* en *rais*: *aimer, j'aimerais; finir, je finirais; recevoir, je recevrais; rendre, je rendrais.*

5° Le PARTICIPE PRÉSENT forme trois temps:

1° *Tout le pluriel du présent de l'indicatif*, en changeant *nt* en *ons, ez, ent*: *aimant, nous aimons, vous aimez, ils aiment; finissant, nous finissons, vous finissez, ils finissent; rendant, nous rendons, vous rendez, ils rendent.*

Les verbes de la troisième conjugaison en *avoir* changent *evant* en *oivent* à la troisième personne plurielle: *recevant, nous recevons, vous recevez, ils reçoivent.*

(1) Il en est de même dans les expressions conditionnelles: *dussé-je, pussé-je! Pussé-je de mes yeux y voir tomber la foudre! Dussé-je périr moi-même, l'essayerai de sauver ce malheureux, c'est-à-dire, quand je devrais périr.*

(2) Nous avons trois lettres euphoniques: *e, s, t*. On appelle lettre *euphonique* une lettre étrangère aux mots et employée uniquement pour en adoucir la prononciation. Tel est l'*e* dans *nagea, nageons*; l'*s* dans *portes-en, mènes y; le t* dans *chante-t-il? parle-t-il?* etc.

2^o *L'imparfait de l'indicatif*, en changeant *ant* en *ais* : *aimant, j'aimais* ; *finissant, je finissais* ; *recevant, je recevais* ; *rendant, je rendais*.

3^o *Le présent du subjonctif*, en changeant *ant* en *e* muet : *aimant, que j'aime* ; *finissant, que je finisse* ; *rendant, que je rende*.

Pour les verbes de la troisième conjugaison en *avoir*, on change *evant* en *oive* : *recevant, que je reçoive*.

215. Le PARTICIPE PASSÉ forme tous les temps composés à l'aide du verbe *avoir* ou du verbe *être* : *j'ai aimé, j'avais fini, je suis venu, il était parti*.

216. Le PRÉSENT DE L'INDICATIF forme l'impératif en supprimant les pronoms et l'*s* à la deuxième personne du singulier de la première conjugaison : *tu aimes, aime* ; *tu finis, finis* ; *nous rendons, rendons*.

217. Le PASSÉ DÉFINI forme l'imparfait du subjonctif en changeant *ai* en *asse* pour la première conjugaison, et en ajoutant *se* pour les trois autres : *j'aimai, que j'aimasse* ; *je finis, que je finisse* ; *je reçus, que je reçusse* ; *je rendis, que je rendisse*.

DES VERBES IRRÉGULIERS ET DES VERBES DÉFECTIFS.

218. On appelle *verbes irréguliers* ceux qui s'écartent des règles générales des conjugaisons.

219. On appelle *verbes défectifs* ceux qui ne sont pas usités à certains temps et à certaines personnes. Les verbes unipersonnels sont tous défectifs.

220. REMARQUE. Les temps primitifs manquant, les temps qui en dérivent manquent ordinairement. Ainsi *absoudre* et *braver*, n'ayant pas de passé défini, n'ont pas d'imparfait du subjonctif.

CONJUGAISON DES VERBES PASSIFS.

VERBE ÊTRE AIMÉ.

INDICATIF.

PRÉSENT.

Je suis	{	aimé
Tu es		ou
Il ou elle est	{	aimée.
Nous sommes		aimés
Vous êtes	{	ou
Ils ou elles sont		aimées.

IMPARFAIT.

J'étais	{	aimé
Tu étais		ou
Il ou elle était	{	aimée.
Nous étions		aimés
Vous étiez	{	ou
Ils ou elles étaient		aimées.

PASSÉ DÉFINI.

Je fus	{	aimé
Tu fus		ou
Il ou elle fut	{	aimée.
Nous fûmes		aimés
Vous fûtes	{	ou
Ils ou elles furent		aimées.

PASSÉ INDÉFINI.

J'ai été	{	aimé
Tu as été		ou
Il ou elle a été	{	aimée.
Nous avons été		aimés
Vous avez été	{	ou
Ils ou elles ont été		aimées.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

J'eus été	{	aimé
Tu eus été		ou
Il ou elle eut été	{	aimée.
Nous eûmes été		aimés
Vous eûtes été	{	ou
Ils ou elles eurent été		aimées.

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'avais été	{	aimé
Tu avais été		ou
Il ou elle avait été	{	aimée.
Nous avions été		aimés
Vous aviez été	{	ou
Ils ou elles avaient été		aimées.

FUTUR.

Je serai	{	aimé
Tu seras		ou
Il ou elle sera	{	aimée.
Nous serons		aimés
Vous serez	{	ou
Ils ou elles seront		aimées.

FUTUR ANTÉRIEUR.

J'aurai été	{	aimé
Tu auras été		ou
Il ou elle aura été	{	aimée.
Nous aurons été		aimés
Vous aurez été	{	ou
Ils ou elles auront été		aimées.

CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

Je serais	{	aimé
Tu serais		ou
Il ou elle serait	{	aimée.
Nous serions		aimés
Vous seriez	{	ou
Ils ou elles seraient		aimées.

PASSÉ.

J'aurais été	{	aimé
Tu aurais été		ou
Il ou elle aurait été	{	aimée.
Nous aurions été		aimés
Vous auriez été	{	ou
Ils ou elles auraient été		aimées.

On dit aussi :

<i>J'eusse été</i>	}	aimé ou aimée. aimés ou aimées.
<i>Tu eusses été</i>		
<i>Il ou elle eût été</i>		
<i>Nous eussions été</i>		
<i>Vous eussiez été</i>		
<i>Ils ou elles eussent été</i>		

IMPÉRATIF.

Sois	}	aimé ou aimée.
Soyons		
Soyez	}	aimés ou aimées.

SUBJONCTIF.

PRÉSENT OU FUTUR.

Que je sois	}	aimé ou aimée.
Que tu sois		
Qu'il ou qu'elle soit		
Que nous soyons	}	aimés ou aimées.
Que vous soyez		
Qu'ils ou qu'elles soient		

IMPARFAIT.

Que je fusse	}	aimé ou aimée.
Que tu fusses		
Qu'il ou qu'elle fût		
Que nous fussions	}	aimés ou aimées.
Que vous fussiez		
Qu'ils ou qu'elles fussent		

PASSÉ.

Que j'aie été	}	aimé ou aimée.
Que tu aies été		
Qu'il ou qu'elle ait été		

Que nous ayons été	}	aimés ou aimées.
Que vous ayez été		
Qu'ils ou qu'elles aient été		

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que j'eusse été	}	aimé ou aimée.
Que tu eusses été		
Qu'il ou qu'elle eût été		
Que nous eussions été	}	aimés ou aimées.
Que vous eussiez été		
Qu'ils ou qu'elles eussent été		

INFINITIF.

PRÉSENT.

Être aimé ou aimée, aimés ou aimées.

PASSÉ.

Avoir été aimé ou aimée, aimés ou aimées.

PARTICIPE.

PRÉSENT.

Étant aimé ou aimée, aimés ou aimées.

PASSÉ.

Ayant été aimé ou aimée, aimés ou aimées.

CONJUGAISON DES VERBES NEUTRES.

VERBE PARTIR.

INDICATIF.

PRÉSENT.

Je pars.
Tu pars.
Il ou elle part.
Nous partons.
Vous partez.
Ils ou elles partent.

IMPARFAIT.

Je partais.
Tu partais.
Il ou elle partait.
Nous partions.
Vous partiez.
Ils ou elles partaient.

PASSÉ DÉFINI.

Je partis.
Tu partis.
Il ou elle partit.
Nous partîmes.
Vous partîtes.
Ils ou elles partirent.

PASSÉ INDÉFINI.

Je suis } parti
Tu es } ou
Il ou elle est } partie.
Nous sommes } partis
Vous êtes } ou
Ils ou elles sont } parties.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

Je fus } parti
Tu fus } ou
Il ou elle fut } partie.
Nous fûmes } partis
Vous fûtes } ou
Ils ou elles furent } parties.

PLUS-QUE-PARFAIT.

J'étais } parti
Tu étais } ou
Il ou elle était } partie.
Nous étions } partis
Vous étiez } ou
Ils ou elles étaient } parties.

FUTUR.

Je partirai.
Tu partiras.
Il ou elle partira.
Nous partirons.
Vous partirez.
Ils ou elles partiront.

FUTUR ANTÉRIEUR.

Je serai } parti
Tu seras } ou
Il ou elle sera } partie.
Nous serons } partis
Vous serez } ou
Ils ou elles seront } parties.

CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

Je partirais.
Tu partirais.
Il ou elle partirait.
Nous partirions.
Vous partiriez.
Ils ou elles partiraient.

PASSÉ.

Je serais } parti
Tu serais } ou
Il ou elle serait } partie.
Nous serions } partis
Vous seriez } ou
Ils ou elles seraient } parties.

On dit aussi :

<i>Je fusse</i>	}	<i>parti</i>
<i>Tu fusses</i>		<i>ou</i>
<i>Il ou elle fût</i>	}	<i>partie.</i>
<i>Nous fussions</i>		<i>partis</i>
<i>Vous fussiez</i>	}	<i>ou</i>
<i>Ils ou elles fussent</i>		<i>parties.</i>

IMPÉRATIF.

Pars.
Partons.
Partez.

SUBJONCTIF.

PRÉSENT OU FUTUR.

Que je parte.
Que tu partes.
Qu'il *ou* qu'elle parte.
Que nous partions.
Que vous partiez.
Qu'ils *ou* qu'elles partent.

IMPARFAIT.

Que je partisse.
Que tu partisses.
Qu'il *ou* qu'elle partît.
Que nous partissions.
Que vous partissiez.
Qu'ils *ou* qu'elles partissent.

PASSÉ.

Que je sois	}	<i>parti</i>
Que tu sois		<i>ou</i>
Qu'il <i>ou</i> qu'elle soit	}	<i>partie.</i>
Que nous soyons		<i>partis</i>
Que vous soyez	}	<i>ou</i>
Qu'ils <i>ou</i> qu'elles soient		<i>parties.</i>

PLUS-QUE-PARFAIT.

Que je fusse	}	<i>parti</i>
Que tu fusses		<i>ou</i>
Qu'il <i>ou</i> qu'elle fût	}	<i>partie.</i>
Que nous fussions		<i>partis</i>
Que vous fussiez	}	<i>ou</i>
Qu'ils <i>ou</i> qu'elles fussent		<i>parties.</i>

INFINITIF.

PRÉSENT.

Partir.

PASSÉ.

Être parti *ou* partie.

PARTICIPE.

PRÉSENT.

Partant.

PASSÉ.

Parti, partie, étant parti *ou* partie, partis *ou* parties.

CONJUGAISON DES VERBES PRONOMINAUX.

VERBE SE REPENTIR.

INDICATIF.

PRÉSENT.

Je me repens.
Tu te repens.
Il ou elle se repent.
Nous nous repentons.
Vous vous repentez.
Us ou elles se repentent.

IMPARFAIT.

Je me repentai.
Tu te repentai.
Il ou elle se repentait.
Nous nous repentions.
Vous vous repentiez.
Ils ou elles se repentaient.

parti
ou
partie.
partis
ou
parties.

T.
parti
ou
partie.
partis
ou
parties.

parti ou
ies.

AUX.

PASSÉ DÉFINI.

Je me repentis.
Tu te repentis.
Il ou elle se repentit.
Nous nous repentîmes.
Vous vous repentîtes.
Ils ou elles se repentirent.

PASSÉ INDÉFINI.

Je me suis	{	repenti
Tu t'es		ou
Il ou elle s'est	{	repentie.
Nous nous sommes		repentis
Vous vous êtes	{	ou
Ils ou elles se sont		repenties.

PASSÉ ANTÉRIEUR.

Je me fus	{	repenti
Tu te fus		ou
Il ou elle se fut	{	repentie.
Nous nous fûmes		repentis
Vous vous fûtes	{	ou
Ils ou elles se furent		repenties.

PLUS-QUE-PARFAIT.

Je m'étais	{	repenti
Tu t'étais		ou
Il ou elle s'était	{	repentie.
Nous nous étions		repentis
Vous vous étiez	{	ou
Ils ou elles s'étaient		repenties.

FUTUR.

Je me repentirai.
Tu te repentiras.
Il ou elle se repentira.
Nous nous repentirons.
Vous vous repentirez.
Ils ou elles se repentiront.

FUTUR ANTÉRIEUR.

Je me serai	{	repenti
Tu te seras		ou
Il ou elle se sera	{	repentie.
Nous nous serons		repentis
Vous vous serez	{	ou
Ils ou elles se seront		repenties.

CONDITIONNEL.

PRÉSENT.

Je me repentirais.
Tu te repentirais.
Il ou elle se repentirait.
Nous nous repentirions.
Vous vous repentiriez.
Ils ou elles se repentiraient.

PASSÉ.

Je me serais	{	repenti
Tu te serais		ou
Il ou elle se serait	{	repentie.
Nous nous serions		repentis
Vous vous seriez	{	ou
Ils ou elles se seraient		repenties.

On dit aussi :

Je me fusse	{	repenti
Tu te fusses		ou
Il ou elle se fût	{	repentie.
Nous nous fussions		repentis
Vous vous fussiez	{	ou
Ils ou elles se fussent		repenties.

IMPÉRATIF.

Repens-toi.
Repentons-nous.
Repentez-vous.

SUBJONCTIF.

PRÉSENT OU FUTUR.

Que je me repente.
Que tu te repentes.
Qu'il ou qu'elle se repente.
Que nous nous repentions.
Que vous vous repentiez.
Qu'ils ou qu'elles se repentent.

IMPARFAIT.

Que je me repentisse.
Que tu te repentisses.
Qu'il ou qu'elle se repentît
Que nous nous repentissions.
Que vous vous repentissiez.
Qu'ils ou qu'elles se repentissent.

	PASSÉ.	
Que je me sois	}	repenti
Que tu te sois		ou
Qu'il ou qu'elle se soit		repentie.
Que nous nous soyons	}	repentis
Que vous vous soyez		ou
Qu'ils ou qu'elles se soient		repenties.

	PLUS-QUE PARFAIT.	
Que je me fusse	}	repenti
Que tu te fusses		ou
Qu'il ou qu'elle se fût		repentie.
Que nous nous fussions	}	repentis
Que vous vous fussiez		ou
Qu'ils ou qu'elles se fussent		repenties.

INFINITIF.
PRÉSENT.
Se repentir.
PASSÉ.
S'être repenti ou repentie, repentis ou repenties.

PARTICIPE.
PRÉSENT.
Se repentant.
PASSÉ.
Repenti, repentie, s'étant repenti ou repentie, repentis ou repenties.

CONJUGAISON DU VERBE UNIPERSONNEL.

VERBE PLEUVOIR.

INDICATIF.
PRÉSENT.
Il pleut.
IMPARFAIT.
Il pleuvait.
PASSÉ DÉFINI.
Il plut.
PASSÉ INDÉFINI.
Il a plu.
PASSÉ ANTÉRIEUR.
Il eut plu.
PLUS-QUE-PARFAIT.
Il avait plu.
FUTUR.
Il pleuvra.
FUTUR ANTÉRIEUR.
Il aura plu.
CONDITIONNEL.
PRÉSENT.
il pleuvrait.

PASSÉ.
Il aurait plu ou il eût plu
SUBJONCTIF.
PRÉSENT.
Qu'il pleuve.
IMPARFAIT.
Qu'il plût.
PASSÉ.
Qu'il ait plu.
PLUS-QUE-PARFAIT.
Qu'il eût plu.
INFINITIF.
PRÉSENT.
Pleuvoir.
PASSÉ.
Avoir plu.
PARTICIPE.
PRÉSENT.
Pleuvant.
PASSÉ.
Plu (sans féminin), ayant plu.

TABLEAU DES VERBES IRRÉGULIERS

dont les temps dérivés suivent les règles de la formation des temps.

Temps primitifs.				
PRÉSENT de l'infinitif	PARTICIPE présent.	PARTICIPE passé.	PRÉSENT de l'indicatif	PASSÉ défini.
Assaillir,	assaillant,	assailli,	j'assaille,	j'assaillis,
Bouillir,	bouillant,	bouilli,	je bous,	je bouillis,
Couvrir,	couvrant,	couvert,	je couvre,	je couvris,
Dormir,	dormant,	dormi,	je dors,	je dormis,
Fuir,	fuyant,	fui,	je fuis,	je fus,
Haïr, (1)	haïssant,	haï,	je hais,	je haïs,
Mentir,	mentant,	menti, (2)	je mens,	je mentis,
Offrir,	offrant,	offert,	j'offre,	j'offris,
Ouvrir,	ouvrant,	ouvert,	j'ouvre,	j'ouvris,
Partir,	partant,	parti,	je pars,	je partis,
Sentir,	sentant,	senti,	je sens,	je sentis,
Servir,	servant,	servi,	je sers,	je servis,
Sortir,	sortant,	sorti,	je sors,	je sortis,
Souffrir,	souffrant,	souffert,	je souffre,	je souffris,
Tressaillir,	tressaillant,	tressailli,	je tressaille,	je tressaillis,
Vêtir, (3)	vêtant,	vêtu,	je vêts,	je vêtis,
Venir, (4)	venant,	venu,	je viens,	je vins.

(1) *Haïr* prend un tréma dans toute sa conjugaison, excepté au singulier de l'indicatif présent et de l'impératif : *je haïs, tu haïs, il haït. Haïs.*

(2) Sans féminin.

(3) On trouve nous vêtissons, je vêtissais, vêtissant, dans de très-bons auteurs. L'Académie n'admet pas ces formes.

(4) IND. P., Je viens, tu viens, il vient, n. venons, v. venez, ils viennent. — FUTUR, Je viendrai. — C. Je viendrais. — S. P., Que je vienne, que tu viennes, qu'il vienne, q. n. venions, q. v. veniez, q. viennent. Tous les verbes en *venir* se conjuguent de même.

PRÉSENT de l'infinifif	PARTICIPE présent.	PARTICIPE passé.	PRÉSENT del'indicatif	PASSÉ défini. .
TROISIÈME CONJUGAISON.				
Pouvoir,	pourvoyant,	pourvu,	je pourvois,	je pourvus,
Prévoir,	prévoyant,	prévu,	je prévois,	je prévis,
Surseoir,	sursoyant,	sursis,	je sursois,	je sursis.
QUATRIÈME CONJUGAISON.				
Battre,	battant,	battu,	je bats,	je battis,
Clore, (1)		clos,	je clos,	
Conclure,	concluant,	conclu,	je conclus,	je conclus.
Conduire,	conduisant,	conduit,	je conduis,	je conduisis
Connaître,	connaissant,	connu,	je connais,	je connus,
Confire,	confisant,	confit,	je confis,	je confis.
Coudre,	cousant,	cousu,	je couds,	je cousis.
Craindre,	craignant,	craint,	je crains,	je craignis,
Croire,	croyant,	cru,	je crois,	je crus,
Croître, (2)	croissant,	crû,	je crois, (3)	je crus,
Dire, (3)	disant,	dit,	je dis, (3)	je dis,
Écrire,	écrivant,	écrit,	j'écris,	j'écrivis,
Exclure,	excluant,	exclu,	j'exclus,	j'exclus,
Joindre,	joignant,	joint,	je joins,	je joignis,
Lire,	lisant,	lu,	je lis,	je lus,
Luire,	luisant,	lui,	je luis,	
Maudire,	mandissant,	mandit,	je maudis,	je maudis,
Médire, (4)	médisant,	médit,	je médis,	je médis,
Mettre,	mettant,	mis,	je mets,	je mis,
Moudre,	moulant,	moulu,	je mouds,	je moulus,
Naître, (5)	naissant,	né,	je nais,	je naquis,
Nuire,	nuisant,	nui,	je nuis,	je nuisis,
Paraître,	paraissant,	paru,	je parais,	je parus,
Repaître,	repaissant,	repu,	je repais,	je repus.

(1) IND. PRES., *je clos, tu clos, il clôt*; point de pluriel. — FUTUR, *je clorai*, etc. — COND., *je clorais*, etc. — PART. PASSÉ, *clos, close*. Tous les temps composés sont usités. *Enclure* se conjugue de même.

(2) *Croître* prend l'accent circonflexe sur l'*i* ou sur l'*u* quand ces lettres ne sont pas suivies de deux *s*: *Je crois, je crûs, je croîtrai, n. croissons, v. croissez*. — Au part. féminin, *cru*.

(3) La seconde personne du pluriel du présent de l'ind. est *v. dites*, et non pas *v. disez*. Impératif: *dis, disons, dites*.

(4) Le pluriel de l'ind. est: *n. médisons, v. médisez, ils médissent*.

(5) Il prend toujours l'auxiliaire *être* dans ses temps composés.

PRÉSENT de l'infinitif	PARTICIPE présent.	PARTICIPE passé.	PRÉSENT de l'indicatif	PASSÉ défini.
Prendre, (1)	prenant,	pris,	je prends,	je pris,
Plaire, (2)	plaisant,	plu,	j'é plais,	je plus,
Résoudre (3)	résolvant,	résolu,	je résous,	je résolu,
Rire,	riant,	ri, (4)	je ris,	je ris,
Rompre,	rompant,	rompu,	je romps,	je rompis,
Suffire,	suffisant,	suffi, (5)	je suffis,	je suffis,
Suivre,	suisant,	suiwi,	je suis,	je suivis,
Taire,	taisant,	tu,	je tais,	je tus,
Teindre,	teignant,	teint,	je teins,	je teignis,
Vaincre,	vainquant,	vaincu,	je vaincs, (6)	je vainquis,
Vivre,	vivant,	vécu,	je vis,	je vécus.

TABLEAU DES VERBES IRRÉGULIERS

qui ne suivent pas les règles de la formation des temps.

Temps primitifs.

INFINITIF	PARTICIPE	PARTICIPE	INDICATIF	PASSÉ
présent.	présent.	passé.	présent.	défini.
PREMIÈRE CONJUGAISON.				
Aller, (7)	allant,	allé,	je vais,	j'allai,
Envoyer, (8)	envoyant,	envoyé,	j'envoie,	j'envoyai.

(1) *Je prends, tu prends, il prend, n. prenons, v. prenez, ils prennent. — Que je prenne, q. tu prennes, qu'il prenne, q. n. prenions, q. v. preniez, qu'ils prennent.*

(2) *Plaire et ses composés prennent un accent circonflexe à la troisième personne du singulier du présent de l'indicatif: il plait.*

(3) *Le part. passé est résolu et résous. Résous se dit en parlant de choses qui se changent en d'autres choses: le soleil a résous le brouillard en pluie. Dans les autres cas on emploie résolu: il a résolu de partir; ce problème est résolu.*

(4) Sans féminin.

(5) Sans féminin.

(6) *Troisième personne du singulier du prés. de l'ind.: vainc. Vainc avant une consonne, vainqu avant une voyelle: vous vaincrez, ils vaincroit; ils vainquent, v. vainquites.*

(7) *IND. PRÉS., Je vais, tu vas, il va, n. allons, v. allez, ils vont. — FUTUR, j'irai, — COND., j'irais. — IMPÉR., va, allons, allez. — SUBJ., que j'aie, que tu ailles, qu'il aille, que nous allions, que vous alliez, qu'ils aillent. Les temps composés prennent l'auxiliaire être. S'en aller se conjugue de même. A l'impératif: va-t'en, et non va-t-en. Dans les temps composés le mot en précède l'auxiliaire. — EX.: Je m'en suis allé, et non je me suis en allé.*

(8) *FUTUR, j'enverrai, etc. — COND., j'enverrais.*

PRÉSENT de l'infinitif	PARTICIPE présent.	PARTICIPE passé.	PRÉSENT de l'indicatif	PASSÉ défini.
DEUXIÈME CONJUGAISON.				
Acquérir, (1)	acquérant,	acquis,	j'acquiers,	j'acquis,
Cueillir, (2)	cueillant,	cueilli,	je cueille,	je cueillis,
Courir, (3)	courant,	couru,	je cours,	je courus,
Faillir, (4)	faillant,	failli,	je faux,	je faillis,
Gésir, (5)	gisant,		il gît, ci-git,	
Mourir, (6)	mourant,	mort,	je meurs,	je mourus,
Oûir, (7)		ouï,		j'ouïs,
Tenir, (8)	tenant,	tenu,	je tiens,	je tins.
TROISIÈME CONJUGAISON.				
Assoir, (9)	asseyant,	assis,	j'assieds,	j'assis,
Déchoir, (10)		déchu,	je déchois,	je déchus.

(1) IND. PRÉS., *j'acquiers, tu acquiers, il acquiert, n. acquérons, v. acquères, ils acquièrent.* — FUTUR., *j'acquerrai, etc.* — COND., *j'acquerrais, etc.* — SUBJ. PRÉS., *que j'acquière, que tu acquières, qu'il acquière, que n. acquérons, que v. acquèriez, qu'ils acquièrent.*

(2) FUTUR., *je cueillerai, etc.* — COND., *je cueillerais, etc.*

(3) FUTUR., *je courrai, etc.* — COND., *je courrais, etc.*

(4) FUTUR., *je fandrai, etc.* — COND., *je fandrais.*

(5) Il n'est usité qu'aux formes suivantes : *il gît, n. gisons, v. gisez, ils gisent. — Je gisais, tu gisais, il gisait, n. gissions, v. gisiez, ils gisaient.* — Gisant.

(6) IND. PRÉS., *je meurs, tu meurs, il meurt, n. mourons, v. mourez, ils meurent.* — FUTUR., *je mourrai.* — COND., *je mourrais.* — SUBJ. PRÉS., *que je meure, que tu meures, qu'il meure, que n. mourions, que v. mouriez, qu'ils meurent.* Les temps composés prennent être.

(7) Ce verbe est usité au présent de l'infinitif, au part. passé, au passé défini et aux temps composés.

(8) On double la lettre *n* devant un *e* muet. — IND. PRÉS., *je tiens, tu tiens, il tient, n. tenons, v. tenez, ils tiennent.* — PASSÉ DÉF., *je tins, tu tins, il tint, n. tîmes, v. tîmes, ils tinrent.* — FUTUR., *je tiendrai, etc.* — COND., *je tiendrais.* — SUBJ. PRÉS., *que je tienne, que tu tiennes, qu'il tienne, que n. tenions, que v. teniez, qu'ils tiennent.* — À l'imp. du subj., l'*n* est suivi de deux *s* : *que je tinsse, que tu tins-*

(9) IND. PRÉS., *j'assieds, tu assieds, il assied, n. asseyons, v. asseyez, ils aseyent.* On dit aussi : *j'assois, tu assois, etc.* — FUTUR., *j'assièrai, ou j'asseyerai, ou j'assoirai.* — COND., *j'assièrais, ou j'asseyerais, ou j'assoirais.* — ASSIS ou ASSIS. — SUBJ. PRÉS., *que j'asseye, ou que j'assoie, etc.* — Asseyant ou assoyant.

(10) Point de participle présent. d'imp. de l'ind. ni d'imp. Les autres temps se conjugent ainsi : *je déchois, tu déchois, etc.* — PASSÉ DÉF., *je déchus, etc.* — FUTUR., *je décherrai, etc.* — COND., *je décherrais, etc.* — SUBJ. PRÉS., *que je déchoue, que tu déchoues, etc.* — IMP., *que je déchusse, etc.* — PART. PASSÉ, *déchu,*

PASSÉ
défini.

acquis,
cueillis,
courus,
faillis,

mourus,
mis,
mins.

sis,
échus.

PRÉSENT de l'infinitif	PARTICIPE présent.	PARTICIPE passé.	PRÉSENT de l'indicatif	PASSÉ défini.
Échoir, (1)	échéant,	échu,	il échoit,	il échut,
Falloir, (2)		fallu,	il faut,	il fallut,
Mouvoir, (3)	mouvant,	mû,	je meus,	je mus,
Pleuvoir, (4)	pleuvant,	plu,	il pleut,	il plut,
Pouvoir, (5)	pouvant,	pu,	je puis ou je peux,	je pus,
Promouvoir, (6)		promu,		je promus,
Prévaloir (7)	prévalant,	prévalu,	je prévaux,	je prévalus,
Savoir, (8)	sachant,	su,	je sais,	je sus,
Seoir, (9)	seyant,		il sied,	
Valoir, (10)	valant,	valu,	je vaux,	je valus,
Voir, (11)	voyant,	vu,	je vois,	je vis,
Vouloir, (12)	voulant,	voulu,	je veux,	je voulus.

(1) *Il échoit ou il échet; us échoient ou ils échèent. — Point d'imp. — FUTUR, il écherra. — COND., il écherrait. — SUBJ. PRÉS., qu'il échoie. — IMP., qu'il échât.*

(2) *Il fallait. — Il faudra. — Il faudrait. — Qu'il faille.*

(3) *IND. PRÉS., je meus, tu meus, il meut, n. mouvons, v. mouvez, ils meuvent. — SUBJ. PRÉS., que je meuve, que tu meuves, qu'il meuve, que n. mouvions, que v. mouviez, qu'ils meuvent.*

(4) *Au figuré et au pluriel: Les coups pleuvent, pleuvaient sur ses épaules meurtries.*

(5) *Je peux ou je puis, tu peux, il peut, n. pouvons, v. pouvez, ils peuvent. — FUTUR, je pourrai. — COND., je pourrais. — SUBJ. PRÉS., que je puisse, que tu puisses, etc.*

(6) *PASSÉ DÉF., je promus, tu promus, etc. — IMP. DU SUBJ., que je promusse, que tu promusses, etc.*

(7) *FUTUR, je prévaudrai. — COND., je prévaudrais. — SUBJ., que je prévale.*

(8) *IND. PRÉS., je sais, tu sais, il sait, n. savons, v. savez, ils savent. — Je savais. — Je saurais. — Sache, sachons, sachez. — Que je sache.*

(9) *IND. PRÉS., il sied, ils sièent. — IMP., il seyait. — FUTUR, il siéra. — COND., il siérail. Quoique l'Académie ne donne pas de subjonctif à ce verbe, quelques grammairiens disent: qu'il siède, qu'ils sièent.*

(10) *IND. PRÉS., je vaux, tu vaux, il vaut, n. valons, v. valez, ils valent. — FUTUR, je vaudrai. — COND., je vaudrais. — Point d'impératif. — SUBJ., que je vaille me tu vailles, qu'il vaille, que n. valions, que v. valiez, qu'ils valient.*

(11) *FUTUR, je verrai. — COND., je verrais.*

(12) *IND., je veux, tu veux, il veut, n. voulons, v. voulez, ils veulent. — FUTUR, je voudrai, etc. — COND., je voudrais, etc. — IMP., veuz, voulons, voulez, et plus souvent veuillez. — SUBJ., que je veuille, que tu veuilles, qu'il veuille, que n. voulions que v. vouliez, qu'ils veuillent.*

acquères, us
SUB. PRÉS.,
que v. acquè-

, ils sièent,
nt.

ils meuvent.
eure, que tu
Les temps

passé défini

tu tiens, il
tint, n. tin-
is. — SUBJ.
tenez, qu'ils
ne tu tins-

ez, us a
asseyerai,
ssieds ou
assoyant.

es temps
is, etc. —
que je de-
h, déchu,

PRÉSENT de l'infinitif	PARTICIPE présent.	PARTICIPE passé.	PRÉSENT de l'indicatif	PASSÉ défini.
QUATRIÈME CONJUGAISON.				
Absoudre ⁽¹⁾	absolvant,	absous, te,	j'absous,	je bus,
Boire, ⁽²⁾	buvant,	bu,	je bois,	
Braire, ⁽³⁾			il brait,	il s'ensuivit,
Bruire, ⁽⁴⁾			il bruit,	
Dissoudre,	dissolvant,	dissous, te,	je dissous,	je fis.
^{SENSUIVA.} ⁽⁵⁾	s'ensuivant,	ensuivi,	il s'ensuit,	
Forfaire, ⁽⁶⁾	faisant,	fait,	je fais,	je fis.
Faire, ⁽⁷⁾			je fris,	
Frيره, ⁽⁸⁾	paissant,	pu,	je pais,	je traie,
Paltre, ⁽⁹⁾	trayant,	trait, te,	je traie,	
Traire, ⁽¹⁰⁾				

(1) IND. PRÉS., *j'absous, tu absous, il absout, n. absolvons, v. absolvez, ils absolvent.* — IMP., *j'absolvais, etc.* — FUTUR, *j'absoudrai, etc.* — COND., *j'absoudrais, etc.* — IMP., *Absous, absolvons, absolvez.* — SUBJ. PRÉS., *que j'absolve, etc.* — PART. PRÉS., *Absolvant.* — PART. PASSÉ, *absous, absoute.*

(2) *Je bois, tu bois, il boit, n. buvons, v. buvez, ils boivent.* — SUBJ., *que je boive, que tu boives, qu'il boive, que n. buvions, que v. buviez, qu'ils boivent.*

(3) Il n'a que les personnes et les temps suivants : IND. PRÉS., *il brait, ils braient.* — FUTUR, *il braira, ils brairont.* — COND., *il brairait, ils brairaient.*

(4) IND. PRÉS., *il bruit.* — IMP., *il bruissait, ils bruissaient.* — Bruyant n'est point participe, mais adjectif.

(5) Il n'a que les troisièmes personnes : *il s'ensuit, il s'ensuivra, etc.* Il se conjugue comme *suivre*.

(6) Usité seulement à l'infinitif et aux temps composés qui prennent avoir : *J'ai forfait, etc.*

(7) *Je fais, tu fais, il fait, n. faisons, v. faites, ils font.* — *Je ferai.* — *Je ferais.* — *Fais, faisons, faites.* — *Que je fasse, etc.* — On prononce : *Jesant, n. Jesons, je fesais.*

(8) IND. PRÉS., *je fris, tu fris, il frit.* Point de pluriel. — Au futur, *je frirai, tu friras, etc.* — Au cond., *je frirais, etc.* — A l'impér. sing., *fris.* — Au part. passé, *frit, frite.*

(9) IND. PRÉS., *je pais, tu pais, il patit, n. paissons, etc.* — IMP., *je paisais, etc.* — FUTUR, *je patirai, etc.* — COND., *je patirais, etc.* — IMPÉR., *pais, paissons.* — PRÉS. DU SUBJ., *que je paisse, etc.* — *Pu*, usité seulement comme terme de fauconnerie.

(10) IND. PRÉS., *je traie, tu traie, il traite, n. trayons, v. trayez, ils trayent.* — IMP., *je trayais, etc.* — FUTUR, *je traitrai, etc.* — COND., *je traitrais, etc.* — IMPÉR., *traie, trayons, trayez.* — SUBJ. PRÉS., *que je traie, etc.*

il ya 90 verbes irreguliers

221. A cette longue série de verbes irréguliers nous ajouterons les suivants : *accroître, fêrir, malfaire, guérir, ravoïr, choir* usités seulement à l'infinitif ; *poindre* est usité à l'infinitif, au futur et au conditionnel ; *puer*, usité à l'infinitif, au présent de l'indicatif au futur, au conditionnel, au subjonctif présent et au participe présent ; il n'a point de participe passé. *Ressortir*, sortir de nouveau ou ren tre plus frappant, se conjugue comme *sortir* : *cette broderie ressort. faire ressortir les défauts d'un ouvrage ; ressortir*, être du ressort, de la dépendance de quelque juridiction, se conjugue sur *finir* : *je ressortis, nous ressortissons ; je ressortissais ; nous ressortissions ; ressortissant* : ces deux villes *ressortissent* à une juridiction différente ; cette affaire *ressortit* au juge de paix ; le châtelet était *ressortissant* au Parlement de Paris.

222. REMARQUE. Les composés des verbes se conjuguent comme leurs simples. Ainsi *renvoyer, accourir, combattre, promettre, apprendre, redire*, etc., se conjuguent comme *envoyer, courir, battre, mettre, prendre, dire*. Cependant *redire* est le seul qui se conjugue comme *dire*. *Contredire, interdire, se dédire* se conjuguent comme *médire*. Tous les verbes en *uire* se conjuguent sur *conduire* ; tous les verbes en *aindre*, sur *craindre*, et tous les verbes en *eindre*, sur *teindre*.

OBSERVATIONS SUR LES FINALES OU TERMINAISONS DES VERBES.

223. INDICATIF PRÉSENT. Ce temps a pour finales au singulier *e, es, e*.

1° Dans tous les verbes de la première conjugaison : j'aime, tu aimes, il aime, excepté *aller* : *je vais, tu vas, il va* ;

2° Dans tous les verbes de la seconde conjugaison qui se terminent par *cueillir, frir, vrir* : *je cueille, tu souffres, il ouvre* ; excepté *appauvrir* : *j'appauvris, tu appauvris, il appauvrit*.

3° Dans les verbes *assaillir, tressaillir* et *saillir* : *j'assaille, tu tressailles il saille*.

Dans tous les autres verbes, il est terminé par *s, s, t*.

224. EXCEPTIONS. 1° Quand la première personne finit par *ds*, la troisième personne finit par *d* : *je rends, il rend* ;

2° Les verbes *valoir, prévaloir, équivaloir, revaloir, vouloir* et *pouvoir* remplacent *s* par *x* : *je prévaux, je vauz, tu veux*, etc. ;

3° *Vaincre, convaincre* font, à la troisième personne, *il vaine, il convainc* ;

4° Le verbe *avoir* fait : *j'ai, tu as, il a*.

225. REMARQUE. Les verbes en *âtre*, et les verbes *dormir, mentir, partir, se repentir, sentir, servir, sortir*, ainsi que leurs dérivés, perdent, au présent de l'indicatif, la consonne qui précède la finale de l'infinitif : *je parais, je crois, je dors, je repars*, etc.

226. Dans tous les verbes français l'imparfait de l'indicatif est terminé en *ais, ait, ions, iez, aient*.
227. Le passé défini se termine par *ai, as, a, dmes, dtes. èrent à la première conjugaison, et aux trois autres par s, s, t, mes, tes, rent*.
228. Le futur est terminé par *rai, ras, ra, rons, rez, ront, et le conditionnel par rais, rais, rait, rions, riez, raient* (1).
229. Le futur et le conditionnel ne prennent un *e* muet avant *rai, ras, ra, etc., rais, rait, etc.*, que dans les verbes de la première conjugaison : *j'étudierai, tu étudieras, il aimera ; j'étudierais, tu étudierais, il aimerait, etc.* Quoique n'appartenant pas à la première conjugaison, les verbes cueillir, accueillir, recueillir et saillir (être en saillie) font je cueillerai, tu accueilleras, etc. N'écrivez donc pas *je receverai, je renderai, etc., je receverais, je renderais, etc., mais je recevrai, je rendrai, je recevrais, je rendrais*.
230. Le présent du subjonctif se termine par *e, es, e, ions, iez, ent*.
Avoir et être font seuls exception : que j'aie, que tu aies, qu'il ait, que nous ayons, que vous ayez, qu'ils aient ; que je sois, que tu sois, qu'il soit, que nous soyons, que vous soyez, qu'ils soient.
231. L'imparfait du subjonctif se termine par *sse, sses, t, ssions, ssiez, ssent* : que j'aimasse, que tu aimasses, qu'il aimât, que je finisse, que tu finisses, qu'il finît. L'accent circonflexe à la troisième

(1) Les terminaisons de la première personne du singulier du conditionnel présent et du futur simple sont presque identiques, sauf l'*s* qui caractérise la première personne du conditionnel ; aussi cette ressemblance est-elle souvent un embarras pour les élèves.

Le conditionnel est toujours précédé ou suivi de l'expression conditionnelle *si, exprimée ou sous-entendue*. Ex. : *Si je réfléchissais davantage, je ne TROMPERAIS moins ; je m'ÉPARGNERAIS bien des reproches, si j'obéissais à ma conscience ; avec des amis plus sages, tu DEVIENDRAIS meilleur (si tu avais des amis) ; j'AURAIS du plaisir à connaître les pays lointains (si je le pouvais)*.

On peut mettre cette première personne du singulier à la personne correspondante du pluriel, et cette transformation amène, suivant le sens, la première personne du futur ou celle du conditionnel. Ex. : *Avec moins d'étourderie j'ÉVITERAIS (nous éviterions) bien des désagréments ; j'IRAI (nous irons) vous voir, quand vous serez de retour ; que je VOUDRAIS (que nous voudrions) savoir le dessin ; je DIRAI toute la vérité (si l'on nous interroge), etc., nous dirons toute la vérité, etc.*

Ce dernier exemple réclame une nouvelle explication : la conjonction conditionnelle *si* y trouve, et cependant le sens demande le futur.

En effet, la particule *si* ne suffit pas pour constater la présence du conditionnel.

Malgré l'expression conditionnelle la première personne est au futur, c'est-à-dire ne prend pas d'*s*, si l'expression conditionnelle est suivie d'un verbe à l'indicatif présent ou si le sens permet de l'y placer. Ex. : *Si je le puis, j'ALLERAI votre fardeau ; je vous RÉCOMPENSERAI, si vous finissez bientôt ; je vous RÉCOMPENSERAI, si vous n'avez fini dans un mois*.

Dans ce dernier exemple, on peut dire : *si vous FINISSEZ (prés. de l'ind.) dans un mois, je vous récompenserai*.
Le conditionnel, au contraire, ne peut jamais avoir sous sa dépendance un verbe au présent de l'indicatif.

me personne du singulier tient lieu de la lettre *s* retranchée : *qu'il aimast, qu'il reçust* (1).

Tous les verbes en *enir* se terminent, au passé défini, par *ins, ins, int, imes, intes, inrent* et à l'imparfait du subjonctif, par *insse, insses, int, inssons, inssez, inssent*. Ex. : je *revins*, tu *revins*, il *revint*, nous *revînmes*, vous *revîntes*, ils *revinrent* ; que je *revinsse*, que tu *revinsses*, etc. ; que vous *revinssiez*, qu'ils *revinssent*.

Ces verbes prennent également deux *nn* devant un *e* muet : que je *soutienne*, que tu *soutiennes*, qu'il *soutienne*, que nous *soutenions*, que vous *souteniez*, qu'ils *soutiennent*.

La seconde personne du singulier de l'impératif est la même que la seconde du présent de l'indicatif, sans autre changement que la suppression de l'*s* à la première conjugaison : *aime, finis, reçois, rends*.

Quatre verbes sont exceptés : *avoir, être, aller* et *savoir*, qui font : *aie, ayons, ayez ; sois, soyons, soyez ; va, allons, allez ; sache, sachez, sachez*.

Tous les temps des verbes ont pour finales au pluriel : *ons, ez, nt* : nous *aimons, vous finissez, ils reçoivent, ils rendaient, ils rendront*. Excepté : *être, dire, faire*, et leurs composés, qui font au présent de l'indicatif : *vous êtes, vous dites, vous faites*.

Quant au passé défini, la seconde personne du pluriel est terminée, sans aucune exception, par *tes* : vous *aimâtes, vous finîtes, etc.*

35. Tous les verbes prennent l'accent circonflexe à cinq temps, savoir :

A la première et à la seconde personne plurielles du passé défini : nous *aimâmes, nous finîmes, vous reçûtes, vous rendîtes* ;

A la première et à la seconde personne plurielles du passé antérieur : nous *eûmes aimé, nous eûmes fini, vous eûtes reçu, vous eûtes rendu* ;

A la troisième personne du singulier du conditionnel passé : il *eût aimé, il eût fini, il eût reçu, il eût rendu* ;

A la troisième personne du singulier de l'imparfait du subjonctif : *qu'il aimât, qu'il finît, qu'il reçût, qu'il rendît* ;

A la troisième personne du singulier du plus-que-parfait du subjonctif : *qu'il eût aimé, qu'il eût fini, qu'il eût reçu, qu'il eût rendu*.

(1) Afin de ne pas confondre la troisième personne du passé défini *il aimâ* avec la troisième personne de l'imparfait du subjonctif, *qu'il aimât*, il faut voir si en mettant le verbe à la même personne du pluriel on obtient *nous aimâmes* ou *nous aimassions*. Ainsi on écrira avec le passé défini : *il demanda la permission*, parce qu'on peut dire au pluriel : *nous demandâmes*, etc., mais dans cette phrase : *voudriez-vous qu'il demandât la permission?* on voit qu'il faut l'imparfait du subjonctif, car on dirait au pluriel : *voudriez-vous que nous demandassions?* etc.

C'est par le même procédé qu'on distingue la troisième personne du passé défini : *il finit, il reçut, il rendit*, de la troisième personne de l'imparfait du subjonctif, *qu'il finît, qu'il reçût, qu'il rendît*.

236. Les verbes qui, à la seconde personne du singulier de l'impératif, ne sont pas terminés par *s*, prennent cette lettre par euphonie lorsqu'ils sont suivis d'un des pronoms *en, y* : *vas-y, vas-en chercher, apportés-en, restes-y, aies-en soin, donnes-en, travailles-y*, etc.

Si *en* est préposition, il ne faut plus l'*s* euphonique : *va en récréation, demeure en paix*, etc.

CHAPITRE VI.

DU PARTICIPE.

237. Le *participe* est ainsi appelé parce que c'est un mot qui *participe*, qui tient de la nature du verbe et de celle de l'adjectif ; il tient du verbe en ce qu'il en a la signification et le complément : *aimant Dieu, aimé de Dieu*. Il tient de l'adjectif en ce qu'il qualifie le mot auquel il se rapporte : *des enfants aimés de leurs maîtres ; un vieillard respecté*.

238. Il y a deux sortes de participes : le *participe présent*, terminé en *ant* et toujours invariable. Ex. : *Il partit en chantant*.

Et le *participe passé* qui a diverses terminaisons et est susceptible de prendre l'accord : *j'ai lu ; les travaux sont commencés*.

239. Le *participe présent* est ainsi nommé parce qu'il exprime toujours une action présente par rapport à une autre action passée, présente ou future : *je les vois travaillant*, ils travaillent actuellement. *Je les ai vus travaillant*, ils travaillaient alors. *Je les verrai travaillant*, ils travailleront à ce moment.

Le *participe passé* est ainsi nommé parce que, dans les temps composés des verbes, il exprime un temps passé : *j'ai terminé cet ouvrage, nous avons lu, écrit, chanté* ; excepté dans certains cas du verbe passif : *nous sommes appelés maintenant*.

DES MOTS INVARIABLES

CHAPITRE VII.

DE L'ADVERBE.

240. L'*adverbe* est un mot invariable qui modifie un verbe : *il parle savamment* ; ou un adjectif : *il est très-savant* ; ou un autre adverbe : *il a parlé fort savamment*. On le nomme adverbe parce qu'il accompagne le plus souvent un verbe (1).

241. Liste des principaux adverbes :

1^o Adverbes de temps : *alors, aujourd'hui, autrefois, aussitôt, bientôt, demain, encore, hier, jadis, jamais, longtemps, quelquefois, souvent, tard, tôt, toujours, etc.*

2^o de lieu : *alentour, ailleurs, dessus, dessous, dedans, dehors, partout, où, ici, là, y, etc.*

3^o d'ordre : *d'abord, ensuite, premièrement, puis, secondement, etc.*

4^o de comparaison : *aussi, autant, mieux, moins, plus, comme, très, fort, si, etc. (2).*

5^o de quantité : *peu, trop, beaucoup, moins, assez, tant, davantage, etc.*

6^o d'affirmation et de négation : *assurément, certainement, oui, non, ne, ne pas, nullement, ne point, etc.*

7^o de manière : *bien, mal, sagement, poliment, vite, prudemment, méchamment, etc. (3).*

(1) Le mot *adverbe* est formé de la préposition latine *ad*, vers, auprès, et du mot *verbe*.

(2) *Si* est adverbe, 1^o lorsqu'il signifie *tellement* : il fait *si* chaud qu'il est impossible de voyager ; 2^o lorsqu'il est mis pour *aussi* : il n'est pas *si* heureux que vous ; 3^o lorsqu'il s'emploie au lieu de *ou* : n'êtes-vous pas content ? *Si*, je le suis. Dans tous les autres cas, *si* est conjonction.

Où, adverbe, signifie *dans quel lieu* et prend un accent grave : *où* allez-vous ? *Ou*, conjonction, signifie *ou bien* et ne prend pas d'accent : Pierre *ou* Jean ; il s'amuse *ou* il dort.

Là est adverbe et prend un accent grave lorsqu'il signifie en ce lieu : arrêtez-vous *là* ; il est *là*.

(3) Les adverbes de manière sont presque tous terminés en *ment* et gardent avant cette terminaison la voyelle de la syllabe finale dont ils dérivent. Ainsi : *prudent, violent* font *prudemment, violemment* ; *puissant, abondant* font *puissamment, abondamment*. *Nullement, notamment, sciemment* sont formés d'adjectifs qui n'existent plus.

242. Les adverbes de quantité sont équivalents à des collectifs partitifs, et pour cette raison, ils ont un complément précédé de la préposition *de* : *beaucoup de personnes* ; *assez de distractions* ; *trop de bonté*. Mais, en général, l'adverbe ne peut avoir de complément, attendu qu'il équivaut lui-même à une préposition accompagnée d'un nom ; ainsi *parler poliment*, c'est parler avec politesse ; *écouter attentivement*, c'est écouter avec attention ; *aujourd'hui*, *trop*, *jamais*, sont les équivalents de *dans ce jour*, *avec excès*, *en aucun temps*.

Cependant quelques adverbes, comme *antérieurement*, *indépendamment*, *postérieurement*, *relativement*, etc., conservent le complément de l'adjectif dont ils sont formés : *antérieurement au déluge*, *indépendamment de cette affaire*, *postérieurement à cette date*, *relativement à ce voyage*, etc.

Certains adjectifs sont employés quelquefois comme adverbes, tels sont : *chanter juste*, *parler haut*, *coûter cher*, *aller droit*, *tenir ferme*, *rester court*, etc. Ils modifient le verbe et sont invariables.

243. On appelle *locution adverbiale* un assemblage de mots remplissant la fonction d'adverbe, tels sont : *à peu près*, *peu à peu*, *sans cesse*, *au hasard*, etc.

244. Liste des principales locutions adverbiales :

A côté.	Au hasard.	En vain.	Le plus.
A la fois.	Au moins.	De suite.	Ne pas.
A la hâte.	Au-dessous.	Là-dedans.	Ne point.
A tort.	Au-dessus.	Jusqu'à-là.	Tout à fait.
A regret.	En bas.	En avant.	Tout à coup.
A l'envi.	En haut.	Le moins.	Tour à tour.
A peine.	En deçà.	Le plus.	Sans doute.
A présent.	Avant-hier.	D'où.	Plus tôt.
A part.	Ci-après.	D'ici.	Nulle part.
Au delà.	Ci-dessous.	Dès lors.	Depuis peu, etc.

CHAPITRE VIII.

DE LA PRÉPOSITION.

245. La *préposition* est un mot invariable qui établit un rapport entre le mot qui la précède et celui qui la suit. Quand je dis : *le fruit de l'arbre*, *il se promène dans le jardin*, *de* et *dans* marquent le rapport qu'il y a entre *fruit* et *arbre*, entre *promener* et *jardin*, *de* et *dans* sont des prépositions (1).

(1) La syllabe *pré* est un mot latin qui veut dire *avant*, *en avant*. La préposition a reçu ce nom, parce qu'elle est ordinairement posée avant le complément.

216. La préposition n'a, par elle-même, qu'un sens inachevé : le mot qui en complète la signification en est le complément, ainsi dans : *travailler pour, utile à*, il faut joindre les compléments *soi, homme*, et dire : *travailler pour soi ; utile à l'homme*.

217. Liste des prépositions les plus usitées :

A, après, avant, avec, chez, contre, dans, de, depuis, derrière, dès, dessus, dessous, devant, en, entre, envers, hormis, hors, jusque, malgré, nonobstant, outre, par, parmi, pendant, pour, près, sans, selon, sur, vers, voici, voilà.

248. A cette liste, il faut ajouter les participes ou adjectifs suivants qui sont considérés comme des prépositions lorsqu'ils sont devant un nom, tels sont : *attendu, concernant, durant, excepté, joignant, nonobstant, passé, sauf, supposé, suivant, touchant, vu*.

En effet, *excepté* signifie *hormis* ; *suivant* signifie *selon* ; *passé* signifie *après* ; *attendu et vu*, veulent dire *à cause de*, etc.

Voici les rapports principaux que les prépositions expriment :

1° Rapports de LIEU ; ex. : j'irai *chez* vous. J'entrai *dans* l'hôtel.

2° De TEMPS ; ex. : je ne puis aller vous voir *avant* cette époque.

Depuis ce jour, on ne l'a pas revu.

3° D'ORIGINE, de PROPRIÉTÉ ; ex. : les frères *de* Joseph. Les cahiers *de* Jules.

4° De BUT, d'INTENTION ; ex. : je travaille *pour* vous. Soyons cléments *envers* nos ennemis.

5° D'OPPOSITION ; ex. : il a fait cela *malgré* nous. Plaider *contre* quelqu'un.

6° D'UNION, de CONFORMITÉ ; ex. : voyager *avec* un ami. Agir *selon* les lois.

7° D'ORDRE, de RANG ; ex. : il marchait *devant* moi. Jean est arrivé *avant* Antoine.

8° D'EXCEPTION, de SÉPARATION ; ex. : *Excepté* Joseph, tous les autres furent applaudis. *Hors* la mort, rien ne lui fait peur.

9° D'INDICATION ; ex. : *voilà* les périls : *voici* le moyen de les éviter.

249. La même préposition peut quelquefois marquer des rapports différents : il s'amuse *dans* la cour ; il viendra *dans* une heure. Le premier *dans* exprime le LIEU, et le second marque le TEMPS.

250. On met un accent grave sur les prépositions *à, dès*, pour les distinguer, l'un de *a*, verbe, et l'autre de l'article contracté *des* : Pierre *a* mal à la jambe ; *dès* que tu auras fini, tu m'apporteras *des* pommes.

251. On nomme *locution prépositive* un assemblage de mots qui font l'office d'une préposition, tels sont :

A cause de, à côté de, à l'égard de, à l'exception de, à travers de, au delà de, au-dessous de, au-dessus de, au-devant de, à la faveur

de, au lieu de, au prix de, au travers de, avant de, autour de, de peur de, en dépit de, en deçà de, en faveur de, en face de, faute de, grâce à, hors de, jusqu'à, le long de, loin de, par de là, par dessus, près de, proche de, quant à, vis-à-vis de, non compris, y compris, etc.

CHAPITRE IX.

DE LA CONJONCTION.

252. La *conjonction* est un mot invariable qui sert à lier les différents membres d'une phrase. Quand je dis : *aimons Dieu, car il est bon*, le mot *car* est une *conjonction* qui sert à lier le premier membre de la phrase : *aimons Dieu*, avec le second : *il est bon*.

253. Liste des conjonctions les plus usitées :

Et, que, ni, mais, donc, si, or, ou, car, puis, quand, aussi, comme, comment, sinon, désormais, quoique, encore, enfin, lorsque, puisque, partant, pourtant, ainsi, alors, pourquoi, néanmoins, ensuite, toutefois, cependant, toujours, soit (répété). Ex. : *soit mon oncle; soit ma tante.*

254. On appelle *locution conjonctive* plusieurs mots réunis faisant l'office d'une conjonction, tels sont : *à propos, au moins, au reste, au surplus, bien plus, c'est-à-dire, c'est pourquoi, d'abord, d'ailleurs, de même, dès lors, du moins, du reste, en effet, par conséquent, toutefois, ou bien, sans que, de peur que*, et toute expression suivie de la conjonction *que*.

CHAPITRE X.

DE L'INTERJECTION.

255. L'*interjection* est un mot invariable qui sert à exprimer les sentiments vifs et subits de l'âme, tels que la joie, la douleur, l'admiration, la surprise, etc.

256. Les principales interjections sont :

Pour exprimer la joie : *Ah! bon!*
 — la douleur : *Ah! hélas! aie!*
 — la crainte : *Ha! hé!*
 — la surprise : *Ho! bah!*
 — l'aversion : *Fi! fi donc!*
 — l'admiration : *Ah! oh! eh!*

Pour appeler : *Hola ! hé ! hein !*

Pour interroger : *Hé bien !*

Pour imposer silence : *Chut ! paix ! silence ! (1).*

CHAPITRE XI.

DE L'ORTHOGRAPHE

257. L'orthographe est l'art d'écrire les mots d'une langue correctement, selon l'usage établi.

258. On distingue l'orthographe *absolue* ou d'*usage* et l'orthographe *relative* ou de *règles*.

259. L'orthographe d'usage est celle des mots tels qu'ils sont dans un dictionnaire. Elle s'apprend par de fréquentes lectures et par beaucoup d'exercices écrits.

260. L'orthographe relative ou de règles, consiste dans l'observation des règles de la grammaire, telles que la formation du pluriel des noms et des adjectifs, celles des terminaisons des verbes, de l'accord de l'adjectif, du verbe, etc.

261. Il y a dans la langue française une foule de mots qu'on appelle *mots primitifs*, parce qu'ils ont servi à former d'autres mots appelés *mots dérivés*. Les consonnes finales des mots primitifs sont presque toujours indiquées par la dérivation :

Accord,	accorder.	Fusil,	fusiller.
Accroc,	accrocher.	Galop,	galoper.
Amas,	amasser.	Laid,	laideur.
Bois,	boiserie.	Lait,	laitage.
Bord,	border.	Lot,	loterie.
Bond,	bondir.	Maint,	mainte.
Bourg,	bourgade.	Marchand,	marchandise.
Champ,	champêtre.	Plomb,	plomber.
Chant,	chanter.	Progrès,	progresser.
Ciment,	cimenter.	Rang,	ranger.
Début,	débuter.	Rôt,	rôtir.
Dispos,	disposer.	Sourcil,	sourciller.

(1) On peut y joindre les *interjections* et *locutions interjectives* suivantes : *bast ! bravo ! diantre ! heu ! ouais ! ouf ! pas ! pouah ! pouf ! sus ! vivat ! zest ! alerte ! ferme ! halte ! tiens ! peste ! oui da ! courage ! juste ciel ! eh bien ! grand dieu ! hé quoi ! gare ! ça allons ! or ça ! miséricorde ! dame ! etc.*

DAME ! Le latin *Domine Deus* ou *Domine Deus*, devint en français *Dame-Dieu*. On trouve à chaque instant dans les textes du moyen âge : " *Dame-Dieu nous aide.*" *Dame-Dieu*, et simplement *dame* (c'est-à-dire *Seigneur-Dieu*), s'employait comme interjection. En sorte que l'exclamation : *Ah ! dame !* qui pour nous a perdu aujourd'hui toute signification, revient à dire : *Ah ! Seigneur.*

Drap,	draperie.	Serpent,	serpenter.
Éclat,	éclater.	Sang,	sanguinaire.
Encens,	encenser.	Sain,	saine.
Endos,	endosser.	Sourd,	sourde.
Embarras,	embarrasser.	Scélérat,	scélératesse.
Fin,	finir.	Tapis,	tapisser.
Franc,	franchise..	Tyran,	tyrannie.

262. Au principe de dérivation, il y a un certain nombre d'exceptions que l'usage fera connaître. Ainsi :

Abri, abriter ; honneur, honorer ; absous, absoute ; dépôt, déposer ; relais, relayer ; intérêt, intéresser ; favori, favorite ; tiers, tierce ; venin, venimeux ; legs, léguer ; dix, dizaine ; filou, filouterie ; souris, souricière ; appétit, appétissant ; Amérique, américain, etc.

REDOUBLEMENT DES CONSONNES. — SYLLABES MÉDIALES.

263. B, D, G ne se doublent que dans les mots suivants : *abbé, rabbin, sabbat, gibbon, gibbosité ; addition, adducteur, reddition, bouddhisme ; agglomérer, aggraver, agglutiner, suggérer*, et les dérivés *abbaye, additionner*, etc.

264. C se double dans un très-grand nombre de mots commençant par *ac* ou *oc* : *accablement, accueil, accomplir, accident, accumuler, occasion, occuper*, etc. ; excepté *acabil, acacia, académie, acaridtre, acajou, acolyte, acoustique, oculaire, oculiste, ocre*, etc.

265. F se double sans exception, dans tous les mots commençant par *dif, of, suf* : *difficulté, offre, suffrage*.

Tous les mots commençant par *ef* prennent également deux *ff* : *effacer, effectuer*, etc. ; excepté *éfaufiler*. On double aussi l'*f* dans les mots commençant par *af* ou par *souf* : *affliction, affermir, souffrance*, etc. ; excepté dans *afin, Afrique, scufre, souffrer, boursoufler*.

266. L se double dans *œillade, famille, illégal, illustre, mille* et ses dérivés, etc. ; mais il ne se double pas dans *île, îlot, Iliade, Ilion, îlote, îlotisme, familier, milieu, milice, militaire, milord*, etc.

267. M. Tous les mots commençant par *com* ou *im*, prennent deux *mm* : *commencer, commode, communiquer, immense, immoler*, etc. ; excepté *coma* (sorte de sommeil léthargique), *comète, comité, comédie, comique, comice, comestible, image, imaginer, iman, imiter* et les dérivés.

268. N se double dans l'initiale *con* suivie d'une voyelle : *connaître, connivence* ; excepté dans *cône, et ses dérivés*. N est simple dans l'initiale *in* : *inégal, inodore, inonder*, etc. ; excepté dans *innocent, inné, innombrable, innommé, innover*, et les dérivés.

269. P. Tous les verbes commençant par *ap* doublent le *p* : *apparaître, appuyer*, etc. ; excepté *apaiser, apercevoir, apitoyer*,

aplan
rivés
supp
et les
27
irrég
tre, i
27
buer,
atrab
dtre,
27
corre
corob
ainsi

x 27
méla
etc.
27
ter, c

27
fin, p
pair,

27
dre p

27
fend

27
est l

27
Fun
A

P est trop tard il est partiellement à la page 85-75

DE L'ORTHOGRAPHE

aplanir, aplatis, aposter, apostiller, apatisser, apurer, et les dérivés. P est double aussi dans les initiales oppo, oppr, suppl, suppo, suppu : opposition, opprobre, supplice, supporter, supputer, et les dérivés.

270. R. Tous les mots commençant par *ir* prennent deux *rr* : *irrégulier, irrésistible, etc.* ; excepté *irascible, Iris, ironie, iroquois, ire, ironie.*

271. Tous les mots commençant par *at*, prennent deux *tt* : *attribuer, atticisme, etc.* ; excepté *atelier, athée, atroce, atome, atonie, atrabilaire, ataxie, atmosphère, atlas, atome, atermoyer, athlète, atre, atrophie, atout, atours, et les dérivés.*

272. Tous les mots qui commencent par *cor* prennent deux *rr* : *correct, corruption, etc.* ; excepté *corail, coriace, corolle, coryphée, corollaire, coryza, coran, coreligionnaire, coriandre, et les dérivés, ainsi que certains termes scientifiques peu usités.*

An, en.

273. An se trouve dans le corps des mots avant *g* : *louange, mélange, etc.*, de même qu'avant et après *ch* : *branche, chanter, etc.* ; on excepte *venger, hareng, pervenche, pencher, et les dérivés.*

274. M s'emploie au lieu de *n* devant *b* et *p* : *embarras, emporter, comptoir* ; excepté *bonbon, bonbonnière, embonpoint.*

FINALES.

Air, aire.

275. Tous les mots terminés par le son *air* prennent un *e* à la fin, *funéraire, alimentaire* ; excepté *air, clair, éclair, chair, flair, pair, impair.*

Aindre, eindre.

276. Parmi les verbes en *indre*, *contraindre, plaindre et craindre* prennent *a* ; les autres prennent *e* : *peindre, éteindre, etc.*

Andre, endre.

277. Les verbes en *endre*, s'écrivent par *e*, comme *apprendre, fendre, vendre* ; excepté *épandre et répandre* qui prennent *a*.

Ansion, ension, ention.

278. De tous les mots qui ont *ension* pour son final, *expansion* est le seul qui prenne *a*. On écrit : *dimension, attention, etc.*

E muet.

279. L'*e* muet termine les noms féminins dont le son final est l'un des suivants :

Al : plaie, taie, haie, etc. ; excepté *paix.*

I: *vie, jalousie*, etc.; excepté *brebis, perdrix, fourmi, souris, nuit, la merci, à l'envi*.

U: *vue, statue*, etc.; excepté une *tribu, vertu, bru, glu*.

Eu: *lieue, queue*, etc.

Ou: *joue, roue*, etc.; excepté *toux*.

Oi: *joie, soie*, etc.; excepté *croix, voix, noir, poix, une fois, la loi, la foi, la paroi*.

E: *pensée, assemblée, armée*, etc.; excepté *clé* et les noms en *té* et en *tié*: *charité, pitié*, etc., encore prennent-ils deux *e* s'ils sont formés du participe d'un verbe en *er* ou s'ils expriment une idée de contenance: *dictée, montée, nuitée, assiettée, brouettée, charretée, pelletée*, etc.

Eau, au.

280. En général le son final *o* se rend par *eau* toutes les fois que la dérivation amène un *e* muet: *morceau, morceler; nouveau, nouvel*, etc. Il n'y a guère que les mots *tuyau, fléau, noyau, boyau, étiau, fabliau, sarrau, gluau, unau, landau, préau* qui s'écrivent par *au*.

Eur, eure, eurre.

231. EUR termine tous les noms qui se prononcent ainsi, soit masculins, soit féminins: *honneur, humeur*; excepté *heure, beurre, demeure, leurre, feurre* et *Eure* (riv. ou dép.).

Ir, ire.

232. IRE termine tous les verbes dont le participe présent est en *ivant* ou en *isant*: *écrire, écrivant; lire, lisant*.

Il termine tous les autres verbes: *ouvrir, partir, dormir*, excepté *bruire, fruire, maudire, rire* et son composé *sourire*.

Oir, oire.

283. Tous les adjectifs terminés par le son *oir* prennent un *e* à la fin: *accessoire, illusoire, obligatoire*, etc.; excepté l'adjectif *noir*.

Tous les verbes terminés par le son *oir* appartiennent à la troisième conjugaison, comme *apercevoir, pouvoir, revoir*, etc.; excepté *boire, croire, et accroître*. *Oir* est la finale des noms masculins où l'on peut changer *oir* en *ant*: *abreuvoir* (al'breuvant), *reposer* (reposant), etc., excepté *consistoire, compulsoire, grimoire*.

Ur, ure.

284. Les noms dont le son est en *ur* prennent tous un *e* final: *injure, droiture*; excepté *uzur, mur*. Les adjectifs de cette désinence ne prennent pas d'*e* au masculin: *dur, obscur, pur*.

Gnon, nion.

285. Écrivez : *compagnon, chignon, etc.* Cinq noms seulement s'écrivent par *nion* : *union, désunion, réunion, opinion, communion.*

Verbes en quier.

286. Les verbes terminés par *quer*, comme *appliquer, fabriquer*, conservent *qu* dans toute leur conjugaison ; mais dans leurs dérivés, *qu* se transforme en *c* : *application, fabrication, etc.* Cependant on écrit avec *qu* les dérivés suivants : *attaquable, critiquable, craquant, immanquable, marquant, remarquable, risquable.*

Xion, ction.

287. On écrit par *xion* les mots *annexion, complcxion, connexion, flexion, inflexion, réflexion, génuflexion, fluxion, préfixion*. Dans tous les autres mots cette finale s'écrit *ction* : *action, fraction, fiction, etc.*

Zer, ser.

288. Le son final *zer* se rend par *z* dans *gazer* et *bronzer*. Dans tous les autres verbes qui ont ce son final, on écrit *ser* : *peser, raser, transvaser.*

EMPLOI DES MAJUSCULES.

289. Il faut commencer par une *majuscule* ou grande lettre le premier mot d'un discours, chaque phrase après un point, chaque vers, les noms des êtres moraux personnifiés. Ex. :

Noble et tendre Amitté, je chante ton empire (Duels).
La Mollesse, à ces mots, sur un bras se relève (Boileau).

290. On commence aussi par une *majuscule* tous les noms propres, comme *Alexandre, Napoléon, Paris, Lyon, etc.*

On met encore une lettre *majuscule* ou lettre *capitale*, 1^o après deux points suivis d'une citation. *Aristote disait à ses disciples : "Mes amis, il n'y a point d'amis." Voici les derniers mots prononcés par César : "Et vous aussi, ô mon fils !"*

2^o Après le point d'*interrogation* et le point d'*exclamation*, lorsque les phrases ne sont pas sous le même complément : *Ainsi périssent les ouvrages des hommes ! Ainsi s'écroulent les empires et les nations ! Que désirez-vous ? Que je vous plains ! Il vous faudrait un mois de repos !* Dans tous les autres cas on met une *minuscule* : *ô mon fils ! ô ma joie ! ô l'espoir de mes jours !—Quelle douleur à son départ ! quelle joie à son retour !—Où restez-vous ? que faites-vous ? quand reviendrez-vous*

3° Au commencement de tous les mots synonymes de Dieu, comme le *Créateur*, l'*Être suprême*, la *Providence*, le *Tout-Puissant*, le *Seigneur*, etc. Ces mêmes mots prennent une minuscule s'ils désignent des attributs: Dieu est le *créateur* de toutes choses; la *providence* de Dieu; Dieu est *tout-puissant*, etc. Le mot *dieu*, appliqué aux divinités du paganisme, prend une minuscule.

291. Il faut comprendre sous le titre de *noms propres* les noms de pays, de villages, de fleuves, de montagnes, de rivières, les noms de constellations, de navires, de peuples: les *Français*, les *Espagnols*, à moins qu'ils ne soient employés adjectivement: *la nation espagnole*, *le peuple anglais*.

Ainsi on écrira: un Romain, une Romaine, un Français, l'Austriche, la Suisse, Nant, la Cavalerie, la Seine, le Rhône, les Alpes, les Pyrénées, la Saône, le Bélier, le Sagittaire, la Grande Ourse, la Méduse, le Vengeur, les Espagnols, les Russes, etc.

Les noms des planètes s'écrivent aussi par une majuscule: Jupiter, Saturne, la Terre, la Lune, etc.; on écrit aussi l'Univers, le Monde, pour désigner l'ensemble de la création, mais terre, lune, univers, monde prennent une lettre minuscule lorsqu'ils sont considérés d'une manière particulière et non comme parties intégrantes de l'univers: *le soleil est brûlant aujourd'hui*; *ce voyageur a fait le tour de la terre*; *les différents quartiers de la lune n'exercent aucune influence sur la température*; *j'ai parcouru les cinq parties du monde*.

État signifiant royaume, empire, et *Église* signifiant la catholicité, prennent une majuscule: *les revenus de l'État*; *Dieu a puni les peuples les plus puissants*, *l'Église seule a trouvé grâce devant lui*.

292. Sont considérés comme noms communs et prennent conséquemment la minuscule les noms de vents, de mois, de jours, et ceux des points cardinaux, le nord, le midi, l'orient, etc., à moins qu'ils n'expriment certaine étendue, certains États; alors ils seraient noms propres: *voyager en Orient*, *l'Amérique du Sud*, *mer du Nord*, *mer du Sud*, etc.

On écrit *mer* avec une minuscule dans *la mer Noire*, *la mer Rouge*, *la mer Pacifique*, *la mer Baltique*, *la mer Méditerranée*, etc., parce que *mer* est pris ici dans une acception commune, comme *rue*, dans *rue de Lyon*, *rue de la Paix*, *rue Royale*. Par la même raison l'Académie écrit *le pas de Calais*, *le pas des Thermopyles*, *le haut Languedoc*, etc. Mais elle écrit avec une majuscule les *Pays-Bas*, *le Bas-Empire*, *le Palais-Royal*, *le Pont-Neuf*, etc., parce que ce sont là des termes propres qui déterminent certain pays, certain palais, certains États.

Les règles que nous donnons ici, si étendues qu'elles soient, sont encore insuffisantes, car en cette matière les principes ne sont pas fixes: la fantaisie, le caprice, et même la flatterie, président souvent à la distribution de la majuscule.

EMPLOI DES SIGNES ORTHOGRAPHIQUES.

293. Les signes orthographiques sont : *les accents, l'apostrophe, la cédille, le trait d'union et le tréma.*

294. L'accent aigu se place sur l'*é fermé* qui termine une syllabe ou qui est seulement suivi de *e*, de *s* ou de *es* : *charité, épée, des procédés, les soirées.*

Mais on écrira sans accent l'*é fermé* des mots *chanter, chez, pied, etc.*, attendu que ce n'est pas l'*é fermé*, mais les consonnes *r, z, d*, qui terminent la syllabe.

295. Devant *x* l'*e* ne prend pas d'accent : *excuse, exécution, exemple, complexe, convexe.*

296. L'accent grave se met sur l'*è ouvert* suivi de *s* final : *accès, décès, succès.* Il se met aussi sur l'*è ouvert* qui termine la syllabe : *père, mère, pièce, j'adhère.* Sont exceptés les mots en *ège* : *piège, collège, j'abrége, je protège, etc.*, les interrogations ou expressions exclamatives : *aimé-je, dusse-je, puisse-je, etc.*, qui prennent l'accent aigu sur l'avant-dernier (1).

297. L'accent grave se met aussi sur *là* et *où* adverbés, sur les prépositions *à, dès*, sur les mots *çà, deçà, déjà, en deçà, voilà, delà, par là, ça et là.*

L'accent ne se met pas sur l'*è ouvert* suivi d'une double consonne : *nouvelle, muette, étrenne.*

298. L'accent circonflexe se place :

1° Sur la plupart des voyelles longues, comme dans les mots *âge, père, fête, apôtre, carême, épître*, que l'on écrivait autrefois *aage, pastre, feste, apostre, caresme, épistre* ;

2° Sur les adjectifs en *ème* : *même, suprême, extrême* ; excepté dans les nombres ordinaux : *deuxième, troisième, etc.*, et dans quelques noms, comme *problème, système* ;

3° Sur *dû, redû, mù, crû*, participes des verbes *devoir, redevoir, mouvoir* et *croître*, quand ces participes sont employés au masculin singulier ;

4° Sur l'*u* des adjectifs *mûr* (maturité), et *sûr* (certain) ;

5° Sur l'*o* des pronoms possessifs, *le nôtre, le vôtre* ;

6° Sur l'*i* des verbes en *aitre* et en *oitre*, toutes les fois que cet *i* est suivi d'un *f* : *il paraît, il décroît, nous connaissons* ;

7° Sur *a* long devant *ch* ou l'articulation *t* : *lâche, fâcher, gâté, bateau, bâtiment.*

(1) Si la syllabe muette *e* termine pas le mot, on emploie l'accent grave :

1° Dans les adverbés dérivés d'adjectifs : *sèrèment, sèrèvement, fidèlement, discrètement, amèrèment.* *Compiètement* est le seul qui prenne un accent aigu ;

2° On emploie aussi l'accent grave dans les mots suivants, quoiqu'ils ne dérivent pas d'adjectifs : *chèvrenent, chènevière, enlèvement, grènetier, grènetière, tchèfrite, paralièlement, pèlerin, pèlerine, pèlerinage, prèlèvement, soultèvement, règlement, règlementaire, règlementairement.*

Tous les autres mots dont l'avant-dernière syllabe seule est muette, prennent un accent aigu : *èvenement, èrèneler, dècevoir, empiètement, mèlecta, sècheresse, prèlever, dèpeler, etc.*

L' APOSTROPHE.

299. *L'apostrophe* (') est un petit signe qui marque la suppression d'une voyelle. Ainsi l'on dit : *l'espoir, l'envie, l'orgueil*, pour ne pas dire : *le espoir, la envie, le orgueil*, ce qui serait désagréable et dur à l'oreille.

300. A se supprime dans *la* devant une voyelle ou une *h* muette ; on dit : *l'application, l'humeur*, pour *la application, la humeur*.

301. I se supprime dans *si* conjonction, devant *il, ils* : *s'il part, s'ils rentrent*.

302. E se supprime :

1° Dans *je, me, te, se, de, que, ce, le, ne*, devant une voyelle ou une *h* muette : *je m'éloigne, il l'estime, j'y cours, l'honneur*, etc.

2° Dans *lorsque, puisque, quoique*, mais seulement devant *il, elle, on, ils, elles, un, une* : *lorsqu'il parle, puisqu'on l'exige, quoiqu'un peu ennuyé*, etc. Ainsi on écrira sans élision : *Lorsque Adolphe viendra ; puisque aucun ne travaille ; quoique Ernest garde le silence*.

3° Dans *quelque*, uniquement devant *un, une* : *quelqu'un, quelqu'une*. On écrira donc sans élision : *adressez-vous à quelque autre ; quelque emploi, quelque espoir*, etc. ;

4° Dans *entre* servant à la composition d'un mot auquel il est intimement lié : *s'entr'aider, entr'ouvrir, s'entr'aimer, entr'acte*. Dans tous les autres cas, *entre* s'écrit sans élision : *entre eux, entre elles, entre autres*.

Jusque s'élide devant *à, au, aux, ici* : *jusqu'à Lyon, jusqu'au soir, jusqu'ici* ; *presque* s'élide seulement dans *presqu'île*.

La préposition *contre* ne s'élide jamais : *contre elle, contre-ordre, contre-épreuve*.

5° Dans *grand'mère* (1), *grand'messe, grand'tante, grand'salle, grand'croix, grand'chambre, grand'chose, grand'rue, grand'pitié, grand'merci, grand'chère, grand'peur, grand'route, grand'peine, grand'voile*. Si l'on a en vue *l'étendue*, ou si *grande* est au superlatif, l'élision n'a pas lieu : *une grande croix, une grande rue, une grande chose, ma plus grande peine, une fort grande salle*.

(1) "On met une apostrophe à la suite du *d* final de *grand* dans chacune des locutions ci-dessus, afin d'indiquer la place de l'*e* muet, que l'usage a fait supprimer." Ainsi s'expriment certains grammairiens. Mais on n'a jamais pu supprimer un *e* muet qui n'a jamais existé. L'adjectif latin *grandis*, comme qu'une en passant dans le français. On disait une *grand femme*, il n'en eut *grand*. Plus tard, au quatorzième siècle, on imposa aux adjectifs un *e* muet pour le féminin. L'ancien usage persista dans les expressions *grand tante, grand mère, grand route*, etc. C'est ainsi qu'au seizième siècle, les grammairiens introduisirent, bien à tort, l'apostrophe, croyant qu'ici *grand* était une abréviation de *grande*.

303. L'élosion n'a pas lieu devant certains mots commençant par une voyelle. Ainsi l'on dit : *le oui et le non, le onze, le onzième, la ouate, le un de ce mois, le uhlan, le yatch, le yatagan la yole, le yucca* (Acad.).

LA CÉDILLE.

304. La *cédille* (ç) se place sous le *c* devant *a, o, u*, lorsque cette consonne doit se prononcer comme *s* : *façade, leçon, reçu*.

LE TRAIT D'UNION.

305. Le *trait d'union* (-) est un petit signe qui sert à unir deux ou plusieurs mots entre eux : *chef-d'œuvre, nouveau-né, c'est-à-dire, très-bien*, etc.

306. Le *trait d'union* se met :

1° Entre les parties des noms et des adjectifs composés : *chef-d'œuvre, arc-en-ciel, nouveau-né, tout-puissant*, etc. Il faut en excepter *portefeuille, portemanteau, portechape, tirelire, pourboire, marchepied, zigzag, becfigue, portecrayon, porteballe, et aparté*; ces expressions, qui autrefois étaient séparées, ne forment plus aujourd'hui qu'un seul mot;

2° Entre les parties d'un nom propre : *Chalon-sur-Saône, Clermont-Ferrand, Marc-Aurèle, Michel-Ange*. Excepté les noms propres qui commencent par l'article : *le Tasse, la Fontaine, la Bruyère*;

3° Entre les éléments de certaines locutions : *c'est-à-dire, sur-le-champ, vis-à-vis*, etc. (1);

4° Avant et après un *t* euphonique, c'est-à-dire employé pour adoucir la prononciation : *A-t-il parlé? M'a-t-on appelé? Va-t-elle venir?* On écrit *va-t'en, assure-t'en, souviens-t'en*, etc., parce que *t* n'est pas lettre euphonique, mais un pronom mis pour *te* ou *toi*, car on dirait au pluriel : *allez-vous-en, assurez-vous-en*, etc.;

5° Avant ou après *ci, là*, lorsqu'ils sont intimement liés au mot précédent ou au mot suivant : *celui-ci, celui-là, ces jours-ci, ces hommes-là, ci-contre, là-dessus, ci-dessus, ci-après, là-haut, cette année-là, par-ci, par-là*, etc.

6° Pour lier *très* au mot qui suit et *même* au pronom personnel qui précède : *très-humble, très-sage, très-bien, moi-même, lui-même, eux-mêmes*, etc.;

7° Après *quasi* suivi d'un nom, et après *non* suivi d'un substantif, d'un verbe ou de l'adverbe *seulement* : *quasi-délit, quasi-contrat, non-valeur, non-recevoir, non-seulement*. En général, il faut un trait d'union dans les mots composés commençant par *sous, arrière, vice, mi, demi*;

(1) L'Académie écrit sans trait d'union *tout à fait, tout à coup, et longtemps*, en un seul mot.

8° Entre le verbe et les pronoms *je, moi, tu, toi, nous, vous, il, ils, elle, elles, le, la, les, lui, leur, en, y, ce, on*, quand ces pronoms sont placés après le verbe et qu'ils en sont le sujet ou le complément : *que dis-je? viens-tu? allez-y, prends-en; est-ce là? comprend-on?* etc. Si le verbe a deux compléments, il faut deux traits d'union : *prêtez-le-moi, donnez-les-lui, allons-nous-en*; mais on écrirait avec un seul trait d'union : *viendrez-vous nous voir*, et sans trait d'union : *faites lui parler*, parce que, dans le premier exemple, *nous* est complément de *voir* et non de *viendrez*, et que dans le second, *lui* est complément du verbe *parler* et non du verbe *faire*.

9° Pour remplacer la conjonction *et* entre un adjectif de nombre composé quand chacune de ses parties est inférieure à cent : *dix-huit, trente-neuf, huit cent vingt-trois, soixante-dix-sept, quatre-vingt-dix-neuf*, etc.; cependant au lieu de *vingt-un, trente-un, quarante-un, cinquante-un, soixante-un, soixante-onze*, on doit dire : *vingt et un, trente et un, quarante et un, cinquante et un, soixante et un, soixante et onze*. On écrit *quatre-vingts* avec un trait d'union, quoique la conjonction *et* ne soit pas sous-entendue dans ce nombre. On dit aussi *quatre-vingt-un*, et non pas *quatre-vingt et un* (Acad.).

LE TRÉMA.

307. Le tréma (¨) est un double point que l'on met sur les voyelles *e, i, u*, pour indiquer qu'on doit, dans la prononciation, les détacher de la voyelle qui précède : *naïf, Saül*. On écrit cependant avec un accent grave ou un tréma *poème, poète*.

SECONDE PARTIE

DE LA SYNTAXE

CHAPITRE PREMIER.

308. Le mot syntaxe signifie *construction, arrangement*. La syntaxe est donc la partie de la grammaire qui traite de la construction ou arrangement des mots, des propositions et des phrases.

309. La phrase est une ou plusieurs propositions formant un sens complet; la fin d'une phrase se marque par un point.

ANALYSE LOGIQUE.

310. L'analyse logique est la décomposition des phrases en propositions.

311. On nomme *idée* la représentation d'une chose dans l'esprit: *Dieu, bon*.

312. La *pensée* est la comparaison de deux idées: *Dieu et bon*.

313. Le résultat de cette comparaison qui se fait dans l'esprit, se nomme *jugement*: *Dieu est bon*.

314. La forme sensible sous laquelle il se produit, se nomme *proposition*.

315. Une proposition est donc l'énonciation d'un jugement.

316. Il y a dans une phrase autant de propositions qu'il y a de verbes à un mode personnel, c'est-à-dire à tout autre mode qu'à l'infinitif. Ainsi, dans cette phrase: *Je suis venu, j'ai vu, j'ai vaincu*, il y a trois propositions, car il y a trois verbes à un mode personnel. Considérée grammaticalement, la proposition a autant de parties qu'elle a de mots; considérée logiquement, elle n'en contient que trois: *le sujet, le verbe et l'attribut*.

317. Le *sujet* est l'objet du jugement, c'est l'idée principale; l'*attribut* est la qualité qu'on juge convenir ou ne pas convenir au sujet; le *verbe* est le mot qui lie l'attribut au sujet.

Dans cette proposition: *Joseph est studieux*, le verbe *est* unit l'attribut *studieux* au sujet *Joseph*, et affirme que la qualité de *studieux* convient à *Joseph*.

318. Le verbe est toujours *être*, soit dans sa forme simple: *Dieu est éternel*, soit dans sa forme composée: *je joue, je chante, je finis*, qui sont pour *je suis jouant, je suis chantant, je suis finissant* (1).

319. Le sujet est ordinairement exprimé par un nom, un pronom, un infinitif ou une proposition:

Le soleil brille. Nous partirons. Travailler est un devoir.

320. Le sujet est sous-entendu devant un verbe à l'impératif. Ex.: *Écris*, c'est-à-dire, *toi, sois écrivant*; écrivez, *vous, soyez écrivant*. On dit alors qu'il y a ellipse du sujet.

321. L'attribut est le plus souvent exprimé par un adjectif ou un participe, par un nom ou par un pronom. Ex.: *Le vice est odieux. Le coupable sera puni. Mentir est un grand défaut. Son bonheur sera le vôtre.*

322. Lorsqu'il signifie *exister*, le verbe *être* peut lui-même être employé comme attributif. Ex.: *Dieu est, c'est-à-dire, Dieu existe, Dieu est existant.*

323. Le verbe *être* ne saurait avoir ni complément, ni modificatif. Ainsi dans ces exemples: *Il est dans l'affliction; vous n'êtes pas habile*; le participe *tombé* (sous-entendu) est l'attribut, et *ne pas modifie habile*.

324. Le verbe *être*, employé comme explicatif, c'est-à-dire pour donner plus de force à l'expression, ne saurait former une proposition. Ainsi dans ces exemples: *C'est à toi que cet ouvrage appartient; c'est là que j'habite*, il n'y a que deux propositions: *cet ouvrage t'appartient, j'habite là*.

(1) Ces verbes sont généralement appelés *attributifs*, parce qu'ils renferment en eux l'idée du verbe *être* et celle de l'attribut.

DES DIFFÉRENTES FORMES DU SUJET ET DE L'ATTRIBUT.

325. Le sujet et l'attribut sont *simples ou composés, complexes ou incomplexes.*

326. Le sujet est simple lorsqu'il est exprimé par un seul mot: *Cet homme est laborieux; ces enfants sont dociles.*

327. Le sujet est composé quand il est exprimé par plusieurs mots: *L'orgueil et la colère sont des vices; boire, manger, dormir sont le partage de la brute.*

328. L'attribut est simple lorsqu'il est exprimé par un seul adjectif ou un seul participe: *Dieu est éternel; mon père travaille, c'est-à-dire est travaillant.*

329. L'attribut est composé lorsqu'il est exprimé par plusieurs adjectifs ou plusieurs participes: *Ces enfants sont intelligents et appliqués.*

330. Le sujet et l'attribut sont complexes quand ils ont un ou plusieurs compléments: *La crainte du Seigneur est le commencement de la sagesse; l'homme sage est réservé dans ses paroles.* Ils sont incomplexes quand ils n'ont point de complément: *Le ciel est étoilé.*

DU COMPLÉMENT LOGIQUE.

331. On appelle *complément* tout ce qui se rattache au sujet ou à l'attribut, et qui en détermine et complète le sens.

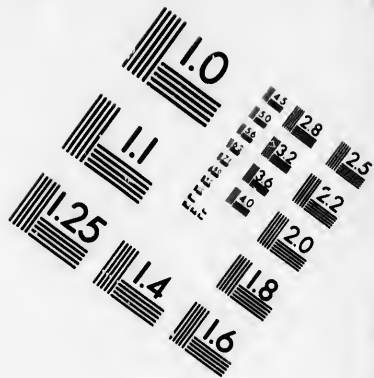
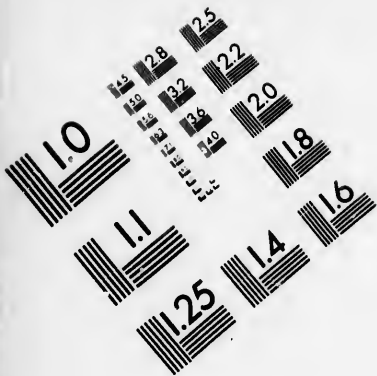
332. Il y a six sortes de compléments:

333. Le complément est ou *déterminatif, ou qualificatif, ou explicatif, ou direct, ou indirect, ou circonstancié.*

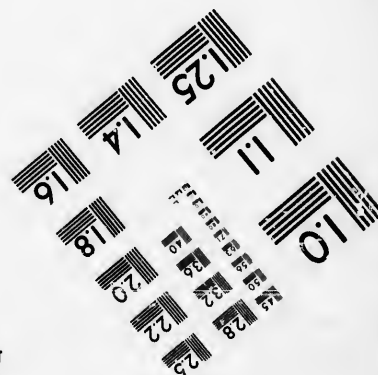
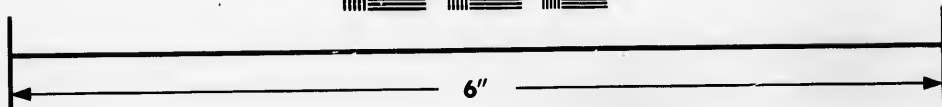
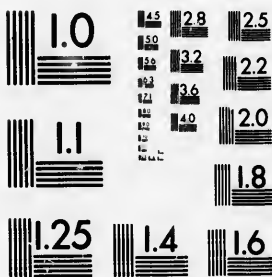
334. Le complément est *déterminatif* lorsqu'il détermine et restreint l'étendue du terme auquel il est joint; on ne peut le retrancher sans rendre le sens obscur ou absurde: *MON père est arrivé; les œuvres DE DIEU sont admirables.*

335. Le complément *qualificatif* exprime une qualité *essentielle ou accessoire.* Les compléments *qualificatifs essentiels* ne peuvent se retrancher sans nuire au sens: *Les BONNES lois sont celles qui sont écrites dans les mœurs*





**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

14 128
18 132
22 136
26 140
30 144
34 148
38 152
42 156
46 160
50 164
54 168
58 172
62 176
66 180
70 184
74 188
78 192
82 196
86 200
90 204
94 208
98 212
102 216
106 220
110 224
114 228
118 232
122 236
126 240
130 244
134 248
138 252
142 256
146 260
150 264
154 268
158 272
162 276
166 280
170 284
174 288
178 292
182 296
186 300
190 304
194 308
198 312
202 316
206 320
210 324
214 328
218 332
222 336
226 340
230 344
234 348
238 352
242 356
246 360
250 364
254 368
258 372
262 376
266 380
270 384
274 388
278 392
282 396
286 400
290 404
294 408
298 412
302 416
306 420
310 424
314 428
318 432
322 436
326 440
330 444
334 448
338 452
342 456
346 460
350 464
354 468
358 472
362 476
366 480
370 484
374 488
378 492
382 496
386 500

01

avant de l'être dans les codes; un gain INJUSTE est un Lourd fardeau.

336. Les compléments *qualificatifs accessoires* peuvent être retranchés sans nuire au sens :

Quatre bœufs attelés, *d'un pas tranquille et lent*,
Promenaient dans Paris le monarque *indolent*.

La trompette *effrayante*
A retenti de tous côtés,
Et sur son char de feu, la foudre *dévorante*
Parcourt les airs *épouvantés*.

337. Le complément *explicatif* est joint au sujet ou à l'attribut et n'est pas nécessaire au sens, aussi est-il ordinairement placé entre deux virgules : *La nécessité*, MÈRE DES ARTS, *a enfanté des prodiges* ; le péché, HAÏ DE DIEU, *souille l'âme*.

338. Le complément *direct* est complément de l'attribut et répond à la question *qui?* pour les personnes, et *quoi?* pour les choses. Ex. : *La neige couvrait la terre*, pour *la neige était couvrant la terre* ; *la terre*, complément direct de l'attribut *couvrant*. *On apporta du pain*, pour *on fut apportant du pain* ; *du pain*, complément direct de l'attribut *apportant*.

339. Le complément *indirect* est aussi complément de l'attribut et répond à l'une des questions *à qui?* *à quoi?* *de qui?* *de quoi?* *par qui?* *par quoi?* Ex. : *Il s'opposa à la destruction de cette ville*, pour *il fut s'opposant à la destruction de cette ville*, complément indirect de l'attribut *s'opposant*.

340. Le complément indirect prend le nom de *circonstanciel* lorsqu'il marque une circonstance quelconque de but, de moyen, de manière, d'opposition, de quantité, de temps, de lieu, etc., et répond aux questions suivantes : *Où?* *d'où?* *par où?* *quand?* *comment?* *pourquoi?* *pour quel motif?* Ex. : *Le savetier chantait DU MATIN JUSQU'AU SOIR* ; *il marche AVEC RAPIDITÉ* ; *j'irai EN AMÉRIQUE*. Le savetier chantait, *quand?* *du matin jusqu'au soir* ; *il marche*, *comment?* *avec rapidité* ; *j'irai où?* *en Amérique* ; ce sont des compléments circonstanciels de *temps*, de *manière*, de *lieu*.

35
par u
35
la p
pléti
La
de c
plém
tive
N
DE N
La
ACTM
Le
RIEN
Je
Ex
N
CUP
V
TORT
S
D
ente
de c
conv
soye

3
posi
3
énor
sabl
3
mes
S
L

351. *L'incidente circonstancielle* est toujours annoncée par une conjonction ou une locution conjonctive.

352. Il y a deux espèces de propositions complétives : la proposition *complétive directe*, et la proposition *complétive indirecte*.

La première remplit, à l'égard du verbe, la fonction de complément direct, et la seconde, la fonction de complément indirect. Exemples de la proposition *complétive directe* :

Nous voulons QUE LES AUTRES AIENT UNE BONNE OPINION DE NOUS.

La religion exige QUE NOUS CONFIRMIONS TOUTES NOS ACTIONS AUX LOIS DE LA PLUS SÉVÈRE MORALE.

Les vrais savants avouent d'avance QU'ILS NE SAVENT RIEN.

Je vous demande SI VOUS ÊTES ARRIVÉ ASSEZ TÔT.

Exemples de la proposition *complétive indirecte* :

Nous nous réjouissons de ce que PIERRE A OBTENU BEAUCOUP DE PRIX.

Vous conviendrez au moins, cette fois, QUE VOUS AVEZ TORT.

Soyez persuadé QU'IL N'EST PAS DE BONHEUR SANS VERTU.

Dans ces phrases la préposition est ordinairement sous-entendue ; c'est comme s'il y avait : *nous nous réjouissons de cette chose* ; *Pierre a obtenu beaucoup de prix* ; *vous conviendrez au moins cette fois* de ceci : *vous avez tort* ; *soyez persuadé* de ceci : *il n'est pas de bonheur sans vertu*.

DES FORMES DIVERSES DES PROPOSITIONS.

353. Relativement à ses parties constitutives, la proposition est *pleine, elliptique, explétive, directe* ou *inverse*.

354. Elle est *pleine* quand chacune de ses parties est énoncée distinctement : *les dons de la fortune sont périssables*.

355. Elle est *elliptique* lorsque quelqu'un de ses termes est sous-entendu :

Soyez sage, c'est-à-dire, *vous, soyez sage*.

Lui, parjure ! c'est-à-dire, *lui, serait parjure !*

362. L'homme qui ne rentre jamais en lui-même ressemble au vagabond qui n'a point de chez soi.

L'homme ressemble au vagabond,

Proposition principale. *L'homme*, sujet ; *est*, verbe ; *ressemblant*, attribut simple et complexe : *complexe*, à cause du complément indirect *au vagabond*.

Qui ne rentre jamais en lui-même,

Proposition incidente déterminative. *Qui*, sujet ; *est*, verbe ; *rentrant*, attribut simple et complexe : *complexe*, parce qu'il a pour compléments circonstanciels *ne jamais* et *en lui-même*.

Qui n'a point de chez soi,

Proposition incidente explicative. *Qui*, sujet ; *est*, verbe ; *ayant*, attribut simple et complexe ; *complexe*, à cause du complément circonstanciel *ne point*, et du complément direct *de chez soi*.

363. O Dieu, exauce nos prières.

O Dieu ! exauce nos prières,

Proposition absolue. *O Dieu*, sujet ; *sois*, verbe ; *exauçant*, attribut complexe, à cause du complément direct, *nos prières*.

364. Voilà, Monsieur, les objets que vous avez demandés.

Les objets sont ceux-là,

Proposition principale. *Objets*, sujet ; *sont*, verbe ; *ceux-là*, attribut ; *Monsieur*, nom employé en apostrophe.

Que vous avez demandés,

Incidente déterminative. *Vous*, sujet ; *avez été*, verbe ; *demandant*, attribut simple et complexe : *complexe* à cause du complément direct *que*, mis pour *objets*.

365. Que devons-nous estimer plus que la fortune ?
La science.

Que devons-nous estimer plus que,

Proposition principale. *Nous*, sujet ; *sommes*, verbe ; *devant*, attribut, simple et complexe : *complexe*, ayant pour complément modificatif *plus*.

Nous estimons la fortune,

Proposition incidente déterminative elliptique. *Nous*, sujet ; *sommes*, verbe ; *estimant*, attribut simple et complexe.

Nous devons estimer la science,

Proposition absolue elliptique. *Nous*, sujet ; *sommes*, verbe ; *devant*, attribut simple et complexe.

351. *L'incidente circonstancielle est toujours annoncée par une conjonction ou une locution conjonctive.*

352. Il y a deux espèces de propositions complétives : la proposition *complétive directe*, et la proposition *complétive indirecte*.

La première remplit, à l'égard du verbe, la fonction de complément direct, et la seconde, la fonction de complément indirect. Exemples de la proposition *complétive directe* :

Nous voulons QUE LES AUTRES AIENT UNE BONNE OPINION DE NOUS.

La religion exige QUE NOUS CONFORMIONS TOUTES NOS ACTIONS AUX LOIS DE LA PLUS SÉVÈRE MORALE.

Les vrais savants avouent d'avance QU'ILS NE SAVENT RIEN.

Je vous demande SI VOUS ÊTES ARRIVÉ ASSEZ TÔT.

Exemples de la proposition *complétive indirecte* :

Nous nous réjouissons de ce que PIERRE A OBTENU BEAUCOUP DE PRIX.

Vous conviendrez au moins, cette fois, QUE VOUS AVEZ TORT.

Soyez persuadé QU'IL N'EST PAS DE BONHEUR SANS VERTU.

Dans ces phrases la préposition est ordinairement sous-entendue ; c'est comme s'il y avait : *nous nous réjouissons de cette chose : Pierre a obtenu beaucoup de prix ; vous conviendrez au moins cette fois de ceci : vous avez tort ; soyez persuadé de ceci : il n'est pas de bonheur sans vertu.*

DES FORMES DIVERSES DES PROPOSITIONS.

353. Relativement à ses parties constitutives, la proposition est *pleine, elliptique, explétive, directe ou inverse*.

354. Elle est *pleine* quand chacune de ses parties est énoncée distinctement : *les dons de la fortune sont périssables.*

355. Elle est *elliptique* lorsque quelqu'un de ses termes est sous-entendu :

Soyez sage, c'est-à-dire, vous, soyez sage.

Lui, parjure ! c'est-à-dire, lui, serait parjure !

362. L'homme qui ne rentre jamais en lui-même ressemble au vagabond qui n'a point de chez soi.

L'homme ressemble au vagabond;

Proposition principale. *L'homme*, sujet ; *est*, verbe ; *ressemblant*, attribut simple et complexe : *complexe*, à cause du complément indirect *au vagabond*.

Qui ne rentre jamais en lui-même,

Proposition incidente déterminative. *Qui*, sujet ; *est*, verbe ; *rentrant*, attribut simple et complexe : *complexe*, parce qu'il a pour compléments circonstanciels *ne jamais* et *en lui-même*.

Qui n'a point de chez soi,

Proposition incidente explicative. *Qui*, sujet ; *est*, verbe ; *ayant*, attribut simple et complexe ; *complexe*, à cause du complément circonstanciel *ne point*, et du complément direct *de chez soi*.

363. O Dieu, exauce nos prières.

O Dieu! exauce nos prières,

Proposition absolue. *O Dieu*, sujet ; *sois*, verbe ; *exauçant*, attribut complexe, à cause du complément direct, *nos prières*.

364. Voilà, Monsieur, les objets que vous avez demandés.

Les objets sont ceux-là,

Proposition principale. *Objets*, sujet ; *sont*, verbe ; *ceux-là*, attribut ; *Monsieur*, nom employé en apostrophe.

Que vous avez demandés,

Incidente déterminative. *Vous*, sujet ; *avez été*, verbe ; *demandant*, attribut simple et complexe : *complexe*, à cause du complément direct *que*, mis pour *objets*.

365. Que devons-nous estimer plus que la fortune ?
La science.

Que devons-nous estimer plus que,

Proposition principale. *Nous*, sujet ; *sommes*, verbe ; *devant*, attribut, simple et complexe : *complexe*, ayant pour complément modificatif *plus*.

Nous estimons la fortune,

Proposition incidente déterminative elliptique. *Nous*, sujet ; *sommes*, verbe ; *estimant*, attribut simple et complexe.

Nous devons estimer la science,

Proposition absolue elliptique. *Nous*, sujet ; *sommes*, verbe ; *devant*, attribut simple et complexe.

366. Les oiseaux sont couverts de plumes ; les quadrupèdes, de poils ; les poissons, d'écaillés.

Les oiseaux sont couverts de plumes,

Proposition principale. *Oiseaux*, sujet ; *sont*, verbe ; *couverts*, attribut complexe, à cause du complément indirect *de plumes*.

Les quadrupèdes sont couverts de poils,

Proposition coordonnée elliptique. *Les quadrupèdes*, sujet ; *sont*, verbe ; *couverts*, attribut complexe, parce qu'il a *de poils* pour complément indirect.

Les poissons sont couverts d'écaillés,

Elle s'analyse absolument comme la précédente.

367. Pierre a de la fortune et Joseph, du génie.

Pierre a de la fortune,

Proposition principale. *Pierre*, sujet ; *est*, verbe ; *ayant*, attribut, simple et complexe : *complexe*, parce qu'il a pour complément direct *de la fortune*.

Joseph a du génie,

Proposition coordonnée elliptique. *Joseph*, sujet ; *est*, verbe ; *ayant*, attribut : *complexe*, parce qu'il a pour complément direct *du génie*.

368. Au banquet de la vie, infortuné convive, j'apparus un jour.

Je, infortuné convive, apparus un jour au banquet de la vie,

Proposition principale inverse. *Je*, sujet, simple et complexe, car il a pour complément explicatif *infortuné convive* ; *fus*, verbe ; *apparaissant*, attribut simple et complexe : *complexe*, car il a pour compléments circonstanciels *un jour, au banquet de la vie*.

369. Que veux-tu donc, mon fils, et que prétends-tu faire ?

Toi ou tu, mon fils, veux donc, quoi,

Proposition principale. *Toi ou tu*, sujet ; *es*, verbe ; *wantant*, attribut simple et complexe ; *mon fils*, mot employé en apostrophe.

Et tu prétends faire que ou quoi,

Proposition coordonnée à la principale. *Tu*, sujet simple et complexe ; *es*, verbe ; *prétendant*, attribut simple et complexe.

370. Hé ! l'ami, que faites-vous là-bas ? — Rien. — Eh ! bien, venez donc ici.

FIGURES DE SYNTAXE ET GALLICISMES.

380. On appelle *figures* de grammaire ou *figures de syntaxe* certaines formes qui s'écartent des règles ordinaires de la construction grammaticale.

381. La construction *directe* ou *grammaticale* exige qu'on énonce : 1° le sujet et ses compléments ; 2° le verbe ; 3° l'attribut et ses compléments.

Mais pour rendre le discours plus vif ou plus concis, on intervertit souvent cet ordre ; alors la construction est dite *figurée*, nom qui lui vient des quatre figures qui s'y trouvent : *l'inversion, le pléonasme, l'ellipse et la syllepse.*

DE L'INVERSION.

382. Il y a *inversion* toutes les fois que l'ordre grammatical des mots est interverti.

Dans ce vers :

Aux petits des oiseaux Dieu donne leur pâture,

Il y a inversion du complément indirect *aux petits des oiseaux* ; l'ordre logique, grammatical serait : *Dieu donne leur pâture aux petits des oiseaux.*

La périssent et s'évanouissent toutes les grandeurs de la terre.

La construction grammaticale serait : *toutes les grandeurs de la terre périssent et s'évanouissent là* ; mais alors l'expression perd de son élégance et de sa force.

Cette figure est fréquente en poésie et dans le style élevé. Dans le style simple, on n'admet que les inversions imposées par l'usage ou indispensables à la clarté de la phrase.

DU PLÉONASME.

383. Le mot *pléonasme* veut dire *surabondance*. Le pléonasme est donc une surabondance de mots inutiles au sens, mais qui donnent à la phrase ou plus de grâce, ou plus de force : *je l'ai vu de MES YEUX, je l'ai entendu de MES OREILLES. Je l'ai vu, dis-je, vu, de mes propres*

yeux v
entend

Le
force

Tels

Il n

SANS V

faut s'

FOULE

VIE et

38

c'est l

figure

afin d

Ex. :

reçoit

Nu

mul b

38

sans e

exact

dans

pour

liaire

<

38

avec

avec

C'e

REÇO

VENU

(1) A

homm

haut d

en hau

parten

L'Acad

bas éta

d'un b

ne pou

BAS, n

monta

comm

yeux vu (Molière). Il suffirait de dire : *je l'ai vu* ; *je l'ai entendu* ; mais l'expression n'a plus la même force.

Le pléonasme est vicieux lorsqu'il n'ajoute rien à la force ou à la grâce du discours.

Tels sont les pléonasmes suivants :

Il m'a comblé de MILLE bienfaits ; voyez ces cadavres SANS VIE ; vous n'avez SEULEMENT qu'à vous montrer ; il faut s'entr'aider MUTUELLEMENT ; sa lettre est remplie d'UNE FOULE de fautes ; j'ai été forcé, MALGRÉ MOI ; il en coûta la VIE et la TÊTE à Pompée (1) (Corneille).

384. Le mot *ellipse* signifie *retranchement, suppression* ; c'est le contraire de pléonasme. L'ellipse est donc une figure par laquelle on supprime un ou plusieurs mots, afin d'ajouter à la précision sans rien ôter à la clarté. Ex. : *Celui qui rend un service doit l'oublier* ; *celui qui le reçoit, s'en souvenir*, c'est-à-dire, DOIT s'en souvenir.

Nul bien sans mal, nul plaisir sans mélange ; c'est-à-dire, nul bien N'EST sans mal, nul plaisir N'EST sans mélange.

385. L'ellipse est vicieuse si l'esprit ne peut suppléer sans effort les mots sous-entendus. Ainsi il n'est pas exact de dire : *Le père est dans les plaisirs et les enfants dans le besoin*, parce que l'auxiliaire sous-entendu devrait, pour plus de clarté, être du même nombre que l'auxiliaire de la première proposition.

DE LA SYLLEPSE.

386. La *syllapse* consiste à faire accorder un mot, non avec celui auquel il se rapporte grammaticalement, mais avec la pensée elle-même.

C'est par syllapse qu'on dit : *Une foule de PAUVRES REÇOIVENT des secours* ; *une multitude de CRÉANCIERS SONT VENUS*.

(1) *Monter et descendre* ne se construisent pas toujours sans complément. Un homme dont les appartements sont partie en bas de la maison, partie dans le haut de la maison, dira fort bien à ses gens, s'il est au rez-de-chaussée : *montez en haut*, et s'il est en haut : *descendez en bas* ; c'est-à-dire, montez dans les appartements que j'ai en haut, descendez dans les appartements que j'ai en bas. L'Académie, d'ailleurs, a consacré ces façons de parler. Mais si *en haut* et *en bas* étaient employés pour exprimer un espace indéterminé, comme en parlant d'un ballon, de la fumée, de la poussière, ils deviendraient vicieux. Ainsi on ne pourrait pas dire : *tour à tour le ballon montait EN HAUT et descendait EN BAS*, mais *tour à tour le ballon montait et descendait*, parce que le ballon ne montait pas et ne descendait pas dans un lieu déterminé, dans des lieux appelés communément *haut* et *bas*.

Il ne suffit pas de promettre, il Promettre ne suffit pas, tenir est faut tenir. nécessaire.

Il a beau essayer. Il essaie vainement.

Il n'y a personne qui me plaigne. Personne ne me plaint.

Il y a à craindre qu'il ne mente. On doit craindre qu'il ne mente.

Il fait chaud, froid, frais. Le temps est chaud, froid, frais.

Il y a peu d'instants que votre frère est parti. Votre frère est parti depuis peu d'instants.

Il n'est pas en mon pouvoir de vous sauver. Vous sauver, n'est pas en mon pouvoir.

Je n'ai que faire de vous. Je n'ai aucun besoin de vous.

Que penser d'un menteur ? Que pouvons-nous penser d'un menteur ?

Qu'est-ce que c'est que ça ? Quelle chose est cela ?

Qu'est-ce que chaque génération ? Chaque génération est quoi ? Une ombre après une ombre.

Voici trois médecins qui ne se trompent pas : gâté, doux exercice et modeste repas. Trois médecins qui ne se trompent pas sont ceux-ci : gâté, doux exercice et modeste repas.

Vous, tenir ce langage ! Vous, vous osez tenir ce langage !

Les gallicismes sont très-nombreux ; aussi n'avons-nous pas la prétention de les donner tous. Néanmoins cette liste offre à peu près toutes les différentes formes sous lesquelles peut se présenter un gallicisme. Il suffira donc d'une simple comparaison pour traduire les autres convenablement.

DE LA PONCTUATION (1).

390. La ponctuation a pour but de distinguer, par des signes particuliers, les membres de phrases et les phrases entré elles, afin de rendre la lecture plus facile et le sens plus clair.

391. Les signes de ponctuation sont : la virgule, le point-virgule, les deux points, le point, le point interrogatif, le point exclamatif, les points de suspension, le trait de séparation, les guillemets et la parenthèse.

De la virgule.

392. On emploie la virgule, 1° pour séparer les parties semblables d'une même proposition, sujets, attributs et compléments. Exemples :

(1) Notre système de ponctuation date du seizième siècle; la ponctuation des anciens était très-imparfaite, encore n'était-elle pas générale.

La r
pour ce
La cl
Un e
supérie
2° O
verbes
3° P
quand
L'att
On s
On
d'une
tions e
portée
L'ex
Ni l
Il fo
Mais
Cha
Nul
Tou
4° L
sujet p
une c
Celu
Sain
5° I
sous-e
On
Une
pense
6° C
dentes
mots
qu'on
phras
Le
nos pe

La richesse, le plaisir, la santé deviennent des maux pour celui qui en abuse.

La charité est patiente, douce, bienfaisante.

Un enfant bien élevé obéit à son père, à sa mère, à ses supérieurs.

2° On emploie encore la virgule pour séparer plusieurs verbes se rapportant au même sujet.

3° Pour séparer entre elles les propositions semblables quand elles ont peu d'étendue :

L'attelage suait, soufflait, était rendu.

On se menace, on court, l'air gémit, le fer brille.

On ne met pas de virgule si les parties semblables d'une même proposition sont liées par une des conjonctions *et, ni, ou*, à moins que ces parties n'excèdent la portée de la respiration :

L'exercice et la frugalité fortifient le tempérament.

Ni l'or ni la grandeur ne rendent l'homme heureux.

Il faut vaincre ou mourir.

Mais on dira en employant la virgule :

Chaque peuple a son siècle, et chaque homme a son jour.

Nul n'est content de sa fortune, ni mécontent de son esprit.

Tout reconnaît ses lois, ou brigue son appui.

4° La virgule se place avant un verbe séparé de son sujet par une proposition incidente déterminative qui a une certaine étendue :

Celui qui met un frein à la fureur des flots,

Sait aussi des méchants arrêter les complots.

5° La virgule s'emploie aussi pour remplacer un verbe sous-entendu :

On a toujours raison ; le destin, toujours tort.

Une bonne action porte toujours en elle-même sa récompense ; une mauvaise action, son châtiment.

6° On met entre deux virgules les propositions incidentes explicatives, les compléments circonstanciels, les mots en apostrophe, et généralement toute expression qu'on peut retrancher sans nuire au sens principal de la phrase :

Le temps, qui fuit sur nos plaisirs, semble s'arrêter sur nos peines.

Du tiret.

400. Le *tiret* ou *trait de séparation* s'emploie pour éviter la répétition de *dit-il, répond-il*, et pour annoncer le changement d'interlocuteur :

*Regardez bien, ma sœur,
Est-ce assez, dites-moi; n'y suis-je point encore? —
Nenni. — M'y voici donc? — Point du tout. — M'y
voilà. —*

*Vous n'en approchez point. — La chétive pécore
S'enfla si bien qu'elle creva.*

Des Guillemets.

401. Les *guillemets* représentent deux sortes de virgules assemblées. On les emploie pour renfermer une citation :

Socrate disait : “ *Je ne sais qu'une chose, c'est que je ne sais rien.* ”

De la parenthèse.

402. La *parenthèse* est formée de deux crochets entre lesquels on renferme certains mots isolés :

*Un songe (me devrais-je inquiéter d'un songe?)
Entretient dans mon cœur un chagrin qui le ronge.
La peste (puisqu'il faut l'appeler par son nom),
Capable d'enrichir en un jour l'Achéron,
Faisait aux animaux la guerre.*

Généralement on remplace aujourd'hui la parenthèse par deux virgules, quand il s'agit d'intercaler dans une phrase une réflexion incidente :

*On dit, et sans horreur je ne puis le redire,
Qu'aujourd'hui par votre ordre Iphigénie expire. (Racine.)*

La
pour c
La c
Un
supéri
2° C
verbes
3° E
quand
L'a
On
On
d'une
tions
portée
L'e
Ni
Il f
Ma
Ch
Nu
To
4° l
sujet
une c
Cet
Sa
5°
sous-
On
Un
pense
6°
dente
mots
qu'on
phras
Le
nos p

La richesse, le plaisir, la santé deviennent des maux pour celui qui en abuse.

La charité est patiente, douce, bienfaisante.

Un enfant bien élevé obéit à son père, à sa mère, à ses supérieurs.

2° On emploie encore la virgule pour séparer plusieurs verbes se rapportant au même sujet.

3° Pour séparer entre elles les propositions semblables quand elles ont peu d'étendue :

L'attelage suait, soufflait, était rendu.

On se menace, on court, l'air gémit, le fer brille.

On ne met pas de virgule si les parties semblables d'une même proposition sont liées par une des conjonctions *et, ni, ou*, à moins que ces parties n'excèdent la portée de la respiration :

L'exercice et la frugalité fortifient le tempérament.

Ni l'or ni la grandeur ne rendent l'homme heureux.

Il faut vaincre ou mourir.

Mais on dira en employant la virgule :

Chaque peuple a son siècle, et chaque homme a son jour.

Nul n'est content de sa fortune, ni mécontent de son esprit.

Tout reconnaît ses lois, ou brigue son appui.

4° La virgule se place avant un verbe séparé de son sujet par une proposition incidente déterminative qui a une certaine étendue :

Celui qui met un frein à la fureur des flots,

Sait aussi des méchants arrêter les complots.

5° La virgule s'emploie aussi pour remplacer un verbe sous-entendu :

On a toujours raison ; le destin, toujours tort.

Une bonne action porte toujours en elle-même sa récompense ; une mauvaise action, son châtiment.

6° On met entre deux virgules les propositions incidentes explicatives, les compléments circonstanciels, les mots en apostrophe, et généralement toute expression qu'on peut retrancher sans nuire au sens principal de la phrase :

Le temps, qui fuit sur nos plaisirs, semble s'arrêter sur nos peines.

Du tiret.

400. Le *tiret* ou *trait de séparation* s'emploie pour éviter la répétition de *dit-il*, *répond-il*, et pour annoncer le changement d'interlocuteur :

*Regardez bien, ma sœur,
Est-ce assez, dites-moi; n'y suis-je point encore? —
Nenni. — M'y voici donc? — Point du tout. — M'y
voilà. —*

*Vous n'en approchez point. — La chétive pécore
S'enfla si bien qu'elle creva.*

Des Guillemets.

401. Les *guillemets* représentent deux sortes de virgules assemblées. On les emploie pour renfermer une citation :

Socrate disait : “ *Je ne sais qu'une chose, c'est que je ne sais rien.* ”

De la parenthèse.

402. La *parenthèse* est formée de deux crochets entre lesquels on renferme certains mots isolés :

*Un songe (me devrais-je inquiéter d'un songe?)
Entretient dans mon cœur un chagrin qui le ronge.
La peste (puisqu'il faut l'appeler par son nom),
Capable d'enrichir en un jour l'Achéron,
Faisait aux animaux la guerre.*

Généralement on remplace aujourd'hui la parenthèse par deux virgules, quand il s'agit d'intercaler dans une phrase une réflexion incidente :

*On dit, et sans horreur je ne puis le redire,
Qu'aujourd'hui par votre ordre Iphigénie expire. (Racine.)*

40
une a
est d
fémi
LENT
40
taire
rom
aigle
aigle
papi
40
l'am
tous
le se
mais
divin
Amo
4
est p
gen
4
com
tiqu
un t
beau
4
men
d'au

CHAPITRE II.

DU NOM.

NOMS DES DEUX GENRES.

403. AIDE signifiant *secours, assistance*, est du féminin : *une aide prompte et assurée*. Désignant des personnes, il est des deux genres ; masculin, s'il s'agit d'un homme ; féminin, s'il s'agit d'une femme : *cet homme est UN EXCELLENT aide ; cette femme est l'UNE de ses aides*.

404. AIGLE est féminin dans le sens d'enseigne militaire, d'armoiries, de devise : *l'aigle impériale ; les aigles romaines ; aigle éployée d'argent*. (Acad.) Hors de là, aigle est masculin : *l'aigle fier et courageux ; le grand aigle de la Légion d'honneur ; cet homme est un aigle ; papier grand aigle* (1).

405. AMOUR est masculin au singulier et au pluriel : *l'amour filial ; l'amour divin ; l'amour maternel est de tous les amours le seul qui soit durable*. Au pluriel, dans le sens de *passion*, il est généralement des deux genres, mais plus souvent féminin : *de folles amours*. Amour, divinité de la fable, est toujours masculin : *peindre un Amour ; sculpter de petits Amours*. (Acad.)

406. AUTOMNE est des deux genres, mais le masculin est préférable, le nom des autres saisons étant de ce genre : *un bel automne ; un automne froid et pluvieux*.

407. COULEUR est féminin dans son acception la plus commune ; mais il est masculin dans ces locutions elliptiques : le couleur de feu, de rose, de citron, c'est-à-dire, *un ton couleur de feu, de rose, etc.* ; ce ruban est d'un beau couleur de feu.

408. COUPLE est du féminin quand il signifie simplement le nombre deux : *une couple de chapons, une couple d'œufs*. Il est masculin, si à l'idée de nombre se

(1) Quelques grammairiens font aigle du féminin pour désigner l'oiseau femelle. L'Académie n'admet pas cette distinction, elle dit : *un aigle femelle*.

joint Fidée d'union, d'assortiment, d'assemblage : *voilà un heureux couple ; un couple d'amis ; un couple de fripons ; un beau couple de pigeons.*

409. DÉLICE et ORGUE sont masculins au singulier, et féminins au pluriel : *un délice, de chères délices ; un bel orgue, de belles orgues* (1).

410. EXEMPLE est du masculin dans toutes ses acceptions : *un dangereux exemple ; un bel exemple d'écriture.*

411. ENFANT est du masculin quand il désigne un petit garçon et qu'il est employé dans un sens général : *voilà un bel enfant ; terrir un enfant sur les fonts baptismaux.* Il est féminin s'il désigne une fille : *voilà une belle enfant.* Au pluriel *enfant* est toujours du masculin.

412. Foudre, feu du ciel, est féminin : *la foudre sillonne les nues ; la foudre est tombée.* En poésie et dans le style élevé on le fait quelquefois masculin : *être frappé du foudre ; les foudres vengeurs.* Au figuré, *foudre*, servant à désigner un grand capitaine, un orateur véhément, et dans le sens d'armoiries, d'excommunication, est du masculin : *un foudre de guerre ; un foudre d'éloquence ; les armes de l'empire étaient une aigle tenant un foudre dans ses serres ; les foudres lancés par les papes.*

413. GENS veut tous ses correspondants au masculin : *tous les gens sensés ; qu'ils sont ennuyeux ces gens-là ; ce sont de bons et honnêtes gens ; quels braves gens nous avons vus !* Cependant les adjectifs qui n'ont pas la même terminaison pour les deux genres, tels que *bon, vieux, fin, quel*, etc., se mettent au féminin, s'ils sont placés immédiatement avant le mot *gens* : *Oh ! les bonnes gens ; les vieilles gens sont soupçonneux ; voyez ces fines gens ; quelles gens !* (2) Si à ce premier adjectif il s'en joint un ou plusieurs autres, placés avant le mot *gens*, ils se met-

(1) Pour éviter la rencontre bizarre des deux genres, quelques grammairiens ont fait ces mots du masculin au pluriel, après l'expression *un de* : *voilà un de mes plus grands délices ; cet orgue est un des plus beaux qu'on puisse voir.* L'Académie n'a point parlé de ce cas.

(2) Par la même raison on dira, avec l'Académie : *il faut savoir s'accommoder de toutes gens.*

Cependant on trouve dans Racine : *Il y a là plus de trente mille hommes, tous gens bien faits ;* et dans le Dictionnaire de l'Académie : *tous gens bien connus, gens d'esprit et de mérite.* Dans ces phrases, il y a ellipse ; c'est comme s'il y avait : *tous SONT gens bien faits, tous SONT gens bien connus.*

ten
bon
C
qu'
ave
de l
de
son
4
hym
du
Seig
vie
41
de la
De
prim
génie
s'app
gran
œuvr
Au
41
cepté
41
de te
il si
arriv
haut
Pé
miné
pério
term
pério
vée à
toute
41
s'il d
arrêt
41
pour

(1) C
qui po
cation

tent aussi au féminin : *toutes ces vilaines gens, toutes ces bonnes gens, quelles méchantes gens !*

Gens veut tous ses correspondants au masculin lorsqu'il est suivi de la préposition *de* et d'un complément avec lequel il forme une seule expression, comme *gens de lettres, gens de robe, gens d'affaires, gens de bien, gens de loi, gens de guerre, etc. : certains gens d'affaires ; ce sont de vrais gens de lettres* (1).

414. *HYMNE*, chant d'église, est du féminin : *les belles hymnes de Santeuil*. Dans toute autre acception, il est du masculin : *un hymne guerrier, un hymne national ; Seigneur, quels hymnes sont dignes de vous ?* (Acad.) *La vie de Turenne est un hymne à la louange de l'humanité*.

415. *ŒUVRE*, dans son acception générale, est féminin : *l'œuvre de la création fut achevée en six jours*.

Dans le style soutenu, on le fait masculin au singulier, pour exprimer le produit d'une intelligence supérieure : *un œuvre de génie*. Il est encore masculin en termes d'alchimie et quand il s'applique à des ouvrages de gravure et de musique : *travailler au grand œuvre ; il a tout l'œuvre de Callot ; le premier et le second œuvre de Mozart*.

Au pluriel, *œuvre* est toujours du féminin.

416. *ORGE* est du féminin : *de belle orge, de belles orges ; excepté dans ces deux expressions : orge perlé, orge mondé*.

417. *PÉRIODE* est du masculin : 1° quand il désigne un espace de temps indéterminé : *dans le dernier période de sa vie ; 2° quand il signifie le plus haut point où une personne, une chose puisse arriver : Démosthène et Cicéron ont porté l'éloquence à son plus haut période*.

Période est du féminin : 1° quand il exprime un nombre déterminé d'années, un espace de temps d'une date fixe à une autre : *la période des temps modernes ; la période des révolutions ; 2° comme terme d'astronomie, de grammaire, de médecine, de musique : la période solaire ; une période à trois membres ; la maladie est arrivée à sa dernière période ; ce compositeur sait allier et arrondir toutes ses périodes*.

418. *PENDULE*, désignant une horloge, est féminin ; et masculin, s'il désigne le poids suspendu qui fait les oscillations régulières : *arrêtez le pendule*.

419. *QUELQUE CHOSE* est du masculin quand il signifie *une chose ; pour savoir quelque chose, il faut l'avoir appris*. Il est du féminin

(1) *Gent*, qui est du féminin singulier, signifiait nation, race, peuple ; la *gent* qui porte le turban, la *gent* marécageuse ; insensiblement il perdit cette signification et la remplaça par celle d'hommes, d'individus, et dès lors s'écrivit *gens*.

dans le sens de *quelle que soit la chose : quelque chose que vous ait dite un homme en colère, ne lui répondez pas.*

DU NOMBRE DES NOMS PROPRES, DES NOMS ÉTRANGERS ET
DES NOMS COMPOSÉS.

420. On ne doit pas dénaturer l'orthographe des noms propres; ainsi on écrira sans *s* : Les *Corneille*, les *Molière*, les *Racine*, les *La Fontaine ont illustré le siècle de Louis XIV.*

421. Ils deviennent noms communs, s'ils désignent des individus semblables à ceux dont on rappelle le nom, et alors ils prennent la marque du pluriel. Ex. : *Les Corneilles et les Racines sont rares*, c'est-à-dire les poètes semblables à *Corneille* et à *Racine*.

422. Cependant on écrit généralement au pluriel : *Les Césars, les Scipions, les Condés, les Stuarts, etc.*, parce que ces dénominations sont moins des noms propres que des titres communs à certaines familles illustres, à certaines classes d'hommes.

423. On écrit de même au pluriel : *les Gracques, les Curiaques*, parce qu'on pense plutôt à une dénomination collective qu'aux individus. Cependant quand la famille ne comprend que deux personnages réellement connus, comme les deux *Corneille*, les deux *Racine, les deux Pline, etc.*, le nom propre reste au singulier.

424. Les noms propres de pays, de contrées prennent aussi le signe du pluriel : *les Gaules, les deux Amériques, le royaume des Deux-Siciles, le roi de toutes les Espagnes, etc.* (1).

425. On met encore le pluriel lorsqu'on emploie le nom de l'écrivain pour désigner l'ensemble de ses œuvres, ou celui d'un imprimeur, d'un écrivain, d'un peintre, etc., pour désigner des livres, des tableaux : des *Elzévir* (des éditions d'Elzévir), des *Virgiles*, des *Plines* (des Œuvres de Virgile, de Pline), des *Raphaëls*, des *Poussins* (des tableaux de Raphaël, de Poussin).

Les noms propres sont invariables au pluriel quand ils désignent le titre même d'un livre : *Envoyez-moi deux Télémaque et une douzaine d'Athalie.*

(1) Le genre des noms des villes n'est pas déterminé d'une manière précise; il est, en général, masculin; cependant tout nom de ville terminé par une syllabe muette est féminin; encore est-il un certain nombre de ces derniers que l'usage autorise à employer tantôt au masculin, tantôt au féminin. On évitera l'incertitude en joignant au nom le mot *ville*: la ville d'Orléans fut prise en un jour; la ville de Constantinople fut emportée d'assaut par Mahomet II.

42
accide
que d

Les
Il y
Plu
On
moi, l
deux

PLUR

42
des la
cisés :

des acc
— alle
— bif
— bro
— bud
— don

42
riel n

Des
des m
ténors

42
nent p
des e
consul

(1) En
Des al
clubs, d
des foli
ras, des
muséum
quos, de
des toas
villas, d

MOTS INVARIABLES PRIS COMME NOMS.

426. Les mots invariables de leur nature, employés accidentellement comme noms, ne prennent pas la marque du pluriel :

Les *quand*, les *quoi*, les *qui* pleuvaient de tous côtés.

Il y a toujours des *si* et des *mais*.

Plusieurs *peu* font un *beaucoup*.

On peut y joindre les *oui*, les *non*, les *pourquoi*, les *moi*, les *sol*, les *mi*, les *fa*, etc. On dit aussi : trois *un*, deux *quatre*, plusieurs *il*, etc.

PLURIEL DES NOMS DÉRIVÉS DES LANGUES ÉTRANGÈRES.

427. On écrit avec *s* au pluriel les noms empruntés à des langues étrangères et qu'un fréquent usage a francisés :

<i>des accessits,</i>	<i>des duos,</i>	<i>des opéras,</i>	<i>des récépissés,</i>
— <i>altos,</i>	— <i>factums,</i>	— <i>pauoramas,</i>	— <i>reliquats,</i>
— <i>biftecks,</i>	— <i>factotums,</i>	— <i>pensums,</i>	— <i>spécimens,</i>
— <i>bravos,</i>	— <i>imbroglios,</i>	— <i>placets,</i>	— <i>tilburys,</i>
— <i>budgets,</i>	— <i>ladys,</i>	— <i>quidams,</i>	— <i>trios,</i>
— <i>dominos,</i>	— <i>macaronis,</i>	— <i>quolibets,</i>	— <i>zéros, etc.</i>

428. On peut y ajouter les noms suivants dont le pluriel n'est pas indiqué par l'Académie :

Des agendas, des bénédicités, des concertos, des débets, des magisters, des mémentos, des oratorios, des pianos, des ténors, etc. (1).

429. Ceux qui sont formés de plusieurs mots ne prennent pas la marque du pluriel : *des fac-simile, des in-folio, des ex-voto, etc.*, excepté *sénatus-consulte, des sénatus-consultes.*

(1) Enfin, d'après les meilleurs grammairiens, on doit écrire :

Des albums, des alguazils, des alinéas, des apartés, des bills, des boléros, des clubs, des compendiums, des déficits, des duplicatas, des erratas, des excats, des folios, des fraters, des géralomas, des harmonicas, des hidalgos, des hourras, des imprimptus, des lavabos, des lazzis, des lombagos, des mentors, des muséums, des numéros, des palladiums, des polkas, des quatuors, des quiproquos, des rectos, des satisfécits, des schellings, des sitos, des solos, des thalers, des toasts, des trios, des ultimatum, des verdicts, des versos, des vertigos, des villas, des visas, des whigs, etc.

430. Les mots latins qui indiquent les prières de l'Église s'écrivent aussi sans *s* au pluriel : *des pater, des ave, des amen, des credo, des requiem, etc.*

431. On écrit également sans *s* au pluriel : *des carbonari, des cicéroni, des dilettanti, des lazzaroni, des quintetti, des soprani*, parce que dans les langues d'où ils sont tirés, ils ont une terminaison particulière pour le pluriel. On dit au singulier : *quintetto, carbonaro, lazzarone, etc.*

NOMS COMPOSÉS.

432. On appelle noms composés ceux qui sont formés de plusieurs mots, comme *tête-à-tête, corps-de-garde, belle-mère, etc.*

433. Parmi les mots qui entrent dans les noms composés, le nom et l'adjectif sont les seuls susceptibles de prendre la marque du pluriel ; mais ils ne la prennent pas toujours.

434. PREMIÈRE RÈGLE. Quand un nom composé est formé d'un nom et d'un adjectif, ils prennent l'un et l'autre la marque du pluriel : *un coffre-fort, des coffres-forts ; une belle-mère, des belles-mères ; une basse-taille, des basses-tailles, etc.*

EXCEPTÉ :

Des blanc-seings (des seings en blanc).

Des terre-pleins (des lieux pleins de terre).

Des courte-haleine (des gens qui ont l'haleine courte).

Des cheval-légers.

Des grand'mères, des grand'tantes, des grand'messes.

435. REMARQUE. Si dans un nom composé il se trouve un mot qu'on n'emploie pas seul, comme *garou* dans *loup-garou, grièche* dans *pie-grièche* ; ce mot prend, comme le nom, le signe du pluriel : *un loup-garou, des loups-garous ; une pie-grièche, des pies-grièches ; une porte-cochère, des portes-cochères, etc.*

On excepte : *un havre-sac, des havre-sacs* ; et les mots commençant par *vice, semi, ex, quasi* : *des vice-rois, des semi-tons, des ex-ministres, des quasi-délits.*

436. DEUXIÈME RÈGLE. Quand un nom composé est formé de deux noms, ils prennent tous les deux la marque du pluriel :

Un
ches
poste

Un
U:
Mail
Un
Un

4

form
mie
vers
de l'

De
dans

4

form
une
si to

O

Un

un p
vent
cure

Ma

serre

son p

des c

on é

une c

4

mot

(1)

d'un

Des

vent

por

etc.

prase

Un chef-lieu, des chefs-lieux ; un oiseau-mouche, des oiseaux-mouches ; un chou-fleur, des choux-fleurs ; une malle-poste, des malles-postes.

EXCEPTÉ :

*Un appui-main, des appuis-main (des appuis pour la main).
Un colin-maillard, des colin-maillards (jeu où Colin cherche Maillard).*

Un Hôtel-Dieu, des Hôtels-Dieu (des Hôtels de Dieu).

Un bain-marie, des bains-marie (bains de la prophétesse Marie).

437. TROISIÈME RÈGLE. Quand un nom composé est formé de deux noms unis par une préposition, le premier seul prend la marque du pluriel : *un ver à soie, des vers à soie ; un chef-d'œuvre, des chefs-d'œuvre ; un ciel de lit, des ciels de lit.*

EXCEPTÉ :

Des coq-à-l'âne, des pied-à-terre, des tête-à-tête, des pot-au-feu, dans lesquels la décomposition amène le singulier.

438. QUATRIÈME RÈGLE. Quand un nom composé est formé d'un nom joint à un verbe, ou à un adverbe, ou à une préposition, le nom seul prend la marque du pluriel, si toutefois il y a pluralité dans l'idée.

On écrira donc, parce qu'il y a pluralité dans l'idée :

Un tire-bottes, un couvre-pieds, un essuie-mains, un cure-dents, un porte-mouchettes, une garde-robes, c'est-à-dire objets qui servent à tirer les bottes, à couvrir les pieds, à essuyer les mains, à curer les dents, etc.

Mais il faut écrire sans *s*, parce qu'il y a unité dans l'idée : *des serre-tête* (pour serrer la tête), *des gagne-pain* (métiers pour gagner son pain), *des coupe-gorge* (lieux dangereux où l'on coupe la gorge), *des contre-poison* (remèdes contre le poison) ; par la même raison on écrira avec *s* au pluriel : *un avant-coureur, des avant-coueurs ; une arrière-saison, des arrière-saisons* (1).

439. CINQUIÈME RÈGLE. Un nom composé formé de mots invariables ne prend, en aucune de ses parties, la

(1) Voici des mots composés que l'Académie écrit aujourd'hui sans trait d'union et avec le signe du pluriel :

Des becquies, des chèvre-feuilles, des contredanses, des contrefaçons, des contre-vents, des gougarms, des porteballes, des portecrayons, des portefeuilles, des pourmanicoux, des pourboires, des pourparlers, des tiretires, des tournebroches, etc. Tout le monde écrit *passéport*, excepté l'Académie qui persiste à écrire *prase-port*.

marque du pluriel : *des passe-partout, des oui dire, des qu'en dira-t-on, des pour-boire, des pince-sans-rire, des garde-manger, etc.*

NOMS COMPLÉMENTS D'UNE PRÉPOSITION.

440. L'emploi d'un nom au singulier ou au pluriel après les prépositions *à, de, en, par, etc.*, est subordonné au sens. Le nom est singulier, s'il est pris dans un sens général, indéfini ; il est pluriel, s'il est pris dans un sens particulier et qu'on ait en vue, non une espèce, une classe, mais des individus.

On écrira donc,

DANS LE SENS GÉNÉRAL :

Des scrupules de *juge*.
Des caprices d'*enfant*.
Un marchand de *drap*.
Un lit de *plume*.
De l'eau de *rose*.
Des touffes d'*herbe*.
Des peaux d'*agneau*.
Des vertus de *chrétien*.

DANS LE SENS INDIVIDUEL :

Une assemblée de *juges*.
Une réunion d'*enfants*.
Un marchand de *draps fins*.
Un paquet de *plumes*.
Un bouquet de *roses*.
Du jus d'*herbes*.
Un troupeau d'*agneaux*.
Une assemblée de *chrétiens*.

On écrira,

AU SINGULIER :

Un sac de *froment*.
Un marchand de *vin*.
Un bouquet de *jasmin*.
Une fabrique de *sucre*.

AU PLURIEL :

Un sac de *haricots*.
Un marchand de *légumes*.
Un bouquet d'*œillets*.
Une fabrique de *bougies*.

Parce que *froment, vin, jasmin, sucre* sont plus usités au singulier qu'au pluriel, tandis que *haricots, légumes, œillets, bougies* sont plus usités au pluriel qu'au singulier.

On écrira,

AU SINGULIER :

De la fécule de *pomme de terre*.
De la gelée de *pomme*.
Du sirop de *groseille*.

AU PLURIEL :

Un ragoût de *pommes de terre*.
De la compote de *pommes*.
Des confitures de *groseilles*.

On emploie le singulier dans le premier cas, parce que la forme primitive a disparu, et que, dans le second cas, elle est encore reconnaissable.

On écrira,

AU SINGULIER :

Un homme à *imagination*.
 Il se nourrit de *lait*.
 Il court de *contrée en contrée*.
 Un œuf en *chocolat*.
 Un pays riche en *blé*.
 Un enfant sans *chapeau*.

AU PLURIEL :

Un homme à *préjugés*.
 Il se nourrit de *fruits*.
 Il court de *plaisirs en plaisirs*.
 Une bourse en *perles*.
 Un pays riche en *céréales*.
 Un enfant sans *souliers*.

Dans le premier cas le sens éveille une idée d'unité, et dans le second, une idée de pluralité.

441. En général, pour se rendre un compte exact du nombre d'un nom employé sans article au sens déterminatif, il s'agit de voir s'il y a unité ou pluralité. Ainsi : *un sac de blé*, signifie un sac rempli de blé ; *un litre de haricots*, un litre rempli avec des haricots ; *un toit d'ardoise*, un toit fait avec de l'ardoise ; *une voiture d'ardoises*, une voiture contenant des ardoises ; *un panier à salade*, un panier servant à mettre de la salade ; *un panier à fruits*, un panier servant à mettre des fruits (1).

CHAPITRE III.

DE L'ARTICLE.

EMPLOI DE L'ARTICLE.

442. On emploie l'article devant les noms communs pris dans un sens déterminé, c'est-à-dire, qui désignent un genre, une espèce, ou un individu particulier : *les hommes sont mortels ; les hommes sincères sont rares ; l'homme dont vous parlez mérite l'estime générale.*

(1) On écrira donc : un pays de *blé*, la halle aux *blés* ; des tailleurs à *façon*, un homme à *façons* ; aller à *pied*, sauter à *pieds joints* ; contes de bonne *femme*, contes de *fées* ; champ d'*avoine*, champ de *fèves* ; une pièce ou un rôle à *tiroir*, un meuble à *tiroirs* ; des verres à *liqueur*, une cave à *liqueurs* ; des outils à *manche*, un vêtement à *manches*.

Chaque chose a deux faces : il n'est point de *lumière sans ombre*, d' *avantages sans inconvénients*, de *qualités sans défauts*, d' *hommes sans erreurs* et sans *faiblesses*. Un serpent à *sonnettes*, un homme à *systèmes*, des têtes de *pavot*, des tables d' *hôtel*, des cochers de *fiacre*, en terme de *finance*, du sucre de *betterave*, une personne à *prétentions*, un four à *briques*, un pays à *pâturages*, des poignées de *main*, des coups de *fusil*, eau de fleur d' *orange*, des écailles d' *huîtres*, des compagnies d' *assurance*, un spectacle plein d' *attrait*, un nid d' *aigle*, des robes de *femme*, une boîte à *couleurs*, des cordes à *boyau*, une corde à *nœuds*, etc.

Dans le premier cas, le nom *hommes* désigne un genre, la totalité des hommes ; dans le second, il désigne une certaine classe d'individus, c'est-à-dire une espèce ; dans le troisième, il désigne un individu particulier.

443. Le nom est indéterminé quand on n'en fait connaître ni le genre ni la qualité. Ainsi, en disant : *cette cheminée est faite de marbre*, je désigne, il est vrai, une substance ; je la distingue d'une manière générale, mais je ne la détermine pas, puisque je n'en fais connaître ni l'espèce, ni la qualité.

444. On emploie *du, des, de l', de la* avant les noms pris dans un sens partitif, c'est-à-dire, ne désignant qu'une partie d'un tout : *j'ai passé des jours heureux à la campagne*, c'est-à-dire *quelques jours*.

Voilà du vin, de l'eau, des figes, etc., c'est-à-dire *une certaine quantité de vin, d'eau, de figes*.

445. Mais si le nom pris dans un sens partitif est précédé d'un adjectif, on emploie simplement la préposition *de* : *voilà de beaux jardins, de beau blé, de bon vin, d'excellent pain ; de cuisants remords tourmentent le coupable ; proposons-nous de grands exemples à imiter et non de vains systèmes à suivre* (1).

446. Cependant si l'adjectif et le nom sont tellement liés par le sens qu'ils ne forment qu'une seule expression, comme *bon mot, petits pois, petits pâtés, petit-maitre, petites-maisons, jeunes gens, beaux-arts, etc.*, c'est l'article et non la préposition qu'il faut employer. On dira donc : *des bons mots, des petits pois, des petits pâtés, des jeunes gens, etc.*

*Heureux si de son temps, pour de bonnes raisons,
La Macédoine eût eu des petites-maisons* (2).

(1) On dit également : *donnez-moi de bon pain, donnez-moi de bon vin, et donnez-moi du bon pain, donnez-moi du bon vin*. Les deux premières phrases signifient simplement *du pain qui soit bon, du vin qui soit bon*, dans la seconde, l'article éveille une idée d'opposition, de distinction : *vous avez deux sortes de pain, du bon et du mauvais, donnez-moi de votre bon pain ; vous avez deux sortes de vin, du bon et du mauvais, donnez-moi de votre bon vin*.

(2) On emploie encore l'article devant l'adjectif qui précède le nom partitif, quand on veut attirer l'attention sur ce nom, le présenter d'une manière précise, particulière : *servez-nous du meilleur vin ; donnez-moi du plus grand papier*. Mais si l'on veut exprimer un sens général et indéterminé, on dira : *servez-nous de meilleur vin ; donnez-moi de grand papier, etc.*

447. On n'emploie pas l'article devant les noms communs qui sont pris dans un sens indéterminé : *une maison de bois, un homme sans mérite, peindre sur verre* (1).

De là résultent les deux règles suivantes :

448. 1° Quand un nom, complément d'un qualificatif, d'un collectif, d'un adverbe de quantité, ou régime indirect d'un verbe, est employé dans un sens vague et indéterminé, ce nom ne prend pas l'article :

Un chemin jonché de fleurs.

Ce soldat était couvert de plaies.

Il reste peu de raisins.

J'ai lu un grand nombre de fables.

Il se nourrit de lait et de fruits.

Mais on emploie l'article si le nom est employé dans un sens précis, déterminé :

Le chemin était jonché des fleurs qu'on avait cueillies.

Ce soldat était couvert des plaies qu'il avait reçues en Crimée.

Il reste peu des raisins que vous avez envoyés.

J'ai lu un grand nombre des fables d'Ésope.

Il se nourrit du lait de sa chèvre et des fruits de son jardin.

449. REMARQUE. Le collectif *la plupart*, et l'adverbe *bien*, veulent toujours l'article : *la plupart des gens, bien des amis*, etc. Cependant, comme le fait remarquer l'Académie, on dit : *bien d'autres*; et non *bien des autres*. C'est la seule exception.

450. 2° L'article se supprime et se remplace encore par *de* lorsque le nom est complément d'un verbe actif accompagné d'une négation :

Je ne vous ferai pas de reproches.

Je n'ai pas d'argent.

J'ai écrit mon devoir sans faire de fautes.

451. Mais si le nom, employé comme complément direct d'un verbe accompagné d'une négation, est suivi d'un adjectif qualificatif ou d'autres mots qui en déter-

(1) Ne dites pas *table en bois, tabatière en argent, montre en or*, etc.; mais *table de bois, tabatière d'argent, montre d'or*, etc.; car deux noms doivent s'unir par *de* et non par *en*, lorsque le dernier exprime la matière qui entre dans le premier. Telle est l'opinion de l'Académie.

minent le sens, la proposition devient alors affirmative, et l'on fait usage de l'article :

Je ne vous ferai pas des reproches frivoles.

Je n'ai pas de l'argent pour le dépenser follement.

Vous ne pouvez écrire une page sans faire des fautes.

Ici le sens est affirmatif. C'est comme si l'on disait : *je vous ferai des reproches*, et ils seront graves, sérieux ; *j'ai de l'argent*, mais ce n'est pas pour le dépenser follement ; *vous ne pouvez écrire une page sans faire des fautes*, c'est-à-dire, vous faites des fautes, il y en a dans la page que vous avez écrite (1).

VARIABILITÉ OU INVARIABILITÉ DE L'ARTICLE DEVANT *plus, mieux, moins.*

452. Avant les adverbess *plus, mieux, moins*, on emploie *le, la, les*, quand on veut établir une comparaison :

De toutes ces fleurs, la rose est LA PLUS belle.

Ne donne pas à ton ami les conseils LES PLUS agréables, mais LES PLUS avantageux.

453. Mais on emploie *le* invariable quand on veut exprimer une qualité portée au plus haut degré, sans aucune idée de comparaison :

C'est le matin que cette fleur est LE PLUS belle.

Il y a un tour à donner à tout, même aux choses qui en paraissent LE MOINS susceptibles.

(1) Parmi les noms propres il y en a qui exigent toujours l'article : *le jardin des Tuileries, le palais du Louvre, le Canada, la Chine, les Alpes, le Caire, les Stuart, le Tasse, la famille des La Rochefoucault, etc.*

D'autres, comme *l'Europe, la France, l'Angleterre, la Bourgogne, etc.*, s'emploient tantôt avec l'article, et tantôt sans article : *les peuples de l'Europe, les peuples d'Europe; une carte de la France, une carte de France, etc.*

Mais l'emploi de l'article cesse d'être facultatif si le nom est réellement déterminé par un adjectif ou un complément : *les produits de l'Europe méridionale, les tissus de la Grande-Bretagne, etc.*

Un certain nombre de noms propres doivent l'article ou la préposition de au seul caprice de l'usage :

Ainsi l'on dit : *les vins de Roussillon, de Bordeaux, le bois de Brésil, le beurre de Bretagne, le cuir de Russie, une carte d'Espagne, l'histoire de France, le royaume de Portugal, etc.*; d'autre part l'on dit : *le vin du Rhin, du Cher, du Languedoc, les côtes de l'Angleterre, le café de la Guyane, une carte de la Judée, les truffes du Périgord, l'empire du Brésil, etc.*

On emploie l'article avant le nom de la plupart des poètes, peintres et artistes italiens : *le Corrége, le Dante, le Tasse, le Titien, la Grisi*. Par imitation on dit en français : *le Poussin, le Puget, la Goussin, le Pompadour, etc.* Hors ces cas, l'emploi de l'article avant les noms propres de femmes est une marque de mépris ou de peu d'estime.

Comme ouvrage de circonstance, cette pièce a du mérite, c'est-à-dire en qualité d'ouvrage, etc.

Mortels, craignez le Seigneur.

Fleurs charmantes ! par vous la nature est plus belle.

CHAPITRE IV.

ACCORD DE L'ADJECTIF.

460. PREMIÈRE RÉGLE. L'adjectif s'accorde en genre et en nombre avec le nom ou le pronom qu'il qualifie : *un homme instruit, une femme instruite ; des hommes instruits, des femmes instruites.*

461. DEUXIÈME RÉGLE. Quand un adjectif se rapporte à deux noms singuliers, on met cet adjectif au pluriel, parce que deux singuliers valent un pluriel : *La justice et la vérité sont éternelles.*

462. TROISIÈME RÉGLE. Quand un adjectif qualifie deux noms de différents genres, cet adjectif se met au masculin pluriel : *mon père et ma mère sont contents.*

463. Mais si l'adjectif n'a pas la même terminaison au féminin qu'au masculin, l'oreille exige que le nom masculin soit énoncé le dernier. Ainsi on ne dirait pas : *Ce musicien joue avec un goût et une habileté parfaits* ; il faut dire : *avec une habileté et un goût parfaits*. Mais on dirait indifféremment *avec un goût et une habileté remarquables*, parce qu'ici l'adjectif n'a qu'une seule terminaison pour les deux genres.

Il peut arriver que l'adjectif ne qualifie que le dernier des noms joints ensemble par la conjonction *et* ; dans ce cas, l'accord n'a lieu qu'avec le dernier nom :

Voici des êtres dont la taille et l'air sinistre inspirent la terreur. (Barthélemy.)

Il est évident que *sinistre* ne saurait qualifier le substantif *taille*.

EXCEPTIONS.

464. L'adjectif placé après deux ou plusieurs noms s'accorde avec le dernier, quand ces noms sont synonymes : *l'aigle fend les airs avec une vitesse, une rapidité prodigieuse ; César avait un courage, une intrépidité extraordinaire.*

465. La conjonction *et* ne doit pas unir deux noms synonymes : ainsi il ne faudrait pas dire : *César avait un courage et une intrépidité extraordinaire.*

466. Lorsque les noms sont placés par gradation ou unis par la conjonction *ou*, l'adjectif s'accorde également avec le dernier : *les soldats, les officiers, l'armée entière est licenciée ; un courage ou une adresse étonnante.*

467. Dans certains cas très-rares, l'accord de l'adjectif avec les deux noms est de rigueur, quoiqu'ils soient unis par la conjonction *ou* ; ex. : *Les Samoièdes se nourrissent de chair ou de poisson crus ; le frère ou la sœur âgés ; on demande un homme ou une femme âgés.*

Dans ce dernier cas, par exemple, le pluriel masculin signifie : on demande un homme ou une femme, l'un et l'autre âgés, tandis que le féminin singulier *âgée*, signifierait que l'on ne demande point que l'homme soit âgé (1).

Feu, Nu, Demi.

468. *Feu*, signifiant *défunt*, s'accorde avec le nom qu'il modifie, s'il le précède immédiatement : *la feuve reine, sa feuve mère* ; mais il reste invariable, s'il en est séparé par l'article ou un adjectif déterminatif : *feu la reine, feu sa mère.*

469. *Nu* est invariable toutes les fois qu'il précède un nom employé sans déterminatif, formant alors avec ce nom une locution adverbiale : *nu-bras, nu-tête, nu-jambes.* Mais on dit à cause du déterminatif : *toute nue, la vérité risque de déplaire ; conserver la nue propriété*, c'est-à-dire la propriété sans les revenus.

Le mot *nu*, placé après le nom, suit la règle générale d'accord : *tête nue, jambes nues ; Diogène marchait pieds nus.*

(1) Placé après deux substantifs dont le second est complément du premier, l'adjectif s'accorde avec celui de ces deux substantifs, collectif ou non collectif, auquel le sens le fait rapporter plus particulièrement. Ainsi on écrira en faisant accorder l'adjectif avec le premier nom : *Des robes de soie traînantes ; des bas de laine tricotés ; des chapeaux de paille garnis.* Parce que l'on peut dire : *Des robes traînantes, des bas tricotés, des chapeaux garnis.* Mais on écrira en faisant accorder l'adjectif avec le second nom : *Un écheveau de soie noire, des bas de coton écru ; un morceau de viande crue.* Parce que l'on a voulu dire : *De la soie noire, du coton écru, de la viande crue.*

D'après ce qui précède on devra donc écrire : *des bas de coton bleus ; des chapeaux de paille couvés ; un vase de terre cuite brisé ; un tableau de mœurs inimitable ; une troupe de soldats formée à grands frais ; une troupe de soldats formés à la guerre ; une masse de maisons construites en briques ; une masse de maisons désagréables à la vue.*

470. *Demi* est invariable lorsqu'il est placé devant le nom : *une demi-heure, une demi-journée.*

Placé après le nom, il s'accorde, mais seulement en genre : *deux heures et demie, trois mètres et demi.*

REMARQUE. *Deux heures et demie, trois mètres et demi*, équivalent à deux heures et une (heure) demie ; trois mètres et un (mètre) demi ; *demi* s'accorde avec *heure* et *mètre* sous-entendus.

Demi ne prend le pluriel que lorsqu'il est employé comme nom : *cette horloge sonne les heures et les demies.*

Ci-inclus, Ci-joint, Franc de port, Possible et Proche.

471. *Ci-joint, ci-inclus* sont toujours invariables au commencement d'une phrase : *ci-inclus copie du contrat, ci-joint la copie de sa lettre.*

Ils restent également invariables, lorsqu'ils sont joints à un nom employé sans article ou sans adjectif déterminatif : *vous trouverez ci-inclus copie du contrat, vous trouverez ci-joint copie de sa lettre.*

Dans tout autre cas, comme aussi lorsqu'ils sont placés après le nom, ils s'accordent : *vous trouverez ci-incluse la copie du traité ; vous trouverez ci-jointe une copie du contrat ; les papiers ci-joints, la pièce ci-incluse.*

472. *Franc* est invariable dans la locution *franc de port*, lorsque cette locution précède le nom : *vous recevrez franc de port toutes les lettres que je vous adresserai.* Mais si cette locution vient après le nom, le mot *franc* est adjectif et s'accorde : *ces lettres sont franches de port.*

473. *Possible*, qualifiant un nom, s'accorde avec ce nom : *il a éprouvé tous les malheurs possibles.* Mais si *possible* fait partie d'une proposition elliptique, il reste invariable : *ils songent à payer le moins d'impôts possible*, c'est-à-dire le moins d'impôts qu'il est possible de payer.

REMARQUE. En général, *possible* ne peut être adverbe et invariable que lorsqu'il est précédé de *le plus, le mieux, le moins, le meilleur, le pire* : *j'ai commis le moins d'erreurs possible ; on m'a fait les meilleures offres possible ; je vous paierai aux échéances les plus courtes possible, etc.*

474. *Proche*, se rapportant à un nom ou à un pronom, peut s'employer indifféremment comme adjectif ou comme locution prépositive : *les maisons proches de la*

rivière sont sujettes aux inondations ; les maisons qui sont proche de la ville sont très-commodes.

Proche de, se rapportant à un verbe, est toujours locution prépositive et par suite, invariable : *on a construit des maisons proche des fortifications.*

475. L'adjectif précédé de deux noms unis par *comme*, *de même que*, *ainsi que*, *aussi bien que*, etc., ne s'accorde qu'avec le premier nom : *l'autruche a la tête, ainsi que le cou, garnie de duvet, c'est-à-dire l'autruche a la tête garnie de duvet, ainsi qu'elle a le cou garni de duvet ; le lion, comme la panthère, est carnassier, c'est-à-dire le lion est carnassier, comme la panthère est carnassière (1).*

ADJECTIFS PRIS ADVERBIALEMENT.

476. Les adjectifs employés adverbialement sont toujours invariables :

Ces livres coûtent cher (chèrement).

Ces enfants chantent juste (avec justesse).

Trancher net la difficulté (trancher nettement).

Mais les mêmes mots redeviendraient adjectifs s'ils qualifiaient un nom ou un pronom :

Ces livres sont rares et chers.

J'ai pris des mesures justes.

Votre réponse m'a paru très-nette.

NOMS PRIS ADJECTIVEMENT.

477. Certains noms désignant la couleur des objets servent à en modifier d'autres ; ils restent alors au singulier :

Des robes ponceau, des gants orange, des rubans paille, des habits marron, etc.

Ces expressions sont elliptiques, c'est comme s'il y avait : *des robes couleur de ponceau, des gants couleur d'orange, des rubans couleur de paille, des habits couleur de marron.*

(1) Dans ces phrases, il y a *comparaison* et non *addition*, autrement il faudrait l'adjectif au masculin pluriel.

Je souhaite que demain la matinée ainsi que la soirée soient belles : mon frère ainsi que moi avons été, ou nous avons été soldats. Ici il faut belles et soldats au pluriel, parce qu'il y a addition.

E
pass
mor

4
adje
tous
D
des
fois
douc

4
men
s'acc
des
clair

Ce
des r
Il
sante
puiss

4
tiver
plur
nou

mot
accie
4

son
d'au
plic

(1) J
resten
qui on
D'ac
oëdie
Mi
ont été

(2)
mable
un en
Cep
perso

Excepté : *cramoisi, écarlate, mordoré et rose*, qui sont passés à l'état d'adjectifs : *une étoffe cramoisie, de la soie mordorée, des rubans écarlates, des taffetas roses.*

ADJECTIFS COMPOSÉS.

478. Lorsque dans les adjectifs composés les deux adjectifs servent à qualifier le même nom, ils s'accordent tous les deux et prennent un trait d'union :

Des femmes sourdes-muettes, des oranges aigres-douces, des hommes ivres-morts, etc., c'est-à-dire des femmes à la fois sourdes et muettes, des oranges à la fois aigres et douces, etc.

479. Mais si le premier adjectif est pris adverbialement et modifie le second, il reste invariable et le second s'accorde : *des enfants nouveau-nés, des blés clair-semés, des femmes court-vêtues*, c'est-à-dire *nouvellement nés, clairement semés.*

Cependant on dit par raison d'euphonie : *une fleur fraîche-écloce, des roses fraîches-cueillies* (Acad.)

Il en est de même de *tout* dans *tout-puissant* : *elle est toute-puissante* ; mais au pluriel masculin *tout* ne varie pas : *ils sont tout-puissants* (1).

480. Si l'un des deux adjectifs est employé substantivement, tous les deux alors prennent la marque du pluriel : *de nouveaux venus, de nouveaux débarqués, de nouveaux mariés, de nouveaux convertis*, parce que les mots *venus, débarqués, mariés, convertis* sont employés accidentellement comme noms.

481. Certains adjectifs ne conviennent qu'aux personnes, comme *intentionné, consolable, inconsolable*, etc. ; d'autres ne conviennent qu'aux choses : *contestable, inapplicable*, etc. (2).

(1) Dans : *des hommes brèche-dents, des dieux chèvre-pieds* ; *brèche et chèvre* restent invariables parce que la décomposition amène le singulier ; *des hommes qui ont une brèche dans les dents, des dieux qui ont des pieds de chèvre.*

D'accord avec l'usage, l'Académie écrit aussi : *deux enfants mort-nés, une tragédie mort-née.* (Acad.)

Mi, demi, semi restent invariables dans les adjectifs composés ; *les opinions ont été mi-parties ; des peuples demi-civilisés ; des fleurs semi-doubles.*

(2) On dira : *une personne excusable, une veuve inconsolable, une personne estimable, un sort déplorable, une faute pardonnable, et non une perte inconsolable, un enfant pardonnable*, (on ne pardonne pas *quelqu'un*, mais à *quelqu'un*).

Cependant en poésie et dans le style soutenu, *déplorable* se dit quelquefois des personnes :

Vous voyez devant vous un prince *déplorable* (Racine).
Des vaincus la *déplorable* sœur (Cornéille).

Il n'y a que la lecture et l'usage qui puissent apprendre à faire cette distinction.

482. Quelques adjectifs changent de signification, selon qu'ils sont placés avant ou après le nom. Ainsi :

Un *grand homme* est un homme de génie.

Un *brave homme* est un homme de bien, de probité.

Un *pauvre homme* est un homme sans mérite, sans talents. x

Un *honnête homme* est un homme probe.

Un *bon homme* est un homme simple, faible, crédule.

Des *méchants vers* sont des vers mal faits.

Un *mauvais air* est un air ignoble.

Un *plaisant personnage* est un impertinent digne de mépris.

La *haute mer* est la mer loin des bords.

Un *homme grand* est un homme de haute taille.

Un *homme brave* est celui qui a de la bravoure.

Un *homme pauvre* est un homme sans fortune. †

Un *homme honnête* est un homme poli.

Un *homme bon* est un homme charitable, bienveillant.

Des *vers méchants* sont des vers satiriques.

Un *air mauvais* est un air méchant, redoutable.

Un *personnage plaisant* est celui dont le rôle est divertissant.

La *mer haute* est la mer quand la marée est montée.

COMPLÈMENT DES ADJECTIFS.

483. Il y a des adjectifs dont la signification n'a jamais besoin d'être complétée, comme *grand, beau, admirable, vertueux, honnête, blanc, noir, rond, large*, etc.

D'autres ne peuvent s'employer sans complément, comme *enclin, digne, conforme*, etc. : *enclin à la paresse, digne d'éloges, conforme à l'original*.

484. Deux adjectifs peuvent n'avoir qu'un seul et même complément, pourvu qu'ils régissent la même préposition, comme dans *ce père est utile et cher à sa famille* ; parce que les adjectifs *utile* et *cher* régissent la même préposition. Mais on ne pourrait pas dire : *ce père est utile et chéri de sa famille*, attendu que l'adjectif *utile* demande à et *chéri* veut de ; il faut donner à chaque adjectif le complément qui lui convient et dire : *ce père est utile à sa famille et en est chéri*.

monsieur
482
483
484
485
486
487
488
489
490
491
492
493
494
495
496
497
498
499
500
501
502
503
504
505
506
507
508
509
510
511
512
513
514
515
516
517
518
519
520
521
522
523
524
525
526
527
528
529
530
531
532
533
534
535
536
537
538
539
540
541
542
543
544
545
546
547
548
549
550
551
552
553
554
555
556
557
558
559
560
561
562
563
564
565
566
567
568
569
570
571
572
573
574
575
576
577
578
579
580
581
582
583
584
585
586
587
588
589
590
591
592
593
594
595
596
597
598
599
600
601
602
603
604
605
606
607
608
609
610
611
612
613
614
615
616
617
618
619
620
621
622
623
624
625
626
627
628
629
630
631
632
633
634
635
636
637
638
639
640
641
642
643
644
645
646
647
648
649
650
651
652
653
654
655
656
657
658
659
660
661
662
663
664
665
666
667
668
669
670
671
672
673
674
675
676
677
678
679
680
681
682
683
684
685
686
687
688
689
690
691
692
693
694
695
696
697
698
699
700
701
702
703
704
705
706
707
708
709
710
711
712
713
714
715
716
717
718
719
720
721
722
723
724
725
726
727
728
729
730
731
732
733
734
735
736
737
738
739
740
741
742
743
744
745
746
747
748
749
750
751
752
753
754
755
756
757
758
759
760
761
762
763
764
765
766
767
768
769
770
771
772
773
774
775
776
777
778
779
780
781
782
783
784
785
786
787
788
789
790
791
792
793
794
795
796
797
798
799
800
801
802
803
804
805
806
807
808
809
810
811
812
813
814
815
816
817
818
819
820
821
822
823
824
825
826
827
828
829
830
831
832
833
834
835
836
837
838
839
840
841
842
843
844
845
846
847
848
849
850
851
852
853
854
855
856
857
858
859
860
861
862
863
864
865
866
867
868
869
870
871
872
873
874
875
876
877
878
879
880
881
882
883
884
885
886
887
888
889
890
891
892
893
894
895
896
897
898
899
900
901
902
903
904
905
906
907
908
909
910
911
912
913
914
915
916
917
918
919
920
921
922
923
924
925
926
927
928
929
930
931
932
933
934
935
936
937
938
939
940
941
942
943
944
945
946
947
948
949
950
951
952
953
954
955
956
957
958
959
960
961
962
963
964
965
966
967
968
969
970
971
972
973
974
975
976
977
978
979
980
981
982
983
984
985
986
987
988
989
990
991
992
993
994
995
996
997
998
999
1000

(1)
com
tus

*Sans être trop curieux & sans me le
sans pas*

DES ADJECTIFS DÉTERMINATIFS.

Accord.

485. Les adjectifs numériques ordinaux prennent le genre et le nombre des noms qu'ils déterminent : la *quinzième partie, les premiers chrétiens*. De tous les adjectifs numériques cardinaux *vingt* et *cent* sont les seuls susceptibles de prendre la marque du pluriel.

Vingt, cent.

486. *Vingt* et *cent* prennent s au pluriel, lorsqu'ils sont précédés d'un autre adjectif numeral qui les multiplie : *quatre-vingts hommes, deux cents chevaux*.

487. *Vingt* et *cent*, quoique multipliés, restent invariables s'ils sont suivis d'un autre nombre : *quatre-vingt-trois soldats, deux cent-dix élèves*.

488. REMARQUE : *vingt* et *cent* employés pour *vingtième, centième*, sont également invariables : *chapitre quatre-vingt, l'an cinq cent, c'est-à-dire chapitre quatre-vingtième, l'an cinq centième* (1).

Mille.

489. L'adjectif numeral *mille* est toujours invariable : *trois mille hommes, dix mille francs*.

Mille, mesure itinéraire, prend s au pluriel : *trois MILLES d'Angleterre font près de cinq kilomètres*.

490. Dans la date ordinaire des années, depuis l'ère chrétienne, on écrit *mil*, lorsque ce mot est suivi d'un autre nombre : *Christophe Colomb découvrit l'Amérique l'an MIL quatre cent quatre-vingt-douze*. Mais hors du millésime actuel, et lorsque *mille* n'est pas suivi d'un autre nombre, on écrit *mille* : *le déluge arriva l'an du monde MILLE six cent cinquante-six ; c'est vers l'an MILLE que commença la dynastie capétienne*.

(1) *Cent*, mis pour *centaine* et *million, milliard, billion, trillion*, sont des noms communs qui prennent la marque du pluriel : *trois CENTS de noix ; il y en avait plusieurs CENTS ; on compte en Algérie près de trois MILLIONS d'habitants, etc.*

NOMBRE APRÈS *leur*.

491. Après *notre, votre, leur*, le nom se met au singulier, s'il exprime distinctement l'unité; c'est ainsi qu'on dira des élèves d'une classe: *ils chérissent leur maître*; des soldats d'une compagnie: *ils ont perdu leur capitaine*; des habitants d'une commune: *ils ont élu leur maire*.

Mais on dira des élèves de tout un collège: *ils chérissent leurs maîtres*; de plusieurs compagnies de soldats: *ils ont perdu leurs capitaines*; des habitants de plusieurs communes: *ils ont élu leurs maires*; parce qu'il s'agit ici de plusieurs *maîtres*, de plusieurs *capitaines* et de plusieurs *maires*.

De même on dirait: *ces deux filles ont perdu LEURS mères* (elles sont cousines, donc il est question de deux mères). *La fonte des neiges a fait sortir les rivières de LEURS lits*. (Chacune a son lit). (Acad). *Tous les habitants du village sortirent de LEURS maisons*. (Il y avait plusieurs maisons). *Les lieutenants portent LEUR épauvette à gauche*. (Ils n'ont qu'une épauvette). *Les sous-lieutenants portent LEUR épauvette à droite*. (Ils n'ont qu'une épauvette).

X 492. En général, il faut mettre *leur* au singulier ou au pluriel, suivant les exigences du sens:

Ex.: *Ma fille, votre modestie, les tendres soins que vous donnez à vos parents, font souhaiter à toutes les mères de vous donner pour épouse à LEURS fils*. Le singulier donnerait à entendre que toutes les mères n'ont qu'un seul et même fils, ce qui serait absurde. Mais on dira, en mettant *leur* au singulier: *les poules chantent lorsqu'elles ont fait LEUR œuf*; *les grenadiers portaient un panache à LEUR chapeau*; et en parlant des nègres: *LEUR tête est ronde*; *LEUR nez épaté*; *LEUR front saillant*; *les négresses portent des madras sur LEUR tête*; *quelques matelots fumaient LEUR pipe en silence*. Un moyen mécanique de reconnaître si *leur* reste au singulier, c'est de voir si l'on peut y substituer *le* ou *la*; il est au pluriel, si l'on peut le remplacer par *les*. Ainsi dans les exemples qui précèdent, on dirait: *les poules chantent après avoir fait l'œuf*. (En effet, les poules chantent, non après avoir fait les œufs que la nature leur a donné de pondre, mais chaque fois qu'elles font un œuf); et en parlant des nègres on pourrait dire, en remplaçant *leur* par l'article *le* ou *la*: *ils ont LA tête ronde, LE nez épaté, etc.*;

les négresses portent des madras sur LA tête ; et les matelots interrogés sur ce qu'ils font, répondraient-ils, nous fumons les pipes, ou nous fumons la pipe ? Ils répondraient : nous fumons LA pipe. Donc leur doit être au singulier.

On met encore *leur* au singulier si les objets possédés n'offrent à l'esprit qu'une seule image : *les fourmis portent de lourdes charges, malgré la petitesse de LEUR corps ; on met leur* au pluriel si les objets possédés présentent à l'esprit une image multiple et variée : *toutes les dames avaient des fleurs sur LEURS chapeaux ; tous les soldats mirent LEURS fusils en faisceaux.*

Et l'on dirait avec le singulier : *je voyais défilér ces soldats ayant tous LEUR fusil sur l'épaule.*

493. REMARQUE. Malgré l'idée collective, *notre, votre, leur* restent au singulier devant certains noms qui s'emploient nécessairement au singulier, comme *santé, conduite, amour-propre, etc. : leur santé va mieux ; je n'approuve pas leur conduite ; mes amis, défiez-vous de votre amour-propre.*

MÊME.

494. MÊME est adjectif ou adverbe.

Même est adjectif, et conséquemment variable :

1° Quand il précède immédiatement le nom : *nous avons les MÊMES embarras, voici les MÊMES personnes ;*

2° Quand il est placé après un pronom ou un seul nom : *eux-mêmes, elles-mêmes, nous-mêmes ; tel est le charme de la vertu, les barbares MÊMES l'admirent (1).* (Florian).

Ces murs MÊMES, seigneur, peuvent avoir des yeux. (Racine).

Les Grecs MÊMES sont las de servir sa colère. (Id.)

495. MÊME est adverbe, et conséquemment invariable :

1° Lorsqu'il modifie un verbe, un adjectif, ou un participe : *ils admiraient MÊME ses gestes ; nos méthodes savantes nous cachent des vérités connues MÊME des simples bergers.*

(1) Lorsque *vous-même, nous-même* ne désignent qu'une seule personne, il faut le singulier ; *nous-même* signifie alors *moi-même*, comme on dit *nous pour je, moi.*

2° Lorsqu'il est placé après plusieurs noms : *les hommes, les animaux* **MÊME** *sont sensibles aux bienfaits; les riches, les princes, les rois* **MÊME** *ont des peines* (1).

Dans ces exemples, **MÊME** est adverbe, parce qu'il signifie aussi.

496. *Même* peut être adverbe quoique placé après un seul nom, si ce nom en suppose d'autres sous-entendus et qui restent dans la pensée. Ainsi *même* est invariable dans ces phrases :

Les plus grands génies même s'égarerit, c'est-à-dire, les hommes de talent, les plus grands génies *même* s'égarerit; *ses ennemis même l'estiment*, c'est-à-dire, tous ceux qui le connaissent, ses ennemis *même* l'estiment; *les enfants même furent passés au fil de l'épée*; c'est-à-dire, les vieillards, les femmes, les enfants *même* furent passés au fil de l'épée; *les enfants même de deux ans furent massacrés*, c'est-à-dire, tous les enfants, *même* ceux qui étaient âgés de deux ans; *notre esprit relève de Dieu dans ses occupations, même les plus humbles*; *notre cœur, dans ses mouvements, même les plus faibles*; *notre force, dans ses actes, même les plus obscurs*, c'est-à-dire, dans toutes ses occupations, *même* dans les plus humbles, dans tous ses mouvements, *même*, etc.

497. Placé après un seul nom, *même* est adjectif lorsque, ne supposant aucun nom précédent sous-entendu, il exprime seulement l'identité ou la ressemblance; alors il signifie *lui-même, elles-mêmes, eux-mêmes* : *les chefs mêmes s'honorent du nom de soldats*, c'est-à-dire, les chefs eux-mêmes; *ces murs mêmes parleraient*, c'est-à-dire, ces murs eux-mêmes; *les bienfaits mêmes veulent être assaisonnés par des manières obligeantes*; c'est-à-dire, les bienfaits eux-mêmes; *les écorces mêmes des végétaux sont en harmonie avec les températures de l'atmosphère*, c'est-à-dire, les écorces elles-mêmes, etc.; *les mauvais princes nuisent plus par l'exemple que par leurs fautes mêmes*, c'est-à-dire, que par leurs fautes elles-mêmes; *les Romains n'ont vaincu les Grecs que par les Grecs mêmes*, c'est-à-dire par les Grecs eux-mêmes.

Par la même raison on a pu écrire : *les siens mêmes l'ont trahi; ceux même qui n'ont pas de bien veulent paraître en avoir; ceux qui ne sont contents de personne sont ceux mêmes dont personne n'est content; le Sénat se trouve composé de ceux mêmes qui étaient le plus opposés à la loi*, etc.

Mais on écrira avec l'adverbe *même*, parce qu'il y a une gradation exprimée ou sous-entendue : *Ni les motifs de la religion, ni ceux même du monde ne peuvent nous détacher; ils ne suivent pas constamment leurs lois primitives, et celles même qu'ils se donnent, ils ne les observent pas toujours; les hommes vertueux sont respec-*

(1) Après deux noms synonymes ou d'un sens équivalent, *même* est adjectif comme après un seul nom : *j'ai conservé dans ma jeunesse, les inclinations, les habitudes mêmes que j'avais dans mon enfance.*

tés de ceux même qui n'ont aucune vertu ; ceux même auxquels j'ai fait le plus de bien, me trahissent.

498. *Même* est encore invariable : 1° après un pronom indéfini : *quelques-uns MÊME* ; 2° lorsqu'il n'est précédé d'aucun déterminatif distinct : *Peu de poètes MÊME... Quelques femmes MÊME... Certains hommes MÊME* ; 3° enfin si le mot placé avant *même* n'est pas nom de sa nature, mais un adjectif pris substantivement, *même* est encore invariable : *Les vieux MÊME... Les plus sages MÊME.*

QUELQUE, QUEL QUE.

499. *Quelque* s'écrit de trois manières :

1° Lorsqu'il est suivi d'un verbe il s'écrit en deux mots : *quel que* ; alors *quel*, adjectif, s'accorde avec le sujet du verbe et *que*, conjonction, est invariable : *quels que soient vos talents ; quelle que soit votre mémoire ;*

2° Suivi d'un nom seul, ou d'un adjectif et d'un nom, *quelque* s'écrit en un mot, et, comme adjectif, s'accorde en nombre avec ce nom : *j'ai rencontré quelques personnes ; prêtez-moi quelques bons livres ; quelques faibles aumônes soutiennent cette famille.*

REMARQUE. Suivi d'un adjectif et d'un nom, *quelque* peut être invariable ; c'est lorsqu'il a le sens de *si* : *quelque bons médecins qu'ils soient, ils ne guériront pas une maladie incurable ; quelque bons traducteurs qu'ils soient, ils n'ont pas compris ce passage ; c'est-à-dire, si bons médecins qu'ils soient, etc. ; si bons traducteurs qu'ils soient, etc.*

3° Suivi d'un adjectif, d'un participe ou d'un adverbe, *quelque* s'écrit également en un mot, mais alors il est adverbe et reste invariable : *quelque savants qu'ils paraissent ; quelque corrompues que soient nos mœurs, le vice n'a pas encore perdu toute sa honte ; quelque adroitement que les choses se fassent.*

500. *Quelque*, suivi d'un adjectif numéral, est adverbe et invariable, parce qu'il signifie *environ* : *il avait quelque trois cents francs ; il y a quelque cinq cents ans que la boussole a été découverte (1).*

(1) *Quelque* peut être cependant placé devant un adjectif numéral employé comme nom, alors il est adjectif et s'accorde : *Cette voiture contient QUELQUES CENTS de choux.* Ici *quelques* signifie *plusieurs*.

Il ne faut pas employer *quel* au lieu de *quelque* ; ainsi l'on doit dire : *QUELQUE talent qu'il ait, il doit toujours être modeste, et non QUEL talent qu'il ait.*

Au lieu de *quel, quelque*, on employait autrefois *tel que*. ce serait aujourd'hui une faute grave de faire, dans ce sens, usage de cette expression. On dit : *QUEL qu'il soit, QUELQUE temps qu'il fasse, et non TEL qu'il soit, TEL temps qu'il fasse.*

TOUT.

501. *Tout* est adjectif ou adverbe.

Tout signifiant *chaque* ou la *totalité* est adjectif et s'accorde avec le nom ou le pronom qu'il modifie : *tout homme est sujet à la mort, en toute occasion, à toute heure, c'est-à-dire chaque homme, à chaque occasion, chaque heure; le plus souvent en perdant TOUT son bien on perd TOUS ses amis; TOUS ceux qui paraissent heureux ne le sont pas pour cela; Joseph emploie à son travail TOUTE son industrie, TOUT son savoir.* Dans ces trois derniers exemples *tout* signifie la *totalité*.

502. *Tout* est adverbe, et dès lors invariable, quand il modifie un adjectif, un participe ou un adverbe ; alors il signifie *tout à fait, entièrement, quelque, quoique* : *dans les pays du Nord, on trouve des loups TOUT blancs, d'autres TOUT noirs (tout à fait blancs, tout à fait noirs); le champ de bataille était TOUT couvert de morts et de mourants (entièrement couvert); TOUT laborieux qu'il est (quelque laborieux qu'il soit); TOUT soldats qu'ils sont, ils ont eu peur (quoiqu'ils soient soldats, etc.)*

503. EXCEPTION. *Tout*, quoique adverbe, varie par euphonie, s'il est placé devant un adjectif ou un participe passé féminin commençant par une consonne ou un *h* aspiré : *elle est TOUTE stupéfaite; elles sont TOUTES déconcertées, TOUTES honteuses (1).*

(1) Il y a néanmoins, dit l'Académie dans son Dictionnaire, certains cas où *TOUT*, placé devant un adjectif féminin singulier commençant par une voyelle ou par un *h* non aspiré, reçoit le genre du nom ou du pronom auquel cet adjectif se rapporte, et redevient lui-même un véritable adjectif : c'est lorsqu'il sert moins à exprimer une sorte d'excès ou d'intensité, qu'à désigner l'ensemble, la totalité des différentes parties d'une chose : *la forêt lui parut TOUTE enflammée; au langage près, la comédie, chez les Romains, fut TOUTE athénienne.* Souvent l'adjectif féminin est remplacé par une expression équivalente ; alors on observe la même distinction. Ainsi dans les phrases qui suivent, on emploie *tout* adverbe, parce qu'il s'agit d'exprimer l'excès, l'intensité : *elle est TOUT en larmes, c'est-à-dire, elle pleurait beaucoup, excessivement; elle est TOUT à son devoir, c'est-à-dire, elle est entièrement occupée à son devoir.* Pour la même raison on écrira : *elle est TOUT en sueur, TOUT en eau; cette femme est TOUT yeux, TOUT oreilles.*

Au contraire, dans les deux suivantes, on emploie l'adjectif *toute*, parce qu'on veut exprimer la totalité : *la maison était TOUTE en feu, toute la maison brûlait; cette maison est TOUTE à lui, il n'y a aucune partie de la maison qui ne lui appartienne.* On écrira donc suivant le sens qu'on veut donner : *les arbres sont TOUTS en fleurs (tous également en fleurs); ou ces arbres sont TOUT en fleurs (tous à fait en fleurs); ces hommes étaient tous tristes, ou ces hommes étaient TOUT tristes (tout à fait tristes, etc.)*

504. REMARQUE. *Tout* est invariable lorsqu'il précède immédiatement un nom de ville, parce qu'alors il modifie le nom *peuple* sous-entendu : *TOUT Rome était consterné ; TOUT Marseille l'attendait* (1).

505. *Tout*, immédiatement suivi de l'adjectif *autre*, est adverbe, et conséquemment invariable, s'il modifie cet adjectif : *c'est TOUT AUTRE chose*, c'est-à-dire, c'est une chose *tout à fait* autre, *entièrement* différente. Dans ce cas, le sens ne permet pas de placer le nom entre *tout* et *autre* ; en effet, on ne saurait dire : *une TOUTE chose AUTRE*.

Mais si *tout* détermine le nom qui suit l'adjectif *autre*, il est lui-même adjectif et s'accorde avec ce nom : *en TOUTE AUTRE circonstance que celle-ci, je vous aurais accordé la permission*.

Dans ce cas, il est possible de placer le nom entre *tout* et *autre* : *en TOUTE circonstance, AUTRE que celle-ci, je vous aurais accordé la permission*.

Ainsi on mettra *tout* invariable dans les phrases suivantes, parce que : 1° on ne saurait placer le nom entre *tout* et *autre* ; 2° parce que *tout* peut être remplacé par *tout à fait*, *entièrement* : *sa position est TOUT AUTRE qu'elle n'était*. On ne saurait dire : *toute position autre qu'elle n'était* ; mais on peut dire : *sa position est tout à fait, entièrement différente*, etc. *Voici de TOUT autres affaires*. On ne dira pas : *voici de toutes affaires autres* ; mais on peut dire : *voici des affaires tout à fait, entièrement différentes*.

Par ces mêmes moyens, on reconnaîtra l'invariabilité de *tout* dans les phrases qui suivent : *la cour est, à Marly, TOUT autre qu'à Versailles ; après une ou deux campagnes, ils seront de TOUT autres soldats ; la circonstance est TOUT autre aujourd'hui*.

506. Mais on fera varier *tout* dans les phrases suivantes : 1° parce que le sens permet de placer le nom entre *tout* et *autre* ; 2° parce que *tout* ne saurait être remplacé par *tout à fait*, *entièrement* différente : *TOUTE autre place qu'un trône eût été indigne d'elle, c'est-à-dire toute place autre qu'un trône ; TOUTE autre voix que la voix unanime des pasteurs doit leur être suspecte, c'est-à-dire toute voix autre que la voix unanime, etc. ; il aime la solitude, et TOUTE autre vie pour lui est languissante, c'est-à-dire toute vie autre que celle-là est pour lui languissante ; la jalousie égare plus que TOUTE*

(2) Cette règle ne saurait s'appliquer aux phrases suivantes et aux phrases similaires : *de TOUTE la Venise des doges, il ne reste plus qu'un fantôme ; presque TOUTE l'ancienne Rome a disparu* ; car ici, entre *tout* et le nom propre de ville, se trouve un article ou un adjectif.

autre passion; Cicéron préféra à **TOUTE** autre gloire, celle d'être appelé le père de la patrie.

On reconnaît aussi que devant *autre*, tout est adjectif et variable quand il signifie *quelque*. Ainsi dans les deux derniers exemples on pourrait dire : *la jalousie égare plus que QUELQUE autre passion*; Cicéron préféra à QUELQUE autre gloire celle d'être appelé père de la patrie.

507. Avant ou après *un, une*, le mot *tout* est toujours adverbe : *sous méritez une TOUT autre destinée*; *c'est une TOUT autre personne*; *il exerce une TOUT autre profession*; *on a une TOUT autre idée de vous*; *ils ont TOUT une autre manière d'écrire*.

508. Suivi de entier, entière, tout reste invariable : *les grands hommes ne meurent pas TOUT entiers*; *une heure TOUT entière s'écoule*; *des masses TOUT entières de rochers se sont détachées de la montagne*; *mon âme est TOUT entière à la solitude*. (Chateaubriand) (1).

509. *Aucun* et *nul* excluent toute idée de pluralité : *aucun chemin, nul sentier*.

Cependant on les met au pluriel : 1° s'ils se rapportent à un nom qui ne s'emploie pas au singulier, comme *ancêtres, funérailles, gens, entrailles, catacombes, etc.* : *on ne lui fait AUCUNES funérailles*; *il a obtenu ce qu'il demandait sans AUCUNS frais*.

2° On les met encore au pluriel, si le nom qui les suit n'a pas la même signification au singulier qu'au pluriel, comme *gages, troupes, soins, préparatifs, etc.* : *ce domestique ne reçoit AUCUNS gages*; *NULLES TROUPES ne sont mieux exercées*; *elle ne m'a rendu AUCUNS soins*; *il n'a fait AUCUNS préparatifs, etc.* (Acad.).

(1) L'Académie autorise à dire : *de tout côté, de tous côtés*; *à tout moment, à tous moments, de toute part, de toutes parts*; *de toute sorte, de toutes sortes*. On dit également bien : *en tout lieu, en tous lieux*.

On emploie cependant le singulier lorsque *tout* est l'équivalent de *chaque*, et le pluriel quand il marque un sens de généralité ou d'universalité collective ; *la seule gloire est de tout pays* (Mme de Sévigné); *en toute chose il faut considérer la fin* (La Fontaine); *on change à tout moment de mode*; *il se variait à tout propos*; *nos arlequins de toute espèce imitent le beau pour le dégrader*; *les agresseurs en tout genre ont tort devant Dieu et devant les hommes*. Et avec le pluriel : *on voit des consciences de toutes sortes, de toutes tailles, de toutes qualités, de toutes saisons*; *plût à Dieu que nous connussions toutes choses par instinct et par sentiment* (Pascal); *en tous pays, les bons cœurs sont frères* (Florian); *des marchandises de toutes sortes arrivaient de tous côtés*; *ceux que nous appelions anciens étaient nouveaux en toutes choses* (Pascal); *on vous voit en tous lieux vous déchaîner contre moi* (Molière); *Dieu fit de rien toutes choses*. (Acad.)

TOUT À VOUS. Si une femme écrit : *je suis tout à vous*, c'est une expression de politesse qui signifie : *Je suis entièrement à vous*; *Je suis toute disposée à vous rendre service*. Mais si elle écrit : *je suis toute à vous*, c'est une expression de tendresse qui veut dire : *Je vous consacre ma vie, mon existence entière*. (Acad.)

D'après cette règle, on écrira avec le pluriel : *je n'ai aucune fonds pour vous payer*, parce que, dans ce sens, *fonds* ne s'emploie qu'au pluriel : *vous n'avez donné AUCUNS soins à cette affaire*, car, dans cette acception, on dit plutôt *des soins* que *du soin* ; tandis qu'on écrira : *rangez donc vos effets, vous n'avez aucun soin* (1).

EMPLOI DES ADJECTIFS DÉTERMINATIFS.

510. On remplace par l'article les adjectifs possessifs quand le sens indique clairement quel est l'objet possesseur. Ainsi, au lieu de dire : *j'ai mal à MA main* ; *je me suis coupé MES ongles*, dites : *j'ai mal à LA main* ; *je me suis coupé LES ongles*. Le sens indique assez clairement qu'il s'agit de ma main et de mes ongles.

Mais on ne dirait pas : *Paul a perdu LA plume* ; *je vois que LA main enfle* ; on ne connaît pas l'objet possesseur, il est nécessaire d'employer l'adjectif possessif et de dire : *Paul a perdu SA plume* ; *je vois que MA main enfle*.

511. On emploie encore l'adjectif possessif pour désigner quelque chose d'habituel et de périodique : *MA mi-graine m'a repris* ; *la poule chante après avoir fait SON œuf*.

512. Quand il s'agit de choses, *son, sa, ses, leur, leurs*, doivent entrer dans la proposition même où l'objet possesseur figure comme sujet ; ainsi on dira : *ces ROSES ont conservé LEUR fraîcheur* ; *cette PLANTE a SA forme et SES propriétés*, etc. Mais ce serait une faute de dire : *cette VILLE est belle, j'admire SES édifices* ; *voilà de beaux ARBRES, LEURS fruits sont excellents*, parce que les objets possesseurs *ville, arbres*, ne sont pas les sujets des propositions où se trouvent *ses* et *leurs*. Dans ce cas, on remplace *son, sa, ses, leur, leurs*, par l'article et le pronom *en*, et l'on dit : *cette VILLE est belle, j'EN admire LES édifices* ; *voilà de beaux arbres, les fruits en sont excellents*.

(1) *Aucuns*, d'*aucuns* ne sont plus usités que dans le style naïf et badin, dans le sens de *certains, quelques-uns* : *je ne puis assez blâmer la sottise arrogante d'AUCUNS de notre nation*.

Plusieurs avaient la tête trop menue ;

AUCUNS trop grosse, *AUCUNS* même cornue. (La Fontaine).

CHAQUE ne peut s'employer sans être suivi d'un nom auquel il se rapporte : *chaque tête, chaque avis ; chaque pays a ses coutumes*.

On ne dira donc pas : *ces livres coûtent deux francs CHAQUE*, mais : *deux francs CHACUN*.

513. EXCEPTION. Cependant on emploie *son, sa, ses, leur, leurs*, lorsque l'objet possédé est le complément d'une préposition : *la terre, PAR son mouvement de rotation, nous donne le jour et la nuit ; Paris est beau, j'admire le grand nombre DE ses édifices.*

514. On emploie également *son, sa, ses, leur, leurs* lorsque les mots possesseurs sont des noms de personnes ou d'objets personnifiés, surtout si l'on veut donner plus de force ou de clarté à l'expression : *la NÉCESSITÉ parle, il faut suivre SA LOI ; le MONDE se connaît si peu en vertu solide, que la moindre apparence éblouit SA VUE ; rien n'épuise la TERRE : plus on déchire SES ENTRAILLES, plus elle est libérale ; en épousant les intérêts DES AUTRES, il ne faut pas épouser LEURS PASSIONS ; ceux qui ont cru anéantir le CHRISTIANISME ont méconnu SON ESPRIT : ces ARBRES sont dans une belle exposition, mais LEURS FRUITS ne mûrissent pas.* Dans cette dernière proposition, *les fruits n'en mûrissent pas* serait équivoque.

CHAPITRE V.

EMPLOI DES PRONOMS EN GÉNÉRAL.

515. Les pronoms ne peuvent représenter que des noms déterminés, c'est-à-dire précédés d'un article ou d'un adjectif déterminatif. En conséquence, on ne dira pas : *je sais demander CONSEIL et LE suivre ; je vous fais GRACE et ELLE est méritée.*

Pour rendre ces phrases correctes, il faut dire : *je sais demander UN CONSEIL et LE suivre ; je vous accorde VOTRE GRACE et ELLE est méritée.*

L'emploi du pronom est donc vicieux s'il représente les expressions : *faire réponse, faire grâce, demander conseil, se mettre en mer, avec politesse, avec honneur, etc.*, qui équivalent à *répondre, pardonner, consulter, s'embarquer, poliment, honorablement, etc.*

Les poètes se sont quelquefois affranchis de cette règle :

Quand je me fais justice, il faut qu'on se LA fasse.
(Racine).

Mais c'est une licence poétique que la prose ne doit pas imiter.

5
il ne
autr
son
au m
le p
Il fa
trou

5
à ne
pas :
car c
ou à
l'idée
a de
dans

516
toujou
Ainsi
pénible
Mais
parce
second
pas qu

51
règles
le ge
l'honn
les hon
parle.

Il a
prodig
A LAQU

520.
cas, ces
jectifs e
sommes
ma fille
ORDINAIR

516. Lorsqu'un pronom est répété dans une phrase, il ne doit pas se rapporter tantôt à un nom et tantôt à un autre. Ainsi cette phrase est défectueuse : *Samuel offrit son holocauste à Dieu, et IL lui fut si agréable qu'IL lança au même instant la foudre contre les Philistins*, parce que le premier *il* se rapporte à *holocauste*, et le second à *Dieu*. Il faut dire : *Samuel offrit son holocauste, et Dieu le trouva si agréable qu'il lança*, etc.

517. Les pronoms doivent être employés de manière à ne donner lieu à aucune équivoque. Ainsi on ne dira pas : *Virgile a imité Homère dans tout ce qu'IL a de beau*, car on ne sait pas si le pronom *il* se rapporte à *Virgile* ou à *Homère*. Pour être correct, il faut dire, suivant l'idée que l'on veut exprimer : *Virgile, dans tout ce qu'IL a de beau, a imité Homère* ; ou, *Virgile a imité Homère dans tout ce que CELUI-CI a de beau*.

518. Le pronom *on* donne lieu à des fautes fréquentes ; il doit toujours, dans la même phrase, se rapporter à la même personne. Ainsi on dira très-bien : *on tient beaucoup à ce que l'on a acquis péniblement*.

Mais il est inexact de dire : *on n'aime pas qu'on nous critique*, parce qu'ici le premier *on* représente *les personnes critiquées*, et le second, *les personnes qui critiquent*. Il faut dire : *nous n'aimons pas qu'on nous critique*.

519. Le pronom est soumis pour l'accord aux mêmes règles que l'adjectif qualificatif, c'est-à-dire qu'il prend le genre et le nombre du mot dont il tient la place : *l'homme AUQUEL je parle, la femme à LAQUELLE je parle, les hommes AUXQUELS je parle, les femmes AUXQUELLES je parle*.

Il a montré un courage ou une prudence à LAQUELLE on prodigue des éloges ; il déploie un courage, une intrépidité à LAQUELLE rien ne résiste.

520. Nous, vous sont quelquefois employés pour *je, tu* ; dans ces cas, ces pronoms veulent le verbe au pluriel, et les noms, les adjectifs et les participes qui s'y rapportent, au singulier. Ex. : *nous sommes FORCÉ, pour éviter les répétitions, de nous arrêter ici ; songez, ma fille, dans quel rang VOUS êtes ÉLEVÉE ; VOUS n'êtes pas un ENFANT ORDINAIRE*. (Racine).

DES PRONOMS PERSONNELS.

Pronoms personnels employés comme sujets.

521. Les pronoms personnels employés comme sujets se mettent ordinairement avant le verbe : *je parle, tu écris, il dort.* Mais ils se placent après le verbe :

1° Dans les phrases interrogatives ou exclamatives : *où suis-je ? qu'ai-je fait ? que dois-je faire encore ?* (Racine). *Par combien d'imperceptibles liens nous sommes attachés au monde !* (Bossuet). *Puissè-je, de mes yeux, y voir tomber la foudre !* (Corneille).

2° Lorsque le verbe est intercalé dans une phrase pour annoncer une citation. Exemple :

*Je vous payerai, lui dit-ELLE,
Avant l'aout, foi d'animal,
Intérêt et principal.* (La Fontaine).

3° Après les mots *aussi, à peine, au moins, du moins, combien, encore, en vain, peut-être, toujours,* etc. Ex. : *AUSSI est-IL revenu ; A PEINE étiez-vous rentrés,* etc.

Cette tournure a plus de grâce, mais elle n'est pas de rigueur, on peut dire également : *aussi IL est revenu ; à peine VOUS étiez rentrés,* etc.

4° Après les verbes mis au subjonctif sans qu'aucune conjonction soit exprimée : *fût-IL déjà parti, je saurai le trouver ; dussè-JE périr, j'essayerai de le sauver.*

Pronoms personnels employés comme compléments.

522. Employés comme compléments, les pronoms personnels se placent aussi avant le verbe : *il NOUS appelle ; je LUI réponds ; on ME connaît.*

523. EXCEPTION. Quand le verbe est à l'impératif, le pronom complément suit le verbe, si la proposition est affirmative ; il le précède, si elle est négative : *répondez-MOI ; ne VOUS éloignez pas.*

524. REMARQUE. Cependant, même dans les propositions affirmatives, s'il y a deux impératifs unis par une des conjonctions *et*, *ou*, le pronom, complément du dernier, peut se placer avant ou après le verbe :

Vivez heureuse au monde et ME laissez en paix. (Racine).
Polissez-LE sans cesse et LE repolissez. (Boileau).

525. Si le verbe à l'impératif a deux pronoms pour compléments, l'un direct, l'autre indirect, le complément direct se place le premier : *prêtez-LE-moi* ; *rendez-LA-lui* ; *délivrez-NOUS-en*.

526. Avec *nous* et *vous*, l'usage a consacré le contraire : *appropriiez-vous-LES*, *montrez-nous-LA*, et non *appropriiez-les-vous*, *montrez-la-nous*.

Mais si l'un des pronoms *moi*, *toi*, *le*, *la*, entre dans une proposition où figure le pronom *y*, alors, par raison d'euphonie, *y* s'énonce le premier. On dira donc : *mets-y-toi* ; et non *mets-t'y*. Il est préférable néanmoins, dit l'Académie, d'éviter ces façons de parler un peu bizarres. Ainsi, au lieu de : *envoyez-y-moi*, *menez-y-le*, il est mieux de dire : *envoyez-moi dans cet endroit* ; *menez-le dans ce lieu*.

527. Le pronom personnel complément d'un infinitif dépendant d'un autre verbe, se place ordinairement entre les deux verbes, ou devant le premier.

Tu trahis mes bienfaits, je veux LES redoubler, ou *je LES veux redoubler*.

On doit employer la construction qui donne plus de vivacité à la pensée ou plus d'élégance à la phrase.

Répétition des pronoms personnels.

528. La répétition des pronoms personnels employés comme sujets est de rigueur, lorsqu'on passe d'une proposition négative à une proposition affirmative : *nous ne savons rien et NOUS voulons passer pour tout connaître*.

529. Mais quand on passe d'une proposition affirmative à une proposition négative, il dépend du goût de répéter le pronom ou de ne pas le répéter : *je l'ai vu, et JE n'en puis croire mes yeux* ; *JE crains Dieu, cher Abner, et n'ai pas d'autre crainte*. (Racine).

Dans les exemples suivants, c'est aussi le goût et l'oreille que l'on doit consulter :

Il prit, quitta, reprit la cuirasse et la haine.

Il s'écoute, il se plaît, il s'admire, il s'aime.

Je vous embrasse et vous aime de tout mon cœur.

(M^{me} de Sév.)

530. Les pronoms personnels employés comme compléments doivent se répéter avant le verbe dont ils dépendent, lorsque ce verbe est à un temps simple : *il ne vous loue et ne vous flatte que pour vous tromper.*

531. La répétition n'est pas indispensable si les verbes sont à un temps composé, pourvu toutefois que les pronoms personnels soient des compléments de même nature. Ex. : *votre père m'a appris et m'a raconté tous vos malheurs*, ou *votre père m'a appris et raconté tous vos malheurs*.

Mais on ne dirait pas : *il m'a salué et parlé*, parce que ces verbes ne veulent pas le même complément ; il faut répéter le pronom et dire : *il m'a salué et m'a parlé*.

Emploi du pronom **LE**.

532. Le pronom *le*, représentant un nom ou un adjectif pris substantivement, s'accorde en genre et en nombre avec ce nom :

Êtes-vous la fille de Pierre ? — Je *la* suis.

Êtes-vous les frères de Paul ? — Nous *les* sommes.

Êtes-vous la malade ? — Je *la* suis.

Êtes-vous les mariés ? — Nous *les* sommes.

533. Le pronom *le* est invariable quand il représente un adjectif, un nom pris adjectivement, un infinitif ou une proposition :

Êtes-vous fille de Pierre ? — Je *le* suis.

Êtes-vous frères de Paul ? — Nous *le* sommes.

Êtes-vous malade ? — Je *le* suis.

Êtes-vous mariés ? — Nous *le* sommes.

Je dois *le* plaindre et je *le* puis sans crime, c'est-à-dire je puis *le plaindre* sans crime.

Croyez-vous que la terre tourne ? — Je *le* crois, c'est-à-dire je crois que la terre tourne.

534. Le pronom *le* peut, par syllepse, se rapporter, non à un substantif ou à un adjectif pris substantivement, mais à un membre de phrase, ou bien signifier *tel, cela*. Dans ces deux cas, il

reste invariable. Ex.: *les causes de notre élévation LE sont trop souvent de notre ruine, c'est-à-dire sont trop souvent les causes de notre ruine; est-ce que nous sommes la cause qu'ils s'en éloignent? Oui, nous LE sommes, c'est-à-dire nous sommes la cause qu'ils s'en éloignent; les fourbes croient aisément que les autres LE sont (sont tels); si j'ai obtenu cette faveur, je LE dois à votre bonté (je dois cela).*

✓ 535. Les pronoms *le, la, les* s'emploient comme attributs dans les propositions qui ont pour sujet *ce*, représentant une chose inanimée. Ex.: *est-ce votre livre? Oui, ce L'est; ce carrosse parut être celui de mon fils, ce L'était en effet; sont-ce vos plumes? Oui, ce LES sont.*

Ces tournures sont correctes; on évite cependant aujourd'hui de les employer, on préfère répéter le nom: *est-ce votre livre? Oui, c'est mon livre, ou bien, oui, c'est le mien.*

536. Mais s'il s'agit d'êtres animés, de personnes, on se sert de *c'est lui, c'est elle, ce sont eux, ce sont elles: sont-ce vos parents? Oui, CE SONT EUX; est-ce ta mère? Oui, C'EST ELLE.*

537. Le pronom *le* doit toujours se rapporter à un mot énoncé précédemment; ainsi c'est une faute de dire: *il n'est jamais permis de FAIRE ce qui ne doit pas L'être.* En effet, le pronom *le* représente le participe *fait* qui n'est pas exprimé. On doit dire: *il n'est jamais permis de FAIRE ce qui ne doit pas ÊTRE FAIT.*

Néanmoins cette pratique peut être tolérée à une double condition: 1° qu'il y ait synonymie ou ressemblance de son; 2° que l'emploi du pronom ne puisse donner lieu à aucune équivoque. Ex.: *comment blâmer ce qui ne saurait L'être? le bœuf remplit ses premiers estomacs autant qu'ils peuvent L'être.*

Emploi du pronom *soi*.

538. Le pronom *soi* se dit des personnes et des choses; on ne l'applique aux personnes qu'avec une expression vague ou indéterminée, comme *on, chacun, quiconque, personne, tout homme, tout le monde, etc.*, ou après un infinitif. Ex.: *la bienséance exige qu'ON ne parle jamais de SOI sans qu'il y ait nécessité; QUICONQUE rapporte tout à SOI n'a pas beaucoup d'amis; TOUT HOMME met autrui fort au-dessous de SOI; n'AIMER que SOI, c'est être mauvais citoyen.*

539. On fait quelquefois usage du pronom *soi* en rapport avec des personnes déterminées, c'est lorsqu'il contribue à la précision du sens ou qu'il sert à éviter une équivoque: *le chat parait ne sentir que pour soi; l'égoïste ne pense qu'à soi; un fils qui travaille pour son père travaille pour soi.*

540. *Soi*, appliqué aux choses, peut se dire dans tous les cas : *l'aimant attire le fer à soi* ; *la vertu est aimable en soi*. Seulement, il est d'usage aujourd'hui de n'employer ce pronom qu'au singulier. Ainsi l'on dira bien : *un bienfait porte avec soi sa récompense* ; mais il faut dire : *les bienfaits portent avec eux leur récompense*, car le pronom *soi*, étant toujours singulier, ne saurait remplacer un nom pluriel.

✓ Emploi des pronoms *lui, leur, eux, elle, elles*.

541. Les pronoms *lui, leur, eux, elle, elles*, employés comme compléments indirects, ne s'appliquent qu'aux personnes et aux choses personnifiées. Ex. : *l'homme médisant est dangereux, éloignez-vous de lui* ; *le travail est mon sauveur, je lui dois la vie*.

542. En général, lorsqu'on parle des animaux ou des choses, il faut se servir des pronoms *en, y*, et non des pronoms *lui, elle, eux, elles* précédés d'une préposition : *ce cheval est vicieux, il faut vous en défaire* ; *dès que j'aurai reçu votre lettre, j'y répondrai*.

D'où il suit qu'on ne doit pas dire en parlant d'un arbre : *cet arbre avance trop, coupez-lui les branches*. En parlant de plusieurs bâtiments : *je leur ferai ajouter une aile*. Il faut dire : *coupez-en les branches* ; *j'y ferai ajouter une aile*.

543. Les pronoms *en* et *y* se disent quelquefois des personnes, mais considérées d'une manière générale ou désignées vaguement : *ces enfants aiment bien leurs parents, et en sont tendrement aimés* ; *c'est un honnête homme, fiez-vous-y*. (Acad.)

544. Quand il s'agit de choses, on emploie *lui, elle, eux, elles*, si la construction ne permet pas de les remplacer par *en, y*, ou si ces pronoms donnent à la phrase plus de précision ou d'harmonie. Ex. : *votre thèse aura contre elle tous les partisans de la routine* ; *celui qui rend un service doit l'oublier, celui qui le reçoit, s'en souvenir* ; *il accable mon peuple de maux, il en est l'ennemi, j'en veux être le père*.

545. En parlant des choses on emploie toujours *lui, eux, elle, elles* après certaines prépositions, comme *sans, avec, après*, etc. : *j'aime la campagne, et ne puis être heureux sans elle* ; *la rivière entraînait tout après elle*.

DES PRONOMS DÉMONSTRATIFS.

546. *Ce*, placé au commencement d'une phrase et suivi d'un pronom relatif, se répète par pléonasme dans

le second membre de la phrase : *ce qui importe à l'homme, c'est de remplir ses devoirs ; ce qui mérite le plus notre admiration, c'est la vertu.*

547. On ne répète pas le pronom *ce* si le premier membre de la phrase a peu d'étendue, ou si le verbe *être* est suivi d'un adjectif : *ce qui plaît est toujours ce que l'on préfère ; ce que je fais est vraiment fatigant.*

548. On emploie le pronom *ce* devant le verbe *être*, quand le premier membre de la phrase figure comme attribut et a une certaine étendue : *une des premières vertus du jeune âge, c'est la modestie ; la plus douce consolation de l'homme malheureux, c'est la pensée de son innocence.* (Bossuet).

549. Quand l'attribut a peu d'étendue, on peut employer ou supprimer *ce*, c'est le goût et l'oreille qui en décident : *la vraie noblesse est ou c'est la vertu ; le plus grand ouvrier de la nature est ou c'est le temps ; le génie de notre langue est ou c'est la clarté et l'élégance.*

550. On emploie *ce* de préférence lorsqu'on veut définir ou expliquer avec précision et énergie : *le génie, c'est la patience* (Buffon) ; *le monde, c'est une révolution journalière d'événements* (Massillon) ; *le plus grand plaisir d'un avaro, c'est de contempler son trésor.*

551. Lorsque le verbe est placé entre deux infinitifs, l'emploi du pronom *ce* est de rigueur : *donner, c'est devenir meilleur ; prier Dieu, c'est commencer à le posséder.*

Cependant on supprime *ce* dans certaines phrases proverbiales où le verbe est accompagné d'une négation : *abuser n'est pas user ; plaisanter n'est pas répondre ; souffler n'est pas jouer.* (Acad.).

552. *Celui, celle, ceux, celles* ne doivent pas précéder immédiatement un adjectif ou un participe. Ainsi, au lieu de dire : *celui livré, ceux vendus, celle aimable, celle écrite*, dites : *celui qui a été livré, ceux que j'ai vendus, celle qui est aimable, celle qui est écrite.*

On trouve cependant cette tournure dans le style pratique ou d'affaires, et même parfois chez quelques bons écrivains ; mais elle ne doit pas être imitée.

553. Les pronoms *ce, celui, celle* sont quelquefois sous-entendus : cette suppression donne plus d'énergie à l'expression ; mais dans l'analyse, on doit faire disparaître l'ellipse en rétablissant l'antécédent sous-entendu. Ex. : *qui oblige vite oblige deux fois ; qui trop embrasse mal étireint*, au lieu de : *CELUI QUI oblige vite, etc. ; CELUI QUI trop embrasse, etc.*

554. *Celui-ci, celle-ci, ceci*, s'emploient pour désigner les objets les plus proches ou dont on a parlé en dernier lieu; *celui-là, celle-là, cela*, s'emploient pour désigner les objets les plus éloignés ou dont on a parlé en premier lieu. Ex. : *je préfère CELUI-CI* (l'objet le plus proche), *et vous CELUI-LA* (l'objet le plus éloigné); *Héraclite et Démocrite étaient d'un caractère bien différent : CELUI-CI* (le dernier dont on parle, Démocrite) *riait toujours ; CELUI-LA* (le premier dont on a parlé, Héraclite) *pleurait sans cesse ; prenez CECI, laissez CELA.*

Ça n'est admis que dans le langage familier : *donnez-moi ÇA ; il n'y a pas de mal à ÇA* (Acad.)

DES PRONOMS POSSESSIFS.

555. Les pronoms possessifs doivent toujours se rapporter à un nom précédemment énoncé : *il a vendu sa maison pour acheter LA NÔTRE*. Il ne faut donc pas imiter ce style fréquemment employé dans le commerce : *en réponse A LA MIENNE du 4, LA VÔTRE du 9, m'annonce*, etc. Ne dites pas non plus : *j'ai reçu votre HONORÉE*, mais simplement *votre lettre*, ou bien *votre HONORÉE LETTRE*.

556. Les noms de choses employés figurément pour désigner des personnes, doivent être mis en rapport avec les pronoms personnels et non avec les pronoms possessifs. On dira donc en parlant à un militaire : *il n'y a pas de meilleure ÉPÉE que VOUS*, et non *que la vôtre*, parce qu'ici le mot *épée* est pris pour celui qui s'en sert. On dira de même : *il n'y a pas de meilleure FLÛTE que LUI ; il n'y a pas de plus forte TÊTE que vous*.

557. *Le mien, le tien, le sien, le nôtre, le vôtre, le leur* ne se disent absolument que lorsqu'ils sont employés comme noms : *LE MIEN ET LE TIEN ne s'accordent guère ; LES VÔTRES se sont bien battus ; veux-tu être DES NÔTRES ? il est plein d'égards pour moi et pour LES MIENS*. (Acad.)

DES PRONOMS RELATIFS.

558. La clarté exige que le relatif soit près de son antécédent. Ainsi la phrase suivante est incorrecte : *il y a des choses dans tes paroles qui ne sont pas vraies*.

On ne sait pas si le relatif *qui se rapporte à choses ou à paroles*. Il faut dire : *il y a dans tes paroles des choses qui ne sont pas vraies*.

559. Il est quelquefois difficile ou même impossible de placer le pronom conjonctif immédiatement après son antécédent ; alors on le remplace par *lequel, laquelle*, etc. Ex. : *la femme de votre oncle, qui est très-charitable, a adopté cet orphelin ; dites : la femme de votre oncle, LAQUELLE est très-charitable, etc.*

560. L'adjectif, n'ayant par lui-même ni genre ni nombre, ne peut servir d'antécédent au pronom relatif. Ainsi au lieu de dire : *nous sommes deux qui ONT échappé au naufrage*, on dira : *nous sommes deux qui AVONS échappé au naufrage*, en donnant pour antécédent au pronom relatif le pronom *nous*, auquel l'adjectif se rapporte.

561. Mais si l'adjectif est précédé de l'article, il devient nom commun, antécédent du pronom relatif : *vous êtes le seul qui SOIT venu me voir, et non qui SOYEZ venu me voir ; vous êtes le premier qui AIT osé faire une telle entreprise, et non qui AYEZ osé, etc.*, parce que dans ces cas il y a ellipse du substantif *homme* ; c'est comme s'il y avait : *vous êtes le seul HOMME, etc. ; le premier HOMME qui ait osé, etc.*

562. Il faut éviter l'emploi des pronoms *que* et *qui* subordonnés les uns aux autres et éviter aussi de trop rapprocher le pronom *que* de la conjonction *que* ; ils produisent un mauvais effet et sont contraires à l'élégance. Ainsi l'on ne doit pas dire : *c'est un procès qu'on a cru qu'ON perdrait ; c'est une entreprise que je ne puis croire qui réussira* ; il faut prendre un autre tour et dire : *c'est un procès qu'on a cru perdre ; c'est une entreprise à la réussite de laquelle je ne puis croire*.

563. *Qui*, employé comme complément, ne se dit que des personnes ou des choses personnifiées : *l'enfant A qui tout cède est le plus malheureux ; ô rochers escarpés ! c'est à vous que je me plains, car je n'ai que vous A qui je puisse me plaindre*. (Fénelon). On ne dira donc pas : *les sciences à qui je m'applique, mais les sciences AUXQUELLES je m'applique*.

REMARQUE. Les poètes s'écartent facilement de cette règle :

Soutiendrez-vous un faix sous qui Rome succombe. (Corneille).
Je pardonne à la main par qui Dieu m'a frappé. (Racine).

564. *Qui*, dans les propositions interrogatives, ne se dit que des personnes ; *quel* se dit des personnes et des choses : *qui sont ces messieurs ? QUELLES sont ces dames ?*

565. Il est indifférent d'employer *qui* ou *lequel* précédé d'une préposition, quand l'antécédent est un nom de personne : *les élèves A QUI ou AUXQUELS vous vous adressez ne comprendront pas vos explications.*

566. *Qui* s'emploie souvent d'une manière absolue : *qui va là ?* et dans cette tournure ancienne : *ils prirent tout ce qui leur plut : qui une bourse, qui de l'argent, qui une montre, etc.*

567. *Quoi* peut s'employer après une préposition avec un antécédent d'un sens indéfini ; mais après un nom, il faut se servir de *lequel*, *laquelle*, etc. : *il n'y a rien sur QUOI l'on ait plus écrit ; c'est la raison POUR LAQUELLE il faut partir, et non c'est la raison POUR QUOI.*

568. *Dont*, marque simplement la relation : *l'affaire DONT j'ai parlé ; la maladie DONT il est mort ;* ou bien il marque l'origine des personnes : *la famille DONT elle sort ; le héros DONT il descend.*

569. On emploie *d'où* toutes les fois que la phrase renferme une idée de *départ*, de *sortie*, etc. : *la ville D'où je viens ; l'endroit D'où je sors ; le péril D'où il échappe.*

DES PRONOMS INDÉFINIS.

570. **ON**, masculin et singulier de sa nature, devient féminin quand il s'applique évidemment à une femme : *ON est HEUREUSE quand on est mère et qu'ON est CHÉRIE de ses enfants.*

571. **ON** devient pluriel : 1° quand il s'emploie avec le pluriel *des* et un nom : *ON n'est point DES ESCLAVES pour essuyer de si mauvais traitements (Acad.) ;*

2° Quand le sens indique clairement qu'on parle de plusieurs personnes ; alors on peut sous-entendre un nom pluriel avant l'adjectif qui le modifie :

ON est ÉGAUX devant Dieu ; c'est-à-dire, on est des HOMMES égaux devant Dieu.

ON est HEUREUX en ménage, quand ON est bien UNIS, c'est-à-dire, on est des ÉPOUX heureux, quand on est des époux bien unis. (Boniface).

572. Souvent on fait précéder le pronom indéfini *on* de la lettre euphonique *l'*, surtout après les mots *que, si, et, où*, etc. : *il faut que l'on comprenne* ; *si l'on nous entendait* ; mais on ne doit pas en faire usage quand le mot *on* est placé devant *le, la, les, lui*, etc., à cause de la consonnance désagréable qui en résulte : *cet enfant pleure, si on le reprend vivement*, et non pas *si l'on le reprend vivement*.

Au commencement d'une phrase on emploie ordinairement *on* parce qu'il n'y a pas de mauvaise consonnance à éviter.

573. CHACUN veut être suivi de *son, sa, ses*, lorsqu'il n'y a point de pluriel énoncé auparavant : *le Seigneur rendra à CHACUN selon SES œuvres* ; *donnez à CHACUN SA part*.

574. S'il y a un pluriel énoncé auparavant, on emploie tantôt *son, sa, ses*, et tantôt *leur, leurs*.

575. On emploie *son, sa, ses* après CHACUN lorsque le sens est complet avant ce mot : *rangez ces livres, CHACUN à SA place* ; *les deux rois se sont retirés, CHACUN dans SA tente* ; *ils ont épuisé leurs ressources, CHACUN à SA fantaisie* ; *tous les juges ont opiné, CHACUN selon SES lumières*.

576. On emploie *leur, leurs*, après *chacun*, lorsque le sens est incomplet avant ce mot, c'est-à-dire, lorsque *chacun* sépare le verbe d'un complément essentiel : *mettez ces livres CHACUN à LEUR place* ; *les langues ont CHACUNE LEURS bizarreries* ; *ils ont rempli CHACUN LEUR devoir* ; *les deux rois sont allés CHACUN dans LEUR camp*.

Ces règles sont applicables aux pronoms personnels *le, lui* : *la loi lie tous les hommes, CHACUN en ce qui LE concerne* ; *ils se rendirent à leur poste, CHACUN selon l'ordre qu'on LUI avait donné*.

577. QUICONQUE n'a pas de pluriel : *QUICONQUE n'observera pas cette loi sera puni*. (Acad.)

Employé pour désigner une femme, il veut au féminin l'adjectif qui le modifie : *MESDAMES, quiconque de vous sera assez HARDIE pour médire de moi*, etc. (Acad.)

578. L'UN ET L'AUTRE, au pluriel, LES UNS ET LES AUTRES, signifie une personne et une autre personne, ou un objet et un autre objet : *j'estime L'UN ET L'AUTRE* ; *j'ai vu LES UNS ET LES AUTRES*.

579. L'UN L'AUTRE, au pluriel, LES UNS LES AUTRES, s'emploie pour exprimer la réciprocité : *ils s'estimaient L'UN L'AUTRE* ; *aimez-vous LES UNS LES AUTRES*.

On emploie le singulier quand il ne s'agit que de deux individus, et le pluriel quand il s'agit d'un plus grand nombre : *les fripons se dupent* LES UNS LES AUTRES.

580. La réciprocité n'autorise pas à supprimer la préposition qu'exige le verbe. Ainsi on dira : *ils se sont nuï* L'UN A L'AUTRE, c'est-à-dire, l'un a nuï à l'autre ; *les aventures se succèdent* LES UNES AUX AUTRES, c'est-à-dire une aventure succède à l'autre, les verbes *nuire, se succéder* demandant un complément indirect.

581. PERSONNE, pronom indéfini, est masculin : PERSONNE n'a été ATTENTIF au discours de l'orateur ; je ne connais PERSONNE d'aussi HEUREUX que cette femme. (Acad).

PERSONNE, employé comme nom, est du féminin : je tiens cette nouvelle D'UNE PERSONNE SÉRIEUSE.

582. AUTRUI est un terme vague auquel on ne doit pas faire rapporter les adjectifs possessifs *son, sa, ses*, ni les pronoms *lui, leur*. Dites : *en épousant les intérêts* D'AUTRUI nous ne devons pas EN épouser LES passions, et non nous ne devons pas épouser SES passions.

CHAPITRE VI.

DU VERBE.

DU SUJET.

583. Tout verbe à un mode personnel, autre que l'impératif, doit avoir un sujet :

Celui qui met un frein à la fureur des flots,
Sait aussi des méchants arrêter les complots. (Racine).

Dans cette phrase, il y a deux verbes à un mode personnel, *met* et *sait* : il y a également deux sujets : *celui*, sujet de *sait*, et *qui*, sujet de *met*.

Arrêter est sans sujet, parce qu'il est à un mode impersonnel.

584. Le même sujet peut être commun à plusieurs verbes. EXEMPLE :

*L'Éternel est son nom, le monde est son ouvrage ;
Il entend les soupirs de l'humble qu'on outrage,
Juge tous les mortels avec d'égaux lois,
Et du haut de son trône, interroge les rois.* (Racine).

585. Tout mot figurant comme sujet doit avoir un verbe exprimé ou sous-entendu. Ex. :

Son regard est brillant, ses pas, désordonnés.

Regard est le sujet du verbe *est* ; *pas* est le sujet du verbe *sont*, sous-entendu ; c'est comme s'il y avait : *ses pas SONT désordonnés.*

Mais ne dites pas : *les facultés de l'esprit sont comme les plantes, qui, plus on les cultive, plus elles donnent de fruits*, car le pronom *qui* s'annonce comme sujet et ne se trouve pas avoir de verbe. Il faut simplement supprimer le pronom *qui*, et la phrase sera correcte.

586. Il ne faut pas donner deux sujets à un verbe. Ce serait une faute de dire : *Dieu, ayant fait le monde en six jours, il se reposa le septième.* *Dieu* et *il* se rapportent ici à *reposer*. Il faut supprimer *il* et dire : *Dieu, ayant fait le monde en six jours, se reposa le septième.*

587. Tout sujet, soit nom, soit pronom, se place généralement avant le verbe :

PAUL étudie ; JOSEPH dort ; il a travaillé.

588. Cependant le sujet se place après le verbe :

1° Dans la plupart des phrases interrogatives ou exclamatives : *Voulez-vous être heureux ? Viendrez-vous à ma rencontre ? Vivent les gens de bien !*

2° Dans une proposition indiquant une citation : *la vie, disait SOCRATE, n'est que la préparation à la mort.*

3° Après *tel, ainsi, peut-être, quel, en vain, du moins, etc.* : *AINSI mourut cet homme ; voilà QUELS sont mes SENTIMENTS.*

On dit, dans tous ces cas, qu'il y a inversion du sujet.

ACCORD DU VERBE AVEC SON SUJET.

589. Tout verbe s'accorde en nombre et en personne avec son sujet. (Voir les nos 119, 120, etc.)

Quoiqu'il y ait plusieurs sujets, le verbe s'accorde avec le dernier :

1° Quand les sujets sont synonymes : *l'amour du travail, le goût de l'étude EST un bien ; sa candeur, sa franchise me CHARME.*

Il n'y a qu'une seule et même idée, quoiqu'il y ait plusieurs noms, le second n'étant que la répétition du premier ; il n'y a donc réellement qu'un sujet.

2° Quand les sujets sont placés par gradation : *ne reculez pas devant ce sacrifice : votre intérêt, votre honneur, DIEU vous le COMMANDE.*

L'intérêt s'efface devant l'honneur, l'honneur devant Dieu ; Dieu seul reste, et seul, fait la loi au verbe. (Domergue).

3° Quand le dernier sujet résume tous les autres, comme chacun, tout, rien, personne, etc. :

*Facteurs, associés, CHACUN lui FUT fidèle. (La Fontaine).
Remords, crainte, péril, RIEN ne m'A RETENU. (Racine).*

REMARQUES SUR L'ACCORD DU VERBE.

590. Quand deux sujets sont unis par une des conjonctions *comme, de même que, ainsi que, aussi bien que,* etc., ou par la préposition *avec*, le verbe s'accorde avec le premier sujet, et le second appartient à un verbe sous-entendu : *l'éléphant, COMME le castor, aime la société de ses semblables ; l'enfant, AINSI QUE la vigne, a besoin de support ; la MÈRE, avec ses enfants, s'EST RETIRÉE.* C'est comme s'il y avait : *l'éléphant aime la société de ses semblables, comme le castor aime celle des siens ; l'enfant a besoin de support, ainsi que la vigne en a besoin, etc.*

591. Cependant si, à l'aide des expressions *avec, ainsi que*, l'on veut plutôt unir les sujets que les comparer, le verbe se met au pluriel :

Le singe AVEC le léopard GAGNAIENT de l'argent à la foire. (La Fontaine).

La tête AINSI QUE LA GORGE SONT COUVERTES d'un ruwet très-court. (Buffon).

Dans ces cas, il serait mieux d'employer la conjonction *et*.

592. Si les deux sujets unis par une conjonction comparative sont de différentes personnes, l'accord se fait comme s'ils étaient unis par la conjonction *et* : *ma sœur, AINSI QUE MOI, nous ASSISTERONS à la cérémonie ; j'ai craint que votre mère, AINSI QUE VOUS, ne*

FUSSIEZ dupes de ce charlatan ; vous, AUTANT QUE moi, AVONS MÉRITÉ des reproches ou nous AVONS MÉRITÉ des reproches.

593. Lorsque entre les deux sujets se trouvent les expressions *et non, mais non*, le verbe s'accorde avec le premier sujet. Au contraire, il s'accorde avec le second, lorsque s'y trouvent les expressions *non-seulement, moins, mais, encore* : *quel bonheur de penser que Dieu, ET NON les hommes, dispose de notre sort ! NON-SEULEMENT toute sa richesse et tout son honneur, MAIS ENCORE toute sa vertu s'évanouit*. Phrases elliptiques : *non-seulement toute sa richesse et tout son honneur s'évanouissent, mais encore, etc.*

594. Quand deux sujets sont unis par la conjonction *ou*, on met le verbe au singulier si un seul sujet doit faire l'action marquée par le verbe :

Le roi ou son fils PRÉSIDENT le conseil des ministres.
Votre père ou votre oncle SERA maire de cette ville.
Sa perte ou son salut DÉPEND de sa réponse.

Il ne faudra qu'un seul président, qu'un seul maire ; dans l'autre cas, il y a alternative et non simultanéité d'action, car de sa réponse ne dépendent pas sa perte et son salut réunis, mais sa perte seule, ou son salut seul.

595. Le verbe se met au pluriel lorsque le sens permet de remplacer *ou* par *et*, ce qui a lieu principalement lorsqu'il s'agit d'un acte habituel, de faits généraux, de maximes, et que les sujets peuvent faire ensemble l'action marquée par le verbe.

Le temps ou la mort SONT nos remèdes. (J.-J. Rousseau).
La peur ou le besoin FONT tous les mouvements des souris. (Buffon).

Le bonheur ou la témérité ONT pu faire des héros.

Par la même raison on dira : *l'amour-propre ou le respect humain GOUVERNENT bien des gens ; la peur ou la misère ONT FAIT commettre bien des fautes ; la bravoure ou la vanité ENFANTENT parfois des traits sublimes.*

Il s'agit ici de faits généraux, les deux sujets peuvent être unis par *et*, et faire ensemble l'action.

596. Mais on dira, en mettant le verbe au singulier : *l'amour-propre ou le respect humain GOUVERNE ce jeune homme ; la peur ou la misère A FAIT commettre cette faute ; la bravoure ou la vanité L'A FAIT parler ainsi.*

Ici les deux sujets ne peuvent être unis par *et* ni faire ensemble l'action, car il s'agit de faits isolés qu'on attribue à l'amour-propre ou au respect humain, à la peur ou à la misère, à la bravoure ou à la vanité.

597. Si les sujets unis par *ou* sont de différentes personnes, il faut mettre le verbe au pluriel, et à celle des personnes qui a la priorité :

Le roi, l'âne ou moi nous MOURRONS. (La Fontaine).

Votre frère ou moi nous FERONS *la réponse*.

598. Lorsque le verbe a des sujets liés par *ni*, il se met au pluriel si tous les individus désignés peuvent faire l'action ; il se met au singulier si l'action ne peut être faite que par un seul.

Ni l'or ni la grandeur ne nous RENDENT *heureux*. (La Fontaine).

Ni le soleil, ni la mort ne PEUVENT *être regardés en face*. (La Rochefoucauld).

J'ai vu ces tableaux, ni l'un ni l'autre ne SONT *des chefs d'œuvre*.

Mais on dira, en mettant le verbe au singulier, parce que l'action ne peut être faite que par un seul sujet :

Ni le maire, ni le préfet ne PRÉSIDERA *l'assemblée*.

*Ni l'un ni l'autre n'*OBTIENDRA *cette place*.

*J'ai vu ces deux tableaux, ni l'un ni l'autre n'*EST *le chef-d'œuvre de Poussin*.

599. Si les sujets ne sont pas de la même personne, le verbe s'accorde avec la personne qui a la priorité :

Ni lui, ni moi ne SUIVRONS *ce conseil*.

600. Après *l'un et l'autre*, on met le verbe au pluriel :

L'un et l'autre ONT *le cerveau troublé*.

L'un et l'autre, à ces mots, ONT LEVÉ *le poignard*. (Racine).

L'un et l'autre SONT *bons*. (Académie).

601. REMARQUE. Autrefois on employait indifféremment le singulier ou le pluriel après *l'un et l'autre, ni l'un ni l'autre* ; et l'Académie dit encore : *l'un et l'autre* VIENDRA, et *l'un et l'autre* VIENDRONT ; *ni l'un ni l'autre ne* VIENDRA, et *ni l'un ni l'autre ne* VIENDRONT.

La plupart des grammairiens adoptent aujourd'hui le pluriel ; 1^o parce qu'il est plus conforme au principe général ; 2^o parce qu'il est exigé, autant par le sens que par la forme distributive du sujet. Mais après *ni l'un ni l'autre*, ils mettent le *singulier*, si, comme il est dit plus haut, l'action ne peut être faite que par un des sujets.

602. Après *l'un ou l'autre*, le verbe se met toujours au singulier. Ex.: *l'un ou l'autre* VIENDRA.

603. Quand le sujet est formé de plusieurs infinitifs, le verbe se met au pluriel, si chaque infinitif forme un sujet distinct, et, dans ce cas, on ne saurait faire précéder immédiatement de *ce*, le verbe dont les infinitifs sont sujets. Exemples:

Bien dire et bien penser ne SONT rien sans *bien faire*. (La Chaussey).

Être né grand et vivre en chrétien n'ONT rien d'incomparable. (Massillon).

On ne saurait dire: *bien dire et bien penser*, CE NE SONT RIEN, etc.; *être né grand et vivre en chrétien*, CE N'ONT, etc.

604. Si les infinitifs réunis ne forment qu'un seul sujet, on met le verbe au singulier, et, dans ce cas, il est toujours possible de faire précéder de *ce* le verbe dont les infinitifs sont sujets, car le pronom *ce* les résume tous. Ex.: *bien écouter et bien répondre* EST une des plus grandes perfections qu'on puisse avoir dans la conversation. (La Rochefoucauld).

Vivre libre et peu tenir aux choses humaines EST le meilleur moyen d'apprendre à mourir. (J.-J. Rousseau).

Manger, boire, dormir EST son unique occupation.

On peut dire: *bien écouter et bien répondre*, C'EST, etc.

Manger, boire, dormir, C'EST, etc.

605. EXCEPTION. Quoique pouvant être précédé de *ce*, le verbe être se met au pluriel s'il est suivi d'un attribut pluriel. Ex.: *Lire trop et lire trop peu* SONT deux défauts. *Compatir aux erreurs des autres et être indulgent pour leurs faiblesses*, SONT les devoirs de chacun de nous. (Bossuet). *Vivre chez soi, ne régler que soi et sa famille, être simple, juste et modeste*, SONT des vertus pénibles, parce qu'elles sont obscures. (Fontenelle).

ACCORD APRÈS *le peu, un de, un des, plus d'un*.

606. Les règles d'accord avec *le peu* sont les mêmes que pour l'accord du participe passé, c'est-à-dire que le verbe s'accorde avec *le peu* lorsque ce mot signifie le manque: LE PEU de diligence et d'exactitude qu'il a mis dans cette affaire EST cause qu'elle a échoué. (Acad.)

Et il s'accorde avec le complément de *peu*, si ce dernier signifiant la petite quantité, peut être retranché sans nuire au sens: le peu de leçons que j'ai prises ONT SUFFI.

On peut dire: les leçons que j'ai prises ont suffi.

607. Après *un de, un des*, on met le verbe au singulier si l'action est faite par un seul sujet : *c'est UN de mes enfants qui EST mort ; c'est UN DES généraux français qui commandera.*

Il se met au pluriel, si l'action est faite par plusieurs sujets, ou en d'autres termes, si l'attribut est affirmé de toutes les personnes ou de tous les objets désignés par le nom pluriel : *saint Louis est UN DES plus grands rois qui AIENT RÉGNÉ ; l'intempérance est UN DES vices qui DÉTRUISENT la santé.*

608. *Un de ceux qui* veut toujours le verbe au pluriel : *cet auteur est UN DE CEUX QUI ONT le mieux traité la question ; ma maison est UNE DE CELLES QUI DOIVENT être démolies.*

609. *Plus d'un* veut le verbe au singulier : *PLUS D'UN témoin a déposé.*

610. S'il y a réciprocité, ou si PLUS D'UN est répété, on emploie le pluriel : *PLUS D'UN fripon se DUPENT l'un l'autre ; PLUS D'UN anglais, PLUS D'UN allemand ne TROUVENT d'harmonie que dans leur langue.*

ACCORD DU VERBE AVEC LE CONJONCTIF *qui*.

611. Le pronom *qui* est toujours du même nombre et de la même personne que son antécédent ; d'où il résulte que le verbe s'accorde avec *qui*, comme il s'accorderait avec l'antécédent lui-même. Ex. : *ce n'est pas moi qui me FERAIIS prier ; c'est toi qui AS tort ; vous parlez comme un homme qui COMPREND l'affaire.*

L'application de cette règle est regardée comme une des grandes difficultés de notre langue. Nous allons donner quelques explications pour en faciliter l'intelligence.

612. Lorsque le nom antécédent de *qui*, est précédé d'un article ou d'un adjectif déterminatif, c'est avec ce nom que s'accorde le verbe. Ex. :

Vous êtes LES DEUX élèves qui SE SONT FAIT punir hier.

Je suis CE SAMSON qui A FAIT écrouler les voûtes du temple.

Vous êtes LE SEUL qui SOIT coupable.

Dans le dernier exemple il y a ellipse du nom : *vous êtes le seul accusé qui soit coupable.*

613. Lorsque le nom ou l'adjectif ne sont précédés ni de l'article ni d'un adjectif déterminatif, c'est le pronom personnel qui est antécédent et qui commande l'accord. Ex. :

Vous êtes d'ANCIENS élèves, qui DEVEZ donner l'exemple aux nouveaux.

Je suis SAMSON qui AI FAIT écrouler les voûtes du temple.

C'est moi SEUL qui SUIS coupable.

On dira donc : *nous étions DEUX qui partagésmes son avis ; nous sommes ici PLUSIEURS qui nous SOUVENONS de vos succès, et non pas : qui partagèrent, qui se souviennent, etc.*

L'adjectif n'ayant par lui-même ni nombre, ni personne, ne peut servir d'antécédent au pronom relatif.

614. Si la proposition est négative, le verbe se met toujours à la troisième personne :

Je NE suis pas Démocrite qui RIAIT de tout.

Tu n'es NI David qui TUA Goliath, NI Judith qui IMMOLA Holopherne.

615. Pour conclure, disons que le véritable antécédent du pronom qui est celui sur lequel se porte exclusivement l'attention. Ex. :

C'est plus le GÉNÉRAL que les officiers, qui EST blâmable.

C'est moins le GÉNÉRAL que les officiers, qui SONT blâmables.

Ce ne sont pas seulement ses revers, mais encore son AMBITION qui L'A PERDU.

ACCORD DU VERBE être PRÉCÉDÉ DE *ce*.

616. Le verbe *être*, précédé de *ce*, se met au pluriel lorsqu'il est suivi d'un sujet de la troisième personne du pluriel : *CE SONT MES PARENTS qui m'ont donné ce conseil ; CE SONT EUX que j'ai rencontrés ; CE SONT ELLES qui reviennent ; C'ÉTAIENT DEUX HOMMES de beaucoup d'esprit ; CE FURENT LES PHÉNICIENS qui inventèrent l'écriture.* Mais on dira avec le verbe *être* au singulier : *C'EST NOUS qui avons mal compris, C'EST VOUS qui écrirez la lettre ; l'aliment de l'âme, C'EST la vérité et la justice ; CE SERA le même théâtre et les mêmes décorations.*

617. Quoique précédé de *ce* et suivi d'un sujet de la troisième personne du pluriel, le verbe *être* reste au singulier :

1° Si le nom ou le pronom est complément indirect de ce verbe ou du verbe suivant : C'EST DE MES PARENTS, *oui*, C'EST D'EUX *que je tiens ma fortune* ; C'EST DES ARABES *que nous vient cet usage* ; C'EST DES CONTRASTES *que résulte l'harmonie du monde* ; C'EST DES ÉVÉNEMENTS *que dépend notre sort* ;

2° Si le pluriel qui suit *c'est*, est un nom précédé d'un adjectif numéral, et qu'il puisse se tourner par un singulier : C'EST QUATRE HEURES *qui sonnent*, c'est-à-dire, *c'est la QUATRIÈME HEURE* ; C'EST DIX FRANCS *qu'il me doit*, c'est-à-dire, *c'est la SOMME de dix francs*.

Mais on dirait très-bien : CE SONT QUATRE HEURES qui m'ont paru longues, car il ne s'agit pas ici de la QUATRIÈME HEURE, mais de PLUSIEURS HEURES, DE QUATRE HEURES ;

3° Dans certaines phrases interrogatives, par raison d'euphonie. Ainsi on dit : *fut-ce, sera-ce, ça été*, etc., au lieu de *furent-ce, seront-ce, ç'ont été*, etc. Ex. : FUT-CE *nos propres biens qu'il fallut sacrifier*. (Acad.) SERA-CE *nos conseils que vous suivrez* ? Ç'A ÉTÉ *plutôt des étrangers qui l'ont secouru*.

Quand le second verbe est au futur, on dit indifféremment EST-CE OU SERA-CE : EST-CE OU SERA-CE *vous qui le ferez* ? etc. (Acad.)

4° Dans *si ce n'est*, locution prépositive signifiant *excepté, si non* : *il ne craint personne, si ce n'est ses parents* ; *si ce n'est eux, quels hommes eussent osé l'entreprendre* ? (Acad.)

5° Enfin le verbe *être* se met au singulier ou au pluriel, lorsqu'on peut lui donner le sens de verbe unipersonnel :

Quand CE SERAIT, ou quand CE SERAIENT *les Romains qui auraient élevé ce monument* ; CE N'ÉTAIT OU CE N'ÉTAIENT *que festins*. (Acad.) C'est-à-dire : quand IL SERAIT VRAI *que les Romains, etc.* ; IL N'Y AVAIT *que festins*.

618. REMARQUE. Lors même qu'il n'est suivi que de noms singuliers, le verbe *être* se met au pluriel, s'il y a énumération ou interrogation : *Il appelle à lui quatre courriers : C'ÉTAIENT l'âne, le chien, le corbeau et le pigeon. Quelles sont les trois vertus théologiques ? CE SONT la foi, l'espérance et la charité.*

ACCORD DU VERBE APRÈS UN COLLECTIF.

619. Le verbe qui a pour sujet un collectif suivi d'un complément s'accorde avec le collectif, si ce collectif est général :

LA FOULE *des humains* EST SUJETTE à l'erreur.

LA MULTITUDE *des étoiles* ÉTONNE *l'imagination*.

L'ARMÉE *des infidèles* FUT DÉTRUITE. (Académie).

LA TOTALITÉ *des vérités* ÉCHAPPE à *notre raison*. (Gratry).

LE PLUS GRAND NOMBRE *des insulaires* FUT ÉGORGÉ. (Marmontel).

620. Mais si le collectif est partitif, ou s'il est représenté par un adverbe de quantité, comme *peu*, *beaucoup*, *la plupart*, etc., le verbe s'accorde avec le complément du collectif :

UNE FOULE *d'astres* BRILLENT *pendant la nuit*.

UNE NUÉE *de barbares* DÉVOLÈRENT *le pays*. (Académie).

PEU *d'hommes* CONNAISSENT *le prix du temps* ; LA PLU-
PART *en* ABUSENT.

* 621. Après les collectifs *force*, *nombre*, *quantité*, employés sans déterminatif, le verbe s'accorde toujours avec le nom qui suit :

FORCE *gens* ONT ÉTÉ *l'instrument de leur mort* ; NOMBRE *d'historiens* ONT RACONTÉ *le fait* ; QUANTITÉ *de personnes* SONT PERSUADÉES *de son mérite*.

622. Après *la plupart*, *combien*, *peu*, *beaucoup*, etc., ayant un complément pluriel sous-entendu, l'accord a lieu avec ce complément :

COMBIEN MANQUENT *de tout* *pendant que vous êtes dans l'abondance* ! (Bossuet).

BEAUCOUP POSSÈDENT, *mais* PEU SAVENT *donner*. (La Rochefoucauld).

623. Le même mot peut être collectif général ou collectif partitif, suivant le sens, et ainsi l'accord est souvent subordonné, non à la nature des mots, mais à l'importance des idées (1), ce qui rend parfois difficile l'application des deux règles générales énoncées plus haut.

Nous allons donner certains développements qui ne seront pas, croyons-nous, sans utilité.

624. Lorsque le collectif exprime une réunion distincte, un tout déterminé, et qu'il y a convenance entre le collectif et le verbe, alors ce collectif est général, et c'est avec lui que s'accorde le verbe. Exemple :

UNE NUÉE *de traits* OBSCURCIT *l'air* et *couvrit les combattants*.

UN NOMBRE *de quatre cents soldats* FUT FORMÉ *des débris du régiment*.

UNE TROUPE *de paysans* VINT *à nous*.

UN ESSAIM *d'abeilles* EST VENU *se poser sur cet arbre*

UNE DOUZAINÉ *d'œufs* ME SUFFIRA.

Ici les collectifs n'expriment pas un à peu près, mais une quan-

(1) Cette manière de faire accorder le verbe s'appelle *syll. pœ.*

tité fixe, déterminée ; de plus, les verbes expriment des faits qu'on peut attribuer aux collectifs.

Ainsi une *nuée* peut *obscurcir*, *couvrir*, etc. ; un *nombre* de *soldats* peut *être formé*, etc. ; une *troupe* de *paysans* peut *venir*, etc.

+ 625. Mais on dirait :

UNE NUÉE de *barbares* RAVAGÈRENT ce *pays*.

UN CERTAIN NOMBRE de *ces enfants* SONT très-étourdis.

UNE TROUPE de *nymphes* ÉTAIENT ASSISES auprès d'elle.

Car l'idée de *ravager*, est plus en rapport avec *barbares* qu'avec *nuée*, celle d'*être étourdis* convient mieux à *enfants* qu'à *nombre*, et celle d'*être assises* convient plutôt à *nymphes* qu'à *troupe*.

626. Quoique le collectif soit précédé de l'article, l'accord du verbe se fait avec le complément, si ce complément exprime un sens partitif, et des faits ou des qualités qu'on puisse lui attribuer.

Ex. :

LA MOITIÉ de *ses enfants* SONT MORTS.

LE TIERS, LE QUART de *mes fruits* SONT GATÉS.

LA PLUS GRANDE PARTIE de *ses romans* SONT mal écrits et immoraux.

627. On emploie le singulier lorsque ces collectifs sont mis en opposition :

UN QUART de *ses soldats* TOMBA sur le *champ de bataille*, LE RESTE PRIT la *fuite*.

LA MOITIÉ de *ses humains* RIT de l'*autre moitié*.

LA PLUS GRANDE PARTIE de *ces pommes* EST pour votre *frère*, LA PLUS PETITE EST pour *vous*.

627 bis. *Le reste*, *le commun*, *la quantité*, sont toujours collectifs généraux :

Quelques *sages* ont cette *opinion*, LE RESTE de *ses hommes* EST de mon *avis*.

LE COMMUN de *ses hommes* A des *liaisons*, les *hommes vertueux* ont seuls des *amis*.

C'est la *quantité* de *ces expressions* qui RÉVOLTE. (La Fontaine).

628. Quand il y a deux verbes dans la phrase, l'un de ces verbes peut être en rapport avec le collectif, et l'autre avec le nom complément du collectif.

LA MOITIÉ de *ses enfants* qui naissent PÉRIT dans l'*année*.

LA MULTITUDE de *ses hommes* qui environnent les *princes* EST cause qu'*ils* n'en remarquent aucun.



COMPLÉMENTS DES VERBES.

629. Un verbe ne peut avoir qu'un seul complément direct, parce qu'une action ne peut avoir qu'un objet immédiat et direct. Ne dites donc pas avec Racine :

Ne vous informez pas ce que je deviendrai.

Car *vous* et *ce* figurent comme compléments directs. Il faut dire : *Ne vous informez pas DE ce que je deviendrai.*

630. Le complément direct peut être multiple comme dans cet exemple : *Il apporta DU PAIN, DU CIDRE et DES NOIX.*

631. Un verbe ne peut avoir deux compléments indirects pour exprimer le même rapport.

Ne dites donc pas :

Il faut dire :

C'est A VOUS A QUI je veux parler.

C'est à vous QUE je veux parler.

C'est DE VOUS DONT il s'agit.

C'est de vous QU'il s'agit.

C'est EN CELA EN QUOI j'espère.

C'est en cela QUE j'espère.

632. L'adverbe équivalant à une préposition suivie de son complément, on ne dira pas non plus : *c'est ici où je demeure ; c'est de là d'où je tire mes marchandises ;* mais dites : *c'est là QUE je demeure ; c'est de là QUE je tire mes marchandises.*

633. Le même mot peut servir de complément à plusieurs verbes, pourvu que ces verbes n'exigent pas chacun un complément différent : *il attaqua et prit la ville ; on aime, on estime les enfants vertueux.*

634. Mais si les verbes exigent des compléments de nature différente, il faut donner à chacun d'eux le complément qui lui convient.

Ex. : *Il écoute mes leçons et en profite.*

Il écoute et profite de mes leçons serait incorrect, car de *mes leçons*, complément indirect de *profite*, ne saurait convenir à *écoute*, qui veut un complément direct.

635. La même chose a lieu lorsque deux verbes exigent des compléments indirects marqués par des prépositions différentes. Ainsi l'on dira : *on le voit tous les jours ALLER à la campagne et en REVENIR*, et non pas : *ALLER et REVENIR de la campagne*, attendu qu'on dit : *aller à, et revenir de.*

636. Les mots employés comme compléments, et joints par l'une des conjonctions *et, ou, ni*, doivent être de même nature, noms, infinitifs, ou propositions.

Ainsi au lieu de dire : *je désire apprendre la MUSIQUE et à DESSINER ; cet élève aime le JEU et à ÉTUDIER : il est nécessaire de faire ce voyage, et QUE vous partiez promptement ;* dites : *je désire appren-*

dre la MUSIQUE et le DESSIN ; cet élève aime le JEU et L'ÉTUDE, ou cet élève aime à JOUER et à ÉTUDIER ; il est nécessaire QUE vous fassiez ce voyage et QUE vous partiez promptement.

637. Quand un verbe a un complément direct et un complément indirect, le plus court se place le premier : nous devons sacrifier NOS PLAISIRS à nos devoirs ; on n'a guéri CET ENFANT qu'à force de soins et de précautions.

638. Si les compléments sont d'égale longueur, le complément direct se place le premier :

L'avare sacrifie L'INTÉRÊT à l'honneur.

639. Cependant il faut éviter de placer les compléments de manière à donner lieu à une équivoque. Ainsi au lieu de dire : faites le devoir qui vous a été donné AVEC LE PLUS GRAND SOIN ; les maîtres qui grondent ceux qui les servent AVEC EMPORTEMENT sont les plus mal servis, dites : faites AVEC LE PLUS GRAND SOIN le devoir qui vous a été donné ; les maîtres qui grondent AVEC EMPORTEMENT ceux qui les servent, sont les plus mal servis.

640. Le complément du verbe passif est marqué par une des prépositions *de* et *par*. On met *de* lorsque le verbe exprime un sentiment, un mouvement de l'âme : cet enfant est aimé DE son père ; cet homme est haï DE ses voisins ; l'honnête homme est estimé, même DE ceux qui n'ont pas de probité.

On met *par* lorsque le verbe exprime une action du corps ou de l'esprit : Annibal fut vaincu PAR Scipion ; ce discours a été composé PAR Massillon.

641. EXCEPTION. Au lieu de la préposition *de*, on emploie *par* pour éviter plusieurs *de* : votre conduite a été approuvée d'une commune voix PAR toutes les personnes sages et éclairées. (Wailly).

On substitue également *de* à *par* dans certains autres cas que l'usage fera connaître. Ex. : Un prince marche accompagné DE ses gardes ; je ne suis pas connu DE vous. (Acad.) Ils furent accablés DE visites. (Id.) Il voulait n'être vu DE personne. (Id.) Il est criblé DE dettes.

EMPLOI DES AUXILIAIRES.

642. Le verbe *avoir* marque l'action : j'ai aimé ; le verbe *être*, l'état : je suis aimé.

Il s'ensuit donc :

1° Que les verbes actifs, exprimant l'action du sujet, prennent l'auxiliaire *avoir* : j'ai lu ; tu as écrit ;

2° Que les verbes passifs, exprimant l'état du sujet, prennent être : *l'enfant studieux est aimé.*

643. La plupart des verbes neutres, exprimant une action, se conjuguent avec AVOIR : *j'ai ri ; il a succombé ; ils ont couru, etc.*

644. Cependant, les verbes neutres *aller, arriver, céder, éclore, entrer, mourir, naître, venir*, et ses composés *devenir, intervenir, parvenir, revenir, survenir*, prennent l'auxiliaire être, quoiqu'ils expriment une action : l'usage en a décidé autrement.

645. Un certain nombre de verbes neutres prennent tantôt avoir et tantôt être, selon qu'on veut exprimer l'action ou l'état. Ex. : *il a MONTÉ quatre fois à sa chambre dans la journée.* (Acad.) Ici on veut exprimer l'action. *Il EST MONTÉ dans sa chambre et il y EST RESTÉ.* (Id.) Ici on veut exprimer l'état.

Ainsi l'on dira :

Avec avoir.

Avec être.

Cet homme a DÉCHU rapidement.

Cet homme EST bien DÉCHU de son crédit.

*Il a DISPARU comme un éclair.
Elle a TRÉPASSÉ ce matin.*

*Il EST DISPARU depuis huit jours.
Il y a deux heures qu'elle EST TRÉPASSÉE.*

*Le fusil a PARTI tout à coup.
La fièvre a CESSÉ hier.*

*Les troupes SONT PARTIES.
La fièvre EST CESSÉE depuis quelque temps.*

Ces enfants ONT bien GRANDI cette année.

Ces enfants SONT bien GRANDIS depuis un an.

Son bail a EXPIRÉ hier.

La trêve EST EXPIRÉE.

Il a RESTÉ deux jours à Lyon.

On l'attendait à Paris, mais il EST RESTÉ à Lyon.

646. L'Académie conjugue indifféremment avec avoir ou avec être : les verbes *accourir, apparaître, disparaître, résulter.*

646 bis. TOMBER se conjugue presque toujours avec être : *elle releva son enfant qui ÉTAIT TOMBÉ ; le tonnerre EST TOMBÉ ; cet homme n'a pas été longtemps en crédit, il EST bientôt TOMBÉ.*

Quand il s'agit d'exprimer la durée de la chute, l'Académie conjugue tomber avec avoir : *les poètes disent que Vulcain a TOMBÉ du ciel pendant un jour entier.* (Acad.) *Ce grand courage a TOMBÉ tout à coup.* (Id.) *La pluie a TOMBÉ pendant deux jours.*

647. Quelques verbes neutres changent d'auxiliaire en changeant d'acceptiou.

648. **CONVENIR**, avec *avoir*, signifie *plaire* ; avec *être*, *demeurer d'accord* : *cette maison m'a CONVENU, et je suis CONVENU du prix.* (Acad.) *Nous SOMMES CONVENU d'acheter ce qui ne nous AVAIT pas CONVENU d'abord.* (G. Duvivier).

649. **DEMEURER**, avec *avoir*, signifie *habiter, tarder, employer du temps* : *il a DEMEURÉ six mois à Paris ; il a DEMEURÉ longtemps en chemin ; il a DEMEURÉ une heure à faire ce travail.* Dans tout autre sens il prend *être* : *mon cheval EST DEMEURÉ en chemin ; il EST DEMEURÉ mille hommes sur la place ; les choses en SONT DEMURÉES là.* (Acad.)

650. **ÉCHAPPER**, signifiant *n'être pas saisi, aperçu, découvert ou remarqué*, se conjugue avec *avoir* : *en corrigeant ce manuscrit, plusieurs fautes m'ONT ÉCHAPPÉ ; votre observation m'AVAIT d'abord ÉCHAPPÉ.* (Acad.)

Échapper prend *être* lorsqu'il est appliqué à une chose dite ou faite par *mégarde*, par *imprudence*, par *indiscrétion* ou par *négligence* : *à peine cette parole me FUT-elle ÉCHAPPÉE, que je sentis mon imprudence.* (Acad.) *Ce secret lui EST ÉCHAPPÉ ; ce mot m'EST ÉCHAPPÉ, pardonnez ma franchise.*

Échapper est pris activement dans le sens d'*éviter* : *échapper le aanger ; il l'a échappé belle.* (Acad.) Mais ne dites pas : *j'ai ÉCHAPPÉ une bonne occasion ; il faut : j'ai LAISSÉ échapper une bonne occasion.* (Acad.)

EMPLOI DES MODES ET DES TEMPS

1° De l'indicatif et du conditionnel.

651. Le *présent de l'indicatif* s'emploie au lieu du *passé* lorsqu'on veut rendre la narration plus vive, plus animée. Ex. : *Turenne meurt ; tout se confond ; la fortune chancelle ; la victoire se lassa ; la paix s'éloigne.* (Flechiér.)

Dans ce cas, tous les verbes de la même phrase, qui se rapportent à la même idée, doivent être au présent. Il serait donc irrégulier de dire : *Turenne MEURT ; tout se CONFOND ; la fortune CHANCELLE ; la victoire se LASSA, etc.*

652. Le présent ne doit s'employer pour le futur que lorsqu'il s'agit d'un avenir prochain :

Je PARS ce soir même pour Versailles ; je PARS pour la Belgique après-demain ; mais l'on dira : je PARTIRAI pour la Belgique dans deux mois.

653. On ne doit pas employer l'*imparfait* pour exprimer une chose vraie dans tous les temps ou qui a lieu à l'instant de la parole. Ainsi ne dites pas : *je vous ai prouvé que Dieu ÉTAIT bon ;*

j'ai appris que votre frère ÉTAIT préfet ; car Dieu est bon dans tous les temps, votre frère est encore préfet ; il faut dire : *je vous ai prouvé que Dieu est bon ; j'ai appris que votre frère est préfet.*

654. Toutefois cette règle n'a rien d'absolu : l'emploi de l'un et de l'autre de ces temps dépend uniquement du point de vue sous lequel on considère le fait qu'on exprime. Mais l'imparfait est de rigueur lorsque le fait est reconnu faux ou douteux, ou qu'on ne le donne point comme une vérité essentielle et incontestable. Ex. : *Il disait que rien ne RENDAIT les mœurs plus aimables que la botanique.* (B. de Saint-Pierre.) *Il y a des gens qui ont voulu me faire croire que mon amitié vous INCOMMODAIT.* (M^{me} de Sévigné.) *On m'a dit que vous ÉTIEZ malade ; est-ce vrai ?*

655. Le *passé défini* s'emploie pour marquer une époque complètement écoulée : *j'ÉTUDIAI hier, la semaine dernière, l'an passé.* Il ne faut donc pas dire : *j'ÉTUDIAI aujourd'hui, cette semaine, cette année,* attendu qu'on est encore dans le jour, dans la semaine, dans l'année dont il s'agit.

656. Le *passé indéfini* s'emploie indifféremment pour un temps passé, entièrement écoulé ou non : *j'AI MOISSONNÉ aujourd'hui, ce matin, hier, cette semaine, l'an passé, autrefois,* etc.

657. Par euphémisme, c'est-à-dire pour adoucir l'expression de la pensée, le *passé indéfini* s'emploie quelquefois pour un *futur antérieur* : *attendez-moi, j'AI FINI dans un instant,* c'est-à-dire, attendez-moi, *j'aurai fini* dans un instant.

658. Réciproquement le *futur antérieur* s'emploie quelquefois pour le *passé indéfini* : *vous vous SEREZ mal EXPLIQUÉ ; j'AURAI mal pris mes mesures,* c'est-à-dire, il paraît que vous vous *êtes* mal expliqué ; j'ai sans doute mal *pris* mes mesures.

659. Après un *passé*, on peut employer le *passé indéfini* ou le *plus-que-parfait* ; ce dernier s'emploie surtout pour exprimer une action faite, dans un temps quelconque, avant une autre déjà passée : *j'ai appris que vous AVEZ VOYAGÉ ; j'ai cru que vous AVIEZ voyagé ; il m'a dit que vous lui AVIEZ LU un ouvrage de ma façon.*

660. Il y a souvent lieu d'employer le *conditionnel* sans expression conditionnelle, c'est après un *passé*, lorsque le premier verbe marque le doute : *il pensait qu'on lui FERAIT grâce ; il s'était imaginé qu'on le CROIRAIT sur parole.*

661. Mais quand il s'agit d'un fait certain, il ne faut pas employer le *conditionnel* pour le futur. Dites : *J'ai appris que vous VOYAGEREZ cet été, et non que vous VOYAGERIEZ.*

662. Le *conditionnel passé* ne doit pas être employé pour le *conditionnel présent*. Dites : *J'étais persuadé que vous VIENDRIEZ, j'aurais parié qu'il PLEUVRAIT, et non que vous SERIEZ VENU, qu'il AURAIT PLU.*

2° Emploi du subjonctif.

663. Le *subjonctif* est le mode du doute et de l'indécision, et dépend toujours d'un autre verbe exprimé ou sous-entendu :

On emploie ce mode :

664. 1° Après un verbe ou une expression qui marque le doute, l'incertitude, l'interrogation, le désir, la volonté, la surprise, la crainte, etc.

Je doute, il est possible, pensez-vous, je désire... qu'il vienne ; je veux, je suis étonné, je crois, je tremble... qu'il ne vienne pas.

665. REMARQUE. Après quelques-uns de ces verbes, on met l'indicatif, lorsque la chose dont il s'agit est certaine, incontestable, ou au moins est considérée comme très-probable : *Je prétends que trois et six FONT neuf. J'espère qu'il VIENDRA bientôt.* (Acad.) *Je suppose que vous AVEZ APPRIS la musique, car vous en parlez pertinemment* (1).

666. 2° Après un verbe accompagné d'une négation (2) ou qui exprime une interrogation : *je ne crois pas qu'il RÉUSSISSE ; croyez-vous qu'il VIENNE ?*

667. On emploie l'*indicatif* lorsque l'interrogation n'est qu'une forme oratoire qui, loin de marquer le doute, ne sert qu'à affirmer avec plus de force :

Oubliez-vous que Dieu EST votre père, et que vous DEVEZ l'aimer ?

Il en est de même après la forme *négative*, lorsqu'on ne peut admettre de doute ni d'incertitude sur la réalité de la chose :

Je n'ignore pas qu'il A VOULU me nuire.

N'oubliez pas que la vertu EST le premier des trésors.

(1) Le verbe de la proposition subordonnée se met au subjonctif, lors même que le verbe de la proposition principale n'est pas exprimé : *périssent les Troyens !* c'est-à-dire, je désire que les Troyens périssent ; *fasse le Ciel !* c'est-à-dire, je désire que le Ciel fasse. Le besoin d'être concis fait également employer les expressions suivantes : *advenue que pourra ; qui vive ! que je sache*, etc.
Ordonner, exprimant l'arrêt d'un tribunal, veut le futur de l'indicatif : *ORDONNÉ* (il est) *qu'il SERA fait rapport à la cour.*
Du jain que peut manger une poule en un jour. (Racine.)
 Mais on dira : *J'ORDONNE que vous fassiez une réponse.*

(2) Il n'y a fait exception, quand on présente un fait comme certain : *il n'y a pas six mois que je suis sorti.* Et avec le subjonctif : *il n'y a que mon frère qui n'écrive.*

668. 3° Après un verbe impersonnel ou pris impersonnellement :

Il faut, il est nécessaire, il convient, il est douteux qu'il ÉCRIVE.

669. EXCEPTION. Certains verbes impersonnels, exprimant quelque chose de positif, veulent après eux l'indicatif, à moins qu'ils ne soient pris interrogativement ou négativement.

Ainsi l'on dira avec l'indicatif :

Il me semble, il paraît, il est certain qu'il A raison.

Et avec le subjonctif :

Vous semble-t-il, vous paraît-il qu'il AIT raison ?

Il ne me semble pas, il ne me paraît pas qu'il AIT raison.

670. 4° Après *il semble, il me semble, on dirait, on croirait*, on emploie le subjonctif, quand la proposition subordonnée énonce un fait douteux, exagéré, invraisemblable, ou impossible :

IL SEMBLE que ce mal SOIT sans remède.

IL SEMBLE qu'on SOIT convenu que la bonne foi ne sera plus une vertu. (Massillon.)

IL ME SEMBLE que mon cœur VEUILLE se fendre en deux. (M^{me} de Sévigné.)

S'IL VOUS SEMBLE que la récompense COURE trop lentement à la vertu, et que le châtiment ne POURSUIVE pas assez près le vice, songez à l'éternité. (Bossuet.)

ON DIRAIT que le livre des destins AIT ÉTÉ ouvert à ce prophète. (Id.)

ON DIRAIT que le ciel, qui se fond tout en eau,

VEUILLE inonder ces lieux d'un déluge nouveau. (Boileau.)

671. On emploie l'indicatif, si la proposition subordonnée énonce un fait vraisemblable ou certain :

IL SEMBLE que la rusticité n'EST autre chose qu'une ignorance grossière des bienséances. (La Bruyère.)

IL SEMBLAIT que je PRÉVOYAIS le sort qui m'attendait sur mes vieux jours. (J.-J. Rousseau.)

IL LUI SEMBLE que Corneille A DONNÉ des modèles de tous les genres.

Pourtant quand je me tâte et que je me rappelle,

IL ME SEMBLE que je SUIS moi. (Molière.)

ON DIRAIT, à l'entendre, qu'il PEUT tout faire. (Académie.)

ON DIRAIT que l'art de parler et d'amuser EST tout en France, et que la recherche de la vérité ne COMPTE pour rien. (1) (Ph. Chasles.)

(1) L'emploi du subjonctif est très-rare après *on dirait, on croirait, il me semble, etc.*

672. 5° Après un pronom relatif, ou après l'adverbe *où*, quand le verbe dont ils sont suivis annonce quelque incertitude : *je cherche un livre QUI PUISSE me récréer ; j'irai dans une retraite où je SOIS tranquille.* (G. Duvi-
vier.)

Il n'est pas certain que le livre que je cherche puisse me récréer, que je sois tranquille dans la retraite où j'irai ; il faut donc le subjonctif.

Mais avec la même construction, il faudrait l'indicatif, s'il y avait certitude : *je cherche un livre QUI me RÉCRÉERA ; j'irai dans une retraite où je SERAI tranquille.*

673. 6° Après le verbe d'une proposition incidente, précédée d'un de ces mots *peu, le seul, le premier, le dernier, le meilleur, le plus, le moins, le mieux*, etc., quoique l'idée exprimée par le verbe de la proposition incidente tienne plus de la certitude que du doute :

Il y a PEU d'hommes qui SACHENT supporter l'adversité. (Massillon.)

Le chien est LE SEUL animal dont la fidélité soit à l'épreuve. (Bouffon.)

Les intérêts de leur vanité sont LES DERNIERS qu'on DOIVE ménager. (Geoffroy.)

L'Évangile est LE PLUS beau présent que Dieu AIT PU faire aux hommes. (Montesquieu.)

Voilà le piège LE MIEUX dressé qu'il soit possible d'imaginer. (La Bruyère.)

674. Mais si l'on veut énoncer un principe, une vérité, un fait incontestable, il faut employer l'indicatif :

La tendre jeunesse est le seul âge où l'on PEUT encore tout pour se corriger. (Fénelon.)

Je fais la meilleure contenance que je PUIS. (M^{me} de Sévigné.)

De ces officiers, c'est le plus jeune que je CONNAIS.

675. 7° Après les expressions *qui que, quoi que, quoique, si que, quelque* et les locutions conjonctives suivantes : *afin que, à moins que, avant que, bien que, de crainte que, de peur que, en cas que, encore que, jusqu'à ce que, loin que, pour peu que, pour que, pourvu que, sans que, si peu que, soit que, supposé que* :

Quoi que vous ÉCRIVIEZ, évitez la bassesse. (Boileau.)

Si mince qu'il PUISSE être, un cheveu fait de l'ombre.

Dieu veut que nous l'aimions, afin que nous AYONS la vie éternelle.
(Bossuet.)

J'irai le voir avant qu'il PARTE.

676. 8° Après les locutions *de façon que, de manière que, de sorte que*, si l'on veut exprimer un fait à venir, présentant du doute et de l'incertitude : *je ferai mon devoir de manière qu'on N'AIT rien à me reprocher.*

677° On emploie l'indicatif si l'idée est positive et qu'elle se rapporte au présent ou au passé : *j'ai fait* ou *je fais mon devoir, de manière qu'on n'A rien à me reprocher.*

678. Après *tout... que*, on doit employer l'indicatif : *tout éclairée qu'elle EST, elle n'a point présumé de ses connaissances.* (Bossuet.)

Ces hardes, tout usées qu'elles SONT, peuvent encore servir. (Académie.)

3° Emploi des temps du subjonctif.

679. 1^{re} RÈGLE. Après le présent ou le futur de l'indicatif, on emploie le *présent du subjonctif*, si l'on veut exprimer un présent ou un futur :

Il faut }
Il faudra } que tu lui obéisses.

Et le *passé du subjonctif*, si l'on veut exprimer un *passé* :

Je doute }
Je douterai } que tu aies étudié.

680. EXCEPTION. Au lieu du présent, on emploie l'*imparfait du subjonctif*, et au lieu du passé, on emploie le *plus-que-parfait*, si le verbe au subjonctif est accompagné d'une expression conditionnelle, jointe à un temps passé, exprimé ou sous-entendu. Ex. :

Je doute qu'il RESTÂT à Rouen, si des affaires ne l'y RETENAIENT.

Je ne crois pas que vous EUSSIEZ RÉUSSI, si l'on ne vous AVAIT PROTÉGÉ.

Je doute qu'il ENTREPRÎT ce travail SANS vous, c'est-à-dire si vous ne lui aidiez.

Je doute qu'ils EUSSENT VAINCU, SANS l'appui de tes bataillons, c'est-à-dire s'ils n'avaient pas eu l'appui de tes bataillons.

681. REMARQUE. Quand l'expression conditionnelle est jointe au présent de l'indicatif ou au passé indéfini, il faut suivre la règle ci-dessus :

Je ne crois pas qu'il OSE venir, si on le lui défend.

Je doute qu'il AIT ÉCHAPPÉ au fer de l'ennemi, s'il n'a pas été secouru.

682. 2^{me} RÈGLE. Après l'imparfait, les passés, le plus-que-parfait et les conditionnels, on met le second verbe à l'imparfait du subjonctif, si l'on veut exprimer un présent ou un futur ; et au plus-que-parfait, si l'on veut exprimer un passé :

Les Romains ne VOULAIENT pas de victoires qui COÛTASSENT trop de sang.

Il RETOURNA à sa maison sans que personne OSAT l'INSULTER.

Vous AVEZ bien VOULU que je VINSSE avec vous.

AURAIT-on jamais PENSÉ qu'il EÛT si bien RÉUSSI ?

Je ne SAVAIS pas que vous EUSSIEZ ÉTUDIÉ ce livre avec tant de soin.

On n'AVAIT d'abord pas CRU que nous EUSSIONS si bien RÉUSSI.

683. REMARQUE. Cependant on met le second verbe au présent du subjonctif, même après les passés et les conditionnels, 1^o lorsqu'on veut exprimer une action qui a lieu au moment de la parole ou qui se reproduit de tout temps ; 2^o lorsque, après les locutions conjonctives *afin que, bien que, de crainte que, pour que, de peur que, quoique, encore que*, on veut exprimer un futur :

Dieu a voulu que nous NAISSIONS mortels.

Il a voulu que la terre PRODUISE tous les ans des moissons.

Qui pourrait douter qu'ils SOIENT d'honnêtes gens ?

Dieu vous a donné la raison, afin que nous DISCERNIONS le bien d'avec le mal.

Il m'a écrit pour que j'AILLE le voir.

J'ai rentré mes oranges ce soir, de crainte qu'il ne FASSE froid cette nuit.

Nous avons entrepris ces travaux, bien que l'exécution en SOIT difficile.

On ne peut établir d'une manière fixe et absolue des règles sur le choix des temps du subjonctif, car ce choix dépend uniquement de l'idée que l'on veut exprimer ; néanmoins les règles que nous venons d'énoncer ci-dessus aideront dans un très-grand nombre de cas.

4^o Emploi de l'infinitif.

684. L'infinitif peut être employé comme sujet, comme attribut et comme complément : *injurier n'est pas répondre ; je veux étudier ; s'entretenir avec son ami, c'est penser tout haut.*

685. L'infinitif ne doit jamais être construit d'une manière équivoque. Ainsi, au lieu de :

Le règne de ce prince a été trop court pour exécuter ses projets ; Dieu nous donne des richesses pour faire des heureux, on dira : le règne de ce prince a été trop court pour qu'il EXÉCUTAT ses projets ; Dieu nous donne des richesses pour que nous FASSIONS des heureux.

686. Si l'infinitif ne présente aucune équivoque, il faut le préférer à tout autre mode, car il rend le discours plus rapide et plus précis. Ainsi au lieu de dire : *je suis heureux de ce que je sais que tu es bien placé ; Dieu t'a fait pour que tu l'aimes, et non pour que tu le comprennes*, il est mieux de dire : *je suis heureux de te SAVOIR bien placé ; Dieu t'a fait pour l'AIMER et non pour le COMPRENDRE.*

687. On doit éviter de mettre plus de deux infinitifs de suite, surtout lorsqu'ils ont la même consonnance. Ainsi, au lieu de : *je ne crois pas POUVOIR ALLER vous VOIR demain*, dites : *je ne crois pas que je PUISSE aller vous voir demain.*

688. L'infinitif n'est précédé d'aucune préposition après *aimer mieux, aller, compter, croire, daigner, devoir, entendre, faire, falloir, s'imaginer, laisser, oser, pouvoir, prétendre, savoir, sembler, sentir, valoir mieux, voir, vouloir.*

Quant aux verbes qui exigent la préposition *à* ou *de* devant l'infinitif qu'ils précèdent, l'usage et la lecture peuvent seuls apprendre à faire cette distinction.

CHAPITRE VII.

PARTICIPE PRÉSENT.

689. Le participe présent est un mot qui tient de la nature du verbe et de celle de l'adjectif. Il tient du verbe quand il marque l'action ; alors il est toujours invariable.

Il tient de l'adjectif, quand il marque l'état, la qualité ; alors il est appelé *adjectif verbal* et s'accorde en genre et en nombre avec le nom ou le pronom auquel il se rapporte :

PARTICIPE PRÉSENT.

Elle était seule, ERRANT sur le rivage.

On voit des hommes RAMPANT toute leur vie pour arriver aux honneurs.

Ces hommes, PRÉVOYANT le danger, se mirent sur leurs gardes.

ADJECTIF VERBAL.

Il y a des peuples qui vivent ER-RANTS dans les déserts.

Il y a des plantes, des bêtes et des personnes RAMPANTES.

Ces hommes PRÉVOYANTS ont aperçu le danger.

690. On reconnaît que le mot terminé en *ant* est participe présent :

1° Lorsqu'il est suivi d'un complément direct :

Les âmes AIMANT Dieu se reposent en lui.

2° Lorsqu'il est précédé de la préposition *en*, exprimée ou sous-entendue :

Les ouvriers travaillaient EN CHANTANT ; la médisance va toujours CROISSANT (1) (en croissant).

3° Lorsqu'il exprime une action et qu'il peut être remplacé par un autre temps du verbe :

Plus de la moitié de la terre est peuplée d'animaux VIVANT et MOURANT sans le savoir, c'est-à-dire qui vivent et meurent sans le savoir.

4° Lorsqu'il est accompagné de la négation *ne* :

Votre sœur est une excellente personne, ne GRONDANT, ne CONTREDISANT jamais.

691. Le mot en *ant* est *adjectif verbal* :

1° Quand on peut le remplacer par un adjectif ou par un participe passé :

Les gens MÉPRISANTS sont toujours détestés, c'est-à-dire les gens fiers, dédaigneux.

On aime les enfants OBEISSANTS, c'est-à-dire les enfants soumis, appliqués.

2° Quand il n'a aucune espèce de complément :

On apercevait sur la mer des cordages FLOTTANTS.

Nous sommes rentrés par une pluie BATTANTE.

692. Le *participe présent* marque une *action momentanée*, une *circonstance accidentelle* ou *passagère* ; l'*adjectif verbal* marque une *situation permanente*, *continue*, une *action* qui, par sa *durée*, devient un *état*. Ainsi l'on dit,

(1) Si le mot *en* signifie *comme*, *en qualité de*, *à la manière de*, le mot *ant* qui le suit est un adjectif pris substantivement : elle a voyagé *en mendiant* pour n'être pas reconnue ; ils se sont conduits *en combattants* intrépides ; le mouvement des eaux se transforme *en courants* réguliers.

AVEC LE PARTICIPE PRÉSENT :

On voit la tendre rosée DÉGOUTTANT des feuilles.

On voit la sueur RUISSELANT sur son visage.

Dans ces deux phrases, on affirme que la rosée tombe par gouttes, que la sueur coule réellement en petits ruisseaux : c'est l'action.

Nous allons ERRANT de ruine en ruine. (Chateaubriand.)

Où courez-vous, mortels abusés, et pourquoi allez-vous COURANT de vanité en vanité? (Bossuet.)

Errant de ruine en ruine, courant de vanité en vanité, ce sont des actions passagères, d'une durée limitée.

Voyez-vous ces débris FLOTTANT vers la côte. (Fénelon.)

Il y a des personnes OBLIGEANT plutôt par vanité que par bienveillance.

Les débris flottant vers la côte ; ils se dirigent vers la côte, il y a mouvement, changement de lieu ; c'est une action.

Obligéant plutôt par vanité que par bienveillance ; action passagère, accidentelle, puisqu'elle est faite au gré de la vanité, toujours capricieuse.

AVEC L'ADJECTIF VERBAL :

Voyez ces feuilles DÉGOUTTANTES de rosée.

Voyez sa figure RUISSELANTE de sueur.

Dans celles-ci, on parle seulement des feuilles humides de rosée, d'une figure couverte de sueur : c'est l'état sous lequel ces objets s'offrent à la vue.

Il y a des peuples qui vivent ERRANTS dans les forêts. (B. de S.-P.)

La reine-mère, longtemps ERRANTE, mourut à Cologne.

Des peuples qui vivent errants, c'est-à-dire qui errent toute leur vie ; c'est une action qui, par sa durée, devient une habitude, un état.

La reine-mère longtemps errante ; encore une action qui, par sa durée, devient un état.

Calypso aperçut des cordages FLOTTANTS sur la côte. (Fénelon.)

Les personnes désintéressées et OBLIGEANTES par caractère sont rares.

Cordages flottants sur les eaux ; ils étaient fixés dans ce lieu et n'en sortaient pas ; c'est un état.

Les personnes obligéantes par caractère, c'est-à-dire obligéant habituellement ; il y a état, puisqu'il y a permanence (1).

(1) Les participes *ayant* et *étant* sont toujours invariables.

Cependant *ayant* prend le signe du pluriel dans ces termes de droit : les *ayants droit*, les *ayants cause* (Acad.), façons de parler antérieures à la règle du participe présent.

Le participe *disant* est toujours invariable dans l'expression *soi-disant* : de *soi-disant prophètes* ; de *soi-disant orateurs*.

693. Un certain nombre de participes présents changent d'orthographe en passant à l'état d'adjectifs ; tels sont : *adhérant, adhérent ; affluant, affluent ; coïncidant, coïncident ; différant, différent ; équivalant, équivalent ; excellent, excellent ; expédiant, expédient ; négligeant, négligent ; précédant, précédent ; résidant, résident ; violent, violent ; extravagant, extravagant ; fabriquant, fabricant ; fatiguant, fatigant ; intrigant, intrigant ; présidant, président ; vaquant, vacant*. Ex. : le vrai moyen d'éloigner la guerre, c'est de cultiver les armes, c'est d'honorer les hommes *excellant* dans cette profession ; cet enfant a un *excellent* caractère ; tout homme *négligeant* le travail devient tôt ou tard malheureux ; personne n'aime les enfants *négligents* ; en *extravaquant* en toutes choses, comme vous le faites, comment voulez-vous qu'on ne vous trouve pas *extravaquant* ? trois *fabricants* de drap sont venus me voir ; en *fabriquant* avec une telle lenteur, pourrez-vous suffire à la vente ? tu te livres à un travail *fatigant* ; il parle sans cesse, *fatiguant* tout le monde de ses vanteries et de ses prouesses (1).

CHAPITRE VIII.

PARTICIPE PASSÉ.

RÈGLES GÉNÉRALES.

694. Le participe passé s'emploie *sans auxiliaire*, ou bien avec l'un des deux auxiliaires *avoir* et *être*. De là trois règles générales.

695. 1^{re} RÈGLE.—Le participe passé employé sans auxiliaire s'accorde en genre et en nombre avec le *nom* ou le *pronom* auquel il se rapporte. Ex. : *un enfant PUNI*,

(1) Les mots *appartenant, approchant, demeurant, dépendant, descendant, existant, participant, prétendant, résidant, ressemblant, résultant, étant, subsistant, tendant* sont quelquefois employés comme adjectifs verbaux :

Une maison à lui *appartenante* (Acad.) Les Juifs apprirent la langue chaldaïque, fort *approchante* de la leur (Bossuet.) C'est une affaire *dépendante* de telle autre (Acad.) Au lieu où la dite est *demeurante*. (Acad.) L'armée suisse *résidente* en France (De Radt). Quelques-uns de ces animaux *ressemblants* à l'homme (Buffon.) Les cas *résultants* du procès ; les preuves *résultantes* (Acad.) Tous les seigneurs de la cour *éants* dans le parlement (Mirabeau.) Une proposition *tendante* à l'hérésie ; semer des libelles *tendants* à la sédition. (Acad.)

Ces mots, véritables participes présents, devraient être invariables ; leur emploi au féminin et au pluriel, justifié, non-seulement par l'autorité d'un grand nombre d'écrivains, mais par l'exemple de l'Académie elle-même, ne saurait être considéré comme une faute ; mais leur invariabilité est préférable, puisqu'elle est conforme à la grammaire et à l'usage le plus généralement suivi.

des enfants PUNIS ; *une campagne* CULTIVÉE, *des campagnes* CULTIVÉES ; *ARRACHÉE de sa tige, cette fleur se fanera.*

696. 2^e RÈGLE.—Le participe passé conjugué avec l'auxiliaire *être* s'accorde en genre et en nombre avec le sujet du verbe. Ex. :

C'est à l'ombre des lois que tous les ARTS sont NÉS.

La VERTU timide est souvent OPPRIMÉE. (Massillon.)

Quelquefois le participe précède le sujet, mais l'accord a également lieu :

BÉNIS soient les ROIS qui sont les pères de leurs peuples. (Fénelon.)

Voici la place où fut CONSTRUITE la CABANE des naufragés.

697. 3^e RÈGLE.—Le participe passé conjugué avec l'auxiliaire *avoir* s'accorde avec le complément direct, s'il en est précédé, et reste invariable, si le complément direct est après, ou s'il n'y en a pas de cette nature. Ainsi l'on écrit,

Avec accord :

Sans accord :

Voici les places qu'ils ont obtenues. Ils ont obtenu les premières places.

Que de services il a rendus à sa patrie ! Il a rendu de grands services à sa patrie.

Lisez la lettre que j'ai écrite. J'ai écrit une lettre.

Dans les trois premiers exemples, les compléments directs *que*, mis pour *places*, *services*, et *que*, mis pour *lettre*, sont avant le participe, accord.

Au contraire, dans les trois derniers exemples, les compléments directs les *premières places*, *de grands services*, *une lettre*, sont après le participe, pas d'accord (1).

PARTICIPE PASSÉ DES VERBES PRONOMINAUX.

698. Le verbe *être* étant employé pour *avoir* dans les verbes pronominaux, le participe de ces verbes s'accorde avec le complément direct s'il en est précédé, et reste invariable s'il en est suivi ou s'il n'a pas de complément de cette nature.

(1) Le participe passé suivi d'un adjectif ou d'un participe est soumis à la règle générale: *J'ai refusé ces deux billets, parce que je les ai RECONNUS faux ; ils seraient CRUS déshonorés, s'ils avaient agi comme vous le dites.*

Ainsi l'on écrira avec accord : *elle s'est trompée*. (Elle a trompé qui ? *elle, se.*) *Nous nous sommes égarés*. (Nous avons égaré qui ? *nous.*) *Ils se sont menacés*. (Ils ont menacé qui ? *eux, se.*) Ici, comme on le voit, les participes *trompés, égarés, menacés* sont précédés de leurs compléments directs.

Mais on écrira sans accord, soit parce que le complément direct est placé après le participe, soit parce qu'il n'y en a point : *ils se sont adressé une lettre* ; *vous vous êtes fait illusion* ; *vous vous êtes succédé*.

C'est comme s'il y avait : *ils ont adressé à eux* ; *vous avez succédé à vous*, etc.

On écrira de même avec le participe invariable : *nous nous sommes plu* ; *vous vous êtes nu* ; *ils se sont ri de vos menaces*, etc., parce que ces verbes pronominaux sont formés de verbes neutres, lesquels n'ont jamais de complément direct (1).

699. Les verbes essentiellement pronominaux, comme *s'abstenir, se repentir, se souvenir, s'en aller* (2), etc., auxquels il faut joindre, quoique formés de verbes neutres, *se douter, se prévaloir, s'échapper*, sont toujours variables au participe passé, attendu qu'ils ont toujours pour complément direct leur second pronom.

On écrira donc avec accord : *vous vous êtes abstenus, nous nous sommes repentis, ils s'en sont tous allés, elles se sont prévaluées de leur crédit, ils se sont échappés de nos mains* (3).

700. Le verbe essentiellement pronominal *s'arroger* fait seul exception. On écrira : *ils se sont arrogé des droits*, sans accord ; et, avec accord : *les droits qu'ils se sont arrogés*, à cause du complément direct *que*, placé avant le participe.

(1) Voici à peu près les seuls verbes accidentellement pronominaux formés d'un verbe neutre, et dont le participe est par conséquent toujours invariable : *se rire, se sourire, se parler, se succéder, se nuire, s'entre-nuire, se suffire, se contempler, se ressembler, se plaire, se déplaire, se complaire, se suivre*.

(2) Dans les temps composés du verbe *s'en aller*, le pronom *en* se met toujours avant l'auxiliaire. Dites donc : *Je m'en suis allé, tu t'en étais allé*, etc., et non pas : *Je me suis en allé, tu t'étais en allé*, etc.

(3) Les participes des verbes *se persuader* et *s'assurer* peuvent être variables ou invariables, suivant la différence de signification qu'ils ont sous la forme simple. Ex. : *ils s'étaient persuadé qu'on n'oserait les contredire*, c'est-à-dire, ils avaient persuadé à eux : *ils se sont persuadés l'un l'autre de la bienveillance de leurs intentions*, c'est-à-dire, ils ont persuadé eux ; *ils se sont assurés mutuellement qu'ils ne se nuiraient pas*, c'est-à-dire, ils ont assuré à eux ; nous nous sommes assurés qu'ils avaient tort, c'est-à-dire, nous avons assuré nous.

PARTICIPE PASSÉ D'UN VERBE NEUTRE.

701. Le participe passé d'un verbe *neutre*, conjugué avec *avoir*, est toujours invariable, parce qu'il n'a pas de complément direct. Ex. : *les beaux jours ont PASSÉ rapidement; ces ouvriers ont bien TRAVAILLÉ; mes deux oncles ont PARLÉ longtemps ensemble.*

On écrira de même les participes des verbes *dormir, régner, vivre, durer*, quoiqu'ils paraissent quelquefois être employés comme verbes actifs. EXEMPLES : *les heures qu'ils ont DORMI; les années qu'ils ont VÉCU; les trois ans qu'il a RÉGNÉ; les deux jours que ces fleurs ont DURÉ; c'est-à-dire les heures pendant lesquelles ils ont dormi; les années pendant lesquelles ils ont vécu; les trois ans pendant lesquels il a régné; les deux jours pendant lesquels elles ont duré.*

702. Cependant le participe passé des verbes neutres pris *activement* s'accorde, comme celui des verbes actifs, avec le complément direct qui le précède.

Participe variable.

Il a retrouvé les enfants qu'il avait tant *pleurés*, c'est-à-dire, avait pleuré *eux*.

Il nous a visés et nous a *manqués*, c'est-à-dire, il a manqué *nous*.

Votre valet nous a bien *servis*, c'est-à-dire, a bien servi *nous* (1).

Participe invariable.

Qui sait combien d'années nous avons *pleuré*, c'est-à-dire *pendant lesquelles* nous avons pleuré.

Le temps nous a *manqué*, c'est-à-dire, a manqué à *nous*.

Vos notes nous ont bien *servi*, c'est-à-dire, ont bien servi à *nous*.

PARTICIPES *excepté, supposé, ETC.*

703. Les participes *excepté, supposé, approuvé, oui, passé, attendu, vu, y compris, non compris*, sont invariables quand ils précèdent le nom, et varient quand ils le suivent. On écrira donc,

(1) Ainsi certains verbes qui d'après le sens, sont précédés d'un complément direct ou d'un complément indirect, ont leur participe variable ou invariable selon la nature du complément. Ex. : *les ennemis nous ont FUIS, c'est-à-dire ont fui nous; nos beaux jours nous ont FUI, c'est-à-dire, ont fui loin de nous; les dangers qu'il a courus, c'est-à-dire qu'il a encourus; les deux heures que nous avons couru, c'est-à-dire, les deux heures pendant lesquelles nous avons couru; il nous a insulté grossièrement, c'est-à-dire, il a insulté nous; il nous a insulté par son buzz, c'est-à-dire, il a insulté à nous*

Sans accord :

Excepté nos amis.
Supposé ces raisons.
Passé cette heure.
Approuvé l'écriture ci-dessus.

Avec accord :

Mes amis exceptés.
Ces raisons supposées.
Cette heure passée.
L'écriture approuvée.

Dans le premier cas, il y a ellipse du mot *ayant* ; c'est comme s'il y avait : *ayant excepté* mes amis, *ayant approuvé* l'écriture ; dans le second cas, il y a ellipse du mot *étant* ; c'est comme s'il y avait : mes amis *étant exceptés*, l'écriture *étant approuvée*.

PARTICIPE PASSÉ DES VERBES IMPERSONNELS.

704. Le participe passé des verbes impersonnels ou employés impersonnellement, est toujours invariable : *la disette qu'il y a eu ; les chaleurs qu'il a fait ; il s'est élevé une sédition.*

PARTICIPE PASSÉ SUIVI D'UN INFINITIF.

705. Le participe passé, suivi immédiatement d'un *infinitif*, s'accorde, s'il a pour complément direct le pronom qui précède, et reste invariable, s'il a pour complément direct l'*infinitif* qui suit.

Le pronom est complément direct du participe, toutes les fois que le nom dont il tient la place fait l'action exprimée par l'*infinitif*, alors on peut tourner cet *infinitif* en participe présent. Ex. : *les dames que j'ai ENTENDUES chanter ; les élèves que j'ai VUS étudier ; les blés que j'ai VUS mûrir.* On voit évidemment qu'ici les *dames*, les *élèves*, les *blés*, font l'action de *chanter*, d'*étudier*, de *mûrir* ; car on peut dire : *j'ai entendu les DAMES chanter ou chantant ; j'ai vu les ÉLÈVES étudier ou étudiant ; j'ai vu les BLÉS mûrir ou mûrissant.* Par conséquent, accord.

Mais on écrira : *les airs que j'ai ENTENDU chanter ; les paysages que j'ai VU peindre ; les pommes que tu as LAISSÉ voler.*

Ici les mots *airs*, *paysages*, *pommes*, ne peuvent faire l'action de *chanter*, de *peindre*, de *voler* ; car le sens ne permet pas de dire : *j'ai entendu les AIRS chanter ; j'ai vu les PAYSAGES peindre ; tu as laissé les POMMES voler.*

Par conséquent, il n'y a point d'accord (1).

706. REMARQUE. Le participe *fait*, suivi immédiatement d'un infinitif, est toujours invariable : *les arbres que j'avais FAIT planter, il les a FAIT arracher* (2).

PARTICIPE PASSÉ SUIVI D'UNE PRÉPOSITION ET D'UN INFINITIF.

707. Quand il se trouve une préposition entre le participe et l'infinitif, le participe s'accorde, s'il a pour complément direct le pronom qui précède, et reste invariable, si le complément appartient à l'infinitif.

EXEMPLE : *Nous les avons engagés à venir.*

Avez-vous engagé *eux* à venir? Avez-vous engagé à venir *eux*? Le sens est *vous avez engagé EUX à venir*. Le complément direct *les* (mis pour *eux*) appartient à *engagés*; *engagés* est donc variable.

(1) Le participe *laissé* suit les mêmes règles; néanmoins l'application offrant parfois des difficultés sérieuses, des éclaircissements nous paraissent nécessaires :

Le participe *laissé*, suivi d'un infinitif et précédé d'un complément direct est variable lorsque l'infinitif est verbe neutre ou employé *neutralement*. Ex. : *elles se sont LAISSÉES mourir de faim, le monde nous a LAISSÉS rire et pleurer tout seuls*. (Racine). *Une personne s'est présentée à la porte, je l'ai LAISSÉE passer*; ces enfants se sont LAISSÉS aller à la colère.

Mourir, rire, passer, aller étant neutres, n'ont pas de complément direct, le complément appartient au participe *laissé*, qui est actif; donc, accord.

Si l'infinitif est suivi ou immédiatement précédé de son complément direct, le participe *laissé* s'accorde toujours avec le complément direct qui précède les deux verbes. Ex. : *nous les avons LAISSÉS pousser des cris*; *je vous ai LAISSÉS mettre le plaisir de rire après celui de pleurer*; *je les ai LAISSÉS se consoler* (G. Duvivier).

Dans ces cas, il ne saurait y avoir difficulté, puisque chacun des deux verbes a son complément direct. Du reste, la même règle est applicable, dans le même cas, à tous les participes passés suivis d'un infinitif; *je les ai VUS voler des pommes*; *telles sont les personnes que j'ai ENTENDUES se louer*.

Le participe *laissé* est invariable, lorsque l'infinitif est verbe actif et n'a pas de complément direct qui le suive ou qui le précède immédiatement. Ex. : *ils étaient punis pour les maux qu'ils avaient LAISSÉ faire sous leur autorité*; *elles se sont LAISSÉES séduire par les apparences*; *il s'est dit maître de ces objets, et on les lui a LAISSÉS prendre, on les lui a LAISSÉS enlever*.

Les verbes *faire, séduire, prendre, enlever*, étant actifs, ont pour compléments directs *que, se, les, et laissé* reste invariable.

Pour nous convaincre que le sens est en parfaite harmonie avec la règle, examinons laquelle des deux tournures est préférable. Dirions-nous; *ils avaient laissé LES MAUX faire*, ou *ils avaient LAISSÉ FAIRE les maux*. Cette dernière tournure est préférable, et même la seule bonne.

Les moyens donnés ici pour établir la variabilité ou l'invariabilité du participe *laissé*, peuvent convenir, non-seulement aux autres participes passés suivis d'un infinitif, mais à tous les participes passés suivis d'une préposition et d'un infinitif. (Voir ci-après).

(2) Lorsque le participe passé est suivi du verbe *être*, comme dans cet exemple; *les tableaux que j'avais CRUS ÊTRE les vôtres, sont ceux de mon frère*, l'accord a lieu comme si le verbe *être* ne figurait pas dans la phrase, ce verbe étant purement explétif et inutile au sens.

AUTRE EXEMPLE : *Voilà la route que j'ai résolu de suivre.*

Ai-je *résolu* la route ? Ai-je *résolu de suivre* la route ? Le sens est *j'ai résolu de suivre la route*. Le complément direct appartenant à l'infinitif, *résolu* est donc invariable.

En somme, pour établir entre l'infinitif et le participe la distinction voulue, il faut donner à chacun le complément qui lui convient, et non le donner à l'un au préjudice de l'autre. Ex. :

Voici les personnes que j'ai PRIÉES DE VENIR.

Tels sont les soldats qu'on a CONTRAINTS DE PARTIR.

Voici les personnes que vous avez DEMANDÉ A VOIR.

Tels sont les combats qu'ils ont EU A SOUTENIR.

Dans les deux premiers exemples, *venir* et *partir* étant verbes neutres, ne sauraient avoir un complément direct ; les compléments directs *que, que* (mis pour *personnes, soldats*) appartiennent donc à *priées* et *contraints*, participes de verbes actifs.

Dans les deux derniers exemples, *voir* et *soutenir*, étant verbes actifs, demandent un complément direct, ces compléments sont donc *que, que* (mis pour *personnes, combats*) ; *demandé* et *eu* sont invariables, puisqu'ils ont pour compléments directs à *voir, à soutenir*.

708. Par ce moyen, aussi facile que rationnel, on peut résoudre toutes les difficultés qu'offre le participe passé suivi d'une préposition et d'un infinitif. Ex. : *des obstacles imprévus nous ont empêchés de sortir ; la sagesse que vous avez eue de garder le lit vous aura entièrement remis ; j'ai marché contre les ennemis, et je les ai contraints de se renfermer dans leurs places.*

Empêchés varie, parce que le complément direct *nous* lui appartient, le verbe *sortir* étant neutre ; *eue* s'accorde également avec *que*, son complément direct, parce que *garder*, verbe actif, a pour complément direct *le lit* ; *contraints* varie, car il a *les* pour complément direct, *se* étant celui de *renfermer*.

Nous allons donner des exemples où le participe reste et doit rester invariable :

Voilà les réparations que je lui ai donné à faire ; vous connaissez le pays que j'ai eu à traverser ; quels obstacles n'a-t-elle pas eu à surmonter !

Ici les infinitifs *faire, traverser, surmonter*, étant verbes actifs, ont pour compléments directs les pronoms *que, que, obstacles* ; et

les participes restent invariables, car ils ont pour compléments directs ces mêmes infinitifs.

Conformément au principe établi plus haut, le participe ne saurait avoir deux compléments directs, au détriment de l'infinitif, lorsque celui-ci est verbe actif ou employé activement.

Lorsque le participe, suivi d'une préposition et d'un infinitif, est précédé de deux compléments directs, on fait toujours accorder le participe avec le second complément, le premier étant le complément de l'infinitif. Ex. : *j'ai lu les poésies qu'ils se sont amusés à composer ; c'est une démarche qu'on les a contraints de faire.*

Les participes *amusés* et *contraints* ont *se, les* pour compléments directs, et *que, que* sont les compléments directs de *composer* et de *faire* (1).

709. L'infinitif est quelquefois sous-entendu à la suite des verbes *pouvoir, devoir, vouloir, désirer, savoir, permettre*. EXEMPLE :

Je lui ai porté tous	que j'ai pu,	sous-entendu <i>lui</i>
les secours	que j'ai dû,	<i>porter.</i>
	que j'ai voulu,	

Dans ce cas, le participe est invariable, parce qu'il a pour complément direct l'infinitif sous-entendu.

Mais on dirait avec le participe variable, parce qu'il n'y a pas d'infinitif sous-entendu :

Il m'a payé les sommes qu'il m'a DUES ; il veut fortement les choses qu'il a une fois VOULUES.

PARTICIPE ENTRE DEUX *que*.

710. Le participe passé placé entre deux *que* est ordinairement invariable, parce qu'il a presque toujours pour complément direct la proposition qui le suit immédiatement :

(1) Que doit-on faire lorsque le complément direct qui précède semble appartenir également au participe et à l'infinitif. Ex. : les difficultés qu'il a eu à surmonter ; les préjugés que j'ai eu à détruire ; les lettres que j'ai donné à copier ; les devoirs qu'on m'a donné à faire ; les constellations qu'on m'a donné à décrire, etc.

Dans ces cas, d'après l'avis de certains grammairiens, l'accord du participe est facultatif. Nous pensons le contraire, et c'est aussi le sentiment de Girault-Duvivier, de Guérard, et de plusieurs autres grammairiens distingués.

Le participe doit rester invariable.

Les grammairiens qui optent pour la variabilité facultative du participe se mettent en contradiction avec un principe de la grammaire qui refuse au verbe deux compléments directs.

Du reste, en laissant la liberté du choix, c'est dire que le complément direct peut appartenir ou au participe ou à l'infinitif ; ce n'est pas résoudre la question, c'est l'esquiver.

La lettre que j'ai présumé que vous recevriez.

La réponse que j'ai su qu'on vous a faite.

Les participes *présumé* et *su* doivent rester invariables, car ils ont pour complément direct la proposition qui suit. En effet, j'avais présumé *quoi?* que vous recevriez une lettre. J'ai su *quoi?* qu'on vous a fait cette réponse (1).

PARTICIPE PRÉCÉDÉ DU PRONOM *en*.

711. Le pronom *en*, signifiant *de cela*, joue toujours le rôle de complément indirect, et ne saurait, par conséquent, faire varier le participe :

Les pêches sont mûres, j'en ai cueilli.

Voici de beaux fruits, j'en ai acheté.

Tout le monde m'a offert des services, et personne ne m'en a rendu.

712. Mais si, outre le pronom *en*, il y a un complément direct, le participe s'accorde avec ce complément, suivant la règle générale :

Ils n'ont pas répondu aux espérances qu'on en avait conçues.

Je n'oublierai jamais les services que j'en ai reçus.

Cette démarche m'a paru téméraire, aussi je les en ai blâmés.

Ici il y a accord, parce que les participes *conçues*, *reçus*, *blâmés* sont précédés de leurs compléments directs *que*, *qu*, *les* (1).

(1) Mais le participe varie si le complément direct le précède :

Voici les personnes que vous avez prévenues que j'arriverais.

Votre tante, qu'on a avertie que je reviendrais, devait retarder un peu son départ.

Les participes *prévenues* et *avertie* sont variables, parce qu'ils sont précédés des compléments directs *que*, mis pour personnes, *que* mis pour tante.

On doit éviter l'emploi du participe entre deux *que*, car ces sortes de phrases sont d'une construction peu harmonieuse.

(2) Un moyen facile et mécanique de reconnaître si le participe s'accorde, c'est de voir si l'on peut supprimer *en* : s'il peut être retranché, le participe s'accorde avec le complément direct qui précède ; dans le cas contraire, il reste invariable. Ainsi dans les trois derniers exemples cités, on pourrait dire en supprimant *en* : *ils n'ont pas répondu aux espérances qu'on avait conçues* ; *je n'oublierai jamais les services que j'ai reçus*, etc. On ne saurait, sans nuire au sens, faire cette suppression dans les trois premiers exemples. On ne dirait pas : *les pêches sont mûres, j'ai cueilli* ; *voici de beaux fruits, j'ai acheté*, etc.

Ce procédé s'applique aux cas ordinaires, mais non aux phrases dans lesquelles figure le pronom *en* précédé d'un adverbe de quantité.

713. EXCEPTION. Lorsque le pronom *en* est précédé d'un des ad-
verbes de quantité *combien, plus, autant, moins, etc.*, le participe
se met au pluriel, parce que ces expressions éveillent une idée de
pluralité. Ex. :

*Combien n'en a-t-on pas vus qui n'avaient aucun souvenir de ce
qui s'était passé !* (Buffon).

Autant d'ennemis il a attaqués, autant il en a vaincus. (Dessiaux.)

Il a fait à lui seul plus d'exploits que les autres n'en ont lus.

Quant aux sottés gens, plus j'en ai connus, moins j'en ai estimés.
(Dessiaux).

Ici l'accord se fait par syllepse avec le nom dont le pronom rap-
pelle l'idée, et le nom auquel se rapporte le pronom *en* désigne des
objets distincts, des individualités propres.

714. Mais si le pronom *en* se rapporte à un nom pris dans le
sens *générique*, l'adverbe de quantité ne désigne plus une collection
d'êtres, mais bien une partie indéterminée d'un tout dont les élé-
ments n'ont pas d'unité distincte, et dès lors il ne peut plus im-
poser ni genre ni nombre au participe.

On écrira donc avec le participe invariable :

De l'eau, combien j'en ai bu !

Plus on lui a servi de confitures, plus il en a mangé.

*Par son analyse, il a fait faire plus de progrès à la géométrie,
qu'elle n'en avait fait depuis la création du monde.* (Thomas.)

*Je suis persuadé qu'il n'a pas autant de science que vous en avez
acquis.* (Bescher).

L'accord sylleptique n'a pas lieu non plus dans les phrases inter-
rogatives :

Des plumes, combien en avez-vous pris ?

Des huitres, combien en avez-vous vendu ?

Des roses, combien en avez-vous cueilli ?

Ce n'est pas encore ici une idée de pluralité, c'est le mot *nombre*
qui est dans la pensée, et ce nombre peut n'être que l'unité.

Mais on écrirait, en faisant accorder le participe :

Combien en a-t-on vus que les apparences ont trompés !

Des huitres, combien Joseph en a-t-il mangées ?

Des pages, combien en ai-je écrites ?

Dans ces trois exemples, *combien* signifie *quel grand nombre*,
c'est-à-dire, une idée de pluralité (1).

(1) "La plupart des auteurs du dernier siècle, dit un grammairien éminent,
ont écrit *invariable* le participe passé précédé de *en* et d'un adverbe de quantité;
c'est l'orthographe suivie encore aujourd'hui par l'Académie elle-même.
Quelle que respectable que soit cette autorité, nous n'hésitons pas à nous inscrire
en faux contre un principe qu'on ne peut adopter sans être exposé à mettre,
dans un très-grand nombre de cas, l'expression en contradiction avec la pen-
sée."

Du reste, aujourd'hui, presque tous les grammairiens condamnent ce principe
si contraire à la logique.

715. Le participe est invariable, lorsque l'adverbe de quantité est après le pronom *en* : *des livres, j'en ai beaucoup lu ; des leçons, il en a tant appris ; le glaive a tué bien des hommes, la langue en a tué bien plus.*

PARTICIPE PASSÉ PRÉCÉDÉ DE *le peu*.

716. *Le peu* a deux sens : il signifie *la petite quantité*, ou bien il signifie *le manque*.

717. Lorsque *le peu* signifie *la petite quantité*, et que le sens permet de le supprimer, le participe s'accorde avec le nom. Ex. : *le peu d'attention que vous avez donnée à cette règle a suffi pour vous la faire comprendre.* Ici *le peu* signifie une petite quantité, car il y a eu de l'attention donnée à cette règle, et le sens permet de supprimer *le peu* ; on peut dire : *l'attention que vous avez donnée à cette règle a suffi pour vous la faire comprendre*, c'est donc avec *attention* que s'accorde le participe.

718. Si *le peu* signifie *le manque*, et qu'on ne puisse pas le supprimer sans nuire au sens de la phrase, le participe reste invariable. Ex. : *on le punira du peu de bonne volonté qu'il a montré.*

Ici *le peu* signifie *le manque*, car sans le défaut d'attention, il ne serait pas puni : on ne saurait supprimer *le peu* et dire : *on le punira de la bonne volonté qu'il a montrée.*

Le participe s'accordant avec *le peu*, reste au masculin singulier.

PARTICIPE PASSÉ AYANT *l'* POUR COMPLÉMENT DIRECT.

719. Le participe est invariable, quand il a pour complément direct *l'* représentant un membre de phrase, parce qu'alors *l'*, équivalant à *cela*, est du masculin singulier :

La flotte n'était pas aussi nombreuse qu'on l'avait cru, c'est-à-dire qu'on avait cru qu'elle était nombreuse.

Cette personne est plus instruite que je ne l'avais pensé, c'est-à-dire plus instruite que je n'avais pensé qu'elle fût instruite.

720. Mais on écrira avec accord, parce que l' représente un nom : *cette maison est telle qu'on l'a CONSTRUITE* ; *j'ai rencontré ma tante et je l'ai EMBRASSÉE* (1).

PARTICIPES *coûté, valu, pesé.*

721. *Coûté* et *valu*, dans le sens propre, c'est-à-dire appliqués au prix pécuniaire d'une chose, sont toujours invariables. Ex. : *j'ai versé les vingt mille francs que cette maison m'a COÛTÉ* ; *ce cheval ne vaut plus les deux mille francs qu'il a VALU* ; *je regrette les six mille francs que cette maison m'a COÛTÉ, parce qu'elle ne les a jamais VALU.*

Ces participes varient lorsqu'ils sont employés au sens figuré, c'est-à-dire pour exprimer, le premier l'idée de *causer, exiger* ; le second, l'idée de *procurer, rapporter*. Ex. :

Que de pleurs son départ m'a COÛTÉS !

Au prix de sa personne se joint celui des soins qu'il m'a COÛTÉS.

Je sais quels honneurs son habit lui a VALUS.

722. *PESER*, signifiant *constater le poids*, est verbe actif ; dans ce cas son participe passé varie ; il varie également, employé au figuré : *voici les sacs que cet homme a PESÉS* ; *ces raisons je les ai PESÉES*. Lorsque *peser* signifie *avoir un certain poids*, ce verbe étant alors pris neutralement, son participe passé reste invariable : *les cent kilogrammes que ce sac a PESÉ.*

Règles diverses.

724. Certaines règles d'accord établies pour le verbe et l'adjectif, concernent également le participe :

1. *La gloire et la richesse qu'il a ACQUISES ne l'ont pas rendu heureux.*
2. *C'est son courage, son intrépidité que tout le monde a ADMIRÉE.*
3. *Ce jour, cette heure que vous avez PERDUE, aurait suffi pour obtenir votre grâce.*
4. *Est-ce le parrain ou la marraine qu'on a ATTENDUE ?*

(1) Il arrive cependant quelquefois que l' peut être remplacé également par un nom ou par un membre de phrase, alors le participe peut s'écrire *variable* ou *invariable*.

Ainsi l'on pourrait également bien :

Il a une maison comme il l'a DÉSIRÉ, c'est-à-dire, comme il a désiré d'en avoir une.

Il a une maison comme il l'a DÉSIRÉE, c'est-à-dire, comme il a désiré elle, la maison.

5. *C'est moins son esprit que son application que j'ai LOUÉ.*
6. *Ce n'est ni la fortune ni la gloire que j'ai AMBITIONNÉS.*
7. *Ce n'est ni vous ni lui que j'ai RECONNU pour mon père.*
8. *Ce peuple de vainqueurs, ARMÉ de son tonnerre, a-t-il le droit affreux de ravager la terre ?*
9. *Une multitude d'animaux, PLACÉS dans ces belles retraites, y répandent l'enchantement et la vie.*
10. *C'est un des meilleurs médecins de Paris qu'il a CONSULTÉ.*
11. *Mansart est un des plus grands architectes que la France ait eus.*

CHAPITRE IX.

DE L'ADVERBE.

725. DESSUS, DESSOUS, DEDANS, DEHORS, étant adverbés, ne veulent pas de complément.

Ainsi ne dites pas : DESSUS *la table*, DESSOUS *le lit*, DEDANS *l'armoire*, DEHORS *le jardin*.

Il faut alors employer les prépositions *sur*, *sous*, *dans*, *hors*, et dire : *sur la table*, *sous le lit*, *dans l'armoire*, *hors du jardin*.

726. Cependant ces adverbés sont employés comme prépositions : 1° quand ils sont mis en opposition. Ex. : *il n'est ni DESSUS ni DESSOUS la table* ; 2° quand ils sont précédés d'une préposition ; ils forment alors des locutions prépositives et prennent un complément. Ex. : *il passa PAR DEDANS la ville* ; *il a passé PAR-DESSUS le mur* ; *cet emploi est AU-DESSOUS de lui.* (Acad.)

727. ALENTOUR, AUPARAVANT, rejettent également toute espèce de complément. Ne dites donc pas : *alentour du château*, *auparavant que vous soyez prêt* ; dites : *autour du château*, *avant que vous soyez prêt*.

728. REMARQUE. Quelquefois ces deux adverbés sont suivis des mots *de* ou *que*, qui ne sont point sous leur dépendance, mais sous celle du verbe ou de l'adjectif qui précède.

Ex. : *Il y avait ALENTOUR de grosses pierres*, c'est-à-dire, *il y avait de grosses pierres ALENTOUR* ; *il serait bon AUPARAVANT qu'il consultât sa mère*, c'est-à-dire, *il serait bon qu'il consultât sa mère AUPARAVANT*.

729. AUSSITÔT ne doit pas s'employer comme préposition. C'est donc une faute de dire : AUSSITÔT son arrivée, AUSSITÔT son dîner. Il faut dire : AUSSITÔT APRÈS son arrivée, AUSSITÔT APRÈS son dîner.

Mais on peut employer l'adverbe *aussitôt* devant un nom dans une proposition absolue : AUSSITÔT les pièces reçues, je ferai les démarches nécessaires, c'est-à-dire, AUSSITÔT que vos pièces auront été reçues, je ferai les démarches nécessaires. (Acad.)

730. BEAUCOUP, placé après un comparatif, doit toujours être précédé de la préposition *de* : vous êtes plus savant de beaucoup. Quand *beaucoup* est avant le comparatif, l'emploi de la préposition *de* est facultatif : vous êtes DE BEAUCOUP plus savant, ou vous êtes BEAUCOUP plus savant. (Acad.)

Il s'en faut BEAUCOUP et il s'en faut DE BEAUCOUP se disent également, mais le premier s'emploie quand il s'agit d'une qualité, et le second quand il s'agit d'une quantité : Joseph n'est pas si instruit qu' mile, il s'en faut BEAUCOUP ; il s'en faut DE BEAUCOUP que la somme y soit (1).

731. DAVANTAGE et PLUS ne doivent pas s'employer indifféremment l'un pour l'autre. *Davantage* ne peut jamais avoir de complément, ni, par conséquent, être suivi des mots complémentaires *de*, *que*. D'où il suit qu'on ne doit pas dire : ayez DAVANTAGE d'ordre ; réfléchissez DAVANTAGE que vous ne le faites ; dans ce cas il faut employer *plus*, et dire : ayez PLUS d'ordre ; réfléchissez PLUS que vous ne le faites.

731 bis. On dirait cependant : ceci me venge DAVANTAGE des sottises d'autrui ; on remarquera DAVANTAGE que votre travail est imparfait, parce qu'ici les compléments qui suivent l'adverbe *davantage*, dépendent, non de cet adverbe, mais du verbe qui précède (2).

(1) AU MOINS, DU MOINS. *Au moins* a le sens de *pour le moins* : il sera général ou AU MOINS colonel. AU MOINS marque la restriction et signifie néanmoins : Si cet ouvrage n'a pas le mérite de la perfection, il a DU MOINS celui de la nouveauté.

DU RESTE, AU RESTE. *Du reste* semble annoncer une certaine opposition entre ce qui suit et ce qui précède, et signifie malgré cela ; il est capricieux, DU RESTE honnête homme. (Acad.)

AU RESTE annonce un certain rapport entre les choses dont on parle, et signifie cependant : vous ferez bien de suivre ce conseil, AU RESTE, vous jetez ce que vous voudrez. (Acad.)

(2) Il n'y a qu'un seul cas où *davantage* puisse avoir un complément, c'est lorsqu'il a sous sa dépendance le pronom *en*. Ex. : je n'en dis pas DAVANTAGE, c'est-à-dire, je ne dis pas davantage de cela.

732. *Davantage* ne peut précéder ni un adjectif ni un participe : **DAVANTAGE habile, DAVANTAGE instruit** ; dites : *plus habile, plus instruit*.

C'est également une faute d'employer l'adverbe *davantage* dans le sens de *le plus* ; il faut dire : *c'est vous que j'estime le plus*, et non **DAVANTAGE**.

733. *Plus* ne peut s'employer pour **DAVANTAGE**, à la fin d'une phrase, que lorsqu'il y a une opposition, ou quand il est modifié par les adverbes *encore, bien, beaucoup, etc.*

Ex. : *vous ne le flattez plus, il ne vous aime pas moins ; ses vers me plaisent, mais sa prose me charme encore plus, beaucoup plus, bien plus*. On dirait bien aussi *encore davantage, bien davantage* (1).

734. **PLUS, MIEUX.** *Plus* marque l'extension, une quantité plus grande ; *mieux* exprime une idée de perfection. Ex. : *il est plus habile que son frère ; celui-ci en fait plus, celui-là le fait mieux*.

735. **PLUS TÔT, PLUTÔT.** *Plus tôt*, en deux mots, éveille une idée de temps ; c'est l'opposé de *plus tard* : *il partira plus tôt que moi*. *Plutôt*, en un seul mot, éveille une idée de choix, de préférence : *de ces deux gravures, achetez plut ôt celle-là ; plut ôt la mort que le déshonneur*.

PLUTÔT signifie aussi à peine : *il n'eut pas plut ôt répondu, qu'il en fut fâché*. (Volt.)

736. **DE SUITE, TOUT DE SUITE.** *De suite* signifie successivement, sans interruption : *il marcha trois jours de suite*. *Tout de suite* signifie aussitôt, sur-le-champ : *il faut que les enfants obéissent tout de suite*.

737. **SURTOUT**, écrit en un seul mot, signifie *principalement* : *appliquez-vous surtout à l'étude de la religion*. **SUR TOUT**, écrit en deux mots, signifie *sur chaque chose* : *cet orateur est prêt à parler sur tout*.

738. **TOUT A COUP** signifie *soudainement, subitement* : *tout a coup la pluie tomba*. **TOUT D'UN COUP**, *tout en une fois* ; *il a perdu cent francs tout d'un coup*.

739. **TRÈS, BIEN.** *Très* ne peut modifier qu'un adjectif ou un adverbe : *il est très-docile ; il voyage très-souvent*. **BIEN** se met devant les noms : *j'ai bien faim, j'ai bien soif*.

Ne dites donc pas : *j'ai très-faim, j'ai très-soif*.

(1) Devant les locutions à demi, à moitié, aux trois quarts, on dit *plus de*, et non *plus que*. Ex. : Il était plus d'à demi vaincu ; son apprentissage est déjà plus d'à moitié fait ; ces terres si vastes sont plus d'aux trois quarts incultes. (Suzou.)

740. PETIT ne se joint jamais à l'adverbe *peu*.
Ainsi ne dites pas : *un petit peu de fromage, un petit peu de pain*.
Dites : *un peu de fromage, un petit morceau de pain* (1).

Si, aussi; tant, autant.

741. SI, AUSSI se joignent aux adjectifs et aux adverbes : *il est SI BON, SI AIMÉ ; il parle SI ÉLOQUEMMENT qu'il persuade tout le monde ; il vit AUSSI MAGNIFIQUEMENT qu'un prince*.

742. TANT, AUTANT se joignent aux autres mots : *il a TANT de bonté ! j'ai AUTANT de livres que vous*.

AUSSI et AUTANT peuvent s'employer avec un adjectif, mais alors *aussi* précède l'adjectif, et *autant* le suit : *il est SAGE AUTANT que vaillant ; il est AUSSI SAGE que vaillant*.

La première tournure est même plus énergique.

743. SI, AUSSI peuvent se joindre à un participe passé qui exprime simplement la qualité : *il est SI OCCUPÉ, SI ENNUYÉ ; Jules n'est pas AUSSI INSTRUIT que Philippe*. Mais on remplace *aussi* par *autant* quand le participe éveille une idée d'action : *il est AUTANT estimé qu'aimé ; il a AUTANT travaillé que nous*.

744. AUSSI, AUTANT expriment la comparaison : *je suis aussi fatigué que vous ; cet arbre a eu autant de fruits que de fleurs*.

745. SI, TANT marquent l'extension et la quantité : *le vent est si violent qu'il rompt tous les arbres ; ne courez pas si fort ; il a tant de peine ; cet ouvrage offre tant de beautés*.

Si et tant expriment aussi la comparaison, mais ils ne s'emploient alors qu'avec la négation : *il n'est pas si riche que vous ; rien ne m'a tant affligé que cette nouvelle*. (Acad.)

746. AUSSI, NON PLUS. Dans le sens de *pareillement, également*, on emploie *aussi* lorsque la proposition est affirmative, et *non plus* lorsqu'elle est négative : *vous le voulez, et moi AUSSI* (Acad.) ; *vous ne le voulez pas, ni moi NON PLUS*.

Lorsque *aussi* a le sens de *en conséquence*, il s'emploie dans les propositions négatives, mais alors il est conjonction : *votre langage est trop relevé, AUSSI ils ne vous comprennent pas*.

DE LA NÉGATION.

747. Il n'y a, à proprement parler, que deux mots négatifs : *non* et *ne*, dont la valeur est presque toujours complétée et précisée par les adverbes *pas* ou *point*.

(1) On dit : *demain au matin, demain au soir, ou demain matin, demain soir, hier soir*. (Acad.)
JAMAIS n'a pas toujours un sens négatif : c'est un insolent s'il en fut jamais ; et jamais vous avez besoin de moi. (Acad.)

Différence entre PAS et POINT.

748. POINT nie plus fortement que PAS (1). Ainsi, on pourra dire : *cet homme n'a PAS l'esprit qu'il faut pour une telle place* ; mais si l'on dit : *cet homme n'a POINT d'esprit*, on ne peut rien ajouter. Ainsi *point*, suivi de la particule *de*, forme une négation absolue, au lieu que *pas* laisse la liberté de restreindre, de réserver. (Acad.)

749. PAS s'applique à une chose passagère et accidentelle, *point* à quelque chose de permanent et d'habituel. Ex. : *cet enfant ne lit PAS*, c'est-à-dire ne lit pas maintenant ; *cet enfant ne lit POINT*, c'est-à-dire ne lit jamais.

750. Par cette raison, *pas* vaut mieux que *point* :

1° Avant *plus*, *moins*, *si*, *autant*, et autres termes comparatifs : *Cicéron n'est PAS moins véhément que Démosthène* ; *Démosthène n'est PAS si abondant que Cicéron*. (Acad.)

2° Avant les adjectifs numériques : *il n'en reste PAS un morceau* ; *vous n'en trouverez PAS deux de votre avis*. (Acad.)

751. Quand *pas* et *point* entrent dans l'interrogation, c'est avec des sens différents. Si la question est accompagnée de doute, on dira : *n'est-ce POINT vous qui me trahissez ?* Mais s'il n'y a pas de doute, on dira, par manière de reproche : *n'est-ce PAS vous qui me trahissez ?* (Acad.)

Suppression de PAS et de POINT.

752. On peut supprimer *pas* et *point* :

1° Après les verbes *cesser*, *oser*, *pouvoir*, *savoir* : *il n'a cessé de gronder* ; *on n'ose l'aborder* ; *je ne puis me taire* ; *je ne sais où le prendre*.

On peut dire aussi : *ne bougez*, mais dans la conversation seulement. (Acad.)

2° Après *ne* suivi de *autre*, et de *que* : *je n'ai d'AUTRE désir que celui de vous être utile*.

(1) En effet, un *point* est moindre qu'un *pas*. *Pas* et *point* sont de véritables noms, du moins dans l'origine. Nos pères, pour exprimer le sens négatif, se servaient d'abord, comme les Latins se servaient du *non*, de la simple négation *ne*. Dans la suite, pour donner plus de force et d'énergie à la négation, ils y ajoutèrent quelque'un des mots qui ne marquent que de petits objets ; tels que *grain*, *goutte*, *mie*, *brin*, *pas*, *point*. Il y a toujours quelque mot sous-entendu en ces occasions : *je n'en ai grain ni goutte* ; *je n'en ai pas pour la valeur d'un grain*, etc. Ainsi, quoique ces mots servent à la négation, ils n'en sont pas moins de vrais substantifs : *je ne veux pas ou point* ; c'est comme si l'on disait : *je ne ferai pas un pas pour y aller* ; *je ne m'avancerai d'un point*. C'est ainsi que *sûte*, dans le sens de *miette de pain*, s'employait autrefois avec la particule négative : *il ne l'aura mie* ; *il n'est mie un homme de bien*.

753. Quand *autre* est sous-entendu, *pas* et *point* doivent se supprimer : *je n'ai de volonté que la tienne* (Acad.), c'est-à-dire d'**AUTRE** *volonté que la tienne*.

754. On supprime toujours *pas* et *point* :

1° Après *savoir*, pris dans le sens de *pouvoir* ou *d'être incertain* : *je ne SAURAI en venir à bout ; je ne SAIS où le prendre ; il ne SAIT ce qu'il veut*. Mais la suppression n'a pas lieu quand *savoir* est pris dans son vrai sens : *je ne sais PAS l'anglais ; c'est ce que je ne savais POINT*. (Acad.)

2° Quand la négation est suffisamment exprimée par d'autres termes, comme *nul*, *personne*, *guère*, *jamais*, *pas un*, *rien*, *goutte*, *mot*, etc. Ex. : *il ne cause GUÈRE et ne rit JAMAIS ; je ne dis RIEN ; je n'y vois GOUTTE ; je ne vis PERSONNE hier ; je ne dis MOT* (1).

3° Après un comparatif : *il est PLUS riche qu'on ne croit ; il écrit MIEUX qu'il ne parle*.

4° Après *que*, ayant la signification de *pourquoi* : *QUE n'êtes-vous arrivé plus tôt ?*

5° Après *depuis que*, *il y a*, suivis d'un mot qui désigne un certain espace de temps : *depuis que je ne vous ai vu, il s'est passé bien des choses ; IL Y A six mois que je NE lui ai parlé*. (Acad.)

Mais il faut *pas* ou *point*, si le verbe est au présent ou à l'imparfait de l'indicatif, ce qui donne un sens tout différent : *comment se conduit-il depuis que nous ne le VOTONS PAS ? Il y avait deux mois que nous ne le VOIONS POINT*.

6° Après la locution *à moins que*, et *si*, dans le sens de *à moins que* : *je ne sors pas, A MOINS qu'il ne fasse beau ; je ne sortirai point, SI vous ne venez me prendre en voiture*.

7° Après deux négations jointes par *ni* : *je NE l'absous NI NE le condamne*, ou après *ni* répété : *heureux qui n'a NI dettes, NI procès !*

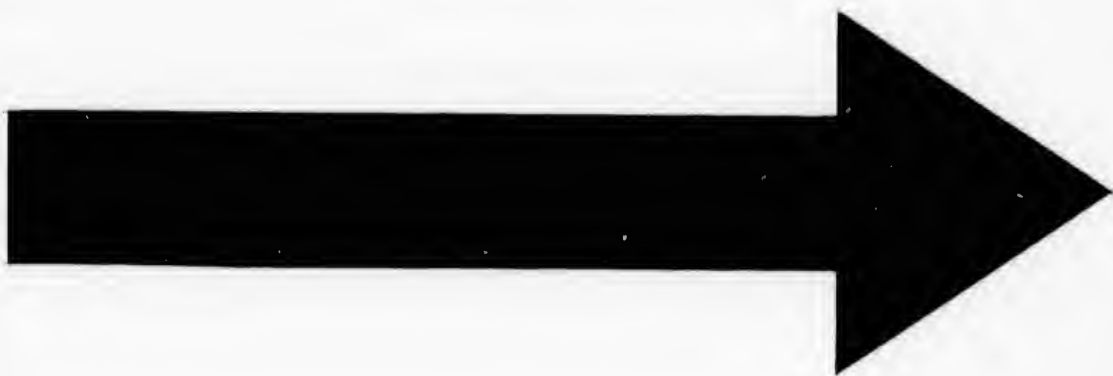
Emploi et suppression de **NE**.

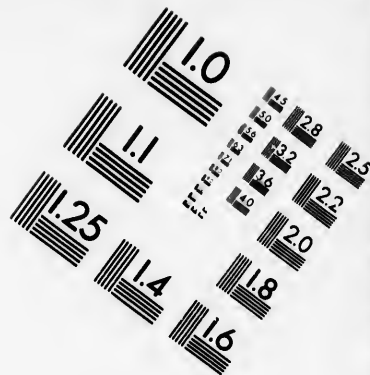
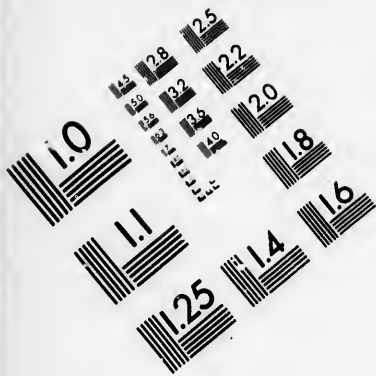
755. On emploie toujours *ne* dans la proposition subordonnée :

1° Après les verbes *appréhender*, *avoir peur*, *craindre*, *trembler* : *je crains qu'il NE s'égare ; j'appréhende, j'ai peur, je tremble qu'il NE vienne*. (Académie).

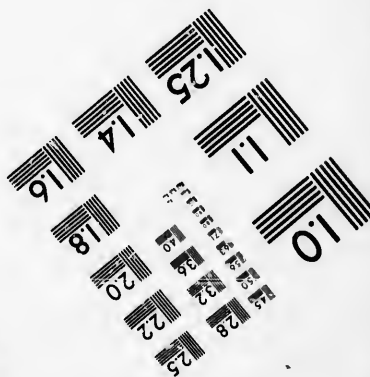
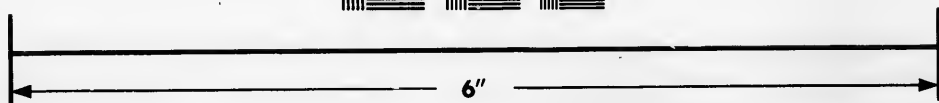
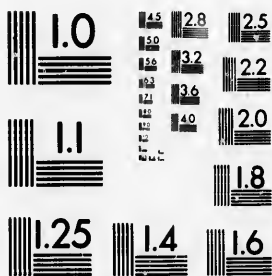
2° Après *autre*, *autrement*, *plus*, *mieux*, *moins*, *plutôt*, *meilleur*, *moindre*, *pire*, formant un comparatif, lorsque la première proposition est affirmative : *on se voit d'un autre œil qu'on NE voit son prochain*. (La Fontaine).

(1) Si un adjectif numéral est joint à *mot*, il faut employer *pas* : *il ne dit PAS UN MOT qu'il ne soit à propos*. (Acad.)





**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

14 28 25
16 32
18 36 22
20
18

10
15
16

Il parle autrement qu'il n'agit. (Acad.)
Il est mieux reçu qu'il ne s'y attendait.
Il est pire qu'il n'était. (Acad.)

756. EXCEPTION. NE se supprime après *autre, autrement, plus, mieux, moins, plutôt, meilleur, moindre, pire*, et les verbes cités, *appréhender, avoir peur*, etc., quand la proposition principale est interrogative, ou qu'elle est accompagnée d'une expression négative : *un homme peut-il être plus heureux que vous l'êtes ? je crains peu, je ne crains pas qu'il vienne ; cette guerre ne fut pas moins heureuse qu'elle était juste ; puis-je être plus malheureux que je le suis ?* (Académie). *Thèbes n'était pas moins peuplée qu'elle était vaste.*

757. Cependant si la proposition principale et la proposition subordonnée sont formellement négatives, l'une et l'autre prennent la négation :

L'existence de Scipion ne serait pas plus douteuse dans dix siècles qu'elle ne l'est aujourd'hui, c'est-à-dire qu'elle n'est pas douteuse aujourd'hui, et qu'elle ne le sera pas non plus dans dix siècles.

Le singe n'est pas plus de notre espèce que nous ne le sommes de la sienne (Buffon) ; c'est-à-dire, le singe n'est pas de notre espèce, nous ne sommes pas de la sienne.

758. NE se met toujours après à moins que, de peur que, de crainte que : *que faire en un gîte, à moins que l'on ne songe ? cachez-lui notre dessein, de peur qu'il ne le trahisse.* (Académie.)

759. Après *craindre, appréhender, avoir peur, trembler*, et les locutions conjonctives *de peur que, de crainte que*, on met simplement *ne*, quand on ne désire pas que la chose arrive : *je crains qu'il ne me trompe ; et ne pas ou ne point*, quand on souhaite que la chose arrive : *je crains que ce fripon ne soit pas puni.* (Acad.)

760. Après les verbes *empêcher, éviter, prendre garde et garder que*, l'emploi de *ne* est de rigueur : *la pluie empêche qu'on n'aille se promener ; prenez garde que l'on ne vous séduise.* (Acad.)

*Gardez qu'une voyelle, à courir trop hâtée,
 Ne soit d'une voyelle en son chemin heurtée.* (Boileau.)

761. Après *nier, disconvenir, douter*, employés négativement ou interrogativement, on peut mettre ou ne pas mettre *ne* dans la proposition subordonnée : *je ne nie pas, je ne disconviens pas, je ne doute pas que cela ne soit, ou que cela soit ; niez-vous qu'il en soit*

ainsi ? peut-on nier qu'il n'ait avancé cette proposition ? doutez-vous que cela soit vrai ? doutez-vous que cela ne soit vrai ? (1) Acad.)

La suppression de la négative a lieu s'il s'agit d'un fait inconteste : nous ne doutons pas que l'âme soit immortelle ; aucun homme de bonne foi ne peut nier qu'il y ait un Dieu.

762. Les verbes impersonnels *il s'en faut que*, *il tient à moi que*, *il tient à toi que*, etc., suivent la même règle que les verbes *nier*, *disconvenir*, *douter*. Ex. : *il s'en fallut peu qu'il ne tombât* ; *il ne s'en fallut guère qu'il n'en vint à bout* ; *tient-il à moi que cela ne soit* ? mais on dira sans négation : *il tient à vous que tout se passe bien* ; *il s'en faut beaucoup qu'il ait envie de rentrer*, parce que les verbes *il s'en faut*, *il tient* ne sont employés ni négativement, ni interrogativement.

763. Le verbe *il s'en faut*, modifié par l'adverbe *peu*, est considéré comme étant employé négativement : *peu s'en faut qu'il ne me jette aussi la pierre* ; *il s'en faut peu que l'un n'ait autant de mérite que l'autre*.

764. Après les locutions conjonctives *avant que*, *sans que* et le verbe *défendre*, on supprime toujours la négation *ne* : *j'irai le voir avant qu'il parte* ; *je ne puis parler sans qu'il m'interrompe* (2) ; *j'ai défendu que vous fissiez cette chose*. (Acad.)

CHAPITRE X.

DE LA PRÉPOSITION.

765. A. On peut exprimer ou sous-entendre la préposition *à* après *jusque*, mais seulement devant l'adverbe *aujourd'hui* ; ainsi l'on peut dire : *jusqu'à aujourd'hui*, ou *jusqu'aujourd'hui*.

On écrit quelquefois *jusques*, quand une voyelle suit, et l'on fait sentir la liaison : *jusques au ciel* ; *jusques quand ? cette lettre n'était pas encore venue jusques à nous* (Acad.)

(1) Après *disconvenir* employé négativement, on peut mettre aussi à l'indicatif le verbe de la proposition subordonnée : *vous ne sauriez disconvenir qu'il vous ait parlé*, ou *qu'il vous a parlé*. (Acad.)

(2) Si au lieu de *sans que*, on emploie *que tout seul*, la négative est nécessaire : *je ne puis parler qu'il ne m'interrompe*.

766. DE. Afin de donner plus de vivacité et de rapidité à l'expression, on emploie la préposition *de* dans certaines locutions elliptiques : *aussitôt les ennemis de s'enfuir* et *DE jeter leurs armes* (se hâtèrent de s'enfuir et de jeter leurs armes). *Il s'éloigne tout honteux, et nous DE rire* (et nous commençâmes à rire).

Ce genre d'ellipse est un gallicisme qui s'emploie surtout dans le langage familier (1).

767. AU TRAVERS, A TRAVERS. *Au travers* veut de : *au travers de tous les dangers*. *A travers* veut un complément direct : *à travers les dangers*.

768. PRÈS DE, AUPRÈS DE. *Près de* et *auprès de* marquent l'un et l'autre la proximité : *sa maison est près de la mienne*, ou *auprès de la mienne* ; mais pour marquer l'assiduité, le sentiment, il faut employer *auprès de* : *ce malade a AUPRÈS DE lui un médecin fort habile* ; *cet enfant n'est heureux qu'AUPRÈS DE sa mère*. (Acad.) (2)

769. AUPRÈS DE, AU PRIX DE. On a d'abord employé *près de* et *auprès de* pour exprimer la comparaison ; *auprès de* est aujourd'hui seul usité : *tous les ouvrages sont vils et grossiers AUPRÈS DU moindre ouvrage de la nature*. (Marmontel.)

Au prix de marque aussi la comparaison, mais il n'est employé que lorsque les termes comparés portent une idée de prix, de valeur : *l'intérêt n'est rien AU PRIX du devoir* ; *ce service n'est rien AU PRIX de celui qu'il m'avait rendu*. (Acad.)

770. AVANT, DEVANT. Ces deux prépositions expriment une idée d'antériorité, mais dans un sens différent. *Avant* a rapport au lieu, au temps, et peut servir à exprimer la préférence : *il est parti AVANT la nuit* ; *il faut toujours mettre la santé AVANT toutes choses*. (Mme de Sévigné.)

Devant a rapport au lieu, à la place, et marque une antériorité immédiate : *le berger marche DEVANT le troupeau* ; *la place de l'article est DEVANT le nom*.

(1) Après un comparatif précédé de *quel*, *lequel* ou de *qui*, l'Académie fait une nécessité de répéter de *avant* chaque terme comparé : *quel est le plus brave d'Alexandre ou de César ? quel est le plus habile de cet homme-ci ou de celui-là ?*

(2) Dans le langage familier, on supprime quelquefois la préposition *de* : *il demeure près l'église Saint-Martin, près les Tuileries*. Cette expression, interdite par tous les grammairiens, est tolérée par l'Académie. Mais la préposition *de* se supprime toujours dans ces expressions et leurs analogues : *ambassadeur du gouvernement français près le Saint-Siège*. (Acad.)

771. DURANT, PENDANT. L'académie ne met aucune différence entre ces deux mots ; néanmoins *durant* semble embrasser une époque dans toute sa durée, et *pendant* semble exprimer un moment, une époque dans la durée : *on peut dire de M. de Turenne que la gloire l'a suivi DURANT toute sa vie ; une famille vertueuse est un vaisseau tenu PENDANT la tempête par deux ancres : la religion et les mœurs.* (Montesquieu).

772. EN FACE, PROCHE, HORS, VIS A-VIS sont ordinairement suivis de la préposition *de* : *en face de la maison, hors du village, vis-à-vis de l'atelier.* Dans le style familier, on supprime quelquefois la préposition *de* : *vis-à-vis l'église ; proche, hors la barrière.*

En face veut toujours *de* : *en face du jardin.* (Acad.)

773. REMARQUE. *Vis-à-vis* signifie *en face, à l'opposite* : *il est logé VIS-A-VIS de nos fenêtres ; je me plaçai VIS-A-VIS de lui.* (Acad.)

Il ne faut donc jamais employer cette préposition dans le sens d'*envers, à l'égard de* ; ne dites donc pas : *il s'est mal conduit vis-à-vis de son frère, de son oncle, mais envers son frère, envers son oncle, ou à l'égard de son frère, à l'égard de son oncle.*

774. ENTRE, PARMY. *Entre* se dit généralement de deux objets : *il flotte ENTRE la crainte et l'espérance.* Il exprime aussi une idée d'opposition ou de réciprocité, qu'il y ait deux ou plus de deux objets : *ENTRE eux et nous ; ENTRE les hommes et les animaux ; ils se parlaient ENTRE eux* (1).

PARMY s'emploie avec un nom pluriel ou un collectif : *PARMY les hommes, PARMY la foule, PARMY le peuple, PARMY ce bruit confus.* (Dans ces deux derniers exemples, le sens suppose une idée de multitude, de confusion.)

775. EN, DANS. *En* précède le plus souvent les noms indéterminés : *en voyage, en voiture, en paix, en colère, en France, et dans, les noms déterminés : dans le voyage, dans la paix ; mettez de l'eau dans un verre ; serrez ces objets dans l'armoire.* (Acad.)

776. QUANT A, QUAND. *Quant à*, préposition, veut dire *à l'égard de, pour ce qui est de* : *QUANT A cette affaire, n'en parlons plus ; QUANT A moi, j'y consens.*

(1) Quelquefois *entre* a la signification de *parmy* : *entre les morts ; entre les merveilles de la nature, il n'en est pas de plus admirable.* (Acad.)

QUAND, conjonction, signifie *lorsque*, à quelle époque : QUAND il fut rentré ; QUAND viendrez-vous ?

777. VOICI, VOILA. Voici annonce ce que l'on va dire :

VOICI trois médecins qui ne se trompent pas :
GAITÉ, doux exercice et modeste repas.

Voilà rappelle ce qui précède : *craindre Dieu et observer sa loi* ; VOILA toute la sagesse.

COMPLÉMENT DES PRÉPOSITIONS.

778. Les prépositions, comme les adjectifs et les verbes, ne peuvent avoir un complément commun, qu'autant qu'elles exigent des compléments de même nature.

Ainsi ce serait une faute de dire : *il a parlé contre et en faveur de son ami ; j'ai fait cela pour et à cause de vous*. On doit dire pour être correct : *il a parlé CONTRE son ami et EN SA faveur ; j'ai fait cela A CAUSE DE vous et PAR RAPPORT A vous*.

778 bis. Un certain nombre de prépositions peuvent s'employer absolument, c'est-à-dire sans complément : *il a parlé POUR et CONTRE ; c'est lui qui vint APRÈS* ; d'autres s'emploient quelquefois comme adverbes : *il regardait tout AUTOUR si on le suivait, n'allons pas plus AVANT*.

RÉPÉTITION DES PRÉPOSITIONS.

779. Les prépositions *à, de, en*, doivent se répéter avant chaque complément : *il aime à lire et à écrire ; j'ai besoin de vous et de lui ; il a voyagé en Asie, en Afrique et en Amérique*.

780. En général, on répète les prépositions lorsque les compléments ont un sens opposé : *dans la ville et dans la campagne ; par la force et par l'adresse*.

Mais on ne les répète pas si les compléments sont synonymes : *dans la mollesse et l'oisiveté ; avec douceur et bonté (1)*.

(1) La préposition ne se répète jamais avant deux noms formant une seule et même expression ; cette citation appartient à PAUL ET VIRGINIE ; lisez la fable du MEUNIER, SON ENFANT ET L'ÂNE. Il ne s'agit ici que d'un roman intitulé Paul et Virginie, et d'une fable ayant pour titre : Le Meunier, son fils et l'âne. On dit aussi sans préposition : *faire des allées et venues ; il a perdu son temps en allées et venues*. (Acad.) Il termina en cinq ou six heures ; il a besoin de quatre ou cinq mille francs ; j'ai tu plusieurs exemples semblables dans l'ancien et le nouveau Testament.

CHAPITRE XI.

DE LA CONJONCTION.

781. **ET, NI.** Les conjonctions *et, ni* servent à lier les propositions ou les parties semblables d'une proposition.

ET sert à lier :

1° Deux propositions affirmatives : *j'aime l'étude ET je m'y applique.*

2° Deux propositions, dont l'une est affirmative et l'autre négative : *je plie ET ne romps pas.*

3° Deux propositions négatives dont chacune à un sens négatif qui lui est propre : *il n'a pas suivi mes conseils ET il ne s'en réjouit pas.*

4° Les parties semblables d'une proposition affirmative : *la présomption ET la médiocrité marchent presque toujours de compagnie ; il cherche à vous plaire ET à obtenir votre amitié ; cet enfant est doux ET poli.*

782. **ET** ne doit pas être employé :

1° Quand les termes de l'énumération sont synonymes ou placés par gradation : *son luxe, son faste importune tout le monde ; l'équipage suait, soufflait, était rendu.*

2° Entre deux propositions commençant chacune par *plus, mieux, moins, autant* : *plus on est instruit, plus on est modeste, et non et plus on est modeste.*

783. **NI** sert à unir :

1° Deux propositions principales négatives, dont la dernière est elliptique :

Il ne boit, NI ne mange. (Acad.)

*Le lion n'est pas fait pour tracer les sillons,
NI l'aigle pour voler dans les humbles vallons. (J.-B. Rousseau).*

2° Deux propositions subordonnées dépendant d'une négative : *je ne crois pas qu'il vienne, NI même qu'il pense à venir. (Acad.)*

3° Les parties semblables d'une proposition négative : *il ne faut pas être avare NI prodigue ; vous ne devez pas le dire NI l'écrire.*

784. REMARQUE. Pour donner plus d'énergie à l'expression, il vaut mieux répéter *ni* et *dire*, en supprimant *pas* : *il ne faut être NI avare NI prodigue ; vous ne devez NI le dire NI l'écrire.*

785. La conjonction *ni* ne doit jamais précéder la préposition *sans*. Ainsi ne dites pas : *sans force ni sans courage ; mais : sans force ni courage, ou sans force et sans courage.*

786. PARCE QUE, PAR CE QUE. *Parce que*, en deux mots, signifie *par la raison que* : *jamais celui qui s'attache à Dieu ne désespère, parce qu'il n'est jamais sans ressources.* (Bossuet).

Par ce que, en trois mots, signifie *par la chose que*, ou *par les choses que* : *par ce que vous dites, je vois qu'il a raison.*

787. QUOIQUE, QUOI QUE. *Quoique*, en un seul mot, a le sens de *bien que* : *quoiqu'il soit instruit, il est modeste.* *Quoi que*, en deux mots, signifie *quelque chose que* : *quoi que dise le menteur, on ne le croit pas* (1).

788. La conjonction QUE s'emploie dans un grand nombre de cas. Voici les principaux :

<i>Je crois QUE l'âme est immortelle.</i>	<i>Que</i> joint deux propositions.
<i>Les plaisirs empoisonnent bien plus la vie qu'ils ne la rendent agréable.</i>	<i>Que</i> unit les deux termes d'une comparaison.
<i>Approchez, QUE je vous parle.</i>	<i>Que</i> remplace <i>afin que</i> .
<i>Il y a deux ans QUE je ne l'ai vu.</i>	<i>Que</i> signifie <i>depuis que</i> .
<i>QUE ne parliez-vous plus tôt ?</i>	<i>Que</i> signifie <i>pourquoi</i> .
<i>Il ne fait pas de voyage qu'il ne lui arrive quelque accident.</i>	<i>Que</i> signifie <i>sans que</i> .

Enfin, *que* entre dans quelques gallicismes et peut se supprimer : *QUE s'il m'allègue ses prétendus droits, je lui prouverai qu'il a tort ; quel plaisir QUE de revoir sa patrie ! c'est une belle chose QUE de garder le secret.*

(1) *Malgré que* n'est plus en usage. Ainsi, au lieu de *malgré qu'il soit plus âgé*, dites : *quoiqu'il soit plus âgé*. On dit cependant encore : *malgré que j'en aie, malgré qu'il en ait*, etc. ; expressions qui signifient en dépit de lui, contre son gré. (Acad.)

CHAPITRE XII.

DE L'INTERJECTION.

789. AH ! et HA ! L'interjection *ah !* marque la douleur, la joie, l'admiration : *ah ! que je souffre ! ah ! que je suis aise de vous voir ! ah ! que cela est beau !*

790. L'interjection *ha !* exprime la surprise, l'étonnement : *ha ! vous voilà ! (ha ! se prononce rapidement).*

791. OH ! HO ! Ô ! L'interjection *oh !* marque l'admiration, la surprise, et sert aussi à donner plus de force : *oh ! que la nature est belle au printemps ! oh ! quelle chute ! oh ! je le ferai comme je vous le promets. (Acad.)*

792. HO ! marque un sentiment subit d'étonnement ou d'indignation (il se prononce rapidement) : *ho ! que me dites-vous là ! ho ! quel coup !*

Il s'emploie aussi pour appeler : *ho ! venez un peu ici.*

792 bis. O sert à marquer diverses passions, divers mouvements de l'âme, et se place devant les noms et les pronoms : *ô Richard ! ô mon roi ! ô temps ! ô mœurs !* L'interjection *ô* est aussi le signe de l'invocation, de l'apostrophe : *ô mon Dieu ! ô mon fils ! (Acad.)*

793. EH ! EU BIEN ! HÉ ! EH ! exprime la douleur, la plainte, la surprise, et s'emploie dans les phrases interrogatives : *eh ! qui n'a pas pleuré quelque perte cruelle ? eh ! qui aurait pu croire cela ?*

Eh bien ! exprime l'exhortation, l'interrogation, et sert aussi à marquer une conclusion : *eh bien ! travaillez donc ; eh bien ! que faites-vous ? eh bien, soit ! (Acad.)*

Hé ! sert principalement à appeler : *hé ! venez donc ! hé ! l'ami ! (1)*

(1) Il se dit également, soit pour avertir de prendre garde à quelque chose : *hé ! qu'allez-vous faire !* soit pour témoigner de la considération : *hé ! pauvre homme, que je vous plains !* soit pour marquer du regret, de la douleur : *hé ! qu'ai-je fait ! hé ! que je suis misérable !* soit pour exprimer quelque étonnement : *hé quoi ! vous n'êtes pas encore parti ! (Acad.)*

CHAPITRE XIII.

REMARQUES PARTICULIÈRES.

A, De.

794. Il ne faut pas employer la préposition à dans les locutions comme celles-ci : *c'est la robe à ma sœur ; c'est la fête à mon père*. Dites : *c'est la robe DE ma sœur ; c'est la fête DE mon père*.

On ne doit pas non plus dire : *c'est à vous A jouer*, lorsqu'on veut exprimer une idée de devoir, de droit, mais : *c'est à vous DE jouer*. *C'est à vous à jouer*, exprime une idée d'ordre, de tour : *je viens DE jouer, c'est à vous A jouer*.

A, Ou.

795. On emploie A entre deux nombres lorsqu'il s'agit d'une chose susceptible de division : *cinq A six litres, neuf A dix mètres*. Mais lorsque le nom, pris pour unité, ne peut présenter des parties fractionnaires, c'est la conjonction ou qu'il faut employer : *quatre ou cinq hommes, sept ou huit maisons*.

On peut employer à s'il y a entre les deux nombres un ou plusieurs termes intermédiaires : *quinze A vingt maisons furent brûlées ; on a déjà catalogué cinq ou six mille étoiles*.

Abimer.

ABIMER signifie *renverser, précipiter* dans un abîme. On l'emploie aussi au figuré dans le sens de *perdre, ruiner, gâter, endommager* : *ils flattent la jeunesse et l'ABIMENT par les dépenses et les dettes ; la pluie a ABIMÉ mon chapeau*. (Acad.)

Aider.

796. *Aider quelqu'un*, c'est fournir à ses besoins, l'aider de ses conseils et l'appuyer de son crédit : *il faut AIDER les pauvres*.

Aider à quelqu'un, c'est le soulager en partageant sa peine, ses efforts, son embarras : **AIDEZ à cet homme à porter ce fardeau ; aidez-lui à se relever ; aider à cet enfant à faire son thème.**

En parlant des choses on dit toujours *aider à*.

Air.

797. On doit dire : *cette femme a l'air malin, spirituel, enjoué*, parce qu'ici air est employé pour *physionomie* ; elle a une *physionomie maligne, spirituelle, enjouée*. Mais on dirait, en faisant accorder l'adjectif avec le sujet de la proposition, parce qu'on parle moins de la *physionomie* que de la personne elle-même : *cette femme a l'air contente de ce qu'on vient de lui dire ; elle a l'air mal faite ; ils ont l'air fâchés*.

Quand il s'agit de choses, il faut dire *a l'air d'être* : *cette viande a l'air d'être fraîche, ou paraît fraîche ; cette soupe a l'air d'être bonne*.

Aller, être.

798. *Aller*, dans ses temps composés seulement, peut se remplacer par les temps correspondants du verbe *être* ; mais, dans ce sens, le verbe *être* suppose le retour ; le verbe *aller* ne le suppose pas. Ainsi : *mon frère a été à Rome* signifie qu'il y a été et qu'il en est revenu ; *il est allé à Rome* marque qu'il n'en est pas encore de retour. (Acad.)

Je *fus*, nous *fûmes*, pour *j'allai*, nous *allâmes*, sont des barbarismes. On ne doit donc pas dire : *je fus hier à Lyon*, mais *j'allai hier à Lyon*.

Anoblir, ennoblir.

799. *Anoblir*, c'est donner des lettres de noblesse : *il n'y a que le roi qui puisse anoblir*. *Ennoblir*, c'est donner de la dignité, du lustre, de l'éclat : *les sciences, les beaux-arts ennoblissent une langue*. (Acad.)

Applaudir.

800. *Applaudir*, avec un complément direct, signifie *battre des mains en signe d'approbation* : *on a applaudi*

ces deux acteurs ; on a surtout applaudi le premier discours.

Avec un complément indirect, il a le sens de *féliciter, approuver* : *s'il faisait cette bonne action, tout le monde lui applaudirait ; j'applaudis à votre dévouement et à votre conduite.*

Après.

801. C'est une faute d'employer *après* pour *à*, et de dire : *la clé est APRÈS la porte ; le cheval est APRÈS la voiture ; il avait un ruban APRÈS son chapeau.* Dites : *la clé est A la porte ; le cheval est A la voiture ; il avait un ruban A son chapeau.*

Armistice, amnistie.

802. *Armistice*, nom masculin, suspension d'armes : *L'ARMISTICE fut conclu.* *Amnistie*, nom féminin, pardon accordé par un souverain : *le roi accorde UNE AMNISTIE générale.* (Acad.)

Assurer.

803. *Assurer une chose A QUELQU'UN*, c'est affirmer, certifier une chose : *il m'ASSURA que la chose était vraie ; Mentor ASSURA A Télémaque qu'il reverrait Ulysse.* *ASSURER QUELQU'UN d'une chose*, c'est l'engager fortement à regarder cette chose comme certaine : *ASSUREZ-LE de mon dévouement, de ma reconnaissance.*

Atteindre.

804. *Atteindre*, verbe neutre, se dit des choses, et suppose des efforts à faire : *atteindre au plancher ; et au figuré : atteindre à la perfection, atteindre au sublime.* (Acad.) Dans toute autre acception, *atteindre* est verbe actif et s'emploie sans préposition : *ce danger ne saurait m'atteindre ; atteindre La Fontaine dans l'apologue ; atteindre l'âge de raison.*

A terre, par terre.

805. *A terre*, se dit d'un objet qui ne touchait pas à terre avant d'y tomber, et *par terre*, en parlant de ce qui

touche à terre ; ainsi un arbre tombe *par terre* et ses fruits tombent *à terre* ; un homme qui tombe en se promenant, tombe *par terre*, et un couvreur qui tombe du haut d'une maison, tombe *à terre*.

A la campagne, en campagne.

806. Être *à la campagne*, c'est être dans une maison de campagne pour y passer quelque temps : *je passerai la belle saison à la campagne*.

Être *en campagne*, c'est être en mouvement, en voyage : *l'armée est en campagne ; mes gens sont en campagne*.

Capable, susceptible.

807. *Capable* se dit : 1° des choses considérées par rapport à leur capacité intérieure : *cette salle est capable de contenir tant de personnes* ; 2° dans le sens d'être en état de faire une chose : *votre cheval n'est pas capable de traîner cette voiture* ; 3° il signifie aussi, en parlant des personnes, qui a de l'aptitude, des dispositions à quelque chose : *c'est un homme capable de gouverner*.

Susceptible signifie capable de recevoir certaines qualités, certaines modifications et ne se dit guère que des choses : *la matière est susceptible de toutes sortes de formes*. *Susceptible* ne s'emploie pas avec un infinitif. Ainsi l'on ne saurait dire : *il n'est pas susceptible d'apprendre la musique*. Employé absolument, il se dit d'une personne qui s'offense aisément : *il est fort susceptible*. (Acad.)

Changer pour, changer contre.

808. *Changer pour*, *changer contre* se disent indifféremment : *il a changé sa vieille vaisselle POUR de la neuve ; il a changé ses tableaux CONTRE des meubles*.

Dans l'acception de *convertir*, *changer la nature* d'une chose, il demande la préposition *en* : *il se vantait de changer tous les métaux EN or*.

AU FIGURÉ : *l'intempérance change tous les aliments en poison*.

Ce verbe s'emploie aussi elliptiquement, pour signifier changer de linge : *je suis rentré chez moi pour changer.* (Acad.) Dans ce sens il ne saurait prendre la forme nominale ; ce serait donc une faute de dire : *je suis rentré chez moi pour ME changer.*

Colorer, colorier.

809. *Colorer*, c'est donner de la couleur, couvrir : *le soleil colore les fleurs ; colorer sa faute.*

Colorier, c'est appliquer des couleurs : *colorier des images, un tableau.*

Commencer à, commencer de.

810. *Commencer à* désigne une action qui aura du progrès, de l'accroissement : *le soleil commence à briller ; cet enfant commence à parler.*

Commencer de désigne une action qui aura simplement de la durée : *il commença de parler à cinq heures et ne finit qu'à huit.*

Comparer.

811. L'Académie dit indifféremment *comparer à, comparer avec* : *comparer les œuvres de la nature aux ouvrages de l'homme ; ou comparer la pauvreté de l'un avec la magnificence de l'autre.* (Bossuet.)

Consommer, consumer.

812. *Consommer* signifie perfectionner, accomplir, détruire par l'usage : *un homme consommé dans les sciences ; consommer des denrées, des fourrages.*

Consumer veut dire détruire, user, réduire à rien : *le temps consume icûtes choses ; le feu consuma un bel édifice.*

Croire.

813. *Croire quelque chose*, c'est l'estimer véritablement certaine : *il croit cette histoire, ce conte.* (Acad.)

Croire à quelque chose, c'est y ajouter foi, y avoir confiance : *ils ne crurent pas à sa parole.* (Bossuet.)

Croire quelqu'un, c'est ajouter foi à ce qu'il dit : *croyez-vous cet homme-là ? Il ne croit pas les médecins.*

Croire à quelqu'un, c'est croire à son existence : *croire aux revenants, aux sorcières.* (Acad.)

On dit aussi dans ce sens : *croire en Dieu, en Jésus-Christ, etc.*

Déjeuner, diner, souper.

814. On dit *déjeuner, diner, souper* AVEC QUELQU'UN, et *déjeuner, diner, souper* DE QUELQUE CHOSE : *diner avec un ami ; déjeuner d'un pâté.*

Désirer.

815. *Désirer*, devant un verbe à l'infinitif, veut de quand il s'agit d'une chose incertaine ou difficile : *désirer de réussir ; je désirerais bien d'être débarrassé de mon rhume.* Si, au contraire, il y a certitude ou facilité, il s'emploie sans la préposition *de* : *je désire le voir, l'entendre ; amenez-le moi ; je désire partir ce soir.* (Acad.)

Deuxième, second.

816. *Deuxième* fait penser à troisième ; *second* ne fait penser qu'à premier ; voilà pourquoi on ne doit pas dire : *cet ouvrage a deux volumes, voilà le deuxième.* Si l'ouvrage a plus de deux volumes, on peut dire le *second* ou le *deuxième* volume.

Digne, indigne.

817. *Digne*, sans négation, se dit du bien et du mal ; avec une négation, il ne se dit que du bien : *digne de récompense ; digne de punition ; il n'est pas digne de vos bienfaits.* *Indigne*, avec ou sans négation, ne se dit que du bien : *il s'est rendu indigne de vos faveurs.*

Ainsi l'on ne dira pas : *il est indigne de mort* ; il faut prendre une autre tournure et dire, par exemple : *il ne mérite pas la mort.*

Disputer.

818. *Disputer*, dans le sens de contester, combattre pour obtenir ou pour conserver quelque chose, est actif et s'emploie comme verbe pronominal : *plusieurs villes se disputent l'honneur de lui avoir donné naissance ; les deux armées se disputèrent longtemps la victoire.* Mais, signifiant être en débat, en contestation, en querelle, il est neutre, et ne peut conséquemment avoir de régime direct.

Ne dites donc pas : *ils se disputent continuellement*, mais *ils disputent* ou *ils se querellent continuellement*.

Distinguer.

819. *Distinguer de, d'avec*, se disent indifféremment : *distinguer l'ami d'avec le flatteur ; distinguer un chien d'un loup ; distinguer la fausse monnaie d'avec la bonne.* (Acad.)

Éclairer.

820. *Éclairer à quelqu'un* ne se dit plus ; il faut dire, dans tous les sens, *éclairer quelqu'un* : *éclairez monsieur ; éclairez cette personne qui descend l'escalier ; cette découverte éclaira les esprits.* (Acad.)

Égaler, égaliser.

821. *Égaler* se dit des personnes et des choses : *égaler Alexandre ; égaler les parts, les portions* (Acad.) ; *la mort égale tous les rangs.*

Égaliser ne se dit que des choses : *égaliser les lots.* Le plus souvent il s'emploie dans le sens de rendre plan, uni : *égaliser un terrain, un chemin.* (Acad.)

Éminent, imminent.

822. *Éminent* signifie *haut, très-élevé*, ou, au figuré, *excellent* et surpassant tous les autres : *une place éminente, un mérite éminent.*

Imminent signifie inévitable : *une ruine, une disgrâce imminente ; un péril imminent.*

Emprunter.

823. *Emprunter*, signifiant *tirer de, devoir à*, prend la préposition *de* : *les magistrats empruntent leur autorité de la justice ; la lune emprunte sa lumière du soleil.* Dans toutes les autres acceptions, *emprunter* prend indifféremment *à* ou *de* : *emprunter cela à Virgile ou de Virgile.*

Ennuyant, ennuyeux.

824. *Ennuyant* veut dire qui contrarie actuellement : *quel homme ennuyant ! quel temps ennuyant !*

Ennuyeux, qui ennuie habituellement : *une personne ennuyeuse, un ouvrage ennuyeux.*

Envier, porter envie.

825. *Envier* se dit ordinairement des choses : *j'envie son bonheur.* Cependant on dit très-bien : *tout le monde l'envie ; les gens en place sont ordinairement enviés.*

Porter envie ne s'applique qu'aux personnes : *je porte envie à mon ami de ce qu'il a le plaisir d'être avec vous.* (Acad.)

Espérer.

826. *Espérer* s'emploie le plus souvent sans préposition : *j'espère gagner mon procès* (Acad.) ; et quelquefois avec *de* et l'infinitif, particulièrement lorsqu'il est lui-même à ce mode : *peut-on espérer de vous revoir ?* (Acad.)

Espérer, réveillant l'idée d'une chose future, ne peut être suivi d'un verbe au présent de l'indicatif ou au passé, comme dans cette phrase : *j'espère que vous faites des progrès.* Il faut employer *croire, penser*, et dire : *je crois ou je pense que vous faites des progrès.*

Il en est de même des verbes *promettre*, *compter*. Ne dites donc pas : *je vous promets que je l'ai vu*, mais *je vous assure que je l'ai vu* ; *je compte bien que vous êtes maintenant plus laborieux*, mais *je présume, je pense que vous êtes*, etc. Cependant on dira très-bien : *je vous promets de dire la vérité*, parce qu'il s'agit d'une chose à venir.

Éviter.

827. *Éviter* ne doit jamais s'employer dans le sens d'épargner. Ne dites donc pas : *je vous éviterai cette peine* ; dites : *je vous épargnerai cette peine*.

Excuse, pardon.

828. *Faire ses excuses à quelqu'un*, c'est lui demander pardon ; c'est donc mal parler que de dire : *je vous demande excuse*.

Faire.

829. 1° Dans la supputation des nombres, *faire* s'emploie au lieu de *être* : *cinq et six font onze*, et non *sont onze*.

2° *Faire* s'emploie aussi pour éviter la répétition d'un verbe précédent : *je lui ai écrit comme je devais le faire* (lui écrire). Mais on ne dirait pas : *il parle mieux le latin qu'il ne fait le français* ; il faut alors répéter le verbe : *il parle mieux le latin qu'il ne parle le français*, ou bien dire, ce qui est préférable : *il parle mieux le latin que le français*.

3° Il ne faut pas écrire : *j'ai à faire à trois heures*, mais *j'ai affaire à trois heures* ; cette phrase est elliptique ; c'est comme s'il y avait : *j'ai (une) affaire à trois heures*.

4° *Ne faire que* marque une action fréquemment répétée : *il ne fait que sortir*.

Ne faire que de marque une action qui vient d'avoir lieu : *courez, vous l'atteindrez, il ne fait que de sortir*.

Fixer.

830. *Fixer* signifie attacher, affermir, arrêter, et ne doit pas s'employer dans le sens de *regarder*. Ne dites donc pas : *je le fixais depuis longtemps ; il n'a cessé de nous fixer*. Dites : *je le regardais depuis longtemps ; il n'a cessé de nous regarder*.

Flairer, Fleurer.

831. *Flairer*, sentir par l'odorat : *flairer cette rose*. *Fleurer*, répandre une odeur : *ce bouquet fleurit bon*. (Acad.)

Imiter l'exemple.

832. On dit *imiter* la signature, l'écriture d'une personne, et *imiter* l'exemple, la conduite de quelqu'un. (Acad.)

Imiter l'exemple de quelqu'un est donc une expression parfaitement française, quoi qu'en disent certains grammairiens.

Imposer, en imposer.

833. *Imposer*, c'est inspirer du respect, de l'admiration, de la crainte : *la présence de cet homme impose*.

En imposer signifie mentir, tromper, faire accroire : *vous voulez en imposer à vos juges ; il vous en impose, ne le croyez pas*.

Infester, infester.

834. *Infester*, c'est gâter, corrompre : *ce marais infecte l'air ; l'hérésie infecta ce pays*.

Infester, c'est ravager, désoler : *les pirates infestaient ces côtes ; les rats infestaient cette maison*.

Insulter.

835. *Insulter quelqu'un*, c'est l'outrager, le maltraiter : *insulter quelqu'un de paroles*. *Insulter à quelqu'un* ou *à quelque chose*, c'est manquer au respect, aux égards qu'on lui doit : *il ne faut pas insulter au malheur ; leurs chants d'allégresse insultent à ma douleur*.

Invectiver.

836. Ce verbe est neutre. Ne dites donc pas : *il m'a invectivé ; il nous a invectivés*, mais *il a invectivé contre moi, contre nous*. (Acad.)

Joindre.

837. *Joindre*, signifiant ajouter, veut la préposition *à* : *joignez cette maison à la vôtre*. Dans le sens d'unir, d'allier, il s'emploie sans préposition, ou bien il prend indifféremment *à* ou *avec* : *joindre la prudence et la valeur, ou la prudence à la valeur, avec la valeur ; joindre le mérite et la modestie, ou le mérite à la modestie, avec la modestie*. Toutefois *à* est plus usité que *avec*.

Matinal, matineux, matinier.

838. *Matinal*, qui s'est levé de bonne heure : *vous êtes bien matinal aujourd'hui*.

Matineux, qui a l'habitude de se lever matin : *les habitants de la campagne sont matineux*.

Matinier, qui appartient au matin : *l'étoile matinère*.

Mêler.

839. *Mêler avec*, mettre ensemble deux ou plusieurs choses et les confondre : *mêler l'eau avec le vin*. *Mêler à* signifie joindre, unir : *mêler le grave au doux ; mêler les affaires aux plaisirs*. On dit aussi avec la conjonction *et* : *cet auteur a mêlé l'agréable et l'utile*. (Acad.)

Midi, minuit.

840. *Midi, minuit*, deux noms masculins toujours du singulier. En conséquence l'on doit dire : *sur le midi, sur le minuit*. On doit dire aussi : *midi est sonné, minuit est sonné*, et non pas : *midi a sonné, minuit a sonné*, car ici ces deux verbes expriment l'état, le temps où l'on est et non l'action des heures.

Observer.

841. *Observer* signifie *remarquer*. On dira donc : *j'ai observé qu'il s'amusait, c'est-à-dire, j'ai remarqué*. Mais

on ne dira pas : *je vous observe que cela m'ennuie* ; il faut dire : *je vous fais observer, ou je vous prie d'observer*, car vous ne diriez pas : *je vous* REMARQUE *que cela m'ennuie*.

S'occuper.

842. *S'occuper à* quelque chose, c'est simplement y travailler pour ne pas rester oisif : *il s'occupe en ce moment au jardin*. *S'occuper de* quelque chose, suppose de l'ardeur, du zèle, de la constance : *il s'occupe de poésie ; cette femme ne s'occupe que de son ménage*.

Pardonner.

843. Ce verbe est neutre pour les personnes et actif pour les choses. On dit : *pardonner à quelqu'un* et *pardonner quelque chose*. *Pardonnez-lui cette distraction ; pardonnez mon impatience, ma gaucherie*. *Pardonner* prend à cependant devant un nom représentant des choses qui sont, pour ainsi dire, personnifiées : *pardonnez à mon ignorance, à mon amitié*.

Participer.

844. *Participer à*, c'est avoir part à : *participer à une conjuration ; participer à sa douleur*. *Participer de*, c'est tenir de la nature de : *le pathétique participe du sublime ; le mulet participe de l'âne et du cheval*.

Pire, pis.

845. *Pire* s'emploie dans le sens de *plus mauvais, plus méchant* : *Henri VIII était pire que Tibère, c'est-à-dire plus méchant ; ce vice-là est encore pire que le premier, c'est-à-dire plus mauvais*.

Pis s'emploie surtout comme adverbe et signifie *plus mal* : *alors il était bien malade, aujourd'hui il est pis que jamais, c'est-à-dire plus mal que jamais*. Comme nom, on emploie *pis* et non *pire* : *le pis qui puisse arriver*. (Acad.) On dit *de mal en pis*, et non *de mal en pire*.

Plaire.

846. *Ce qui plaît* signifie ce qui est agréable : *je ferai tout ce qui me plaira*, c'est-à-dire tout ce qui me sera agréable. *Ce qu'il plaît* signifie ce que l'on veut : *je ferai tout ce qu'il vous plaira*, c'est-à-dire tout ce que vous voudrez ; *cet enfant fait tout ce qu'il lui plaît*, c'est-à-dire tout ce qu'il veut.

Plier, ployer.

847. *Plier* se dit plus ordinairement de ce qui se met en plusieurs doubles : *plier du linge, des serviettes, des habits, une lettre*. Il signifie aussi courber, fléchir : *plier des branches d'arbre, plier de l'osier, plier les genoux ; la branche pliait sous lui*, etc.

Ployer signifie 1° fléchir, courber : *ployer une branche d'arbre, ployer les genoux en marchant* ; 2° il signifie aussi arranger une chose en la pliant, en la mettant en rouleau, en paquet, etc. : *ployez votre marchandise, ployez votre serviette, ployez vos habits*, etc. (Acad.)

Près de, prêt à.

848. *Près de* signifie *sur le point de* : *cet homme est près de mourir*, c'est-à-dire sur le point de mourir.

Prêt à signifie *disposé à* : *Maintenant il est prêt à mourir*, c'est-à-dire, disposé à mourir.

Se rappeler.

849. *Se rappeler* veut toujours un complément direct. On ne doit donc pas dire : *Je me rappelle de cette aventure, oui, je m'en rappelle ; mais, je me rappelle cette aventure, oui, je me la rappelle*.

Suivi d'un infinitif, *se rappeler* s'emploie avec ou sans la préposition *de* : *je me rappelle l'avoir vu*, ou *DE l'avoir vu*.

Ressortir.

850. Il ne faut pas confondre *ressortir*, *sortir de nouveau*, et *ressortir*, être du ressort, de la dépendance de quelque juridiction : le premier se conjugue comme *ser-*

tir : je ressors, tu ressors, etc. ; je ressortais, tu ressortais, nous ressortions, etc. ; le second se conjugue comme *finir*, et est toujours suivi de la préposition à : je ressortis, tu ressortis, nous ressortissons ; je ressortissais ; ressortissant : cette affaire RESSORTIT AU juge de paix ; les tribunaux de première instance RESSORTISSENT A leurs cours d'appel respectives ; les tribunaux de plusieurs provinces étaient RESSORTISSANTS au parlement de Paris. (Acad.)

Réunir, unir.

851. *Réunir*, signifiant posséder, exclut la préposition : réunir le talent et la vertu ; réunir le courage et la prudence.

Unir veut à : unir le talent à la vertu ; unir le courage à la prudence.

Saigner du nez.

852. Au propre, *saigner du nez* signifie perdre du sang par le nez ; et, au figuré, manquer de courage : saigner du bras, du pied, à la gorge ; il fit d'abord le fanfaron, puis il saigna du nez. (Acad.) *Saigner au nez* n'est pas français.

Servir à rien servir de rien.

853. *Servir à rien* marque une inutilité momentanée : ses talents ne lui SERVENT A RIEN maintenant.

Servir de rien exprime l'inutilité absolue : les murmures contre les décrets de la Providence ne SERVENT DE RIEN ; des lunettes ne SERVIRAIENT DE RIEN à un aveugle.

Succomber.

854. *Succomber sous*, c'est ployer sous : il succomba sous le poids ; ce mulet succombe sous sa charge ; et au figuré : succomber sous le poids des affaires, des années. *Succomber à* c'est céder à : il succombe à la douleur, à la tentation.

Suppléer.

855. *Suppléer quelque chose*, c'est remplacer ce qui manque, par une chose de même nature : ce sac doit être

de mille francs ; s'il y a cent francs de moins je les suppléerai. (Acad.)

On dit de même *suppléer quelqu'un*, c'est-à-dire le remplacer dans ses fonctions.

Suppléer à quelque chose, c'est réparer le manquement, le défaut, la pénurie d'une chose par une autre : *la valeur supplée au nombre ; son mérite suppléait au défaut de naissance*. Dans ce cas, la chose qui supplée n'est pas de même nature que la chose qui manque.

Tâcher de, t cher à.

856. *Tâcher de*, c'est faire des efforts pour venir à bout d'une chose : *tâchez de vous avancer ; il tâchera de vous payer*. *Tâcher à*, c'est viser à : *il tâche à l'émouvoir par des images affectées de sa misère ; il tâche à me nuire*.

Tarder.

857. *Tarder* prend indifféremment à ou de ; mais l'usage, dit l'Académie, préfère *tarder à* : *on a trop tardé à envoyer ce secours*. Employé personnellement, il ne prend que de : *il me tardait de vous voir*.

Témoin.

858. *Témoin*, placé au commencement d'une phrase, et à *témoin* sont toujours invariables : *témoin les victoires qu'il a remportées ; je vous prends tous à témoin*. (Acad.) Hors de là, *témoin* prend s au pluriel : *messieurs, je vous prends pour témoins ; nous sommes tous témoins de ce fait*.

Tous les deux, tous deux.

859. *Tous les deux* signifie l'un et l'autre : *tous les deux sont partis*, l'un l'un côté, l'autre d'un autre. *Tous deux* marque ordinairement simultanéité : *ils partirent tous deux pour la ville*. (Acad.) Ainsi : *tous deux sont à la chasse* signifie qu'ils y sont ensemble ; *tous les deux sont à la chasse* signifie simplement qu'ils font l'action de chasser, sans qu'ils la fassent ensemble.

On dit de même : *tous les trois* ou *tous trois* ; *tous les quatre* ou *tous quatre* ; mais on va rarement au-delà de ce dernier nombre sans employer l'article : *ils sont arrivés tous les cinq, tous les six* ; etc.

Vénéneux, venimeux.

860. *Vénéneux* ne se dit que des plantes, des végétaux qui contiennent du poison : *la ciguë est une plante vénéneuse.*

Venimeux ne se dit que des animaux et des objets qu'on suppose infectés de leur venin : *la vipère est venimeuse ; on dit que les herbes sur lesquelles le crapaud a passé sont venimeuses.* (Acad.)

CHAPITRE XIV.

DES LOCUTIONS VICIEUSES.

861. La pureté du langage consiste à n'employer que les locutions, les tournures et les mots autorisés par les règles de la grammaire, ou du moins par les bons écrivains.

862. Les fautes contre la pureté du langage sont le *barbarisme* et le *solécisme*.

863. Le *barbarisme* (1) est une faute de langue qui consiste à se servir de mots forgés ou altérés. Barbarismes de mots : *airé, écopeau, aréonaute*, pour *aéré, copeau, aéronaute*. Barbarismes de phrases : *ils réduirent*, pour *ils réduisirent* ; *il a recouvert la vue*, pour *il a recouvré la vue* ; *ajamber un ruisseau*, pour *enjamber un ruisseau*.

864. Le *solécisme* (2) est une faute contre la syntaxe : *je désirerais que vous VENIEZ ; c'est à lui A QUI je veux parler ; je m'EN rappelle ; pardonnez vos ennemis*, etc., sont autant de solécismes.

865. Le néologisme est l'affectation d'employer des

(1) *Barbarisme* vient du latin *barbarismus*, formé de *barbarus*, barbare, qualification que donnaient les Romains à tous les peuples étrangers qui ne parlaient pas leur langue.

(2) *Solécisme* vient du grec, *soloikos*, habitant de Soles (en Cilicie), ville où l'on parlait un grec corrompu.

termes nouveaux ou de donner aux mots reçus des significations inusitées (1).

Ne dites pas :

Les chevaux à mon oncle, la veste à mon frère.
Un voyage de pied.
Bon pour manger.
A couvert de la pluie.
Agoniser de sottises.
Acheter, vendre bon marché.
Acculer ses souliers.
Une maison bien aérée.
Ajamber un ruisseau.
Agacin (espèce de calus).
Venir à bonne heure.
Vous aurez à faire à moi.
Ainsi donc, ainsi par conséquent.

Des angoises.
Il est après écrire, la clé est après la porte.
Manières pleines d'affectation.
Il est l'auteur que je souffre.

Angola (chat).
Agencez-moi cela.
Cet enfant est plus vieux que son frère.
Ce couteau a le tranchant bien effilé.
Une apprentisse.
Bailler aux corneilles.
Apparution.

Dites :

Les chevaux de mon oncle, le livre de mon frère.
Un voyage à pied.
Bon à manger.
A l'abri de la pluie.
Accabler de sottises.
Acheter, vendre à bon marché.
Éculer ses souliers.
Une maison bien aérée.
Enjamber un ruisseau.
Cor.
Venir de bonne heure.
Vous aurez affaire à moi.
Ainsi.

Des angoisses.
Il est à écrire, la clé est à la porte.
Manières pleines d'afféterie.
Il est l'auteur de mes souffrances.

Chat angora.
Agencez-moi cela.
Cet enfant est plus âgé que son frère.
Ce couteau a le tranchant bien affilé.
Une apprentie.
Bayer aux corneilles.
Apparition.

(1) Il faut les diviser en deux catégories, dit Aug. Brachet, les bons néologismes et les mauvais, les importations utiles et les néologismes funestes. Je rangerai dans la première classe les mots que les besoins scientifiques ont introduits dans notre langue: *photographie, baromètre, télégraphie*, etc.; à des idées nouvelles, il fallait des mots nouveaux; il en est de même, dans une certaine mesure, des importations de mots étrangers que les fusions de peuples et les relations internationales ont amenées parmi nous. C'est la langue anglaise qui en fournit la plus grande part: *budget, jury, dandy, festival, boxe, touriste, tilbury, dogue, drainage, wagon, rail, tunnel, express*, etc.
Les mauvais néologismes sont ceux qui expriment des idées anciennes par des mots nouveaux. Le journalisme et la tribune nous en ont inondés, sans parler du développement exagéré des mots anciens, c'est-à-dire de la création d'une masse de dérivés lourds et déplaisants; ainsi on dit d'abord *règle* et *régler*, puis *règlement*, puis *réglementer*, puis *règlementation*, etc.; de *constituer* sont venus, *constitution*, *constitutionnel*, *constitutionnalité*, *inconstitutionnalité*, *inconstitutionnellement*, etc.

Ne dites pas :

J'ai, nous avons plusieurs endroits à aller.
 Allumer de la lumière.
 Une arche de triomphe.
 Fil d'archal.
 Mon frère est tombé et moi avec.
 Aussitôt son arrivée.
 Éclairer le feu.
 Je vais baigner, coucher, promener.
 Baricolé
 Elle est ma bailleuse de fonds.
 Bêtar (stupide).
 Bisquer.
 Il brouillasse.
 Bugnet (sorte de gâteau).
 Elle a cru de bien faire.
 Je reviendrai d'abord.
 Brave comme tout.
 Remplir un but.
 Cacophonie.
 Ce vase est casuel.
 Le cahotement d'une voiture.
 Canneçon.
 Le combien du mois.
 Comme de juste.
 C'est un homme susceptible de nous nuire.
 Voix de Centaure.
 Changez-vous, vous êtes tout trempé.
 Causette.
 Collidor.
 En cas qu'il obtienne la permission.
 Crainte qu'il se fâche.
 Je le protège par rapport ou à rapport à vous.
 Fièvre cérébrale.
 J'irai vous voir pour sûr dimanche prochain.
 Affaire conséquente.
 Corsonnaire (sorte de racine).
 Le corbeau coasse.
 La grenouille croasse.
 Aller à croche-pied.

Dites :

Je dois, nous devons aller dans plusieurs endroits.
 Allumer la lampe, la bougie.
 Un arc de triomphe.
 Fil d'archal.
 Mon frère est tombé et moi aussi.
 Aussitôt après son arrivée.
 Allumez le feu.
 Je vais me baigner, me coucher, etc.
 Bariolé.
 Elle est ma bailleuse de fonds.
 Bêta.
 Pester, enrager.
 Il bruine.
 Beignet.
 Elle a cru bien faire.
 Je reviendrai bientôt.
 Brave autant qu'on peut l'être.
 Atteindre un but.
 Cacophonie.
 Ce vase est fragile, cassant.
 Le cahot d'une voiture.
 Caleçon.
 Le quantième du mois.
 Comme il est juste.
 C'est un homme capable de nous nuire.
 Voix de Stentor.
 Changez de vêtements, vous êtes tout trempé.
 Causerie.
 Corridor.
 Au cas qu'il obtienne la permission.
 De crainte qu'il ne se fâche.
 Je le protège à cause de vous.
 Fièvre cérébrale.
 J'irai vous voir certainement dimanche prochain.
 Affaire importante.
 Scorsonère.
 Le corbeau croasse.
 La grenouille coasse.
 Aller à cloche-pied.

Ne dites pas :

Il ne décesse de parler.

Jouer sur un instrument.

Je lui en défie.

Demander après quelqu'un.

Dépêchez-vous vite.

Avoir des raisons avec quel-
qu'un.

Je me suis laissé dire.

Or donc il arrivera demain.

En définitif.

En outre de cela.

Un enfant bien éduqué.

Échiffe (éclat de bois qui entre
dans la chair).

Éclairez à monsieur.

Écopeau.

Embêter.

Embrouillamini.

J'espère que j'ai bien travaillé.

Il l'a fait par exprès.

Écosse de pois.

Il a les mains enfles.

Il est carnassier (en parlant
d'un homme ou d'un animal
domestique).

Être conséquent avec soi-même,
avec ses principes.

Somme conséquente.

Ces deux maisons sont l'une
contre l'autre.

Cette phrase est exacte.

Je crois de bien faire.

Lire sur un journal.

Donnez-moi-z-en.

Darte (maladie de la peau).

Dépersuader.

Décommander.

Demander excuse.

Un dinde.

Désagrafer.

Dormir un bon somme.

Il me doit aux environs de 200 fr.

Duelle (planche pour tonneau).

Déhonté.

Dites :

Il ne cesse, il ne discontinue
pas.

Jouer d'un instrument.

Je l'en défie.

Demander quelqu'un.

Dépêchez-vous.

Avoir des difficultés avec quel-
qu'un, avoir une dispute, une
querelle.

On m'a dit.

Donc il arrivera demain.

En définitive.

Outre cela.

Un enfant bien élevé.

Écharde.

Éclairez monsieur.

Copeau.

Ennuoyer.

Brouillamini.

J'aime à croire que j'ai bien
travaillé.

Il l'a fait exprès.

Cosse de pois.

Il a les mains enflées.

Carnivore.

Être conséquent à soi-même, à
ses principes.

Somme considérable.

Ces deux maisons sont conti-
guës.

Cette phrase est correcte.

Je crois bien faire.

Lire dans un journal.

Donnez-m'en.

Dartre.

Dissuader.

Contremander.

Faire des excuses.

Une dinde.

Dégrafer.

Faire un bon somme.

Il me doit environ 200 fr.

Douve.

Éhonté.

*Ne dites pas :***Une exemple d'écriture.****Ce mot m'a échappé.****Une échaffourée.****Il est escloppé.****Défauler.****Faire ses embarras.****Une éruption de barbares.****L'irruption d'un volcan.****Réguiser, rémouler un couteau.****Je lui empêcherai de faire cette démarche.****Cette musique m'embête.****Puis ensuite.****Monter les escaliers.****J'espère, je compte qu'il se porte bien.****Cet oiseau a plus de cinq pieds d'enverjure.****Il est trop sévère vis-à-vis de ses enfants.****L'envers de cette médaille.****Éviter des peines à quelqu'un.****Il est venu expressément pour cette affaire.****Le dehors d'un bâtiment.****Fayard (arbre).****Cet homme est fortuné.****Fenièrre (lieu pour le foin).****Franchipane.****Fabrique de glaces.****Manufacture de bas.****En face la maison.****Tâchez qu'il soit content.****J'espère que je ne suis pas exigeant.****La fleuraison.****Je fus l'implorer.****Géane.****Gigier.****Gerle (grand vase de bois).****Cet enfant ressemble à son père comme deux gouttes d'eau.***Dites :***Un exemple, un modèle d'écriture.****Ce mot m'est échappé.****Une échaffourée.****Il est escloppé.****Éfauler.****Faire de l'embarras, faire de l'important.****Une irruption de barbares.****L'éruption d'un volcan.****Aiguiser, remoudre un couteau.****Je l'empêcherai de faire cette démarche.****Cette musique m'ennuie.****Ensuite.****Monter l'escalier, les degrés.****Je pense, je présume qu'il se porte bien.****Cet oiseau a plus de cinq pieds d'envergure.****Il est trop sévère envers ses enfants.****Le revers de cette médaille.****Épargner des peines à quelqu'un.****Il est venu exprès pour cette affaire.****L'extérieur d'un bâtiment.****Hêtre.****Cet homme est riche.****Fenil.****Franchipane.****Manufacture de glaces.****Fabrique de bas.****En face de la maison.****Faites en sorte qu'il soit content.****Je me flatte de ne pas être exigeant.****La floraison.****J'allai l'implorer.****Géante.****Gésier.****Cuvier.****Cet enfant et son père se ressemblent comme deux gouttes d'eau.**

Ne dites pas :

Grabouillage, grabouiller.
 Il ne s'en est fallu de guère.
 Gouailler quelqu'un.
 Guille (pour boucher un ton-
 neau).

Serviette à linteaux.
 Pierre de lierre.
 Linceuil.
 Malgré qu'il fasse.
 Elever les yeux au ciel.
 On a parlé mal de lui.
 Je sors d'être malade.
 Il a fait une longue maladie.
 Fièvre maline.
 Il faut se conduire de manière à
 ce qu'on n'ait aucun reproche
 à se faire.

Marmelade aux pommes.
 Cet homme a l'air minable.
 Il ne faut montrer personne du
 doigt.
 Poires de Misserjent.
 Par mégard.
 Mélise (plante).
 Vers les midi.
 Moriginer.
 Menez-moi-z-y, menez-m'y.

Dans ce moment ici.
 Mitte (espèce de gant).
 Mésentendu.
 Je me meurs de vous voir.
 Sur les minuit.
 Généranim.
 Hémorragie de sang.
 Un horloge.
 Vous êtes un blagueur.
 J'hasarde.
 Sur les une heure.
 Hier matin, hier soir.
 Humeur massacrante.
 L'idée lui a pris d'écrire.
 Faute d'inattention.
 J'ai dans l'idée ma résolution.
 Imaginez-vous que.

Dites :

Griffonnage, griffonner.
 Il ne s'en est guère fallu.
 Railler quelqu'un.
 Fausset ou fosset.

Serviette à liteaux.
 Pierre de liais.
 Linceul.
 Quoi qu'il fasse.
 Lever les yeux au ciel.
 On a mal parlé de lui.
 Je viens d'être malade.
 Il a eu une longue maladie.
 Fièvre maligne.
 Il faut se conduire de manière
 qu'on n'ait, etc.

Marmelade de pommes.
 Cet homme a l'air misérable.
 Il ne faut montrer personne au
 doigt.
 Poires de Messire-Jean.
 Par mégarde.
 Mélisse.
 Midi précis.
 Morigéner.
 Menez-y-moi, veuillez m'y me-
 ner.

Dans ce moment-ci.
 Mitaine.
 Malentendu.
 Je meurs d'envie, de plaisir, etc.
 Sur le minuit.
 Généranium.
 Hémorragie.
 Une horloge.
 Vous êtes un hâbleur.
 Je hasarde.
 Vers une heure.
 Hier au matin, hier au soir.
 Humeur insupportable.
 L'idée lui est venue d'écrire.
 Faute d'attention.
 J'ai dans la tête une résolution.
 Imaginez que.

Ne dites pas :

Je me suis mis dans un impasse.
 Ce discours m'a fait impression.
 Pourquoi lui avoir attribué cette calomnie ?
 Induire en mal.
 Vous êtes impardonnable.
 Il est mort-ivre.
 C'est un soulard.
 Jouer de la musique.
 Jouir d'une mauvaise santé.
 Du jujube.
 Elle est venue dîner malgré la pluie.
 Nœud courant.
 Je vous observerai que.
 Oragan.
 Ouette.
 Forêt ombrageuse.
 Si tu t'avisés de le frapper.
 Défaire son habit.
 J'irai le trouver là où il dîne.
 Un jour ouvrier.
 Partir à la campagne.
 Plus qu'à demi-mort.
 Pied fourché.
 Faire une chose à la perfection.
 Palfermier.
 Pantomine.
 Rue passagère.
 Percerette.
 Pétrière.
 Plurésie.
 Pointilleur.
 Pommonique.
 Un petit peu.
 Ferclue.
 Parepluie.
 Tant pire, il va pire.
 La mort ne pardonne personne.
 Une parafe.
 Ceci est plus essentiel.
 Cette eau n'est pas buvable.
 Prenez garde de ne pas tomber.
 La semaine qui vient.

Dites :

Je me suis mis dans une impasse.
 Ce discours a fait impression sur moi.
 Pourquoi lui avoir imputé cette calomnie ?
 Induire à mal.
 Vous êtes inexcusable.
 Il est ivre-mort.
 C'est un ivrogne.
 Faire de la musique.
 Avoir une mauvaise santé.
 De la jujube.
 Elle est venue dîner nonobstant la pluie.
 Nœud coulant.
 Je vous ferai observer que.
 Ouragan.
 Ouate.
 Forêt ombreuse.
 Si tu oses le frapper.
 Oter, quitter son habit.
 J'irai le trouver où il dîne.
 Un jour ouvrable.
 Partir pour la campagne.
 Plus d'à demi-mort.
 Pied fourchu.
 Faire une chose en perfection.
 Palefrenier.
 Pantomime.
 Rue passante, rue fréquentée.
 Vrille, foret.
 Pétrin.
 Pleurésie.
 Pointilleux.
 Pulmonique.
 Un peu.
 Percluse.
 Parapluie.
 Tant pis, il va pis.
 La mort ne pardonne à personne.
 Un parafe.
 Ceci est essentiel.
 Cette eau n'est pas potable.
 Prenez garde de tomber.
 La semaine prochaine.

Ne dites pas :

Il y a des fois que cela arrive.
 Rancuneur, rancuneuse.
 Rébarbatif.
 Il a recouvert la santé, la vue.
 Rebiffade.
 Revange.
 Ruelle de veau.
 Ruette (petite rue).
 A revoir.
 Rétablir le désordre.
 A la rebours.
 Réprimandable.
 Ce vin va me regaillardir.
 Un récipissé.
 Cette affaire ressort au juge de
 paix.
 Sé remémorier.
 J'ai retranché une scène à ma
 tragédie.
 Il serait bon que vous veniez.
 Vous êtes si tellement doué.
 Servez la semouille.
 Soupoudrer.
 Débarrassez la vigne de ses ser-
 ments.
 On le voit toujours à rien faire.
 Soubriquet.
 Sercler (arracher les mauvaises
 herbes).
 Se suicider.
 Sucrez-vous.
 Siau d'eau.
 Rimoulade.
 Sans dessus dessous.
 Sacristaine.
 Il s'en suit de là que.
 Propos capable de nuire.
 Substantez-vous.
 Un sentinelle.
 Sourd et muet.
 Tâchez que je sois satisfait.
 Il tarde de répondre.
 Tête d'oreiller.
 Perdre la trémontade.
 Trésoriser.

Dites :

Cela arrive quelquefois.
 Rancunier, rancunière.
 Rébarbatif.
 Il a recouvré la santé, la vue.
 Rebuffade.
 Revanche.
 Rouelle de veau.
 Ruelle.
 Au revoir.
 Rétablir l'ordre.
 A rebours ou au rebours.
 Répréhensible.
 Ce vin va me regaillardir.
 Un récépissé.
 Cette affaire ressortit au juge de
 paix.
 Se remémorer.
 J'ai retranché une scène de ma
 tragédie.
 Il serait bon que vous vinssiez.
 Vous êtes si doué.
 Servez la semoule.
 Saupoudrer.
 Débarrassez la vigne de ses sar-
 ments.
 On le voit toujours à ne rien
 faire.
 Sobriquet.
 Sarcler.
 Se donner la mort.
 Prenez du sucre.
 Seau d'eau.
 Réoulade.
 Sens dessus dessous.
 Sacristine.
 Il suit de là que.
 Propos susceptible de nuire.
 Sustentez-vous.
 Une sentinelle.
 Sourd-muet.
 Faites en sorte, etc.
 Il tarde à répondre.
 Taie d'oreiller.
 Perdre la tramontane.
 Thésauriser.

Ne dites pas :

Tout de même j'irai.
 Trichard.
 Transvider.
 Tentatif.
 Trayer, trayage.
 Je ne puis plus marcher à force
 que je suis fatigué.
 Il fait de la pluie.
 Venez un peu ici.
 Aller aux vèpres.
 Vider de l'eau dans un vase.
 Vagistas.
 Vessicatoire.
 Voyons voir, jugez voir.
 Violoncelle.
 Faire la volte.
 Le voilà qu'il vient.

Dites :

J'irai aussi, également.
 Tricheur.
 Transvaser.
 Tentant.
 Trier, triage.
 Je ne puis plus marcher, tant je
 suis fatigué.
 Il tombe de la pluie.
 Venez ici.
 Aller à vèpres.
 Verser de l'eau dans un vase.
 Vasistas.
 Vésicatoire.
 Voyons, jugez.
 Violoncelle.
 Faire la vole.
 Le voilà qui vient.

CHAPITRE XV.

DE LA PRONONCIATION DES LETTRES DANS CERTAINS MOTS.

866. *A* ne se prononce pas dans *aout*, *aoriste*, *cura-
gao*, *Sabne*, *taon*, *taost* (toste).

Ai a le son de l'*e* muet dans *faisant*, *je faisais*, etc.,
faiseur ; et celui de l'*a* dans *douairière*.

867. *B* sonne dans les noms propres : *Joab*, *Job*, *Ja-
cob*, etc., et dans *radoub* et *rumb*.

868. *C* est nul dans *accroc*, *almanach*, *amict*, *arsenic*,
banc, *blanc*, *broc*, *clerc*, *colignac*, *cric*, *estomac*, *flanc*,
franc, *jonc*, *lacs* (filets), *tabac*, *marc* (poids), *tronc*, etc. ;
 mais il sonne dans *arc*, *bloc*, *cognac*, *échec*, *estoc*, *Langue-
duc*, *Marc* (nom propre), etc.

C a le son de *g* dans *second*, *secondement*, *seconder*,
 et celui de *c* dans *violoncelle* et *vermicelle*. *Ch* a le son
 de *k* dans *Achab*, *anachorète*, *archange*, *archiépiscopal*,
archonte, *chaos*, *catéchumène*, *Chalcédoine*, *chiromancie*,
Exarchat, *lichen*, *melchior*, *Michel-Ange*. *Ch* est doux

dans *Achéron*, *Auck* (ville), *Ezéchias*, *Ezéchiël*, *Zachée*, *Joachim*, etc.

86) *D* final sonne dans *sud*, *Talmud*, et dans les noms propres : *David*, *Joad*, etc.

D a souvent le son du *t* lorsqu'il se lie avec la voyelle ou l'*h* muette qui suit : *grand arbre*, *grand homme*, *j'ai froid aux pieds*, *de fond en comble*, etc.

870 *E* est nul dans *Caen* (ville), et il a le son de l'*a* dans *enivrer*, *indemnité*, *femme*, *hennir*, *solennel*, et les dérivés, et dans les adverbes en *ment* : *éminemment*, *récemment*, *prudemment*, etc.

En se prononce *in* dans *agenda*, *appendice*, *compendium*, *pensum*, *Rubens*.

871 *F* est nul dans *bœuf gras*, *bœuf salé*, *cerf-volant*, *chef-d'œuvre*, *nerf de bœuf*, *œuf dur*, *œuf frais*, et dans leurs pluriels, *œufs*, *bœufs*, *nerfs*.

872 *G* est nul dans *faubourg*, *hareng*, *legs*, *seing*, etc. ; il sonne comme *k* au commencement de *gangrène*, dans *bourg*, et ordinairement à la fin des mots devant une voyelle ou une *h* muette : *suer sang et eau*, *un long hiver*, etc.

Gn se prononce *gne* dans *Gnide*, *gnome*, *cognat*, *igné*, *ignition*, *stagnation*, *inexpugnable*, *diagnostic*. *Gni* dans *incognito*.

873. *H* est aspirée dans les mots suivants et dans les dérivés de ceux qui sont marqués d'un astérisque :

ha !	hallebarde,	*hanse,	haricot,
*hableur,	hallier,	hanter,	haridelle,
*hache,	halo,	*happer,	harnacher,
hagard,	haloir,	haquet,	haro,
haha,	halot,	haquénée,	harpe,
haie,	halte,	*harangue,	harper,
haïe,	hamac,	haras,	harpie,
haillons,	hameau,	harasser,	*harpon,
*haine,	hampe,	harceler,	hart,
haire,	hamster,	hardes,	hasard,
halage,	han,	*hardi,	hase,
*hâle,	hanap,	harem,	haste,
haletani,	hanche,	hareng,	*hâter,
hallage,	hangar,	harengère,	haubans,
halle,	hanuëton,	hargneux,	haubert,

*hausse, hausse-col,	hêtre, heu !	*honte, hoquet, hoqueton,	honspiller, houssaie, houssaie,
*haut, hautbois, haut-bord, hautesse, hâve, havre, havre-sac, hé !	*heurt, hibou, hic, *hideux, hie, *hiérarchie, hisser, ho !	horde, horion, hors, *hotte, Hottentot	*housser, *houssoir, houx, hoyau, huche, hue !
heaume, héler, heu !	hobereau, hoc, hoche, *hocher, hochepot, hochet, holà !	*houe, houille, *houle, houlette, houp !	*huer, huguenot, *huit, hulan, *hume, *huppe, hure,
*hennir, héraut, hère, *hérissier, *hernie, héron, héros, herpes, *herse,	*Hollande, homard, hongre, *Hongrie, hongroyeur, honnir,	*houppelande, *hourdage, hourri, hourque, hourra, hourvari, housard, houseaux,	*hurler, hussard, hutin, hutte, hyacinthe.

874. *H* est encore aspiré dans les composés des mots précédents : *enhardi*, *déharnaché*, etc. On excepte *exhausser* et *exhaussement*.

Quoique aspirée dans *héros*, *Hollande*, *Hongrie*, la lettre *h* est muette dans *héroïne*, *héroïque*, *héroïquement*, *fromage d'Hollande*, *toile d'Hollande* ; *eau de la reine d'Hongrie*.

875. *I* est nul dans *oignon*, *Montaigne* (nom propre).

876. *L* est nul dans *baril*, *chenil*, *coutil*, *fusil*, *gril*, *outil*, *persil*, *nombril*, *sourcil*, *gentil* (joli), et dans le pluriel *gentilshommes*.

877. *M* est nul dans *damner*, *condamner*, *automne*, mais il sonne dans *automnal*.

878. *N* est nul dans *Béarn*, et sonne dans *abdomen*, *amen*, *Éden*, *hymen*, *Tarn*, etc.

879. *O* ne se prononce pas dans *paon*, *Laon* (ville), *paonne*, *faon* ; il est aspiré dans *onze*, *onzième*, *oui*.

Oi, dans *roide*, se prononce toujours *é* ; très-souvent même on écrit ainsi ce mot : *raide*.

880. *P* est nul dans *dompter, prompt, baptême, sept, exempt, exempter* ; mais il sonne dans *septuagénaire, exception, cep, etc.*

81. *Q* ne sonne pas dans *coq d'Inde*, quoiqu'il se prononce dans *coq*. Il sonne aussi dans *cinq* quand il n'est pas suivi d'une consonne.

Q a le son de *cou* dans *aquatique, quadragénaire, équateur, équation, in-quarto, quadrilatère, quadragésime, quadrature, quadrupède, quaker (couacre), quatuor, exéquatur, etc.*

Qu a le son de *cu* dans *équestre, équitation, équilatéral, Quinte-Curce, Quirinal, liquéfaction, questeur, etc.*

882. *R* sonne : 1° dans les monosyllabes *cher, fer, or, mur, mer, etc.* ; 2° dans les infinitifs de la première conjugaison lorsqu'ils sont suivis d'*h* muette ou d'une voyelle ; 3° dans les infinitifs de la deuxième et troisième conjugaison ; 4° dans les mots en *ir* et en *oir* : *désir, soupir, espoir, parler* ; 5° dans *magister, cancer, belvédér, éther, cuiller, Jupiter, Esther, etc.*

83. *S* est nul dans *Duquesclin, dès que, tandis que*, et à la fin des mots : *divers, os, avis, alors*, à moins que le mot suivant ne commence par une voyelle ou une *h* muette.

Il sonne dans *as, aloës, atlas, vis, blocus, chorus, choléra-morbus, florès, dervis, gratis, mœurs, rébus, ours, relaps, mais, mars, laps, jadis, vasistas, Rubens, etc.*

Entre deux voyelles, *s* se prononce comme *z* : *maison, désunir* ; etc. On excepte *désuétude, antisocial, préséance, présupposer, etc.*

S entre une voyelle et une consonne, se prononce néanmoins comme *z* dans *balsamine, balsamique, transiger, transaction, transalpine, transit, transition, transitoire.*

Sh se prononce *che* dans *Shakespeare (Chekspir), schako, shérif, Shetland.*

884. *T* final se fait toujours sentir dans *abject, accessit, apt, brut, contact, correct, chut, dot, direct, déficit, lest, net, granit, rapt, strict, subit, tact, transit, vivat, est, ouest, zénith, zist, zest.*

85. *U* se prononce dans *aiguille, aiguillon, aiguiser, arguer, Guise (nom propre), inextinguible.*

886. *W* n'est usité en français que dans les mots empruntés aux langues étrangères. Il a la valeur du *v* simple dans les mots empruntés à l'Allemand ; ainsi *Wagram* doit se lire *Vagram*. Dans l'Anglais et le Hollandais *W* a le son de *ou* ; ainsi *Washington* doit se lire *Ouashington* ; *Wellington*, *Ouellington*.

887. *X* se prononce *gz* dans *Xercès*, *Xavier*, *exercice* ; tantôt *cs* : *extrême* ; et tantôt *z* : *deuxième*, *sixième*, et tantôt enfin comme deux *ss* : *Auxerre*, *Aix*, *dix*, etc.

888 Le son *hip* s'écrit par *i* devant deux *pp* : *Hippolyte*, *Hippocrate*, et par *y* devant un seul *p* : *hyperbole*, *hypothèque*, etc.

889. *Z* a le son de *s* à la fin des noms propres : *Metz*, *Suez*, *Rodez*, (villes) etc.

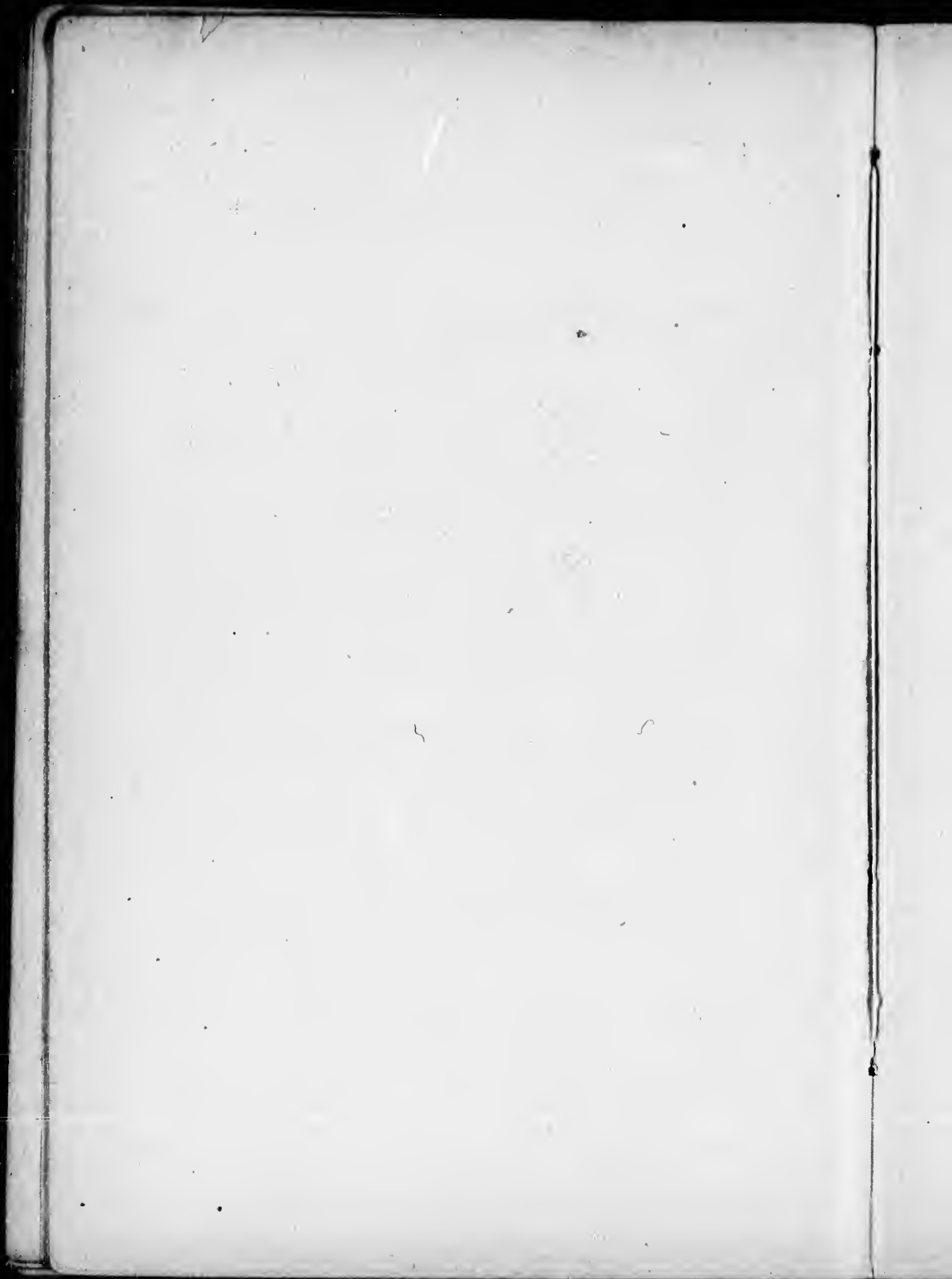


TABLE DES MATIÈRES

Les chiffres renvoient aux pages, et non aux numéros.

- Admirer**, 196.
Accents, 2.
ADJECTIF, sa définition, 12.
Deux sortes d'adjectifs, 12.
Adjectif qualificatif, 12. Adjectif verbal, 13. Adjectif pris comme nom, 13. Adjectif composé, 13. Formation du féminin des adjectifs, 13. Exceptions, 13 à 14. Formation du pluriel et exceptions, 16. Accord de l'adjectif, 16 à 17.
Adjectifs déterminatifs, 17.
Adjectifs numériques, 17 à 18.
Adjectifs possessifs, 18. *Adjectifs démonstratifs*, 18 à 19. *Adjectifs indéfinis*, 19. *Syntaxe*, accord de l'adjectif et exceptions, 119 à 120. Adjectifs pris adverbiallement, 122. Noms pris adjectivement, 122 à 123. Adjectifs composés, 123 à 124. Complément des adjectifs, 124. Des adjectifs déterminatifs, accord, 125. Adjectifs déterminatifs, emploi, 133 à 134.
ADVERBE, 69. Liste des principaux adverbess, 69. *Syntaxe*, adverbe, 182 à 189.
Aider, 196.
Aide, 105.
Aigle, 105.
Ail, 10.
Air, 197.
Aieul, 10.
Aller, être, 197.
alentour, 182.
Alphabet français, 1.
A la campagne, en campagne, 199.
Apostrophe, son emploi, 80.
Amour, 105.
Analyse logique, préceptes, 83 à 90. Modèles, 90 à 93.
Anoblir, ennoblir, 197.
Applaudir, 197 à 198.
ARTICLE, définition, 11. Article devant un nom propre, 11. *Syntaxe*, emploi de l'article, 113 à 114. Suppression de l'article, 115. Variabilité ou invariabilité de l'article devant *plus*, *mieux*, *moins*, 116 à 117. Ellipse de l'article, 118 à 119.
Répétition de l'article, 117 à 118.
Après, 198.
Armistice, amnistie, 198.
Assurer, 198.
Atteindre, 198.
A terre, par terre, 198.
Aucun, 132.
Auparavant, 182.
Aussitôt, 183.
Aussi, autant, non plus, 185.
Au travers, à travers, 190.
Auprès de, au prix de, 190.
Automne, 105.
Avant, devant, 190.
Barbarisme, 211.
Beaucoup, 183.
Bénir, 48.
Bercail, 10.
Bétail, 10.
Cayable, susceptible, 199.

- Cent**, 125.
Cédille, 81.
Changer pour, changer contre, 199.
Ci-inclus, 121.
Ciel, 10.
Ci-joint, 121.
Colorer, colorier, 200.
Commencer à, commencer de, 200.
Comparer, 200.
Complément, complément direct, complément indirect, 25 à 26. Remarques sur les compléments des verbes, 26 à 27.
CONJONCTION, 72. Liste des conjonctions les plus usitées, 72. *Syntaxe*, conjonction, 192 à 194.
Consommer, consumer, 200.
Consonnes, 1.
Contraction, 12.
Couleur, 105.
Couple, 105.
Croire, 200.
Dans, 191.
Davantage, 183 à 184.
De, 190.
Demi, 121.
Deuxième, second, 201.
Déjeuner, dîner, souper, 201.
Délice, 106.
Désirer, 201.
De suite, tout de suite, 184.
Dessus, dessous, dedans, dehors, 182.
Digne, indigne, 201.
Disputer, 202.
Distinguer, 202.
Dissyllabe, 3. *Diphthongue*, 3.
Durant, pendant, 191.
E, trois sortes, 2.
Eclairer, 202.
Egal, égaliser, 202.
Éclipse, 97.
Élision, 11.
Eminent, imminent, 202.
Emprunter, 203.
Ennuyant, ennuyeux, 203.
Envier, porter envie, 203.
En face, 191.
Entre, 191.
En, pronom, en, préposition, 20. **En, dans**, 191. **En, sa répétition**, 192.
Enfant, 106.
Espérer, 203 à 204.
Et, 193.
Éviter, 204.
Excuse, pardon, 204.
Exemple, 106.
Faire, 204.
Feu, 120.
Figures de syntaxe, 98.
Fixer, 205.
Flairer, fleurir, 205.
Fleurir, 48.
Foudre, 106.
Franc de port, 121.
Galicismes, 98 à 100.
Gens, 106 à 107.
Grammaire, définition, 1.
H muette, h aspirée, 3.
Hair, 48.
Hymne, 107.
Hors, 191.
Imiter l'exemple, 205.
Imposer, en imposer, 205.
Infester, infester, 205.
Insulter, 205.
INTERJECTION, 72. Principales interjections, 72. *Syntaxe*, interjection, 195.
Invectiver, 206.
Inversion, 96.
Joindre, 206.
Le, la, les, articles ou pronoms, 20. **Le, la, les, variables ou invariables**, 138 à 139. **L' tenant la place d'un participe**, 180 à 181.
Locutions vicieuses, 211 à 210.
Leur, 126 à 127.
L'un et l'autre, 150.

Majuscules, leur emploi, 77 à 78.

Matinal, matineux, matinier, 206.

Mêler, 206.

Même, 127 à 129.

Midi, minuit, 206.

Mille, 125.

Monosyllabe, 3.

Mots, 3. Combien d'espèces, 3.

Mots variables, mots invariables, 4.

Ne, son emploi ou sa suppression, 187 à 189.

Néologisme, 211.

Ni, 150 et 193 à 194.

Ni l'un ni l'autre, 150.

NOM ou **SUBSTANTIF**, 4. Nom

commun, nom propre, 4 à

5. Nom collectif, 5. Nom

composé, 5. Genre, 6. Genre

de quelques noms, 7 à 8.

Nombre, 8 à 9. Règles de la

formation du pluriel et excep-

tions, 9 à 10. *Syntaxe*, nom

des deux genres, 105 à 107.

Noms propres, leur ortho-

graphe, 108. Mots in-

variables pris comme noms,

109. Noms empruntés aux

langues étrangères, 103 à 110.

Noms composés, 110 à 111.

Noms compléments d'une pré-

position, 112 à 113.

Nôtre, *vôtre*; notre, votre, 21.

Notre, votre, leur, 126 à 127.

Nu, 120.

Nul, 132.

Observer, 206 à 207.

Occuper (s'), 207.

Œil, 10.

Œuvre, 107.

Orge, 107.

Orgue, 106.

ORTHOGRAPHE, 73. Deux sor-

tes d'orthographe, 73 à 77.

Pardonner, 207.

Parce que, par ce que, 194.

Parmi, 191.

PARTICIPE, 68. Différentes sor-

tes de participes, 68. *Syntaxe*,

participo présent, 167 à 170.

Participo passé, règles géné-

rales, 170 à 171. Participo

passé des verbes pronomi-

naux, 171 à 172. Participo

passé d'un verbe neutre, 173.

Participes *supposé*, *excepté*,

approuvé, 173 à 174. Partici-

pe passé des verbes imperson-

nels, 174. Participo passé

suivi d'un infinitif, 174 à 175.

Participo *fait* suivi d'un infi-

nitif, 175. Participo passé

suivi d'une préposition et d'un

infinitif, 175 à 177. Participo

entre deux *que*, 177 à 178. Partici-

cipe précédé du pronom *en*, 178

à 180. Participo précédé de *le*

peu, 180. Participo passé ayant

f pour complément direct, 180

à 181. Participes *coûté*, *valu*,

pesé, 181. Règles diverses sur

le participo passé, 181 à 182.

Participer, 207.

Pas, point, 186.

Pendule, 107.

Période, 107.

Petit, 185.

Pire, pis, 207.

Plaire, 208.

Pléonasme, 96 à 97.

Plier, ployer, 203.

Plus, 184.

Plus tôt, plutôt, 184.

Plus d'un, 152.

Polysyllabe, 3.

PONCTUATION, 100. De la vir-

gule, 100 à 103. Du point-

virgule, 102. Des deux points,

102. Du point, 102 à 103.

Du point interrogatif, 103

Du point exclamatif, 103.

Des points de suspension, du

tiret, 103 à 104. Des guil-

lemets, de la parenthèse,

104.

- Possible*, 121.
Près de, prêt à, 208.
Près de, auprès de, 190.
PRÉPOSITION, 70 à 71. Liste des prépositions les plus usitées, 71. *Syntaxe*, préposition, 189 à 192.
Proche, 121 à 122 et 191.
PRONOM, 19. Pronoms personnels, 19 à 20. Pronoms démonstratifs, 20 à 21. Pronoms possessifs, 21. Pronoms relatifs, 21 à 22. Pronoms indéfinis, 22 à 23. *Syntaxe*, emploi des pronoms en général, 134 à 135. Pronoms personnels employés comme sujets, employés comme compléments, 136 à 137. Répétition des pronoms personnels, 137 à 138. Emploi du pronom *le*, 138 à 139. Emploi du pronom *soi*, 139 à 140. Emploi des pronoms *lui*, *leur*, *eux*, *elle*, *elles*, 140. Des pronoms démonstratifs, 140 à 142. Des pronoms possessifs, 142. Des pronoms relatifs, 142 à 144. Des pronoms indéfinis, 144 à 146.
Prononciation, 219 à 223.
Quant à, quand, 191 à 192.
Que, son emploi, 194.
Quelque, 129.
Quelque chose, 107 à 108.
Quoique, quoi que, 194.
Radical et terminaison d'un verbe, 32.
REMARQUES PARTICULIÈRES, 196 à 211.
Ressortir, 208 à 209.
Réunir, unir, 209.
Saigner du nez, 209.
Servir à rien, servir de rien, 209.
Se rappeler, 208.
Si, aussi, 185.
Signes orthographiques, leur emploi, 79.
Solécisme, 211.
Succomber, 209.
Sujet, 23 à 24. Accord du **verbe** avec son sujet, 24 à 25.
Suppléer, 209 à 210.
Surtout, 184.
Syllepse, 97 à 98.
Syllabe, 3.
Syntaxe, 83.
Tâcher à, tâcher de, 210.
Tarder, 210.
Témoin, 210.
Tous les deux, tous deux, 210.
Tout, 130 à 132.
Tout à coup, 184.
Trait d'union, son emploi, 81 à 82.
Tréma, 82.
Très, bien, 184.
Trissyllabe, 3.
Un de, un des, 152.
Vénéneux, venimeux, 211.
VERBE, 23. Moyen de le reconnaître, 23. Différentes sortes de verbes adjectifs, 27. Verbe actif, 27. Verbe neutre, 27. Verbe passif, 28. Verbes pronominaux, 28. Verbe impersonnel, 28 à 29. Modifications du verbe, nombre, personne, mode et temps, 29 à 31. Temps simples, temps composés, 31. Terminaison des quatre conjugaisons, 32. Moyen mécanique de trouver la terminaison des participes passés, 31. Radical et terminaison, 32. Verbe auxiliaire *avoir*, 32 à 34. Verbe auxiliaire *être*, 34 à 36. Modèle des quatre conjugaisons, 37 à 45. Observations sur les verbes de la première conjugaison, 46 à 47. Observations sur les verbes de la deuxième conjugaison, 48. Observations sur les verbes de la troisième conjugaison, 48.

Observations sur les verbes de la quatrième conjugaison, 48. Verbe conjugué interrogativement, 49 à 50. Remarques sur les verbes conjugués interrogativement, 50 à 51. Formation des temps, 51 à 52. Des verbes irréguliers et des verbes défectifs, 52. Verbe *passif*, sa conjugaison, 53 à 54. Verbe *neutre*, sa conjugaison, 55 à 56. Verbe *pronominal*, sa conjugaison, 56 à 58. Verbe *unipersonnel*, sa conjugaison, 58. Tableau des verbes irréguliers, tableau des verbes défectifs, 59 à 65. Observations sur les finales des verbes, 65 à 68. *Syntaxe*, sujet du verbe, 146 à 147. Accord du verbe avec son sujet, 147 à 148. Remarques sur l'accord du

verbe avec son sujet, 148 à 151. Accord après *le peu, un de, un des, plus d'un*, 151 à 152. Accord du verbe avec le conjonctif *qui*, 152 à 153. Accord du verbe *être* précédé de *ce*, 153 à 154. Accord du verbe après un collectif, 154 à 156. Compléments des verbes, 156 à 158. Emploi des auxiliaires, 158 à 160. Emploi des modes et des temps, 160 à 162. Emploi du subjonctif, 162 à 165. Emploi des temps du subjonctif, 165 à 166. Emploi de l'infinitif, 166 à 167.

Vingt, 125.

Vis-à-vis, 191.

Voici, voilà, 192.

Voyelles, 1. Voyelles longues, brèves, 2.

Y grec, 5.

FIN DE LA TABLE

